This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

3095 e. 24

3095 e. 24

EXAMEN CRITIQUE

DES

DICTIONNAIRES

DE LA LANGUE FRANÇOISE,

OU

RECHERCHES GRAMMATICALES ET LITTÉRAIRES
SUR L'ORTHOGRAPHE, L'ACCEPTION, LA DÉFINITION
ET L'ÉTYMOLOGIE DES MOTS.

PAR CHARLES NODIER,
CHEVALIER DE LA LÉGION-D'HONNEUR,
BIBLIOTHÉCAIRE DU ROI A L'ARSENAL.

DEUXIÈME ÉDITION.

PARIS,
DELANGLE FRÈRES,
ÉDITEURS-LIBRAIRES,
RUE DU BATTOIR-SAINT-ANDRÉ-DES-ARCS, N° XIX.

M. DCCC. XXIX

BODLEIAN
D
16 SEP 1954
LIBRARY

PRÉFACE.

I. Quoiqu'il soit très-pénible et très-ennuyeux de parler de soi, je ne puis expliquer sans cela l'origine de ce volume. Je prie donc le lecteur de me pardonner quelques détails insipides, qui jetteront toutefois un peu de jour sur la composition et l'objet de mon ouvrage.

II. Mes premières études ont été consacrées à l'investigation et à l'analyse philosophique des langues. J'avois rêvé de très-bonne heure des plans de perfectionnement dans la grammaire et d'unité dans le langage, dont je faisois dériver tout naturellement une grande amélioration dans la société, la paix perpétuelle de l'abbé de Saint-Pierre, et la confraternité universelle des peuples. Il ne falloit pour accomplir cette utopie d'enfant qu'un alphabet que j'avois fait, une grammaire que j'avois faite, et une langue que je faisois. J'avois jeté les idées fondamentales de ma méthode dans un livre imprimé *

* Le *Dictionnaire des Onomatopées françoises*, écrit à dix-huit ans, publié à vingt-trois.

que la commission d'Instruction publique venoit de revêtir d'un suffrage éclatant, et je poursuivois hardiment mon immense carrière, parce qu'il n'y a point d'obstacles aux entreprises d'un homme de dix-huit ans, et point de limite à ses facultés. Ce n'est guère qu'à trente ans qu'on sait que *l'art est long, la vie courte, et l'apprentissage difficile* *.

Un mandat d'arrêt, qui a pesé sur moi pendant quatre ans, et qui de huit est le seul que j'aie trouvé moyen de ne pas laisser mettre à exécution, servit merveilleusement le système d'illusions que je m'étois fait. La misère est rêveuse et la solitude créatrice. J'étois loin des matériaux de mon grand travail; mais la pensée m'en poursuivoit dans les bois, dans les ravins, dans les fondrières, et j'ai failli cent fois être saisi par un gendarme à l'instant où je cherchois à saisir une étymologie. Quand le sommeil invincible, surtout à cet âge, m'avoit surpris dans un sillon voilé d'épis, ou sous quelques broussailles touffues, il m'est arrivé cent fois de me réveiller, comme Archimède, sur la solution d'un problème lexicologique, en criant : *Je l'ai trouvée!* et de

* Hippocrate. *Aphor.*

courir les pieds nus dans la campagne avec une folle joie ; mais je n'avois pas laissé mes pantoufles au bain. Je n'en avois point.

Il est vrai de dire après cela que mon malheur, ou ce qu'on appelle ainsi dans l'opinion du vulgaire, car les années dont je parle sont au nombre des plus douces de ma vie, ne fut pas longtemps absolu. Une singulière facilité de caractère, un esprit de tolérance universelle, qui étoit l'effet de mon organisation ou le fruit de mon expérience, une bienveillance familière et amicale dont mes pauvres persécuteurs n'étoient pas exceptés, et qui les a quelquefois attendris sur les maux qu'ils m'avoient faits, la bizarrerie romanesque enfin de cette vie nomade et vagabonde que mon caractère connu ne rendoit inquiétante pour personne, tout cela me donnoit beaucoup de protecteurs, au moins parmi les bûcherons et les mendiants, mes commensaux ordinaires, car il n'étoit pas plus question de moi à la Commission de la liberté individuelle qu'à l'Institut. Mon sort intéressa les ecclésiastiques du pays, protecteurs nés de toutes les infortunes; et quand on apprit que je savois un peu de latin, et que je citois aussi juste dans la Bible que les *Concordances*, ce fut à qui pourroit m'héberger au presbytère. Pourrois-je oublier jamais

vos bontés, bons curés d'Arbois, de Grozon, de Saint-Cyr, d'Aumont, de Colonne, de Pupilien, de Toulouse, de Villers-les-Bois, de La Ferté?... J'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire, selon les préceptes de votre divin Maître. Qu'il daigne vous rendre ce que vous avez fait pour moi, dans la dispensation de ses bienfaits éternels!

Mais vous aviez peu de livres, s'il m'en souvient. Quoique bon chrétien, et même facilement dévot, quand mes chagrins ordinaires étoient aggravés par quelques chagrins de plus, je n'aimois bien positivement de la Théologie que les saintes Écritures que je savois déjà par cœur, l'*Imitation de Jésus-Christ* que je portois toujours sur moi, et quelques ouvrages des saints Pères, trop chers ou trop rares pour se trouver dans la bibliothéque d'un curé de village. Quant à la Liturgie et au Droit Canon, je n'y entendois pas un mot, et j'aurois donné la *Missa Latina* de Flaccus Illyricus, qui n'est pas maintenant le moindre ornement de ma bibliothèque, pour un volume dépareillé de Rabelais.

Un hasard assez singulier faisoit que chacun de mes bons curés possédoit un Dictionnaire de notre langue, différent de celui que possédoit son

voisin ; et cette circonstance nous frappoit surtout à la suite du sermon de la fête patronale, quand une expression malsonnante avoit eu le malheur de choquer le *purisme* délicat de certain de nos auditeurs du chef-lieu. Chacun s'en référoit alors à son Dictionnaire familier, qui à Restaut, qui à Wailly, qui à l'immense Trévoux, qui au vieux Furetière, les érudits à Nicod, les habiles à l'Académie ; et le scandale devenoit grand, au bout de six dîners donnés et reçus, quand la question débattue entre deux personnes étoit sortie irrésolue de l'épreuve de six solutions.

Trop jeune et trop peu instruit pour me mêler de ces débats, j'en tirois cependant tout le parti que je pouvois en tirer ; je lisois attentivement ces Dictionnaires que je regardois alors comme les archives authentiques de la langue ; je les comparois entre eux ; je me rendois compte, la plume à la main, de leurs définitions étranges, de leurs étranges contradictions, de leurs omissions inexplicables, de leurs fausses et ridicules variantes d'orthographe, et je m'étonnois de plus en plus que les titres littéraires d'une nation qui n'est pas médiocrement ambitieuse dans ses prétentions de toute espèce, eussent été plus négligés

que ceux de l'argot. Quand mon mandat d'arrêt fut levé, mon volume étoit fait, et le voici avec très-peu de changements et d'additions.

III. Je n'avois toutefois pas écrit cet ouvrage pour le public, c'est-à-dire pour les oisifs qui lisent tout, même ce qui peut être utile. On se rappelle que j'avois de grandes vues, et à vingt ans un livre n'est qu'une étude; mais les années se sont écoulées après les années; la vie a couru, et il me reste à peine le temps de me servir de mes études pour faire un livre. Il est vrai de dire que j'ai eu quelque temps le droit d'espérer que ces études sérieuses du jeune âge ne seroient pas entièrement perdues pour le reste de ma vie. Tout *proscrit* que j'étois (qu'on me pardonne l'emphase de ce terme obligé, je l'ai entendu employer à moins), j'avois vu l'Université impériale me chercher deux fois dans l'exil pour un emploi de professeur, au moment où je sortois à peine du rang des écoliers; peu de temps après, le gouvernement de Carniole, placé alors sous l'autorité sage et paternelle de M. le comte Bertrand, m'appeloit de cinq cents lieues pour administrer une des meilleures bibliothèques de l'Europe; ma vie étoit devenue tout ce qu'elle pouvoit devenir, celle du littérateur assidu qui n'a

besoin que d'indépendance pour se livrer avec fruit au perfectionnement de ses connoissances acquises, et pour travailler à l'acquisition de connoissances nouvelles. Je parcourois librement de la pensée cette longue et facile carrière où des succès sans éclat mais non pas sans utilité devoient racheter tous les malheurs de ma jeunesse; je n'ambitionnois plus d'autre avenir pour moi, quand les événements de 1814 rendirent la France au pouvoir légitime qu'elle avoit si amèrement et si justement regretté. Je n'apprendrai pas à ceux qui ont étudié notre histoire chez nous que le triomphe de la légitimité ne fut pas celui de toutes les légitimités. On oublia promptement dans le nombre la légitimité de quelques services obscurs, la légitimité de quelques talents plus obscurs encore, qui évitèrent d'afficher leurs titres dans le salon ou qui dédaignèrent de les inscrire sur la liste officieuse de l'antichambre. Au moment où sembloient éclore en ma faveur des ressources inépuisables, je m'aperçus qu'il ne me restoit plus que celle du travail, et qu'il me falloit, selon l'expression de mon poète favori,

Quitter le long espoir et les vastes pensées.

Je ne conservai de l'édifice idéal sur lequel j'a-

vois fondé ma gloire que des matériaux stériles et confus, *disjecti membra poetæ*. Maintenant toutefois qu'éclairé par l'âge et par l'expérience je juge mes entreprises avec plus de rectitude, je ne regrette que le temps qu'elles m'ont coûté. Le public et la postérité n'y perdront rien.

IV. Après cette ennuyeuse explication que je ne pouvois cependant refuser à mes amis (ils seront probablement mes seuls lecteurs; et pour qui écrit-on d'ailleurs?), je n'ai plus besoin de dire qu'il ne faut pas chercher de méthode dans un livre entrepris sans dessein et bâti au hasard de pièces sans harmonie, dont on ne peut tirer qu'une induction bien positive : c'est que tous nos dictionnaires sont fort mauvais, et que celui-ci ne fait pas exception à la règle. On me demandera selon toute apparence pourquoi j'imprime un ouvrage dont je porte un tel jugement, et je serai aussi naïf dans mon apologie que je l'ai été dans mon abnégation. Tout informe que soit ce volume, toutes disparates que soient les *notules* fugaces dont il est composé, je ne saurois pousser le dédain qu'il m'inspire et qu'il partage dans ma pensée avec mes autres écrits, au point de le regarder comme entièrement inutile. Comme je l'avois tout-à-fait oublié, j'ai appris quelque chose en le relisant, et j'ai la vanité

de croire que je ne suis pas le seul homme qui ait quelque chose à apprendre en lexicologie, c'est-à-dire dans une science qui n'est pas finie, qui ne le sera jamais, et sur laquelle il y aura matière à discuter, tant qu'on fera des livres avec des paragraphes, des paragraphes avec des phrases, et des phrases avec des mots. Si la centième partie de mes recherches peut tourner à l'avantage de cette curieuse étude, et prêter une foible illustration à des travaux plus solides, les personnes qui me font l'honneur de me lire n'auront perdu leur temps qu'à un centième près. Elles ne s'en tirent pas toujours à si bon marché avec les ouvrages nouveaux.

V. Une objection de plus de valeur contre cette publication, c'est la forme à demi facétieuse, à demi hostile, de ces dissertations de quelques lignes, où je n'ai pas toujours eu le loisir d'être poli. Cette méthode d'analyse, ou goguenarde ou acerbe, me paroît fort contraire aux bienséances de la critique, et nul écrivain, dans toute sa carrière littéraire, ne s'est montré plus éloigné que moi de ce genre d'inconvenance qui répugne à mon caractère, et qui s'accommode très-mal d'ailleurs à l'allure sérieuse de mon esprit; mais j'ai déjà dit que ces notes n'avoient été

d'abord écrites que pour mes propres études, et je n'ai pas voulu, en les mettant au jour, enlever à ce travail le seul mérite qu'il puisse avoir, celui de l'indépendance et de la naïveté. Je ne vois pas pourquoi je craindrois de dire hautement ce que j'ai pensé en particulier, si je l'ai pensé d'ailleurs sans préventions et sans malveillance. *Cur non palam si decenter?* Je respecte tous les talents, toutes les bonnes études, toutes les entreprises utiles, et je place au premier rang des plus honorables ouvriers de la littérature les grammairiens, les lexicographes, les *dictionnaristes*. Si leurs dictionnaires sont mauvais, ce n'est presque jamais leur faute. C'est d'abord celle de la langue, qui n'est pas bien faite; celle de l'alphabet, qui est détestable; celle de l'orthographe, qui est une des plus mauvaises et des plus arbitraires de l'Europe. C'est ensuite celle de la routine, qui est une loi en France. C'est peut-être enfin celle des institutions littéraires préposées à la conservation de la langue, et qui ont fait de cette routine un fatal monopole.

VI. Si quelqu'un s'obstinoit cependant à chercher ici des acceptions de personnes, je lui répondrois par un fait singulier. Depuis le jour où

j'écrivois ce qui précède et tout ce qui suivra, j'ai donné quelques soins et mon nom à un *Dictionnaire de la langue françoise*, exécuté, comme tous nos Dictionnaires, sous l'influence d'un système établi, et par conséquent dans un esprit diamétralement opposé à mes théories. Ainsi on y trouve le Dictionnaire des nomenclatures, que je regarde comme un ouvrage à part du Dictionnaire de la langue, et que je n'y aurois pas admis, si j'en avois été le maître, quoiqu'il soit pour cette fois la meilleure partie du livre. Ainsi on y trouve vraisemblablement nombre de définitions que je critique, exprimées dans cette prétendue orthographe de Voltaire que tous les grammairiens repoussent; et cela ne pouvoit pas être autrement, ce Dictionnaire devant être l'expression choisie, mais fidèle des Dictionnaires antérieurs, mise à l'usage de l'époque. Il y aura donc lieu à renvoyer nombre de mes traits contre mon bouclier, et je les recevrai sans rancune. Je demande la même courtoisie aux tenants que le sort des armes m'a donnés dans cette joûte innocente. Il s'agit aujourd'hui entre les peuples de tout autre intérêt que de la modeste gloriole de quelques doctes et patients enrégistreurs de mots, condam-

nés à se copier à tour de rôle depuis le commencement d'une langue jusqu'à sa fin; et la polémique des Dictionnaires ne fera plus le même bruit qu'au temps de Ménage et de Furetière. C'est le cas de dire plus que jamais, et dans une acception plus littérale : *Sunt verba et voces, prætereaque nihil.*

EXAMEN CRITIQUE

DES

DICTIONNAIRES

DE LA LANGUE FRANÇOISE.

A

A. *Substantif.*

1° En terme d'antiquités, lettre de suffrage ou d'absolution.

2° Affirmation en logique.

3° Expression abrégée du mot *alto* en musique.

4° Expression abrégée du mot *accepté*, dans l'usage du commerce.

5° Expression abrégée du mot *altesse*.

Acceptions omises.

Figures familières : ne pas faire une panse d'*a*; ne savoir ni *a* ni *b*.

ABANDONNEMENT. Très-beau et très-utile dans un sens où le mot *abandon*, presque entièrement passé au sens moral, ne suffit plus.

ABAQUE. Outre les acceptions recueillies par M. Boiste, ce mot prend encore les acceptions suivantes :

1° Une planche dont les anciens se servoient pour compter ;
2° Une table de jeu antique ;
3° Un latrin.

ABBÉ. De cette racine *abba* ou *appa* qui signifie *père;* il en est de même de *pape*, de *papa*, etc. On dit le saint *Père;* on appelle mon *père* un ecclésiastique, un moine. Le premier gouvernement a été l'image de la famille, et le premier gouvernement, ce fut la théocratie.

L'analogie s'est perdue dans les choses : elle reste dans les mots.

ABDALAS. *s. m. pl.* ACADÉMIE. — Ou singulier, suivant le nombre.

Nom générique. GATTEL. — Nom vague.

Moine persan. BOISTE. — Les religieux du Levant se qualifient *abd'allah*, ou serviteurs de Dieu; mais on ne dit pas un *abd'allah* comme on dit un capucin.

La Perse est un pays et non pas une religion.

Que diroit-on d'un dictionnaire de l'Académie d'Ispahan où les mots *serviteur de Dieu* seroient expliqués par ceux-ci : *moine françois?* Mais quand l'Académie d'Ispahan fera un dictionnaire, elle aura probablement le bon esprit de n'y pas parler de nos moines.

ABOYER. *Béer à :* voilà pourquoi on dit d'un

chien qu'il *aboie* ou qu'il *bée* à la lune; d'un sot, qu'il *baille*, *baye* ou *bée* aux corneilles : *béer* est le mot propre, mais *bayer* s'y est substitué. *Bailler*, *hiare*, est un autre verbe. On a écrit : *abayer*, écouter bouche *béante*.

ABRACADABRA. *Mot de magie.* ACADÉMIE. — Y a-t-il donc des mots de magie?

Mot auquel on attribue *la vertu de guérir la fièvre en le portant écrit autour du cou.* WAILLY. — Si la postérité conclut de là qu'il y avoit quelqu'un en France, à la fin du XVIIIe siècle, qui *attribuât* une pareille propriété à un amulette, c'est qu'elle sera trompée par un solécisme.

Il falloit dire : mot auquel *on a attribué* la vertu de guérir les maladies, ses lettres étant disposées suivant un certain ordre :

A B R A C A D A B R A
A B R A C A D A B R
A B R A C A D A B
A B R A C A D A
A B R A C A D
A B R A C A
A B R A C
A B R A
A B R
A B
A

ou plutôt, il n'en falloit rien dire, car ce mot n'est pas françois.

ABRAXAS. *s. m. Mot magique et mystérieux.* WAILLY. — Ce n'est point un substantif masculin; c'est un nom propre. Ce n'étoit point

un mot magique ; il n'agissoit ou ne passoit pour agir magiquement qu'à la manière du Jehovah des Hébreux. C'est le nom d'une divinité qui présidoit aux trois cent soixante-cinq jours de l'année et qui avoit une vertu pour chacun. On ne sait ce qu'elle faisoit le bissexte.

ABRÉVIATIONS. Il est essentiel d'indiquer les lettres abréviatives aux étrangers, dans un Dictionnaire bien fait, puisque notre langue en admet un nombre considérable. J'ai essayé d'en déterminer certaines aux lettres typiques de chaque division ; mais j'ai dû en omettre bien davantage. Il faudroit remarquer avant tout que les prénoms sont susceptibles d'être ainsi désignés par leur initiale, ce qui est d'ailleurs commun à toutes les langues ; mais ce qui doit tous les jours devenir plus rare, la multiplicité de ces initiales équivoques engendrant une confusion inexplicable et dangereuse. Le renouvellement de la société telle qu'elle est, ou même celui du Calendrier canonique y pourvoira nécessairement tôt ou tard.

ABRUTISSEUR. *Se dit des Turcs.* BOISTE. — Il falloit dire : On ne l'a dit qu'une fois, et on l'a dit des Turcs ; mais, s'il peut se dire, on le dira de tout ce qui abrutit, et il deviendra adjectif. On peut parier contre : c'est un néologisme barbare.

ABSINTHE. *s. f.* Genre imposé par analogie

aux mots de la langue qui ont la même désinence. Étymologiquement il seroit masculin, comme en latin. Malherbe a dit :

Tout le fiel et tout l'*absinthe*...

et l'Académie, qui ne connoît pas ce genre du mot *absinthe*, ne lui connoît pas non plus cette acception. Restaut et M. Catineau écrivent mal *absynthe*.

ACADÉMIE. Court de Gébelin le fait dériver de l'oriental *Cadm* ou *Qadm* dont on a fait *Cadmus* et qui signifie l'orient. C'est une très-plaisante idée.

Mais pourquoi une société de gens de lettres françois, qui ne s'occupent pas du grec, a-t-elle tiré son nom des jardins d'*Académus?* autant vaudroit l'avoir emprunté de l'oriental *Cadm* ou *Qadm*.

ACCESSIT. *T. de collége, emprunté du latin : récompense donnée à* un écolier *qui a le plus approché du prix*. GATTEL. — M. Gattel a oublié l'*accessit* d'Académie qui ne se donne pas toujours à des *écoliers*.

ACCORTEMENT. Adverbe excellent qui siéroit encore à merveille dans le genre simple et naïf, s'il reste un genre simple et naïf à notre ambitieuse littérature.

Ma bouche *accortement* saura s'en acquitter.

CORNEILLE.

ACCORTISE. Mot charmant renouvelé par Voltaire. Il n'est point remplacé par *courtoisie* qui indique une disposition générale du caractère, tandis qu'*accortise* a rapport à une circonstance déterminée.

ACCOUTUMANCE. La Harpe dit très-bien : *Cours de littérature*, t. XII, p. 162. *L'oreille étant de tous les sens le plus docile à l'*accoutumance, *et le plus rebelle à la nouveauté*. Dans cette acception, ce mot n'a point de synonime satisfaisant.

ACÉPHALE. Les Dictionnaires ont oublié une acception de ce mot tout grec. On appelle *acéphale* un vers qui commence par une brève.

ACERBE. Les vieux glossaires définissent très-bien le sens primitif par cette phrase excellente : *Qualité d'un fruit cru, qui n'a pas mûri.*

Les derniers, en rendent l'idée par ces mots : *Un milieu entre l'aigre, l'acide et l'amer.* Il est difficile de comprendre ce que c'est qu'un milieu entre trois choses dont l'une n'a aucun rapport avec les deux autres.

ACOUSTIQUE. Tout le monde sait que ce mot vient du grec ἀκούειν, écouter; mais d'où vient *écouter*, si ce n'est aussi d'ἀκούειν? Le patois *acouter* est donc beaucoup plus conforme à l'éty-

mologie que le vocable françois. Il y a dans notre langue mille exemples de semblables bizarreries. C'est le peuple qui, sans s'en douter, parle la langue savante, parce que, plus fidèle aux traditions, il ne reçoit que fort tard les modifications du langage.

ACROUPTONS. *Sur la croupe.* BOISTE. — Il faudroit écrire *à croupetons*, avec la particule préposée, si ce mot pouvoit être françois. Il est patois, et quiconque l'écrira, l'écrira comme bon lui semble.

ACYROLOGIE. Manière de parler impropre : *spêrare* pour *timere dolorem* dans Virgile. *J'espère* que vous vous portez bien, pour, je *pense* ou il paroît, etc. Omis.

ADAGE. *Proverbe, maxime, style plaisant.* WAILLY. — Pas toujours.

ADAM. Josephe dit qu'il signifie rouge, et il en conclut que la terre dont Adam fut tiré étoit rouge. Cela n'est pas encore bien clair; mais *Adam* est un des premiers vocables de l'enfance, et convenoit fort bien au nom de l'homme que ce mot a désigné jusqu'ici dans cinq ou six langues du Levant.

ADJECTIF. C'est une chose extraordinaire en grammaire et en logique qu'un adjectif devienne

l'attribut d'un autre, comme le *Perfide généreux* d'*Héraclius*.

Il faut nécessairement alors que l'esprit fasse un substantif d'un de ces deux attributs; et, si le choix n'en est pas déterminé par une circonstance très-sensible, il résulte de leur assemblage un vague qui nuit à l'effet.

On ne peut décider jusqu'à quel point la poésie pourroit parvenir à faire une beauté de cette hardiesse; mais, dans *Héraclius*, elle ne me présente qu'un défaut.

ADORER. *ad os.* — C'est le premier signe d'adoration; on a ensuite mis la main sur le cœur, et puis on s'est prosterné; puis on s'est couché sur la terre. L'adoration a d'abord été restreinte à Dieu, aux êtres surnaturels, aux abstractions; voilà un mot fort éloigné de son étymologie. Ce que les hommes ont le plus raffiné c'est l'abaissement.

ADRAGANT. *s. m.* ADRAGANTE. *adj. f.* Barbarismes. Il faut dire *tragacanthe*.

AÉROPHOBE. *Qui craint l'eau.* BOISTE. — Voilà une singulière définition. Tous les poissons sont nécessairement *aérophobes*, mais on sait s'ils craignent l'eau.

AFFRE. Mot d'un usage énergique, regretté par Voltaire, et dont est fait l'adjectif affreux. On

ne sait à quel propos M. Boiste le donne pour *persécution*, avec, ou d'après le *critique de l'Académie* *.

AGA. *interj. de surprise.* BOISTE. — D'indication. C'est l'impératif antique du vieux verbe *agarder* ou regarder; et un caractère de l'impératif est, comme on sait, de perdre la terminaison de l'infinitif.

AGATE. Du grec ἀχάτης, tiré lui-même d'ἄκανθος, un arbre ou une fleur épineuse, parce que la plupart des *agates* paroissent contenir des plantes de cette espèce.

Le savant Périon fait venir de ce mot le nom de l'*églantier*, qu'on prononçoit de son temps *aglantier* ou *agantier*. Cette particularité orthographique équivaut à une démonstration.

Il n'est personne qui n'aperçoive dans le même mot l'étymologie du nom de l'*acacia*.

AGE. *s. m.* — Féminin dans ce passage de Malherbe:

> Que d'hommes fortunés en leur *âge* première
> Trompés de l'inconstance à nos ans coutumière....

AGRICULTEUR. *s. m. Néologique et barbare, culteur n'étant pas françois; dites agricole.*
BOISTE.

* L'auteur des *Remarques morales, philosophiques, et grammaticales, sur le Dictionnaire de l'Académie. Paris*, in-8° ; ouvrage d'ailleurs très-intéressant et très-bien fait.

— *Agricole* n'est jamais qu'adjectif. La raison de M. Boiste pour rejeter ce mot est très-mauvaise. C'est que le composant *culteur* n'est pas françois. Dans *législateur*, *lateur* n'est pas françois, et *législateur* est bon. Et puis *cole* n'est pas plus françois que *culteur*.

AGUET. *N'a d'usage qu'au pluriel.* ACADÉMIE. — Il est employé au singulier d'une manière très-heureuse, ce me semble, dans le vers suivant :

> Quand l'*aguet* d'un pirate arrêta leur voyage.
> MALHERBE.

AHALER, ADHALER. Deux néologismes assez utiles, dont le premier paroît d'une composition plus pittoresque et plus heureuse.

AHAN. *Suer d'ahan*, phrase de définition, *Dict. de l'Académie;* inusitée suivant son critique. Elle est dans Costar.

AHURI. *Interdit, stupéfait, maladroit;* ce que j'apprends à toute la France qui n'a jamais vu ce mot que dans les dictionnaires, et qui ne l'y a pas plus remarqué, que cinquante autres barbarismes; c'est du patois de Paris ou de sa banlieue.

AI. *prononcé* É. A quoi conduisent de prétendues améliorations d'orthographe dans une langue qui n'est pas renouvelée simultanément? à tout confondre.

J'ai écrit ailleurs : *Le mot* j'aimerois, *orthographié selon la ridicule méthode de Voltaire nous a fait perdre une valeur de prosodie et une nuance de prononciation.*

Dans ce vers de Corneille :

Le prince pour essay de générosité.

Scudéry reprenoit la rime léonine d'*essay* et de *générosité*.

L'Académie déclara qu'il n'y avait pas même de consonnance, et l'Académie eut raison. Il n'y avoit cependant de différence, entre ces deux opinions, que de la prononciation de Scudéry à celle de Chapelain.

AIGAIL. *On dit en poésie* l'aigail *des prés, des fleurs. Il est peu usité.* GATTEL. — Si peu usité qu'on ne l'avoit jamais vu que dans Jacques du Fouilloux, avant de le voir là.

L'orthographe *égail* est très-mauvaise, parce qu'elle ne rappelle aucunement l'étymologie, qui est le patois *aigue*, fait du latin *aqua*.

AIL. Le pluriel étoit autrefois *aulx*.

M. Boiste donne *aux*, et M. Gattel *aus ;* dans l'usage le plus commun c'est *ails ;* et dans le bon usage ce n'est rien de tout cela. On dit généralement de l'*ail ;* et ce mot ne se pluralise jamais.

AIMABLEMENT. Ce charmant adverbe a de

belles autorités : saint François de Sales, Bourdaloue, madame de Sévigné ; il en a de plus fortes encore, l'utilité, l'analogie, l'harmonie : il faut espérer que tout cela le recommandera un jour à l'Académie.

AIMANT. *adj.* C'est un vieux mot renouvelé et qui a bien son mérite. Il a l'autorité de Mascaron et de madame de Genlis, ce qui me le fait croire très-propre à l'ascétisme et à l'amour. Comme ce sont deux passions qui ne s'épuiseront pas de long-temps dans le formulaire des prédicateurs et dans le cœur des dames, on peut croire qu'il vivra.

AIMOSCOPIE. *Inspection du sang.* BOISTE. — Comme l'orthographe étymologique d'après les Grecs est très-irrégulière, j'admettrois celle-ci, à condition que l'on écriroit *aimoptysie*, *aimorragie*, *aimorrhoïdes*. Je dirai cent fois qu'il n'y a point d'orthographe passable sans harmonie; mais c'est une chose extraordinaire que le nombre de mots tirés du grec qui ont été introduits dans notre langue par des gens qui ne savoient pas le grec.

ALCHIMIE. Remarquez que ce mot est le même que *chimie*, avec l'article *al* des Arabes, qui n'y paroît qu'une redondance inutile. On a cependant conservé l'un et l'autre pour deux ac-

ceptions très-différentes, car l'un représente une science et l'autre une folie, mais qui ont été presque identiques à une époque où les folies de l'homme se mêloient dans toutes les sciences.

ALCORAN. Dans tous les mots qui viennent de l'arabe, cette syllabe *al* est un article mal à propos incorporé au substantif, et qui fait sur l'article françois une superfétation ridicule et vicieuse, céla est généralement connu : mais faut-il imiter certains parleurs délicats qui affectent de supprimer maintenant cette syllabe oiseuse ; et doit-on réléguer l'ancien nom de l'*alcoran* au nombre des mots passés de mode ? oui, si l'on étend ce principe aux mots *alembic*, *algèbre*, *almanach*, et à leurs co-dérivés, autrement ce sera là une réforme inutile comme toutes les réformes partielles.

ALDIN, *e*. *Lettre italique*. TRÉVOUX. — On appelle *aldines* les lettres italiques, parce qu'elles furent introduites par les savants *Aldes*, imprimeurs de Rome et de Venise.

Aldines se dit aussi adjectivement de leurs précieuses éditions dont M. Renouard a donné une curieuse histoire.

ALFANGE.

De nos honteux soldats les *alfanges* errantes
A genoux ont jeté leurs armes impuissantes.
VOLTAIRE. *Orphelin de la Chine*.

Il est à remarquer que Voltaire, qui a souvent essayé de créer des mots, y a rarement réussi. La langue étoit faite ; celui-ci ressembloit trop par le son et par le sens à *phalanges*, qui est très-bien, et qui étoit déjà consacré dans les classiques. Voltaire fut plus heureux pour *hordes*, qu'il hasarda dans le même ouvrage, et qu'on a depuis employé jusqu'à l'abus ; mais ce dernier mot n'avoit pas d'analogue exact, et les mœurs mêmes des Tartares nous avoient été si peu connues jusqu'alors, qu'il devenoit une nécessité de la langue. Dans les vers cités, qui ne sont d'ailleurs pas bons, les comédiens de province lisent et prononcent *phalanges*. *Alfanges* n'est pour eux qu'une faute d'impression. C'est bien pis : c'est une faute de prétention.

ALGAZELLE. *Gazelle d'Arabie.* WAILLY, BOISTE. — C'est aussi un nom d'Arabie, c'est-à-dire gazelle avec l'article.

ALLÉ, ÉTÉ. Dans quel cas ces deux mots peuvent-ils s'employer indifféremment ?

Je suis allé à Paris en telle année, j'ai été à Paris en telle année, sont de très-bonnes locutions, parce que lorsqu'on est *allé* à Paris, on y a *été*, pour peu qu'on y restât.

Mais est-il permis de dire indifféremment avec M. Girard : *Je suis allé le voir*, ou *j'ai été le voir ?* Que dis-je ? faut-il s'emporter comme lui

contre les gens qui n'adoptent pas cette dernière locution? Cette question ne peut se résoudre que par une courte analyse.

Le verbe *être* détermine un état; c'est même là sa fonction spéciale dans le langage. Il ne peut donc pas être suivi d'un infinitif qui en détermine un autre. Pour vous assurer de sa propriété, ramenez la phrase à l'infinitif *être :* cette règle est infaillible.

Être à Paris est du très-bon françois; *être le voir* est barbare : On dit *Je suis allé le voir, j'ai été chez lui.*

La nuance de ces expressions, dans le cas même où elles peuvent être indifféremment employées sans faute grammaticale, est cependant très-importante à saisir, car c'est elle qui détermine la physionomie de l'idée. Quelqu'un qui diroit : *J'ai été à Paris en poste*, ne diroit pas ce qu'il veut dire, s'il vouloit faire entendre qu'il a pris la poste pour y aller. La logique et la langue exigent *je suis allé.* Il en seroit de même, dans certains cas, pour cette dernière locution.

Les beaux parleurs et les écrivains maniérés enchérissent ridiculement sur cette petite difficulté, en substituant l'aoriste au prétérit. C'est très-mal s'exprimer que de dire : *Nous y fûmes*, pour *nous y allâmes*, et il n'y a rien de plus commun. Quant à cet aoriste même dans le sens de *nous y avons été*, il peut être fort bon en son lieu : le style a tant de secrets !

ALLUMETTE. *Petit brin de bois souffré par les deux bouts.* GATTEL. — Il y a des *allumettes* faites de carton, de brins de chanvre, de chaume de graminées; il y en a qui ne sont souffrées que par un bout; il y en a même qui ne sont pas souffrées, et qui sont beaucoup moins commodes. Il ne faut pas d'ailleurs disputer pour si peu de chose.

ALPES. *Montagnes d'Italie fort renommées.* GATTEL. — On ne voit pas comment une montagne peut être plus ou moins renommée. Les *Alpes* sont d'ailleurs des montagnes qui n'appartiennent pas plus à l'Italie qu'à la France ou à la Suisse. On appelle de ce nom de grandes montagnes primitives qui coupent les continents : les *Alpes* helvétiques, les *Alpes* suédoises, etc., et dont le nom vient probablement de la racine *alb*, parce que leur sommet est couvert de neige; enfin il ne falloit pas négliger l'adjectif *alpin*, qui est très-usité par les voyageurs et par les naturalistes, et qui est digne de l'être par les poètes.

ALPHABET. Cette dénomination même est impropre dans notre langue, quoiqu'elle désigne bien les deux premiers éléments de la collection de nos lettres, mais parce qu'elle le fait par de fausses appellations; elle convenoit aux Grecs qui nommoient *alpha* la première des voyelles, et *beta* la première des consonnes. Pourquoi ne pas

s'en tenir chez nous aux mots *abécédaire* et *abécé*, qui ont au moins une construction naturelle et intelligible à tout le monde?

AMALGAMATION, AMALGAME. *s. f. Terme de chimie; union d'un métal ou d'un demi-métal avec le mercure.* GATTEL. —

1° *Amalgamation* est un barbarisme.

2° *Amalgame* est un substantif masculin et non un substantif féminin.

3° *Amalgame* n'est pas exclusivement un terme de chimie.

4° Tous les mélanges d'éléments étrangers, et non pas seulement celui d'un métal et du mercure, peuvent se qualifier d'*amalgame*.

5° *Amalgame* est utile et commun dans une foule d'emplois figurés.

AMBUBAGE. *s. m.* BOISTE. — Écrivez *ambubaies*, et ajoutez *pluriel*.

Flûte des Syriens. BOISTE. — Joueurs de flûte qui venoient de Syrie.

Ambubaïarum *collegia, pharmacopolæ.*

De l'oriental *avuv* ou *abub*, une flûte, nasalé *ambub*. Ce mot n'est d'ailleurs nullement françois.

AME. Je ne sais quel étymologiste a avancé l'idée, plus ingénieuse que solide, qu'il y avoit

ici autre chose qu'une contraction de l'*anima* des Latins, savoir une vive mimologie de l'*expiration*. Dans la formation de ce mot, les lèvres, à peine entr'ouvertes pour laisser échapper un souffle, retombent closes et sans force l'une contre l'autre. Dans le mot *vie*, au contraire, elles se séparent doucement et semblent aspirer l'air : c'est le mimologisme de la respiration. En anglois, le mot *be*, qui est de même nature et de même touche, signifie *être*; et ce qu'il y a de singulier c'est que, dans le même verbe, *am* signifie *je suis*. *Bit*, en esclavon, est le même que *be* ou *bi* en anglois.

AMI. *Claveret, avec qui il était* ami, *avait été celui qui avait fait courir cette pièce.* VOLTAIRE. —

Comme ce nom est une grande autorité, à fort juste titre, et que peu de personnes ont écrit plus purement que l'auteur de cette phrase, il n'est pas inutile de dire aux jeunes gens et aux étrangers qu'elle est extrêmement mauvaise, et qu'on n'est pas *ami avec* quelqu'un.

AMIANTE. *s. m. Matière minérale dont on fait de la toile incombustible.* GATTEL. — Il ne faut pas que nos neveux se persuadent, d'après cela, qu'il y avoit en France l'an de grace 1800 une manufacture de toile d'*amiante*, dont on faisoit des linges qui résistoient à l'incendie. M. Gat-

tel vouloit dire : *dont on prétend qu'il a été fait de la toile incombustible.*

Il n'est pas certain que l'amiante soit absolument inaltérable au feu ; et il est moins certain encore que ce soit un substantif masculin, car il est toujours féminin dans l'usage.

AMPHISBÈNE. Il ne faut plus définir ce mot, *serpent à deux têtes*, comme le font les Dictionnaires. Il n'y a point de serpents à deux têtes. Les amphisbènes tirent ce nom de ce que leur queue et leur tête se confondent par la dimension, et de ce qu'on leur a attribué la propriété fort douteuse de se diriger dans tous les sens.

AMPHITRYON. M. Boiste écrit mal *Amphitrion.* Le mot de Sosie :

> Le véritable *Amphitryon*
> Est l'*Amphitryon* où l'on dîne,

a consacré ce mot dans le sens proverbial d'*homme qui donne à manger.* Il est devenu un substantif de la langue, comme *Harpagon*, comme *Tartufe.*

ANACHRONISME. *Faute qui consiste.... à placer un fait dans un siècle où il n'étoit pas encore arrivé.* GATTEL. — Et si c'étoit dans un siècle postérieur à celui où il est arrivé, comment nommeroit-on cette faute ?

ANAGRAMME. *Petite production où l'on trouve dans le nom de quelqu'un, en retournant les lettres de ce nom, un sens bon ou mauvais.* GATTEL. — Et si c'étoit dans un mot qui ne fût pas le nom de quelqu'un, comment appelleroit-on cette petite production ?

Quant au sens bon ou mauvais, il paroît effectivement indispensable qu'il soit l'un des deux.

ANAGNOSTE. *Esclave qui lisoit pendant les repas.* BOISTE. — Le mot tout grec dont il est ici question ne signifie que lecteur.

Rabelais se félicite d'avoir été lu devant François Ier par un excellent *anagnoste.*

ANECDOTE. Grande déviation de sens. *Anecdote* vient du grec ἀνέκδοτος, non publié, et on entend par *anecdotes* les nouvelles les plus répandues. Il a bien fallu faire *inédit* pour l'ancienne acception, et surtout il faut bien recommander ce mot aux lexicographes qui le dédaignent.

ANERIE. *Ce livre est plein d'âneries.* ACADÉMIE, GATTEL. — On a déjà dit que cette phrase étoit singulière dans un Dictionnaire.

Quelle âneries dans ce médecin, dans cet avocat! GATTEL. — Toutes les vérités ne sont pas bonnes à dire.

ANGULAIRE. *Qui a un ou plusieurs angles.*

GATTEL. — On ne connoît point de figure au monde qui n'ait qu'un angle.

ANGUSTIÉ. *Il ne se dit que d'un chemin.* GATTEL. — Il ne se dit pas.

ANIER.

Un *dnier* son sceptre à la main, etc.

L'Académie avoit oublié ce mot; il est utile, et La Fontaine l'emploie assez bien.

ANIMAL. Peut-on dire *animal de somme* au lieu de *bête de somme*, comme l'a fait La Fontaine? Je ne le crois pas. Voilà une de ces délicatesses de synonymie qui constituent l'esprit d'une langue; et comment les reconnoître dans une langue morte, puisqu'elles échappent quelquefois aux contemporains eux-mêmes?

ANNONCER. *Les curés annoncent les fêtes, les comédiens leurs pièces, les ministres protestants, etc.* GATTEL. — M. Gattel ne faisoit pas des épigrammes en définition comme Furetière et Richelet. Cette phrase d'exemple est un exemple d'inconvenance.

ANTENNES. *s. f. pl. Cornes* (BOISTE) *que quelques insectes portent sur la tête.* GATTEL. — 1° Quand on dit qu'un insecte a perdu une *antenne*, ce mot est singulier.

2° Des *antennes* ne sont pas des *cornes*.

3° Ce ne sont pas quelques insectes, mais tous les insectes qui portent des *antennes*.

4° Les insectes ne portent pas les *antennes* sur la tête, mais à la tête. On ne porte *sur la tête* que des corps étrangers.

Une *antenne* est un filet creux, mobile, articulé, qui accompagne la tête des insectes, et qui a été considéré par les uns comme l'organe de l'ouïe, par les autres comme un supplément du tact.

ANTHERA. *Terme de pharmacie. Le jaune qui est au milieu de la rose.* GATTEL, WAILLY, BOISTE. —

1° *Anthera* est un mot latin.

2° *Anthère*, qui est le véritable mot, n'est point un terme de pharmacie.

3° Les *anthères* sont jaunes dans la rose; mais dans beaucoup de plantes elles sont d'une autre couleur, et il ne falloit pas donner lieu de croire que la rose seule avoit des *anthères*.

ANTOLOGIE. RESTAUT, GATTEL, BOISTE. — On écrit *anthologie* par respect pour l'Académie, et surtout pour l'orthographe.

ANTHROPOPHAGE. Il ne faut qu'une simple éducation primaire pour parler correctement une langue de première origine. Pour parler correc-

tement une langue composée, ou de seconde création, il faut une sorte d'érudition qui ne se rencontre pas même chez toutes les personnes qui font profession d'écrire. Il résulte alors souvent du faux emploi d'un mot usuel, mais dont l'acception originelle se refuse à l'analyse, quand elle n'est pas dévoilée par la connoissance d'une langue antérieure, les désordres les plus bizarres, et les équivoques les plus ridicules d'applications. Un auteur écrivoit dernièrement que les lapins étoient *anthropophages*, parce qu'il entendoit par *anthropophages* les animaux qui se mangent entre eux. Un historien, aujourd'hui assez célèbre, mais dont l'esprit de parti n'a pas négligé le succès, parle à plusieurs reprises, et avec une merveilleuse confiance, des *deux monarques* de Sparte. Il n'est question dans les journaux que de *combats polémiques*. Les artificiers de nos fêtes composent des *feux hydrauliques*, et trouvent des imprimeurs qui les affichent. Enfin on vient d'inventer une manière de *lithographier sur carton*, et on feroit un volume d'exemples du même genre. Dans un siècle où l'on n'est pas économe de mesures répressives, n'auroit-on pas pu charger une censure spéciale de prévenir ce scandale littéraire, si honteux pour un âge de lumière et de perfectionnement? Les livres et les belles-lettres réclament leur Caritidès comme les enseignes.

AORISTE. Il n'est personne qui ne connoisse

cette délicatesse de notre langue, de le substituer au simple passé, quand il s'agit d'un temps concret, d'une époque dont il ne reste rien. Je m'y arrête seulement pour remarquer que Voltaire a mal à propos critiqué ces deux vers de la scène III du quatrième acte du *Cid :*

> *Nous partîmes* cinq cents; mais, par un prompt renfort,
> *Nous nous vîmes* trois mille en arrivant au port.

L'*aoriste* y est fort bien, car il s'agit de la veille. Au reste, il est bon de remarquer que cette utile nuance étoit à peine déterminée du temps de Corneille, et que nous l'avons long-temps négligée, comme les Latins.

Or nous dites, huy matin quand il deut *monter à cheval,* fustes *vous à son disner?* FROISSART, vol. IV, chap. XLIII.

Certes, damoiselle, tant vous puis-je dire que huy matin entrasmes *nous premiers ez foretz.* PERCEFOREST, vol. I, chap. XLI.

Je laissay *huy matin en ce temple deux glaives.* Ibid., vol. II, penult. chap.

Pleust à Dieu que présentement je feusse dedans la orque des bons et beats pères Concilipetes lesquels ce matin nous rencontrasmes! PANTAGR., liv. IV, chap. XIX.

Ce matin peut toutefois se considérer comme un temps achevé.

AOUST. Et de là, *oût,* mot commun dans

La Fontaine, qui désigne l'époque où l'on récolte les grains.

Voltaire vouloit qu'on dît *Auguste*, et *Auguste* vaudroit mieux, surtout si *Juillet* se disoit *Jules*. Ce qui vaudroit mieux encore ce seroit de réformer, si on le pouvoit, les noms barbares et inconvénants de ce ridicule calendrier; mais ce qui vaut le mieux dans la théorie n'est pas toujours *exécutable* dans la pratique.

Il faut donc nous résigner à compter pour les septième, huitième, neuvième et dixième, les neuvième, dixième, onzième, et douzième mois de l'année; à célébrer la circoncision de Jésus-Christ le premier du mois de Janus, et la fête de son auguste mère le vingt-cinq du mois de Mars. Quant au jour de la Passion, il est consacré à Vénus.

Dans la société, il n'y a que le temps qui soit créateur : les hommes n'improvisent pas une idée; ils n'improviseroient pas une lettre. Auguste ne put parvenir à donner le droit de cité à un mot; et un de nos rois de la première race ne réussit pas mieux à faire accueillir quelques nouveaux caractères d'écriture à des barbares fort indifférents sur l'alphabet qu'ils déchiffroient à peine.

APEPSIE. *s. m.* GATTEL. — Substantif féminin. *Maladie qui consiste à ne point digérer.* GATTEL. — Le défaut de cette phrase consiste à n'être pas françoise.

APHTE. *Tout mal qui naît dans la bouche.* GATTEL. — Demandez à un dentiste !

API. Autrefois *apic*. C'est le nom d'une pomme dont on ignore l'étymologie. Ne seroit-ce pas *απικρος*, sans amertume? c'est la plus douce des pommes.

M. Gattel ne s'occupe pas de cela. Il définit l'*api* une *sorte de pomme fort connue;* cela est vrai.

APOCOPE. Dans son excellent Dictionnaire latin-françois (puissions-nous avoir un Dictionnaire françois de ce mérite !), M. Noël définit l'*apocope* une figure qui consiste à retrancher quelque chose de la fin des mots. Et, quand c'est du commencement, comme dans *Clodovicus*, dont nous avons fait *Ludovicus;* dans *gibbosus*, dont nous avons fait *bossu;* dans *fibula* (*fiboula*), dont nous avons fait *boucle;* dans *glis*, *gliris*, dont nous avons fait *loir*, comment appelle-t-on cette figure, si ce n'est *apocope?* Il est vrai de dire que ces derniers exemples sont rares; et, que s'il y a une bizarrerie étrange à remarquer dans les caprices des langues, c'est la formation d'un mot duquel disparoissent les lettres caractéristiques de l'étymologie; mais il faut s'attendre à tout dans l'étude de la parole humaine : il n'y a pas une page de nos glossaires qui ne porte quelque trace de l'anathême de Babel.

APPAT. D'*ad* et *pastus*, comme *amorce* d'*ad*

et *morsus*. C'est une extension spirituelle que celle de ces mots à l'expression des piéges des passions, et même des séductions les plus innocentes de la beauté. *Amorce* est vieilli en ce sens : *Appas* est resté, mais seulement au pluriel, ce que les Dictionnaires oublient, car ils en font un substantif particulier, et n'indiquent pas qu'il n'a point de singulier et ne peut pas en avoir. Ce qu'il y a de plus remarquable dans l'orthographe de ce pluriel c'est la suppression très-ancienne du *t* étymologique. Corneille, qui étoit excellent grammairien, et supérieur en ce point comme en tout point à tous les écrivains de son temps, a dit dans *l'Illusion comique* :

> J'en ignorois l'éclat, l'utilité, l'*appas*,
> Et la blâmois ainsi ne la connoissant pas.

Et ailleurs :

> Je veux bien m'exposer au plus cruel trépas,
> Si ces rares présents n'ont un mortel *appas*.

Mais ce n'est pas seulement suivant moi une liberté pardonnable, comme l'appelle le spirituel annotateur, M. François de Neufchâteau ; c'est la liberté d'un temps où ces délicatesses de la langue n'étoient pas observées, où ces conditions n'étoient pas établies. On ne diroit pas aujourd'hui un *appas*, ni dans l'acception propre, ni dans l'acception figurée.

APOSTROPHE. *s. f. Apostropha, æ,* se

trouve dans Asconius Pedianus; *apostrophe, es,* dans Quintilien. L'un et l'autre sont féminins, et ce genre est très-*étymologique* en françois. Chapelle, qui écrit très-purement, a dit toutefois dans son joli *Voyage:* « *l'*apostrophe *est un peu* violent, *ou l'imprécation un peu forte;* » il a d'autant plus de tort qu'il écrivoit ce passage en prose; mais les classiques ont beau jeu pour prendre leur revanche avec le Dictionnaire.

APPROCHANT. *Il est* approchant *de huit heures.* GATTEL. — Je ne sais pas quelle heure il est; mais *approchant de* est un solécisme.

APPOINTÉ-CONTRAIRE. Terme de droit que La Fontaine a transporté assez heureusement dans le style de la fable. Cette expression n'a rien de distingué, mais elle n'est pas essentiellement condamnable, et l'abbé Desfontaines, qui a blâmé un fabuliste de son temps pour l'avoir employée, devoit se rappeler peut-être que celui-ci n'en avoit point fait usage sans l'autorité de son modèle.

APPRENDRE. Verbe à sens réciproques. Il signifie *enseigner* ou *être enseigné.* Remarquons cependant qu'il n'a jamais la première de ces acceptions sans gouverner un datif: je lui ai *appris,* ou j'ai appris *à lui.* Dans le cas contraire, il reste passif.

A bien examiner cette phrase de d'Ablancourt:

Il *apprit* des singes à danser, il est clair que les singes sont à l'ablatif, et que les maîtres à danser sont des singes. C'est le contraire de ce que d'Ablancourt veut dire.

APPROXIMATION. *Terme de mathématiques; opération par laquelle on approche de plus en plus de la valeur d'une quantité sans la trouver exactement.* GATTEL. —

1° *Approximation* n'est pas exclusivement un terme de mathématiques.

2° L'*approximation* n'est pas une opération, c'est un résultat.

3° L'*approximation* n'est pas un résultat qui approche de plus en plus, mais le plus possible; car, s'il approchoit de plus en plus, il n'y auroit pas de raison pour qu'on ne trouvât à la fin la quantité exacte. Il faudroit seulement que l'opération durât le temps nécessaire.

APRÈS A FAIRE, etc. Occupé d'une chose. Cette locution est défendue par quelques écrivains très-estimés. Vaugelas la regardoit comme un barbarisme, et je ne vois pas qu'elle soit consacrée par l'usage d'un classique.

ARAIGNE. La Fontaine a employé ce mot dans deux de ses fables, sans le faire passer dans l'usage. On ne l'a revu dès-lors que dans les poésies de Bonneville.

On donne beaucoup d'étymologies différentes au mot *araingée*. Il me semble qu'il ne faut pas chercher la véritable hors du grec, dont la fable d'Arachné est tirée. Or, ce mot vient évidemment d'αρα, l'action de nuire, et de νεω, je file, qui est aussi entré en construction dans *Athénée*, un des noms grecs de Minerve.

On dit par ellipse, ôter les araignées d'un plancher, *pour en* ôter les toiles d'araignée. GATTEL. — Je ne sais si c'est par ellipse que les chambrières disent cela ; mais on fait très-bien d'ôter les *araignées* elles-mêmes quand on peut.

ARANÉÏDES. *Famille d'aptères.* BOISTE. — Les *araignées* étoient une famille d'aptères. Les *aranéïdes* sont une nouvelle classe du genre animal, bien déterminée par M. Duméril, et parfaitement établie par M. Walckenaer.

ARGOT. Αργος, *otiosé*. L'*argot* est la langue de ces fainéants de profession que l'oisiveté conduit au crime.

Jargon est le même terme à peine modifié. *Baragouin* est fait de βαω et d'αργος.

On a dit autrefois *narquin*, un mendiant; *narquois*, le langage des *narquins*. La lettre *n* se rattache souvent aux voyelles initiales ; et cette synthèse arrive surtout par son échange contre l'article apostrophé avec lequel elle se confond aisément : l'*argot*, *nargot* et *narquois*. Les men-

diants, les manœuvres, les filles publiques, les filous, les conspirateurs et les sociétés secrètes, ont des langues particulières qui sont autant d'*argots* différents. Les comédiens en ont un qui gagne jusqu'à un certain point la bonne compagnie quand les actrices sont jolies. Je ne parle pas des alchimistes, des cabalistes, des mesméristes, et même de certains sophistes, dont l'*argot* passe de mode.

La langue des sciences est devenue une espèce d'*argot* moitié grec, moitié latin, qui a un très-grand avantage, celui d'être, par ses étymologies, presque inaccessible à la foule ; mais il faut prendre garde de l'introduire dans la littérature pure et simple sous peine de n'être plus entendu en France que des gens qui savent autre chose que le françois.

Au reste, il n'y a rien de plus douteux que ces étymologies si faciles à soutenir. *Argot* vient peut-être, comme *alfana* vient d'*equus*, d'une origine bien plus éloignée, de *zingano* ou *zingaro*, bohémien. C'est le langage que ces aventuriers ont eux-mêmes appelé le *zergo*, contraction de *zingaro* qui est tout-à-fait dans le goût de l'*argot*. De *zergo* nous aurions fait *gergon*, comme dans le livre de Pechon de Ruby : *La Vie généreuse des mattois, gueux, bohémiens et cagoux, contenant leur façon de vivre, subtilités et gergon, etc.* Paris, 1622, in-8°. De là *jargon*, *argot*, et le reste. Le *Libro Zergo* a été imprimé à Venise, en 1565,

petit in-8°, et quelques autres fois, ce qui n'empêche pas qu'il soit fort rare.

ARTISAN.

> L'*artisan* exprima si bien
> Le caractère de l'idole, etc.

On diroit aujourd'hui *artiste*, dans cet exemple, malgré l'autorité de La Fontaine et de Boileau ; et ce nom même se gagne quelquefois à mèilleur marché.

ASPIC, plante. De *spica* nous avons fait *aspic* ou *espic*, qui est devenu *épi*. Par extension, nous avons donné ce nom à une plante aromatique dont les fleurs sont disposées en épi, et son nom primitif ne s'est pas modifié avec l'autre. Voilà donc deux mots parfaitement identiques, qui ne sont plus homonymes, et dont il est même assez difficile de trouver l'origine commune.

ASSASSIN. *Poét. fig. Yeux assassins.* WAILLY. — Cette expression est très-figurée, mais elle n'est poétique que dans le langage de Mascarille.

ASSONAH. *Livre qui contient les traditions de la religion musulmane.* WAILLY. — C'est un livre de lois et non pas un livre de traditions. Renvoyé d'ailleurs à la Bibliothèque orientale : la

bibliographie du Levant n'a rien à démêler avec notre langue.

ASSOTER. *On dit plus souvent* assotir. WAILLY. — Les gens qui parlent bien ne disent ni l'un ni l'autre.

ASSURER. Dans le sens de *donner de la sécurité*, on ne dit plus que *rassurer*. L'ancienne expression paroissoit très-logiquement faite.

> Un oracle m'*assure*; un songe me travaille.
>
> CORNEILLE.

Il est probable qu'on a voulu éviter la confusion de sens dans l'emploi de ce mot trop riche en acceptions.

ASTUCE. L'étymologie de ce mot n'est pas inutile à l'histoire morale des langues. Il vient d'*αστυ*, ville, et s'est pris d'abord pour le langage poli de leurs habitants. Voilà une expression originairement synonyme d'*urbanité* et de *politesse*, qui ne signifient souvent pas autre chose.

M. Noël s'est trompé peut-être en pensant qu'*astu*, latin, signifioit Athènes par excellence. Il n'a jamais été employé qu'une fois à ma connoissance, et c'est dans l'*Eunuque* de Térence où celui-ci a pu affecter un grécisme.

Astu, adverbe, qui équivaut à notre adverbe *astucieusement*, si l'on veut permettre que notre

adverbe *astucieusement* soit françois, confirme son étymologie.

Astuce signifie aussi *mauvaise finesse*. WAILLY. — Et qu'est-ce que *finesse*, M. le lexicographe?

Ruse, artifice. WAILLY. — On en pourroit conclure qu'il y a de *bonnes* finesses, et cela n'est pas délicat.

Le critique de l'Académie dit fort bien : *Notre langue se distingue de toutes les autres par de nobles scrupules.*

ATOURS. Du latin *adornare*, comme *orner* et sa famille. On a dit d'abord *aourner*, *aorner*, et tous les deux se trouvent dans Rabelais ; *il disoit qu'on se devoit porter vestir et* aourner *chacun selon sa condition;* ailleurs, *c'est, dit le moine, pour* aorner *mon langage*. Il est probable qu'*atourner* s'est pris au même sens, car on en voit encore le participe dans La Fontaine :

Ce chien-ci donc étant de la sorte *atourné*, etc.

Quant au joli mot d'*atours*, les Dictionnaires ont peut-être tort de lui donner le nombre singulier que je n'ai jamais vu dans les auteurs.

Au reste il faut tirer du vers de La Fontaine la conséquence qu'*atourner* ne signifie pas exclusivement *parer une dame*, qui est la définition reçue, puisque le fabuliste l'a fort bien dit d'un chien.

ATTACHER. La différence des prononciations,

en multipliant les mots, a servi à l'enrichissement de la langue, parcequ'elle a multiplié les acceptions. *Attacher* et *attaquer* ont été originairement la même chose.

ATTELABE. *Coléoptère aquatique, à tête de sauterelle, corps d'araignée* (LINNÉ). BOISTE. — Linné seroit fort étonné qu'on lui attribuât cette singulière définition; et, quant à cette description, je garantis qu'il n'y a pas de coléoptère au monde auquel elle puisse convenir.

Linné a donné le nom d'*attelabus* à des insectes auxquels Fabricius l'a conservé, et en outre à différentes espèces de *clérus*, de *trichodes*, de *spondylis*, d'*upis*.

Geoffroy l'a très-improprement appliqué aux *histers*. Les nouveaux entomologistes françois l'ont unanimement maintenu pour la famille que Geoffroi avoit composée d'une partie des *attelabus* de Linné, sous le nom de *becmares*.

AUBOURS. *Arbre dont les feuilles sont employées contre l'asthme*. WAILLY. — Cette définition n'est pas très-satisfaisante quand il s'agit de désigner une plante inconnue. *Aubours* est le nom patois du faux ébénier des Alpes, espèce de cytise dont on est libre d'employer les feuilles contre l'asthme, au hasard de n'en pas guérir.

AUCUNEMENT. Adverbe à sens extrêmes.

Il signifie *d'aucune manière*, et il a signifié *en quelque manière* qui ne le vaut pas.

Il s'est conservé pour le même usage dans le style de la pratique ; et c'est peut-être à cette faveur toujours funeste aux mots qui en sont honorés qu'il doit d'être exclus du beau langage.

AURE.

> *Aure*, fais-les venir ; je sais qu'ils t'obéissent.
>
> . . . . . .
>
> Il aime donc cette *Aure* et me quitte pour elle.
>
> . . . . . .
>
> Les échos de ces lieux n'ont point d'autres emplois
> Que celui d'enseigner le nom d'*Aure* à nos bois.
>
> Dans tous les environs le nom d'*Aure* résonne.

Les vieux commentateurs de La Fontaine expliquent ce mot par *vent frais d'été*. C'est une expression utile et consacrée, mal à propos dédaignée par les Dictionnaires.

AURILLAS. *s. m. Se dit des chevaux qui ont de grandes oreilles.* WAILLY. — En Languedoc et en patois.

AUSSIÈRE. *Grosse corde à trois tourons.* WAILLY. — On ne voit pas ce que c'est qu'un *touron*. Or, si *touron* étoit françois, il falloit le mettre à sa lettrine, et, s'il n'étoit pas françois, il ne falloit pas le mettre là.

AUTOMATISME. *État des bêtes.* WAILLY. — C'est trancher une grande question, mais c'est la trancher bien légèrement, et plus légèrement peut-être qu'il n'est permis de le faire dans un Dictionnaire.

AUTOMNE. Maintenant masculin; ce qu'on a fait pour le conformer au genre des trois autres saisons. Les chimistes ont suivi cette méthode pour les noms des terres, des métaux, des demi-métaux. Cet esprit de régularité ne sauroit passer trop vite des sciences dans les langues; et aucune langue n'approchera de la perfection tant qu'il ne s'y sera pas étendu à toutes les applications dont il est susceptible.

AVACHIR, S'. *Se dit des étoffes, du cuir.* WAILLY. *D'une branche qui penche.* BOISTE. *Des femmes qui deviennent trop grasses.* BOISTE et WAILLY. — Cela n'est pas élégant en parlant des étoffes et du cuir; et, en parlant des dames, cela n'est pas galant.

AVANTAGEUX. On prend communément aujourd'hui ce mot pour vain, confiant, présomptueux, et les Dictionnaires le consacrent en ce sens, où il n'est certainement pas françois. C'est une extension de province, qui a pu être accueillie par une gazette, mais qui ne mérite pas de l'être par une académie.

AVANT-COEUR, *Maladie de cheval.* WAILLY. — Il falloit dire *du* cheval ou *des* chevaux. Maladie *de* cheval est une expression figurée. *Une forte maladie, une fièvre, un remède de cheval.*

Ces délicatesses méritent d'autant plus d'égards dans nos Dictionnaires, que les étrangers ne sauroient les deviner.

AVANT-SCÈNE. *Chez les anciens, la partie du théâtre sur laquelle les acteurs paroissoient.* GATTEL. — Chez les anciens et chez les modernes, l'*avant-scène* est un espace au-devant de la scène, c'est-à-dire de l'espace où les acteurs paroissent.

Avant-scène a une autre acception oubliée. On entend par ce mot la partie de l'action qui a dû précéder celle qui fait le sujet d'un drame. L'exposition a pour objet le développement de l'*avant-scène*. La bataille de Pharsale est l'*avant-scène* de la *Mort de Pompée*.

AVEC. On a écrit *avecque* et même *aveusque*, ce qui démontre bien l'étymologie *ab usque cum*.

Je ne remarque en passant cette ancienne et désagréable orthographe que pour rendre à Corneille cette justice, qu'il l'a réformée tant qu'il a pu dans ses tragédies, en les réimprimant; exemple utile dont il est fâcheux que Molière et La Fontaine n'aient pas daigné profiter.

AVENTUREUX. *Il vieillit.* BOISTE.

— Il rajeunit.

> Par quels faits d'armes valeureux
> Plus que nul autre aventureux, etc.
>
> MALHERBE.

Il en est de plusieurs mots comme de celui-ci. Chevreau blâmoit aussi *valeureux* dans le premier vers cité, comme une expression hors d'usage, et *vaillance* a été reproché, il y a cent vingt ans, comme je le remarque ailleurs, à l'auteur de l'épitaphe de Turenne.

AVENTURINE. *Pierre précieuse.* ACADÉMIE, BOISTE. — L'*aventurine* n'est pas une pierre précieuse, c'est une composition fortuite, et de là vient son nom.

AVEUGLEMENT. Ce mot n'est plus synonyme de *cécité*. *Cécité* se prend au propre, et *aveuglement* au figuré.

AVOIR.

> *Ayez-la*; c'est d'abord ce que vous lui devez,
> Et vous l'estimerez après si vous pouvez.

C'est la chaste muse de Gresset qui a consacré cette infame acception; et où? dans une comédie représentée; et quand? au milieu de ce siècle timide où la grossièreté de George Dandin et de

Sganarelle révolte les oreilles de l'auditeur le plus aguerri ! Il est remarquable que la licence des anciens comiques ne soit jamais allé si loin que le bon ton.

AVRIL (poisson d'). Proverbe selon l'Académie, mais plutôt coutume de laquelle est résultée une expression qui est commune et non pas proverbiale. Un proverbe doit contenir une vérité morale ou une allusion historique.

Le critique de l'Académie prétend que cette locution tenoit à l'époque du premier jour de l'an, qui a été en avril jusqu'à la fin du seizième siècle. Cette explication peut être vraie, mais elle n'est pas exprimée avec justesse. L'année commençoit à Pâques, qui est tantôt en mars, tantôt en avril.

AYEUL ou AÏEUL. D'*avulus*, diminutif d'*avus*, selon Ménage ; et mieux encore d'*ataviolus* ou *atayolus*, diminutif d'*atavus*. Nous prenons d'ailleurs *ayeul* en deux acceptions, où il peut se rattacher à ces deux étymologies : dans la première, il représente *avus*, et dans la seconde, *atavus*, avec toute l'extension qu'on peut lui donner. C'est radicalement d'*atta*, mot de la langue puérile qui a produit le nom de père dans une foule de langues.

B

B. Première consonne.

Je dirai une fois pour toutes sur cette consonne, et je prie mon lecteur de faire lui-même à toutes les autres l'application de mon principe, que l'ancien mode d'épellation, qui fait suivre de voyelles diverses les lettres consonnantes de la langue, ou qui les en précède au hasard, tient de près à la barbarie. Une consonne ne peut réellement se prononcer sans être soutenue par l'émission d'un son vocal; mais, comme cette addition est de pure nécessité, elle doit être aussi peu sensible qu'il est possible de le faire. La prononciation des consonnes ne doit donc être appuyée que sur l'*e* muet. Les petites écoles où cette innovation philosophique a été introduite jusqu'ici en ont recueilli le plus grand avantage; et il est facile de concevoir combien elle ôte de vague à la valeur des signes que les créateurs de notre alphabet ont si improprement dénommés.

BABAU. Ce vieux mot veut dire *fantôme*. Il est de la langue puérile, c'est à dire composé des

premières articulations de l'enfance. Si nous retrouvions la langue primitive, nous n'y retrouverions guère de mots abstraits sur lesquels on ne pût faire la même remarque, parmi ceux qui expriment les superstitions de la societé. Les erreurs de l'enfance sont devenues dans tous les pays celles du genre humain.

BAGUE. *Anneau d'or ou d'argent.* GATTEL. — De platine, de vermeil, de bronze, d'acier, de plomb, de laiton. Jusqu'à Marius, les *bagues* des Romains furent en fer.

Où il y a quelque pierre ou diamant enchâssé. GATTEL. — Où le plus souvent il n'y en a point.

Quelque pierre ou diamant. — Quelque perle, insecte, fleur, miniature, relique, cheveux, etc. Et, s'il n'y avoit rien de tout cela, et que la *bague* fût un sceau, comme celle dont Jezabel marqua l'empreinte sur l'ordre qu'elle envoyoit de tuer Naboth, ce n'en seroit pas moins une *bague*.

BAGUENAUDE. *Petit fruit enveloppé dans des gousses pleines de vent que les enfants font craquer,* etc. GATTEL. — Silique large, enflée, semblable à une vessie, que tout le monde peut faire craquer comme les enfants.

Baguenaude paroît venir en ce sens de *bacca nuda,* une semence mise à nu.

Baguenauder ne s'est pas dit pour l'action de faire éclater des siliques de *baguenaudier,* mais pour celle de s'occuper à un jeu qui consiste à faire

et défaire successivement une espèce de *nœud* de *bagues* de fer. Il faudroit donc écrire en ce sens *baguenoder* et *baguenodier*.

BAH! Exclamation très-fréquente dans les comiques, très-dédaignée dans les lexiques. C'est l'onomatopée d'une mimologie vulgaire, le bruit que fait la bouche d'un homme *ébahi*.

BAIE. *Graine ou fruit de certains arbres.*

En terme de maçon, ouverture qu'on laisse dans la muraille lorsqu'on bâtit, pour mettre une porte ou une croisée.

En terme de marine, enfoncement de la mer dans la terre, beaucoup plus large dans le dedans que par l'entrée.

Tromperie qu'on fait à quelqu'un pour se divertir. GATTEL. — Quatre acceptions qui appartiennent si peu au même mot qu'il faut pour les rendre au moins trois orthographes différentes. Celle de la première est seule exacte. En terme de maçonnerie, et non pas *en terme de maçon*, ce mot s'écrit *bée* et se prononce de même. C'est abusivement que tous les dictionnaires, sur la foi de l'Académie, ont fait du substantif *la bée* le barbarisme *l'abée*, par une syncope vicieuse de l'article.

Dans la troisième acception, qui vient de notre ancien verbe *bayer*, ce mot s'écrit *baye*, orthographe caractéristique que les Anglois lui ont laissée.

Dans la dernière, qui est probablement figurée du même verbe, parce qu'un homme à qui on

donne des *bayes* est un homme sujet à s'*ébahir* de peu de chose, il faut également l'écrire comme je le fais, tant qu'une orthographe sagement réformée n'exigera pas que nous l'écrivions autrement. C'est l'écriture étymologique.

Enfin je remarque là-dessus que ce mot *baye* pour tromperie a donné le verbe *bayer*, très-ignoré en ce sens des lexicographes, et très-usité encore dans la phrase familière : Vous nous la *bayez* belle; dont il a plu à l'usage de faire honneur à cet autre verbe *bailler*, qui n'est plus employé que dans la pratique.

BALAI. *s. m.* Il est absurde d'écrire *balai* par un *i*, *balayer* par un *y* grec, comme tous les lexicographes, et *baleyeur* par un *e*, comme M. de Wailly. Notre orthographe est ridicule; il faut au moins qu'elle soit uniforme.

BANIANS. *Idolâtres des Indes-Orientales, qui croient la métempsycose.* GATTEL. — Littéralement : hommes dont la singulière organisation concilie la plus stupide des erreurs, l'idolâtrie, avec le plus beau système de psychologie connu, la métempsycose. Il n'y a point d'idolâtres, et surtout parmi les gens qui croient la métempsycose; mais il y a chez toutes les nations des superstitions populaires.

BANNI. *Qui a encouru le bannissement.* WAILLY. — C'est comme si l'on disoit : *pendu*, qui a

encouru la peine capitale. Cela n'est pas toujours synonyme, témoin Henri Étienne qui n'eut jamais plus froid que le jour où il étoit brûlé en effigie à Paris.

Littéralement, un *banni*, c'est un homme qui *subit* la peine du bannissement, qu'il l'ait *encourue* ou non.

BARBACOLE. Les Dictionnaires le donnent pour *jeu de hasard*. L'Académie devoit au moins se rappeler que La Fontaine (liv. VIII, fab. XII) l'a fait synonyme de pédant :

> On vous devroit à soixante ans
> Renvoyer chez les *Barbacoles*.

C'est un néologisme emprunté des Italiens, qui appellent ainsi ces faux savants dont le mérite est presque tout entier dans une barbe touffue. (*Barbam colit.*)

BARBARE. Phrase d'exemple : *Les Iroquois parlent une langue fort barbare*. GATTEL. — Les Iroquois n'ont encore ni académie ni Dictionnaire ; mais ils ont des orateurs, des poètes, et une langue qu'on s'accorde à trouver forte et harmonieuse. La nôtre leur paroît fort *barbare*.

BARRAULT. Les Dictionnaires françois sont par trop parisiens. Avant les nouvelles dénominations des poids et mesures, *barrault* indiquoit une grande mesure de liquides en Bourgogne, en

Franche-Comté, en Touraine : *La douzième, ung* barrault *d'or terny couvert d'une vignette de grosses perles indicques. Pantagruel*, liv. IV, c. I. Ceci prouve que les propriétaires de vignobles ont grand tort de dire un *barral*, au singulier; mais ils ne seroient pas moins coupables de dire plus long-temps un *barrault*. L'unité des noms qui garantit celle des valeurs est un des bienfaits dont le commerce est redevable aux sciences. Il est vrai qu'*hectolitre* vient du grec ! Eh, mon Dieu ! d'où vient *barrault*, s'il n'en vient pas aussi ?

BARTHÉLEMI. *Nom d'homme.* GATTEL. — Cette classe de mots grossiroit considérablement les Dictionnaires.

BARYTONER. Quelques auteurs anciens écrivent mal à propos *baritoner*, et M. Boiste les suit. Ce mot, qu'il définit *danser*, n'a jamais signifié que chanter d'un ton grave, à moins qu'on n'en trouve hors de Rabelais des exemples que j'ai inutilement cherchés. Voyez ce qui concerne l'enfance de Gargantua : *et luy mesme se berssoit en dodelinant de la teste, monochordisant des doigtz et barytonnant du cul.*

BASSIN. Outre toutes les acceptions connues de ce mot, il signifie encore un certain meuble creux et arrondi, armé d'un manche assez long, qui sert à puiser de l'eau dans les seaux, et qui

est ordinairement de fer ou de cuivre battu. Cette acception n'est pas dans les Dictionnaires, pour une très-bonne raison, c'est qu'on ne se sert pas de *bassins* à Paris, et que le Dictionnaire de l'Académie est celui de Paris.

BASSISSIME. *Très-profond, très-bas.* TRÉVOUX, WAILLY. — *Barbarissime!*

BASTE, de l'italien *basta*, il suffit.

Les Dictionnaires font de *baster* un verbe neutre impersonnel. Il ne s'agit pas de cette dénomination, mais de la définition dans ce sens même. Nous n'avons jamais eu le verbe *baster* dans son infinitif. *Baste* n'est pas, comme on le dit, un impératif; c'est une troisième personne du présent de l'indicatif avec l'ellipse du pronom. *Baste* a signifié d'abord, comme en italien : *il suffit*, et par extension : *n'importe*, qui est tout autre chose. C'est l'usage chez nous.

BASTERNE. Le char de nos rois de la première race.

De *basterna*, idiotisme latin que M. Noël fait dériver de βαςάζω. Il n'en auroit été fait qu'en construction hibride, puisqu'il y manque de son dernier élément.

C'est de *bos trinus*, mot soldatesque ou de relation pour indiquer une voiture gauloise traînée

par trois bœufs. Il est vrai que Boileau a dit :

> Quatre bœufs attelés d'un pas tranquille et lent
> Promenoient dans Paris le monarque indolent.

Mais *trois* n'a qu'une syllabe, et un poète sacrifie l'archéologie à la mesure.

BATTANT. Le *battant* d'une cloche.

Tous les Dictionnaires disent *battant*, hors celui de Trevoux qui dit *batail*.

M. Boiste dit *batail*, mais comme un simple terme de blason.

Le blason est une langue fort ancienne qui a puisé presque toutes ses expressions dans la langue commune. On a dit *batail* jusqu'à l'Académie: le *batail* de la cloche des frères Fredons étoit d'une queue de regnard, dit Rabelais.

BATTOLOGIE. *Superfluité de paroles, répétition inutile de la même chose.* GATTEL. — Exemple : *répétition inutile de la même chose.*

BÉAT. *Terme de jeu, pour désigner un témoin qui participe au bénéfice de la partie sans être exposé à la perte.* L'ACADÉMIE, BOISTE. — On m'assure que ce mot, qui n'est pas de bonne compagnie, n'est pas même un mot de joueur. On dit toujours *beatus*, qui ne seroit pas françois et qui ne mérite pas de l'être.

BEAUCOUP. Les étymologistes, qui veulent tout devoir à la Grèce, font dériver ce mot du grec; c'est tout simplement du mauvais latin *bella copia*, grande abondance.

BEC. *Partie dure et ordinairement pointue, qui sert à l'oiseau à manger et à se défendre.* GATTEL. — Les serres d'un oiseau de proie sont aussi une partie dure et ordinairement pointue, qui lui sert à manger et à se défendre, et on pourroit définir de la même manière, avec ni plus ni moins d'exactitude, les dents du lion et du chien.

BEDON. *Homme gros et gras. Tambour de basque.* BOISTE. — Il se prend aussi pour l'expression d'une familiarité amicale. *Frère Jean, mon bedon.* RABELAIS.

BÉHÉMOTH. *L'hippopotame ou le rhinocéros.* BOISTE. — C'est ce qu'il est très-difficile de déterminer. Le *béhémoth* est un grand quadrupède biblique dont Bochart fait à la vérité un hippopotame, et dont les rabbins ne font qu'un grand bœuf. Je suis porté à croire, d'après la conformité de touche, que ce *béhémoth* n'est autre que le *mamouth* qui passe pour une espèce perdue, mais qui se retrouvera nécessairement à la fin du monde, où il doit servir au banquet des justes, suivant les docteurs talmudistes.

BELETTE. *Petit animal.... qui fait la guerre aux pigeons.* GATTEL. — Malheur à qui, sur la foi du Dictionnaire, ne craindra pas la *belette* pour ses poules !

BELINER, BISCOTTER, BRICOLER. *v. a.* BOISTE. —

Ces mots sont tirés d'un Dictionnaire universel, et *universel* est le mot.

Si ce Dictionnaire est fait pour les savants, rien de mieux que de tout dire ; mais il ne faut pas tout dire à tout le monde, surtout quand on annonce par son titre même qu'on a travaillé pour des enfants.

BESTION. La Fontaine et d'autres auteurs l'ont employé pour *insecte, petit animal.* On ne lui trouve pas cette acception dans les Dictionnaires.

BIBLIOGUIANCIE. Art de restaurer les livres: mot composé du grec, sans égard pour l'analogie françoise, et auquel un savant helléniste qui a rédigé d'excellents articles dans le *Journal de l'Empire* (M. Boissonnade) a judicieusement proposé de substituer *bibliatrique*.

Il est d'autant plus important d'attribuer un nom fixe à cet art utile et curieux, qu'il ne peut manquer d'augmenter de crédit tous les jours, à mesure que les productions de la typographie subiront les outrages du temps. L'imprimerie a

multiplié à l'infini les ouvrages de l'esprit, mais sur des matières beaucoup moins durables que celles qui nous ont transmis les chefs-d'œuvre des anciens. Il est presque impossible qu'un de nos livres se conserve matériellement pendant des milliers d'années; et, pour le grand nombre, il n'y a pas de mal.

BIENFAISANCE. On sait que ce mot est de l'abbé de Saint-Pierre. C'est dans le *mémoire pour diminuer le nombre des procès*, p. 37.

BIGAILLE. *Nom générique des insectes volatiles.* GATTEL, WAILLY. — Les naturalistes ont à se féliciter de cette expression qui a échappé à tous leurs lexicographes et à tous leurs méthodistes; mais j'ai peur qu'elle ne soit pas propre à tous les insectes volatiles, si elle vient, comme je le pense, de *bis-ailés*, qui se sera corrompu dans quelque patois. On conçoit que les tétraptères ne seront pas classés sous ce mot d'argot, et c'est une petite imperfection, car ils l'emportent de beaucoup en nombre sur les autres.

BIGAMIE.

1° *Mariage avec deux personnes en même temps.* ACADÉMIE.

2° *État de ceux qui ont épousé successivement deux femmes.* GATTEL.

Phrase d'exemple : *La bigamie dans le pre-*

mier sens est un crime; dans le second elle ne l'est pas. GATTEL. — Il faudroit, elle n'en est pas un, pour parler correctement; pour parler raisonnablement, il ne faudroit rien de tout cela.

Ces deux espèces de *bigamie* sont des crimes suivant les temps et suivant les lieux. La *tétragamie* est permise en Turquie; la *polygamie* indéfinie étoit permise aux rois d'Orient, témoin le sage Salomon: à l'inverse, la *bigamie* des secondes noces, qu'il faudroit appeler *deutérogamie* ou *néogamie*, a été défendue chez des peuples scrupuleux. On promet à la langue françoise de devenir universelle: il ne faut pas restreindre la partie morale de ses définitions à ce qui est reçu dans la coutume d'un bailliage.

BIGOT. Pourquoi n'avons-nous jamais écrit *bygot*, par égard pour l'étymologie angloise *bygod*, ou l'étymologie allemande *bey-gott?*

BILBOQUET. De *Bambin, bimbeloterie, bimbeloquet* ou *bibloquet. Bilboquet* est une faute d'impression consacrée par l'usage et qui ne tire pas du tout à conséquence.

M. Gattel dit que c'est un morceau de bois creusé en rond par les deux bouts. Le mien, dont je me souviens très-bien, avoit une extrémité pointue. M. Gattel ajoute: *avec une corde au milieu de laquelle il y a une balle.* Je lui garantis que la balle est au bout de la corde et non au milieu.

Il ne faut pas laisser d'équivoque à la postérité sur des matières de cette importance.

N. B. Je remarque au reste, par manière d'addition, que l'étymologie que j'ai avancée pourroit bien être fausse. Il y a dans les jeux de Rabelais un jeu de *bille-boc* dont le nôtre est probablement renouvelé. On choisira.

BILLARD. *Jeu qui se joue sur table à rebords, recouverte d'un tapis vert.* WAILLY. — Presque toutes les tables de jeu sont des tables à rebords, recouvertes d'un tapis vert.

Secondement, il y a des tables de *billard* en marbre et sans tapis.

On croit même qu'un *billard* à tapis noir n'en seroit pas moins un *billard*.

BIMACULE. *Insecte.* BOISTE. — Il y a beaucoup d'insectes bimaculés. Il n'y en a point qui s'appelle *bimacule* génériquement; et, si l'on vouloit recueillir tous les barbarismes spécifiques des méthodistes de tout genre, le Dictionnaire ne finiroit pas.

BIQUE. *Il ne se dit tout au plus que dans quelques départements éloignés de la capitale.* GATTEL. — Il se dit dans le département de l'Aisne, qui est très-voisin de la capitale; et ce vers :

La *Bique* allant remplir sa trainante mamelle,

est d'un poète de Château-Thierry. (L. IV, F. XV.)

BISE. Nom commun du vent du nord, dont l'étymologie a embarrassé les savants.

Le peuple, toujours énergique dans son expression, le peuple, qui saisit si facilement l'aspect pittoresque des choses, et qui n'a besoin que de la nomenclature d'une sensation pour les rendre toutes, n'auroit-il pas étendu l'acception du mot *bise*, considéré comme nom de couleur, à un sentiment très-analogue, celui que fait naître un vent froid, triste, et, si l'on peut s'exprimer ainsi, privé d'éclat et de couleur? Les cultivateurs et les matelots ont donné des épithètes fort semblables, et composées du moins d'après le même procédé, aux vents qu'ils appellent, noirs, gris ou blancs. Celui-ci est de la même famille, s'il n'est pas une onomatopée.

BLANCHE. Nom propre.

Deux reines de ce nom, la mère de Saint-Louis et la veuve de Philippe de Valois, lui ont donné une grande célébrité; mais on tomberoit dans d'étranges erreurs, si on cherchoit à rapporter toujours à l'une ou à l'autre les faits et les monumens qui les rappellent. Le deuil des rois se portant en blanc, les reines s'appeloient *blanches* du jour où elles étoient veuves, et les chroniques latines ne laissent aucun doute sur ce point. On y trouve souvent une princesse, dont le nom historique est d'ailleurs bien connu, désignée sous le nom de *Regina alba*.

BLONDISSANT. (Poét.) *Les campagnes blondissantes.* GATTEL.

Chenu. (Poét.) *Les Alpes chenues.* GATTEL. — Cela seroit très-vrai dans le Dictionnaire de Nicod, car cela étoit incontestable au temps de Baïf et de Du Bellay. Tout ce qu'on peut dire maintenant pour l'instruction des étrangers qui nous font l'honneur d'écrire des vers dans notre langue c'est que ces mots sont fort bons à rajeunir.

BOGARMITES. *Hérétiques qui se confient à la miséricorde de Dieu.* BOISTE. — Ces abominables gens qui se confient à la miséricorde de Dieu ne s'appeloient point *bogarmites*, mais *bogarmiles*, et plus communément *bongomiles*, des mots bulgares *bog* et *milvi*, *Deum implorare.*

On trouvera les griefs qui ont fait brûler leur chef et proscrire leur secte, dans Baronius, sur l'an 1118. Et il est facile de s'en assurer quand on a le courage de lire Baronius.

BOHÉMIEN. Le sens propre de ce mot, c'est *habitant de la Bohême*, et les Dictionnaires l'oublient.

Le sens figuré, c'est vagabond et voleur, sens injurieux et dénué de tout motif historique.

Nous ne sommes pas plus réservés à l'égard des Arabes, du nom desquels nous affublons les usu-

riers, quoique les Arabes n'aient jamais fait l'usure. Ils volent plus franchement.

Nous traitons encore plus mal les Juifs, quoique tous les saints personnages de l'*Ancien-Testament* aient été Juifs. Nous trouvons mauvais que les Romains aient traité de *barbare* tout ce qui n'étoit pas Romain : cela est absurde en effet ; mais nous ne sommes guère plus sages.

Nous entendons par *Bohémiens* de certains aventuriers basanés, que l'opinion la plus commune a fait venir de la Basse-Égypte, et dont le nombre est singulièrement diminué depuis quelque temps. C'étoient des charlatans fort laids, fort sales, fort superstitieux, fripons par-dessus toutes choses, et qui ne diffèrent presque en rien des *ambubaies* d'Horace, dont ils étoient probablement descendus. Il n'y a rien de nouveau sous le soleil, et c'est la chose la plus orthodoxe qu'on lise dans cet article : elle est tirée de Salomon.

BON-CHRÉTIEN. C'est le nom d'une poire, et peut-être celui du jardinier qui l'a le premier cultivée.

Cette étymologie ne conviendroit pas à un étymologiste de profession. Ménage auroit dérivé le mot à sa manière, du latin *pyrum* changé en *kirum* par aphistême, de celui-ci changé en *crium* par métathèse, de *crium* en *christianum* par épithèse, et de *christianum* en *chrétien* par métaphrase. Les étymologistes de notre temps, qui

cherchent toutes les origines dans le celtique, ne sont guère plus raisonnables.

Rabelais, qui a eu le bon esprit de se moquer de tout, s'est sagement moqué des étymologies ridicules qu'on commençoit à hasarder alors, au chap. LIV du liv. IV de *Pantagruel: En fin de table, Homenaz nous donna grand nombre de grosses et belles poires, disant: Tenez, amis, ces poires sont singulières, lesquelles ailleurs ne trouverez.... Vrayement, dist Pantagruel, quand je seray en mon mesnaige (ce sera, si Dieu plaist, bien toust), j'en affieray et enteray en mon jardin de Tourraine, sur la rive de Loire, et seront dictes poires de* bon christian; *car onoques ne veids* christians *meilleurs que sont ces bons Papimanes.*

Voilà une autorité irréfragable et qui dispense de toute autre recherche. C'est même une des bonnes étymologies que je connoisse.

BOQUILLON. Vieux mot qui signifie *bûcheron*, et qui a encore été agréablement employé par La Fontaine. On a dit aussi *bosquillon*, qui est tiré plus immédiatement de *boscus*. Ce dernier mot fut d'abord traduit en françois par *bos*, qui se lit dans le roman de la Rose, d'où *boccage*, *boquet* et *bosquet*.

Bouquet s'est dit par une extension très-élégante pour une touffe de fleurs groupées comme les arbres d'un *bosquet*; et ce qui prouve l'authenticité de cette dérivation métaphorique, c'est

qu'on dit encore communément un *bouquet* de bois pour un groupe d'arbres isolés, comme il s'en voit quelques-uns à la lisière des forêts. On ne sait pourquoi cette dernière acception n'a pas été recueillie.

BORBORYGME. On dit aussi *borborysme*, qui est plus voisin de l'indicatif βορβορύζω ; mais je préférerois *borborygme*, ne fût-ce que pour éviter le fâcheux inconvénient de ce pauvre prote dont j'emprunte l'histoire à un de nos lexicographes, et qui, dans un article de Mirabeau, consigné au *Journal Helvétique*, imprima *barbarisme* pour *borborisme*. Mirabeau rit beaucoup du *barbarisme* de son prote, mais il eût été bon de le prévoir.

M. Gattel a grand tort d'écrire *borborigme*, qui est un vrai barbarisme.

BORNE. Dans son acception figurée, ce mot ne se prend ordinairement qu'au pluriel. L'abbé Houteville fut blâmé pour avoir écrit : *La multitude croit reculer* la borne *de ses conceptions*. Ce reproche n'étoit fondé que sur l'usage d'une époque. Il ne se renouvelleroit plus.

BOUCON. *Donner le* boucon ; *il ne se dit qu'en parlant du poison.*

Exécrable expression de l'argot des empoisonneurs. Il faut rendre à César ce qui appartient à

César, à la Voisin ce qui appartient à la Voisin, et purger le Dictionnaire.

BOUE. M. Philippon de La Madeleine dit que *ce mot n'est pas admis dans la poésie noble*. Quand le grand Corneille a écrit dans *Pompée :*

> Ces ames que le ciel ne forma que de *boue*,

il est probable qu'il croyoit écrire de la poésie noble. L. Racine, si sévère sur les convenances du style élevé, qu'il a trouvé des taches dans les ouvrages de son père, n'a-t-il pas dit, et fort bien dit selon moi, dans le poème de la *Religion :*

> La terre sur son sein ne voit que potentats
> Qui partagent sa *boue* en superbes états.

Fénelon lui a sans doute fourni cette expression dans cet admirable passage du liv. IX de *Télémaque*, où il semble avoir défié la difficulté avec une intention un peu affectée de la vaincre. *Ils voient* (*les dieux*) *le globe de la terre comme un petit amas de* boue. *Les mers immenses ne leur paroissent que comme des gouttes d'eau dont ce morceau de* boue *est un peu détrempé. Les plus grands royaumes ne sont à leurs yeux qu'un peu de sable qui couvre la surface de cette* boue. *Les peuples innombrables et les plus puissantes armées ne sont que comme des fourmis qui se disputent les unes aux autres un brin d'herbe sur*

ce monceau de boue. Il est difficile de récuser dans la poésie noble un mot que Fénelon a fait entrer quatre fois dans dix lignes de *Télémaque*.

BOUGER. On dit familièrement, mais très-bien : *Je ne bouge, je n'ose, je ne sais.*

Ne faut-il pas apprendre aux étrangers dans quels cas la première négative n'en exige pas une seconde ?

BOUILLANT, BOUILLONS. Dubos a écrit : *le feu bouillant de l'âge*. Peut-on dire, *le feu bouillant ?*

La Fontaine a dit : *les bouillons de l'âge*. Passe pour cela.

Ce mot *bouillons*, qui n'a point alors de singulier, est beau dans son emploi figuré. Mirabeau a dit : *les bouillons du patriotisme*, non sans exciter la dérision des journaux de l'opposition, ce qui ne prouve rien.

BOUQUIN. *Un livre relié en* boue *ou en basane*. — Je ne crois pas cela.

Bouquin ne se disoit en vieux langage que d'un livre allemand. C'est donc du saxon ou du vieux allemand *book*, prononcé *bouk*, qui a passé dans l'anglois et dans beaucoup de langues septentrionales, et qui signifioit généralement un livre; nous en avons fait *bouquin*, pour un mauvais livre,

comme *rosse*, de son homonyme, pour un mauvais cheval ; et cela n'est pas si vrai pour les *bouquins* que pour les *rosses*.

BOUSTROPHÉDON. *Écriture qui va alternativement de droite à gauche et de gauche à droite, sans discontinuer la ligne.* WAILLY. — Ce dernier mot est de trop. Une écriture ne peut *aller sans discontinuer la ligne*, pour peu que la phrase soit longue. On entend par *ligne d'écriture* une suite de mots rangés, soit verticalement soit horizontalement, sur la hauteur ou sur la largeur du parchemin, de l'écorce, de l'étoffe, ou du papier dont on se sert.

Dans le *boustrophédon*, on discontinuoit la ligne en la reprenant à l'inverse, de la manière dont les bœufs tracent leurs sillons, et c'est ce que ce mot signifie.

BRAVE (paré). *Il est du style familier.* ACADÉMIE. — Il est aussi du style poétique, au moins chez Malherbe.

> Que sa façon est *brave* et sa mine assurée.....
> Tantôt nos navires *braves*
> De la dépouille d'Alger.....

Il faut songer que le lexicographe n'a pas le droit de négliger une seule expression dans Malherbe, sans tromper l'attente des étrangers et

sans décliner témérairement l'autorité de Boileau.

> Par ce sage écrivain la langue réparée
> N'offrit plus rien de rude à l'oreille épurée.
> *Art Poétique.*

BRAVER. *Verbe actif.* BOISTE. — Il est neutre dans ce vers de Corneille :

> C'est peu pour lui de vaincre ; il veut encor *braver*.....

BRESSE. Terme généralement usité, en opposition à celui de montagne, dans tous les pays mi-partis de montagnes et de plaines, comme le *Bressan* ou *Brescian* d'Italie, relativement aux montagnes des Grisons ; la *Bresse*, province de France, relativement aux montagnes du Bugey ; la *Bresse*, canton de Franche-Comté, relativement aux montagnes du Jura.

Il est peut-être malheureux, et on ne sauroit trop le répéter, que le Dictionnaire de la langue françoise n'ait été jusqu'ici que le Dictionnaire de Paris.

BRODEQUIN. *Espèce de torture ou de question qui consiste à serrer fortement les jambes d'un accusé entre des planches et avec des coins.* — Il faut croire, pour l'honneur de nos neveux, que cette définition cruellement impassible, que cette description effroyable d'un supplice affreux infligé à un homme simplement *accusé*, ne leur

paroîtront pas du Dictionnaire des hommes. Ils les croiront tombées par hasard dans notre lexique de la plume d'un des scribes du *Pandæmonium*.

BRONZER. Les lexicographes n'entendent par là que *donner la couleur de bronze*. Il peut signifier aussi, *en donner la consistance*. Chamfort a dit : *Il arrive une époque de la vie où il faut que le cœur se brise ou se* bronze.

BROUET. *Espèce de bouillon au lait et au sucre*. GATTEL. — Ou bien dans lequel il n'y a ni sucre ni lait.

Le brouet de l'épousée, de l'accouchée. Il ne se dit que dans ces deux phrases. GATTEL. — Il se dit encore dans cette phrase, *le brouet noir des Spartiates*, qui est aussi françoise et aussi élégante que les autres; mais qui n'est pas plus une *phrase* que les autres ; *car*, dit M. Gattel, *une* phrase *est une réunion de mots qui forment un sens complet*.

BRUIRE. *Le tonnerre* bruyoit, *les flots* bruyoient. WAILLY. *Tous, jusqu'aux insectes,* bruissoient *sous l'herbe*. BERNARDIN DE SAINT-PIERRE. — Il est incontestable qu'il y a là un barbarisme; mais je le crois dans le Dictionnaire.

BRUISSEMENT. La Bruyère a écrit *brouissement*. *Une femme entend-elle le* brouissement *d'un carrosse qui s'arrête à sa porte, elle prépare*

sa complaisance pour quiconque est dedans, sans le connoître.

Il me semble qu'on ne doit pas négliger, dans un Dictionnaire bien fait, des variantes d'orthographe aussi importantes, quand elles sont appuyées par de telles autorités.

BUPRESTE. *Insecte ailé à aiguillon.* WAILLY. — Les *buprestes* n'ont point d'aiguillons.

Coléoptères voraces, dangereux. BOISTE.—Cela est vrai des *carabes*, auxquels Geoffroy avoit donné le nom de *buprestes*. Il est restreint depuis long-temps à de superbes insectes dont Geoffroy avoit fait des *richards*, et qui ne sont ni voraces ni dangereux. L'étymologie est ici en contradiction avec l'application du nom, ce qui est malheureusement trop commun en histoire naturelle.

BURBELIN, CARBALIN, CURBALIN, SURBALIN. *Instrument de musique hébreu.* BOISTE. —Cet instrument, qui étoit probablement une espèce de crécelle, et dont le vrai nom est *crubelin*, a été nommé κρεμβαλον par les Grecs. Étoit-ce chez eux un terme de relation, ou une analogie d'onomatopée ?

BUTIN. *Il ne prend pas de pluriel.* ACADÉMIE. — Il le prend dans ces vers de Malherbe, qui est le premier de nos classiques par ordre de date : et

qu'est-ce que le vocabulaire d'une nation, si ce n'est celui de ses classiques?

> A ce coup iront en fumée
> Les vœux que faisoient nos mutins,
> Et leur ame encore enflammée
> De massacres et de *butins*.....

BUTORDERIE. *Action, propos de butor.* VOLTAIRE. — Mot très-mal composé de *butor*, qui ne finit pas par un *d*. Mais un mot échappé à l'abandon du style épistolaire est-il françois parce que Voltaire l'a écrit? Voltaire lui-même ne se seroit jamais avisé de le croire. M. Boiste est tombé trop souvent dans cette méprise.

C

C. *Substantif.*

1° En terme d'antiquités, lettre de condamnation.

2° Expression abrégée du mot *canto*, en musique.

3° Expression abrégée du mot compte, dans le commerce.

4° Barré (*c*), il signifioit cent mille.

5° Double, c'est le nom d'un papillon.

Acceptions omises.

CABINET. *Les vers d'Oronte sont bons à mettre au* cabinet. Cela peut être vrai, mais cela n'est pas honnête, et cette acception n'est pas décente. Toutefois elle est de Molière; elle est dans le *Misanthrope;* elle est employée par Alceste : donc elle est françoise.

Un excellent critique a soutenu dernièrement que le mot *cabinet* étoit pris dans cet exemple en son acception la plus honnête. On ne peut guère adopter cette interprétation sans démentir la tra-

dition et le sens intimé de chaque lecteur pris en particulier. Je la regarde comme un paradoxe de fort bon ton.

CACOUAC. Ce n'est pas, comme le pense M. Boiste, Voltaire qui a inventé le plaisant mot de *cacouac* pour désigner les philosophes; c'est un certain Moreau, historiographe très-bien pensionné, très-prolixe et très-inconnu. *Cacouac* est un mot grec qui signifie mauvais, avec une terminaison iroquoise qui ne signifie rien. Les philosophes s'arrogèrent ce nom comme les *gueux* du Brabant; et, ce qu'il y a de pis, ils prirent la dérision au mot. Ce n'est pas ce qu'ils ont fait de mieux.

CACOZÈLE. *Zèle indiscret.* BOISTE. — Il faut réellement un peu de *cacozèle* pour recueillir de semblables mots.

CADELLE. *Espèce de ténébrion qui attaque le blé.* BOISTE. — Larve du trogosite bleu, qui n'est pas un ténébrion.

CADOCHE. Nom oublié d'un grade transcendant de la maçonnerie, dont il est souvent fait mention dans les écrits de quelques rêveurs modernes.

Il faut peut-être écrire *kadoche*, de l'hébreu *kadosh* ou *kadash*, qui signifie *sacré*.

Ce n'est pas qu'il y ait rien de sacré dans le grade du *cadoche*, non plus que dans la maçonnerie en général; mais il y a du mystérieux, et, pour le vulgaire, c'est presque toujours la même chose.

CAGOTS. Nom de caste.

Ce sont des proscrits du Languedoc, du Béarn, des Navarres, et, sous le nom de *cacous* ou *caqueux*, d'une grande partie de la Basse-Bretagne. On ne connoît positivement ni leur origine, ni celle de leur nom.

Je ne suis pas trop porté à chercher des étymologies grecques aux mots qui paroissent anciennement naturalisés dans notre langue; mais je conçois que, à une époque plus voisine, on ait substitué au nom de caste de ces malheureux un nom grec qui consonnoit peut-être avec lui. Κακὸς signifie *malus*, *improbus*, *ignobilis*.

Quant à l'étymologie de *cagot*, pris dans l'acception d'hypocrite, il ne faut pas la chercher ailleurs. Il est à remarquer que les *cagots* s'appeloient aussi *chrétiens*. Ce dernier nom ne pouvant être injurieux pour désigner un dévot outré, on se sera servi de l'autre, qui se prenoit depuis longtemps en mauvaise part. Il est probable encore que les misérables dont je parle, restant fidèles à la communion catholique, les réformés en auront pris l'idée de confondre tous les partisans de l'Église romaine sous la même dénomination; l'on

graphie. GATTEL. — Et l'Académie a raison. Il n'est pas permis d'altérer l'orthographe étymologique d'un mot, tant qu'on n'est point convenu d'un système philosophique d'écriture auquel cette considération elle-même seroit nécessairement subordonnée. J'excepte seulement toute famille de mots formée nouvellement, ou à l'avenir, d'une racine qu'il sera important de ne pas rendre équivoque dans la prononciation, comme celles qui seroient attribuées à des usages populaires, excessivement multipliés.

CALEMBOURG. Mot nouveau qu'il faudroit bien se garder d'admettre dans la langue, si le mauvais genre d'esprit qu'il désigne pouvoit s'anéantir avec lui. M. Boiste le fait dériver de *calamajo burlare*.

Ce que tout le monde ne sait pas, c'est qu'avant cette expression, le même jeu de paroles étoit déjà désigné par une autre : on l'appeloit *montmaurisme*, du nom de Montmaur, dit Ménage, le seul lexicographe qui en ait fait mention. On avoit donné la même dénomination à la basse profession des parasites. Voilà un professeur de grec qui a consacré son nom à la postérité de deux manières bien honorables.

Au reste, Rabelais a fait justice il y a longtemps de ces *calembourgs* figurés qu'on appelle *rebus : Qui sont*, dit-il, *homonymies tant ineptes, tant fades, tant rusticques et barbares, que l'on*

debvroit attacher une queue de regnard au collet, et faire un masque d'une bouze de vache à ung chacun d'iceulx qui en vouldroit doresnavant user en France après la restitution des bonnes lettres. Liv. I, chap. IX.

CALENDES. On sait l'origine du proverbe : *renvoyer aux* calendes *grecques*. Les Grecs n'avoient point de *calendes*. C'est l'époque à laquelle Panurge remettoit le paiement de ses dettes. Ce mot vient cependant du grec; non, comme l'a dit M. Noël, du verbe καλέω, *voco*, mais du verbe καλινδέω, *volvo*, *verso*, qui s'y rapporte bien mieux par le sens et par le son.

CALEPIN. *Dictionnaire de* Calepin (*vieux*). BOISTE. — Oui, sans doute, il est vieux le Dictionnaire de *Calepin*, mais l'expression ne l'est pas. Que fait d'ailleurs le Dictionnaire de *Calepin* dans le Dictionnaire de M. Boiste ?

CALME. Voici un mot dont l'étymologie est inconnue, et je ne m'en étonne pas; car la chose la plus précieuse du monde est tout justement celle dont on s'occupe le moins. Ne viendroit-il pas aussi de *calamus*, non dans son acception qui signifie la *plume* des gens de lettres; car il n'y a rien de plus éloigné de l'idée de *calme;* mais dans le sens de *chaume* et de roseau, soit qu'on ait eu d'abord égard dans la composition de ce mot à cet

état de la mer qu'on appelle le *calme*, et dans lequel elle ressemble à la surface d'un champ chargé de moissons; soit que l'esprit ait voulu consacrer le rapport de ce tranquille état de l'ame avec la solitude et la tranquillité de la vie champêtre? *Carminare* n'en seroit-il pas fait sur une autre touche pour l'idée d'adoucir et de *charmer?* Tous les philosophes, tous les poètes, semblent prêter des autorités à cette idée, et l'expérience de tous les siècles la justifie. J'aimerois mieux cette étymologie que toutes celles de Court de Gébelin et de Ménage.

On cherche entre les mots des rapports de consonnance : n'en trouve-t-on pas quelques-uns dans le cœur de l'homme?

CALOTTIN. *Extravagant* (populaire). BOISTE. — Il ne falloit pas oublier le régiment de la *calotte*, au moins comme une institution qui n'est pas indifférente à l'histoire.

Il ne falloit pas définir *calottin* par le simple mot, extravagant, qui est une généralité vague. Un *calottin* étoit un fou satirique et ingénieux.

Il ne falloit pas dire que cette expression étoit purement populaire; car le régiment de la *calotte* avoit été de fort bonne compagnie, et son commandant étoit un M. de Torsac, exempt des gardes-du-corps, très-aimé de Louis XIV.

Presque tous les poètes du temps étoient *calottins*. Les nôtres sont plus sérieux; ils ont changé de folie.

CALYGES. *Insectes adhérents au bouclier.* BOISTE. — Les calyges sont proprement des crustacés parasites qu'on rencontre sur divers poissons.

CAMÉLÉOPARD. *Plusieurs naturalistes pensent que cet animal est le même que la girafe.* GATTEL. — Il n'y a pas un naturaliste qui en doute.

La girafe, le plus grand des quadrupèdes. GATTEL. — C'est seulement le plus haut.

CANAILLE. Il faut remarquer en passant, pour égayer un peu l'aridité de ces observations, que ce mot, le plus trivial de la langue, a été employé une fois dans la tragédie, acte V, scène II, vers 11 de la *Médée* de Corneille :

> Quoi ! vous continuez, *canailles* infidèles !

Ce qui n'autorisera aucun lexicographe à l'indiquer comme poétique.

CANARD (chien). On dit aussi *caniche;* et pourquoi pas de *canis* plutôt que des habitudes de cette espèce de chiens? Tous les chiens nagent plus ou moins, et le nom des *canards* ne vient pas de leur aptitude à nager, comme un étymologiste l'a pensé. C'est une onomatopée.

CANCAN. Plainte bruyante. CATINEAU, GATTEL, BOISTE. — C'est aussi un caquetage de so-

ciété, une médisance, une nouvelle sans fondement.

Quelle est son étymologie? est-ce l'onomatopée du cri des canards, ou la fameuse dispute de Ramus sur la manière de prononcer *quamquam* qui en a donné l'idée?

CANDIDEMENT. Ce mot étoit un néologisme au temps de l'abbé Desfontaines, qui le condamne. L'usage ne l'a pas accueilli depuis d'une manière bien marquée, ce qui n'empêche pas qu'il ne soit utile et susceptible d'être agréablement employé. Comme il n'y a point de synonyme absolu, *candide* n'est pas celui de naïf, d'ingénu, de sincère, ce qui sera également vrai pour l'adverbe.

CANNIBALES. *Nom de certains peuples d'Amérique qui mangent de la chair humaine.* GATTEL. —

1° *Cannibales* étoit un nom générique par lequel on entendoit les peuples nouvellement découverts; maintenant il n'est plus d'usage qu'au figuré.

2° Les *cannibales* ne mangent pas de la chair humaine comme les bêtes de somme mangent du foin; ils en mangent quelquefois pendant leurs guerres et ne mangent jamais que celle de leurs ennemis.

3° *Cannibales* a d'abord été pris en fort bonne part, comme on peut le voir dans l'admirable chapitre de Montaigne qui est consacré à ces peuples; mais nous en avons fait une injure aussi bien que de *sauvages*, et cela est très-bien vu.

CAPENDU. Les étymologistes disent qu'il faut appeler cette poire *court-pendu*. On ne comprend guère cette mutation de la syllabe initiale.

L'opinion la plus probable est que la conformation du fruit a déterminé son nom, qui s'est écrit autrefois *cas-pendu*. On sait quel sens le mot *cas* a reçu dans nos vieux auteurs, et qu'il vient dans cette acception du *cazzo* des Italiens.

CAR. Autrefois *quar*, de *quare*.

Gomberville avoit juré une telle haine à cette conjonction, qu'il mettoit ses lecteurs au défi de la trouver dans ses ouvrages : ce seroit maintenant une vérification très-fâcheuse à faire.

Béroalde de Verville, qui n'en faisoit guère plus de cas, commence par ce mot le *Moyen de parvenir*, où il ne se retrouve plus ensuite; il n'en est pas moins utile et difficile à remplacer; mais Gomberville n'est une autorité qu'à l'Académie.

CARISTADE. *Aumône*. ACADÉMIE, BOISTE. — Patois du Midi.

sa préface de l'*Histoire Romaine :* il est maintenant généralement reçu ; mais il n'a pu faire passer le joli adjectif *célère*, si cher aux néologues.

CENT-PIEDS. *Serpent très-venimeux de Siam.* WAILLY, GATTEL, BOISTE. — C'est une scolopendre ; mais à quoi bon ?

CEPENDANT. *Néanmoins.* Il est très-beau dans le sens emphatique de *pendant*, et je doute qu'on puisse trouver mieux en poésie.

> Grand Henri, grand foudre de guerre
> Que, *cependant* que parmi nous
> Ta valeur étonnoit la terre,
> Les destins firent son époux.....
>
> MALHERBE.

> *Cependant* que leurs rois engagés parmi nous.....
> *Cependant* que Félix ordonne un sacrifice.....
>
> CORNEILLE.

> *Cependant* que mon front au Caucase pareil.
>
> LA FONTAINE.

CÉTACÉE. *Se dit des grands poissons.* WAILLY. — Très-improprement. Un grand poisson n'est pas un *cétacée*, mais les *cétacées* sont fort grands ; ce sont des animaux plagiures, mammifères, vivipares, sans écailles, qui diffèrent par conséquent beaucoup des poissons par leur

conformation, mais qui s'en rapprochent par leurs habitudes.

CHABOT. Poisson, selon l'Académie; larve de quadrupède ovipare, selon son critique, chez qui le poisson s'appelle *tétard*. Ces deux mots, également usités sans être également exacts, sont synonymes dans leur étymologie.

Chabot est le nom françois d'un poisson, d'un *gobio* à tête énorme. L'Académie a tort toutefois d'appliquer la même définition à l'écrevisse, au crabe, qui ne sont pas des poissons, qui n'ont aucun rapport avec les poissons.

Les noms de tous les animaux connus doivent-ils faire partie d'un Dictionnaire de la langue? Est-il possible d'attacher à tous ces mots une définition exacte sans faire entrer le *Dictionnaire d'Histoire Naturelle* dans le *Dictionnaire de la Langue?* Cette confusion n'est-elle pas funeste à la langue et peut-être à la science? Il me semble qu'un bon Dictionnaire de la langue doit être l'*Index raisonné des Classiques*.

CHALET. *Petit bâtiment où l'on fait le fromage dans les montagnes de Gruyère.* WAILLY.— On appelle généralement *chalet* de petites maisons éparses dans les montagnes, plus spécialement sur le Jura et les Alpes, et à Gruyère comme ailleurs, ni plus ni moins.

CHANVRE. *s. m.* La Fontaine l'a fait féminin sans nécessité pour la mesure ou la rime :

> Il arriva qu'au temps où la *chanvre* se sème, etc.

Il faut que les étrangers connoissent cette exception, d'ailleurs fondée sur l'étymologie. *Cannabis* est féminin.

CHAPE-CHUTE. Terme à acceptions extrêmes :

> Messer loup attendoit *chape-chute* à la porte.
> LA FONTAINE.

C'est-à-dire *bonne fortune*.

Je lui ai prédit qu'il y trouveroit quelque chape-chute. Mme DE SÉVIGNÉ.

C'est-à-dire *mauvaise fortune*.

CHARENÇON. *Petit scarabée* ovipare *qui est un grand destructeur de nos blés*. CATTEL. — Il ne faut pas conclure de là qu'il y ait des scarabées *vivipares*.

CHARCUTIER. Ménage le fait venir de *chair cuite*. Ses véritables éléments sont *caro*, chair, et *cutis*, peau, parce que les charcutiers n'étoient autorisés à vendre que la viande des animaux qui ne s'écorchent point.

CHARME. Court de Gébelin le fait remonter à l'oriental *Harm*. Tout le monde sait qu'il vient immédiatement de *carmen*, comme *enchantement* d'*incantatio*, dérivé de *cantus*; ce qui prouve que les anciens attribuoient à la poésie de beaux priviléges qu'elle a perdus :

Carmina vel cœlo possunt deducere lunam.

Tout s'altère en vieillissant.

Carminatif qui dérive aussi de *carmen* indique l'idée d'adoucissement, d'amélioration qu'on suppose que les vers ont portée dans les mœurs.

Quant à *charmes* pris pour *attraits*, il est fait de la première acception par une extension un peu hyperbolique, mais qui paroît toute naturelle dans la bouche des amants. Un de nos anciens poètes a fait valoir cette équivoque d'homonymes dans un des plus singuliers vers qu'on ait jamais écrits :

Je n'ai que des attraits et vous avez des *charmes*.

Il est probable que ce n'est pas avec cette poésie qu'on faisoit descendre la lune du ciel.

CHARTE, CHARTRE. Il paroît essentiel de bien distinguer ces deux orthographes pour deux acceptions très-distinctes.

Charte, de *charta*, papier; un titre, une loi constitutionnelle.

Chartre, de *carcer*, prison, ou de *castrum*, château-fort, un lieu de captivité.

Le *tabes* des enfants s'appelle aussi *chartre*, parce qu'il les retient prisonniers, ce qui est l'incommodité la plus sensible de cet âge.

CHARTON. Il est dans La Fontaine pour *charretier :*

> Le *charton* n'avoit pas dessein
> De les mener voir Tabarin.

Il faut dire s'il n'étoit pas françois de son temps ou s'il ne l'est plus.

CHASSER. Poursuivre les animaux, le gibier. L'étymologie de ce mot n'est pas facile à trouver quand on ne remonte pas à l'ancien usage de notre langue, où il s'est prononcé *sacher*, qui vient clairement de *sagittare*, percer de flèches. Il est donc évident que *sacher*, converti en *chasser* par une prononciation irrégulière, qui est celle de la Bourgogne en particulier, étoit le seul mot propre à ce sens, et que celui-ci n'a été consacré que par un usage vicieux qui n'en est pas aujourd'hui moins irrévocable.

Quant à *châsse* et à *châsser*, qui sont françois aussi, et employés souvent dans les arts et métiers, ils viennent du latin *calx*, comme *chaux*,

mais dans l'acception inconnue ou plutôt oubliée des lexicographes, où ce mot signifioit la fin, la marge, l'enveloppe ou le rebord; nous en avons tiré le verbe *chasser*, pour donner de la marge, qui est très-usité en typographie, et qui doit par conséquent s'écrire *châsser*.

CHAUSSE. De *calceus*, comme *chaud* de *calidus*, comme *chaux* de *calx*, comme *chauve* de *calvus*; origine trop vulgaire pour valoir la peine d'être remarquée : mais n'est-il pas singulier que le pluriel anglois *shoes*, homonyme de celui-ci, en soit presque synonyme? Il n'y a cependant aucun rapport entre leurs racines. Fiez-vous après cela aux étymologies.

CHAUVE-SOURIS. Ce mot impropre est reçu, et le raisonnement ne prévaut guère contre l'usage. Il faut donc le maintenir dans les Dictionnaires, en attendant que l'autorité des sciences naturelles, qui font tous les jours de nouveaux progrès, ait un peu prévalu sur celle de la routine; mais il faut dire aux étrangers qu'il n'est pas permis de lui faire subir une inversion sur lui-même, et d'écrire *souris-chauve*, comme La Fontaine, dans sa mauvaise fable du *Buisson*.

Il est encore moins permis d'ignorer que la chauve-souris est un quadrupède, et d'en faire un *oiseau de nuit* en définition, comme messieurs Wailly et Gattel.

CHAUVETÉ. *État d'une tête chauve. Peu usité. Il est le seul qui exprime la chose.* WAILLY. — Cela n'est heureusement pas vrai. M. de Wailly lui-même a imprimé *calvitie* à sa lettrine, et cette expression est au contraire la seule dont on puisse se servir.

CHAUVIR. *Dresser les oreilles.* C'est probablement tout le contraire. Pour donner la définition d'un vieux mot, il faut lire de vieux livres, où l'on s'y trompe comme l'Académie.

Pleine mangeoire d'avoine laquelle quand les garsons d'estable cribloient, il leur chauvoit *des aureilles, leur signifiant qu'il ne la mangeoit que trop sans cribler.* Pantagruel, livre V, chapitre VII.

Regnier, traduisant dans la satire VIII le *Demitto auriculas* d'Horace, dit : Je *chauvy* de l'oreille.

Oudin traduit *chauvir* en italien par *chinare dimenando le orecchie*, et je crois qu'il a raison.

CHAUX. C'est le nom d'une terre, et c'est aussi dans ma province celui de la plupart des montagnes secondaires; de la racine *col* ou *cal*, et extensivement *calx* et *chaux*, parce que la chaux est la base de ces montagnes. La propriété d'effervescence de la *chaux* a donné une acception nouvelle à la même racine, celle dans laquelle elle représente l'idée de *chaleur*.

En général nos montagnes ont deux noms radicaux, *jouhe* pour les montagnes primitives ou granitiques, *chaux* pour les montagnes secondaires ou de *chaux*. *Jouhe* est attaché, dans les pays de montagnes primitives, à l'idée d'élévation. Dans les Pyrénées, dans les Alpes, dans le Jura, *Jo*, qui passe pour une contraction de *Jesus*, est une exclamation admirative comme le *Io* des anciens. Les poules sont à *jouhe*, elles ont perché.

Chalet, c'est une maison sur la *chaux*.

Je suis très-prévenu contre les étymologies hasardées sur des bases de fantaisie, comme la plupart de celles de Court de Gébelin ; mais celle-ci, qui est nouvelle, me paroît incontestable.

CHER. *Adjectif*. Il prend aussi quelquefois la forme du substantif, ce que les lexicographes ont oublié :

> Et depuis quand, mon *cher*, es-tu donc à Paris ?
> BOURSAULT, *Portrait du Peintre*.

> .....Eh de grace, ma *chère*,
> Évitons ces objets affreux !
> COULANGES.

Il signifie alors *mon ami*, et se dit par ellipse. On dit de la même manière, mon *boñ*, ma *bonne*. Le substantif est également sous-entendu dans ces locutions.

CHEVALERIE. Croiroit-on que cette expression avoit cessé d'être françoise du temps d'Henri Estienne? On auroit à peine osé prononcer à la cour les noms d'*écu*, de *pavois*, de *bouclier*, qui étoient surannés et de mauvais goût. C'est la poésie qui nous les a conservés dans un temps où il étoit permis à la langue poétique de braver les vaines timidités des salons et les critiques ignorantes des journaux. Cela ne lui arrivera plus.

CHEVALIER. Il est remarquable que la plupart des noms qui désignent les castes nobles soient empruntés du nom du *cheval*, comme si la gloire de soumettre cet animal superbe avoit été le premier titre à la prééminence que certains hommes ont acquise sur d'autres. Il en est ainsi de *chevalier*, qui vient du nom françois du cheval; d'*écuyer*, qui vient de son nom latin; de *marquis*, tiré de son nom celtique *marh*; de *maréchal*, qui a la même origine; de *connétable* ou *comes stabuli*, et de beaucoup d'autres qui m'échappent. On est même convenu de dire dans le monde, un joli *cavalier*, pour un homme de bon ton et qui plaît aux femmes, comme il s'en rencontre quelquefois jusque dans la roture.

Je suis assez porté à croire, quoi qu'en disent les étymologistes, que *baron* est fait aussi de *mar* ou *marh*, par une mutation de touche extrêmement commune.

CHEVALINE (*bête*). *Terme de pratique.* GATTEL.

> J'ai, dit la bête *chevaline*,
> Un apostume sous le pied.
>
> LA FONTAINE.

Bête chevaline n'est pas un terme de pratique dans cet exemple, et il y est fort plaisant. Il est probable que ce n'est pas la Pratique qui l'a emprunté de La Fontaine.

CHÈVRE-PIED. *Il n'est usité qu'en parlant des Faunes.* GATTEL. — Il n'est plus usité depuis Desmarêts, qui l'avoit pris de Du Bartas. Notre langue n'admet presque point de mots composés, et, s'il nous en est resté quelques-uns, ce n'est pas en poésie.

CHIENNER. *Faire des chiens. Il ne se dit que des chiennes.* GATTEL. — On concevroit très-difficilement qu'il pût se dire d'un autre animal. Ce seroit un phénomène tout neuf.

L'adjectif *canine*, car il n'a point de masculin, ne se dit que de la faim et des dents, selon les lexicographes. Il se dit aussi d'une espèce de gale, selon les médecins. Montaigne a eu égard à ce système d'exception, quand il a écrit : inclination *chiennine*, qui fait un barbarisme fort original, mais fort étranger à nos dictionnaires, comme tous

les barbarismes qu'un homme d'esprit peut hasarder en plaisantant. Les dictionnaires sont impassibles; et, comme ils n'ont pas le droit de se jouer de leurs lecteurs, ils n'ont pas le droit de consacrer les expressions qui ont été faites sans autre dessein.

CHIFFRE. Le *chiffre* vulgairement nommé arabe est devenu le *chiffre* européen. Il n'est donc pas inutile d'en chercher la véritable origine. Les Arabes l'écrivent de gauche à droite en sens inverse de leur écriture, ce qui donneroit lieu de croire qu'il n'est pas d'origine arabe, quoique l'alphabet arabe contienne des éléments très-analogues. Huet pensoit que ce *chiffre* étoit grec et qu'il avoit passé des Grecs aux Arabes. Cette filiation est contraire à la chronologie des sciences, qui passèrent presque toujours des peuples du Levant à ceux qui s'en écartoient, suivant un ordre successif non encore interrompu ; mais je ne crois pas, comme un très-savant critique dont je reconnois d'ailleurs l'exactitude en toutes choses, qu'il ait fallu faire subir pour cela aux caractères grecs de *violentes altérations* (Journal de l'Empire du 17 juillet 1810). Il suffit de les comparer au *chiffre* arabe pour en sentir l'identité. Le chiffre 1 est pris du *iota* (ι), le 2 et le 5 du *zeta* en différents aspects (ζ), le 3 de l'*omega* couché (ω), le 4 du *delta* (Δ), le 6 et le 9 du *sigma* (σ ρ), le 7 du

tau (τ), le 8 de l'*ou* (ȣ) par abréviation, et le o de l'*omicron* (ο).

CHILIADE, CHILIARQUE, etc. Les auteurs du nouveau système des poids et mesures ont exprimé l'élément *kilo* de la manière dont je l'écris, c'est-à-dire par un caractère qui a l'avantage de donner une idée non équivoque de la prononciation, et ils l'ont fait contre l'usage invariable de notre langue, qui a toujours rendu le χ grec par la ridicule combinaison des lettres *c h*. Comme il faut de l'harmonie d'orthographe entre les mots analogues, il est incontestable qu'on doit faire passer à la lettre *k* les mots qui font le sujet de cette observation, et tous ceux qu'on s'avisera de composer à l'avenir du même élément. C'est autant de pris sur la barbarie.

CHLEÜMANCIE. C'est ainsi qu'il faudroit appeler l'art de ces charlatans dont parle un certain abbé Damascène, lequel ne l'étoit pas mal lui-même, et qui trouvoient dans la vocalisation du rire les signes diagnostiques des différents caractères : *hi, hi, hi,* appartenoit aux mélancoliques; *he, he, he,* aux colériques; *ha, ha, ha,* aux flegmatiques, et *ho, ho, ho,* aux sanguins.

CHOUAN. Ce mot appartient à de trop grands événements pour être négligé par les lexicographes.

Les *Chouans*, encore en petit nombre, commencèrent leurs hostilités par de courtes excursions nocturnes, qui leur firent donner ce nom, *chouan* se disant dans nos provinces de l'ouest pour *chat-huant*. Il y a un rapprochement singulier à faire entre l'étymologie de leur nom et celle du nom des Huguenots, qu'André Duchesne croit avoir été appelés ainsi parce qu'ils s'assembloient de nuit dans un certain lieu de Tours, où une vieille tradition faisoit errer l'ame du roi *Hugon* et des siens.

Ainsi le même esprit a partout dirigé les hommes dans la composition des mots de ce genre. Heureux si ces appellations avoient été toujours aussi innocentes dans leurs résultats qu'elles sont capricieuses et ridicules !

CHOUQUET. *Petit billot*, etc. GATTEL: — Les gens de lettres qui consultent les Dictionnaires, et les étudiants, qui sont obligés de les feuilleter, se passeroient fort bien de cette définition. Quant aux exécuteurs de la haute justice, ils s'en passent encore mieux depuis qu'on ne se sert plus de *chouquet*. Ce mot n'est pas dans les classiques.

CHUINTER. *Verbe imitatif pour exprimer le cri de la chouette*. De là le participe *chuintant*, reçu depuis long-temps par les grammairiens ; le *j*, le *ch*, sont des lettres *chuintantes*, parce qu'il est effectivement impossible de les prononcer sans

faire entendre ce soufflement caractéristique qui est propre à certains oiseaux de nuit. Ce mot n'est pas moins essentiel que *labial*, que *sifflant*, que *guttural*, qui se disent en parlant d'autres sons, qui désignent d'autres consonnes. S'il est des mots que le Dictionnaire doit absolument admettre, ce sont ceux sans contredit qui paroissent indispensables pour l'intelligence de l'alphabet.

CIACALE. *Animal qui tient du loup et du renard.* GATTEL, CATINEAU, WAILLY, BOISTE. — C'est le nom italien de l'animal que nous avons nommé *chacal.*

Les Hollandois écrivent *jackhal.*

Linné l'appelle *mesomelas.* Voilà de quoi enrichir nos lexiques ; mais nos lexiques ne sont pas des polyglottes.

CIBOULE. *Sorte de petit oignon bon à manger en salade et en ragoût.* GATTEL. — C'est-à-dire *dans* les salades et *dans* les ragoûts, quand on n'est pas de l'avis d'Horace, qui n'aimoit pas la *ciboule* ; mais le Provençal le plus intrépide n'a jamais mangé de ciboules *en* salade.

Le vocabuliste, qui recueille tous les proverbes, mais qui *ne se connoît pas en ciboules*, a oublié le proverbe : *marchands d'oignons*, etc.

CICENDÈLE ou CICINDELLE. *Très-beau*

coléoptère à appendices rouges qui s'enflent. BOISTE. —

1° Geoffroy, Villers, Latreille, Duméril, Tiguy, Walckenaer, n'écrivent ni *cicendèle*, ni *cicindelle*, mais *cicindèle* du latin moderne *cicindela*.

2° Geoffroy est le seul de ces auteurs qui ait appelé de ce nom la famille des *Malachies* à laquelle convient la définition; encore n'est-elle que secondaire dans le genre.

3° On entend par *appendice* en étymologie un prolongement terminal et non un gonflement latéral comme celui des *Malachies*. Geoffroy a nommé ce gonflement *cocarde*, et les nouveaux méthodistes *vésicule*.

4° Les *cicindèles* de la nomenclature commune n'ont aucun rapport avec les *Malachies*, et surtout elles n'ont point de *vésicules*. Ce sont des *Buprestes* de Geoffroy ou des *Carabes* de quelques autres nomenclatures anciennes, ce qui est fort indifférent à la langue.

5° *Cicendela* fait de *candor* est l'ancien nom des *Lampyris*, et on lit effectivement *cicendela* dans Pline.

CICLAMOR. L'étymologie exige *cyclamor*: littéralement, ce qui détermine un *cercle* ou ce qui le sépare des choses extérieures; *extensivement*, une bordure de jardin; en vieux françois, *orle* et *orlet*. *Ourle* et *ourlet* sont patois.

CICLE. L'*Académie écrit* cycle. GATTEL.—Entendons-nous : l'orthographe naturelle est *sicle*, s'il s'agit de peindre la prononciation ; l'orthographe étymologique seroit *kucle*, qui n'auroit point de rapport avec la prononciation. Entre deux orthographes barbares, la plus fidèle est celle de l'Académie, qui reproduit au moins un des éléments de la première syllabe du mot. Je suis fort éloigné de desirer qu'on rapporte absolument notre orthographe à l'étymologie, mais l'étymologie sera notre seul guide tant que nous n'aurons pas une orthographe raisonnable. Si l'on me répond à cela que nous n'aurons jamais d'orthographe raisonnable, j'en conviendrai volontiers ; mais notre langue aura une héritière, et il est permis de songer à ses hoirs. L'orthographe italienne est beaucoup plus parfaite que l'orthographe latine.

Je dis la même chose de tous les mots tirés du grec qui commencent par la même syllabe et que M. Gattel accompagne de la même observation.

CIGALE. Je suppose qu'un étranger qui vient de lire la première fable de La Fontaine cherche ce que signifie *cigale*, et prenne pour cela le meilleur de nos Dictionnaires. Il y verra que la *cigale* est un insecte *hémiptère;* quant à *hémiptère*, il trouvera que c'est un genre d'insectes, et il n'en saura pas davantage. Il faudroit mieux définir.

Rabelais, qui n'y est pas obligé, traite plus libéralement son lecteur : *Gaudebillaux sont grasses*

tripes de coiraux : coiraux sont bœufs engressez à la cresche et prez guimaux. Prez guimaux sont ceulx qui portent herbe deux fois l'an. L'autorité n'est pas grave, mais l'exemple a son mérite.

CIRCONCIS. *Juif ou Mahométan.* GATTEL. — Homme de telle religion que ce soit, que la nature, la superstition, ou un accident quelconque, a mis dans le même cas, témoin Tristram Shandy.

CITADIN. Nous n'avons point de mot opposé qui ne se prenne en mauvaise part. *Paysan* est injurieux, *villageois* n'est pas poli.

Les lexicologues n'ont rien à faire là; mais que penser d'une langue sur laquelle on peut faire une pareille remarque, ou plutôt d'une civilisation qui a amené la langue à ce point?

CITTA. M. Boiste donne ce mot pour *appétit dépravé.* C'est la définition de *Pica,* qui est le seul mot reçu. Il a été trompé par la mauvaise écriture d'un copiste.

CLAIRON. Mot très-mal fait de *clerus,* par Geoffroy.

Beau coléoptère ennemi des abeilles maçonnes. BOISTE. — Les abeilles mellifères, qui nous intéressent beaucoup plus, ont pour ennemis les *trichodes,* que M. Boiste a oubliés, et il n'y a vraiment pas grand mal.

Quant à l'abeille maçonne, je ne lui connois d'ennemi parmi les insectes que la *nécydale humérale*, ce qui n'est remarqué dans aucun Dictionnaire de la science, et ce qu'il seroit fort inutile de remarquer dans un Dictionnaire de la langue.

CLASSIQUE. *Les auteurs anciens généralement approuvés.* GATTEL. — Les modernes ont leurs *classiques*. Milton, le Tasse, Corneille, Racine, Boileau, Bernardin de Saint-Pierre, sont *classiques;* mais il faut se défier de cette qualification quand on la donne aux vivants.

CLAUDE. Substantif formé figurément du nom d'un homme du peuple, et qui se prend en mauvaise part.

On a dit que ce mot devoit se prononcer comme s'il avoit un *g* pour initiale; mais on n'a pas observé qu'il est du très-bas langage, et que les gens qui parlent mal prononcent mal. Je crois que s'il étoit françois, il faudroit le prononcer comme on l'écrit.

Il est vrai que tout le monde dit *segond* pour *second*. Les beaux parleurs de province ont des *segrets* et non pas des *secrets*. Ils n'ont pas celui de prononcer correctement.

Il y a cinquante ans que madame Brun imprima dans le Dictionnaire Comtois qu'il falloit écrire *poumon* et prononcer *pômon*. Cette règle n'a pas passé les limites de la province. Il faut se défier

des vocabulistes qui ne connoissent que leur banlieue.

CLINIQUE. *Il se dit de celui qui reçoit le baptême au lit de la mort.* GATTEL. — Il peut se dire en général d'un moribond, qu'il se fasse baptiser ou non. Il se dit surtout, et cela étoit plus important à recueillir, d'une partie de la médecine, des leçons qui s'y rapportent, et du médecin qui les fait.

J'ai peur, au point où nous en sommes, que le *Dictionnaire de la langue françoise,* depuis si long-temps attendu, ne soit un Dictionnaire *clinique.*

CLINQUANTER. *Ce mot n'est pas dans l'Académie.* GATTEL. — Quant à la chose, c'est une autre affaire; mais le mot ne vaut pas mieux que la chose; et le brillant participe *brillanté,* si affectionné des néologues, ne vaut guère mieux.

CLOPORTE. *Sorte d'insecte à plusieurs pieds.* GATTEL. — On ne connoît encore aucun insecte qui n'ait qu'un pied.

COCHLÉARIA. *Sorte de plante médicinale qu'on appelle aussi* herbe aux cuillers, *et qui porte ce dernier nom parce que ses feuilles ont la forme d'un cuilleron.* GATTEL. — Et d'ou pensez-vous que vienne l'autre?

COGNÉE. *Outil de fer acéré* etc. ACADÉMIE. — Celle de Couillatrix étoit de bois. Mercure lui en donna une d'argent et une d'or, comme tout le monde sait; et nous avons là-dessus l'autorité de La Fontaine et de Rabelais.

COLÉRÉ.

> Modère ces bouillons d'une ame *colérée*:
> Ils sont trop violents pour être de durée.
>
> CORNEILLE.

Charmante expression, souvent employée dans les anciennes traductions de l'Écriture, qui en représentent le mieux la sublime naïveté. « Les enfants de ma mère se sont *colérés* contre moi. » L'autorité de la Bible et de Corneille n'ont pas encore prévalu contre l'irritable sévérité des puristes, ce qui n'empêche pas ces vers de Corneille de fort bien exprimer ce qu'ils veulent dire : une périphrase ne feroit presque pas mieux.

COLORÉ, COLORIÉ. Il me paroît indispensable de conserver concurremment ces participes et leurs verbes, puisque l'usage leur a donné des acceptions très-distinctes et très-nécessaires. On le sentira par leur application à un même substantif. Il y a quelque différence entre un visage *coloré* et un visage *colorié;* celui-ci est un masque.

COLUMELLA. *Axe intérieur d'une coquille.*

GATTEL, WAILLY, BOISTE. — En latin, très-bien; en françois, c'est la *columelle*.

COMBAT. L'Académie, dans ses *Sentiments sur le Cid*, p. 134, ne permet pas à Corneille de dire, *gagner des combats*. Je suis de l'avis de l'Académie. P. 148, elle écrit: *les combats qu'un homme a faits*. Je ne suis pas de l'avis de l'Académie. Il s'agit ici d'un petit livre de 192 pag., rédigé sous les yeux de l'Académie tout entière, et qui est en ce genre un chef-d'œuvre auquel notre littérature ne peut rien opposer d'ailleurs. Que les langues sont longues à se fixer, et leurs principes difficiles à établir !

COMMISSION. Nous ne nous servons plus guère de ce mot dans son sens d'*action faite ou commise*. Il est familier à Bayle, et Voltaire s'en sert d'après lui. Je ne lui vois pas d'équivalent.

COMMUNIER. Voltaire l'emploie pour *habitant copropriétaire de communes*. Il est très-fréquemment employé en droit pour *cohabitant* ou *commensal*. On dit : un père et ses fils *communiers;* et de là, vivre dans la *communion* de quelqu'un, acception que les lexicographes paroissent également ignorer. La langue du droit ne fait pas règle en littérature ; mais il y a des cas, et celui-ci en est un, où son autorité s'étend jusque dans l'usage social, que les Dictionnaires ne font que constater.

COMPLICE. Il faut dire qu'il ne se prend jamais qu'en mauvaise part, malgré l'autorité de Racan dans ce vers à M. de Bellegarde :

De ses plus beaux desseins tu fus toujours *complice*.

CONFORTABLE. Anglicisme très-intelligible et très-nécessaire en françois où il n'a pas d'équivalent. Ce mot exprime un certain état de commodité et de bien-être qui approche du plaisir, et auquel tous les hommes aspirent naturellement, sans que cette tendance puisse leur être imputée à mollesse et à relâchement de mœurs. C'est le but de l'épicurisme bien entendu, dans sa juste acception, c'est-à-dire de la véritable sagesse. L'invention en appartenoit de droit à un peuple libre et heureux, qui est heureux, peut-être parcequ'il est libre.

CONGÉNÈRE. *Terme de botanique; se dit des plantes du même genre.* WAILLY. — Terme de méthode ; se dit des choses du même genre.

CONNIFLE. *Grand poisson à coquille, bon à manger.* — Monsieur Boiste se trompe quand il croit enrichir notre langue du mot *connifle :* monsieur de Wailly le connoissoit déjà ; mais certainement ils se trompent l'un et l'autre quand ils définissent la *connifle* un poisson à coquille. Je n'ai jamais mangé de *connifle*, mais je sais qu'il

n'y a point de poisson à coquille. Un Dictionnaire de la langue doit contenir des définitions exactes, et par conséquent il ne doit pas être en arrière avec les sciences.

CONSÉQUENT. On ne sauroit trop répéter aux honnêtes gens qui s'obstinent à se servir de *conséquent*, dans le sens de *considérable*, qu'ils font un tort *considérable* à la langue françoise. Cette acception barbare, qui nous a probablement été fournie par le commerce, est très-accréditée au barreau. Je suis porté à croire que l'origine de cette méprise de mots remonte à quelque écrivain qui s'est servi du terme dans un sens équivoque, comme l'abbé de Houteville dans ce passage de *la Religion prouvée par les faits :* « *Saint Paul étoit un génie* conséquent *et lumineux.* »

Rabelais me suggère un rapprochement de sens qui est peut-être encore plus immédiat, et par conséquent plus propre à faire confusion. C'est dans l'*Épître dédicatoire à Odet de Chastillon.* « *Hippocrates en plusieurs lieux . . . . Soranus Ephesien, Oribasius, Cl. Galen, Hali Abbas, aultres autheurs* conséquents *pareillement.* » etc. Cette autorité seroit toutefois insuffisante contre le bon usage, même dans le cas où *conséquent* signifieroit ici autre chose que postérieur ou consécutif, comme dans cet autre exemple tiré du même auteur : *Il nous feit quatre jours* conséquents *jeûner.* Liv. V, chap. 1.

CONSTER, CONSTANT. Barbarismes de droit.

CONTEMPTIBLE. *Il vieillit.* Il n'a jamais été bon, quoique employé par Malherbe :

> Toute ma peur est que l'absence
> Ne lui donne quelque licence
> De tourner ailleurs ses appas,
> Et qu'étant comme elle est d'un sexe variable,
> Ma foi, qu'en me voyant elle avoit agréable,
> Ne lui fût *contemptible* en ne me voyant pas.

Il est évident que l'Académie n'a reçu ce mot qu'en considération de l'autorité de Malherbe. Il falloit donc le rapporter comme exception : c'est le seul titre qu'il puisse avoir à entrer dans le Dictionnaire. Vaugelas pense très-judicieusement que Malherbe ne l'a préféré ici à celui de *méprisable* que parce qu'il eût rimé avec le dernier mot du vers précédent. Ces anomalies, déterminées par le goût, méritent d'être considérées dans les poètes; mais elles ne doivent pas faire loi dans les langues. Virgile a dit de même dans ses Églogues, probablement pour éviter une consonnance léonine :

> *Cum canibus* timidi *venient ad pocula damæ;*

et dans ses *Géorgiques :*

> *Aut oculis* capti *fodere cubilia* talpæ.

Un Dictionnaire bien fait de la langue latine doit nous apprendre si *dama* et *talpa* étoient devenus masculins de toute nécessité, parce que Virgile n'avoit pas voulu sacrifier l'harmonie d'un vers à l'exactitude grammaticale.

CONTINENCE. *Capacité, étendue.* ACADÉMIE, WAILLY. — Cette acception n'est plus admise. *Contenance* a été avantageusement substitué à *continence*, pour éviter un homonyme extrêmement louche. La *continence* est une vertu qui consiste à se renfermer dans de certaines bornes, en quoi l'on voit son rapport originaire avec le sens propre. Cette expression ne se prend même que relativement aux plaisirs de l'amour, comme *abstinence* est plus particulièrement affecté à celui de la bonne chère, mais d'une manière moins exclusive.

COQ. Il y a des curiosités d'étymologie si piquantes, que je ne puis me défendre de l'idée qu'elles amusent tout le monde comme moi.

Le nom radical du lait, *gala*, qui s'est conservé en plusieurs langues pour désigner un brillant festin, parce que c'est le premier aliment que nous ait donné la nature, est l'étymologie certaine de notre nom latin. On nous appelle *galli* ou les *blancs*, parce que cette particularité nous distingue effectivement de nos plus proches voisins, les ultramontains, dont nous séparent les Alpes, et

ceux dont nous séparent les Pyrénées. Il a été aussi le nom grec de la belette ou roselet, dont la blanche fourrure est souvent comparée au lait pour sa couleur, et qu'on appeloit γαλεν.

C'est de la peau de cet animal que l'on couvroit dans les temps anciens le casque des chefs des peuples, qui fut en conséquence nommé *galea*. Par une extension naturelle, ce mot désigna toute espèce de casques, tout ce qui en affectoit la forme, la crête même des oiseaux, et c'est pour cela que le coq s'appelle en latin *gallus*.

On trouve ici l'origine de notre couleur et de notre insigne militaire; car les armoiries des peuples et des familles ont commencé par être parlantes. La révolution nous donna trois couleurs, et Napoléon un aigle ; et ni cet insigne, ni ces couleurs, n'ont manqué de gloire, il faut en convenir. Mais rien ne se *nationalise* sans traditions.

En françois le nom du *coq* est une onomatopée; ces deux racines ont engendré deux nombreuses familles de mots, dont les mœurs du coq sont le type figuré, celles qui appartiennent aux idées de *galanterie* et de *coquetterie*. On croiroit que La Fontaine a entrevu ce rapprochement dans sa charmante fable des *deux coqs:*

Son rival autour de la poule
S'en revint faire le *coquet:*
Je laisse à penser quel caquet;
Car il eût des femmes en foule.

COR ET A CRIS, A. Il y a certains gallicismes, surtout parmi nos locutions proverbiales, où la moindre inversion devient une faute de langue, même en vers. Ainsi, l'on n'a pas le droit de dire *par vaux et par monts*, comme La Fontaine, *vaux* n'étant françois que dans cette acception et dans ce tour, *par monts et par vaux*; ni *à cris et à cor*, comme Marot :

> Lors eux cuidant que fusse en grand crédit
> M'ont appelé monsieur *à crys et cor.*

CORBILLARD. C'étoit d'abord une voiture tressée en jonc qui menoit à Corbeil, et voilà son étymologie qu'on chercheroit bientôt inutilement. C'est maintenant un carrosse pour la suite des princes, ou une voiture pour transporter les morts : rapprochement qui ressemble à une allusion philosophique, et auquel le peuple n'a pas pensé.

Le mot *corbeille* à la même origine.

COUCOU. On dit que cet oiseau pond dans le nid des autres ; et de là, par une extension métaphorique très-commune dans les langues, on a appelé d'un nom très-analogue les débauchés qui souilloient le lit conjugal. Par une extension bien plus singulière, ce même nom est devenu celui de l'époux qui avoit subi cet affront, et cette dernière acception a fait oublier la première. L'une n'existe plus dans les Dictionnaires, et l'autre en sera pro-

bablement retranchée, car nos mœurs deviennent tous les jours plus exactes, et nos oreilles plus difficiles. Cela est admirable, mais il ne faut pas siffler Molière.

COUPLE. Féminin quand il s'agit de deux choses, masculin quand il s'agit de deux personnes; ce que je rappelle seulement pour observer que cette distinction est un petit raffinement peu ancien dans la langue. Voiture a dit de deux nouveaux mariés,

La belle *couple* sans égale:

ce qui ne seroit pas bon, même quand cela seroit françois.

Voici un autre exemple que nous fournit la savante et ingénieuse mademoiselle de Gournay, et qui sera plus agréable à lire:

Lys et sa jeune mère, aussi beaux que les dieux,
De deux côtés divers ont perdu l'un des yeux.
Échange, aimable enfant, cet œil vif qui te reste
Contre l'œil de ta mère exclu des rais du jour;
Et vous deux resterez *une couple* céleste:
Elle sera Vénus, et toi, l'aveugle Amour.

COURTILIÈRE. *Larve du hanneton.* BOISTE. — Je ne sais où. Dans l'usage commun, *courtilière* est le nom du taupe grillon, et quelquefois celui d'un certain carabe, *carabus auratus*, qui est très-commun dans les terres cultivées, et que le peuple appelle pour cela *jardinier* ou *jardinière*.

Sur quoi remarquons en passant, comme une singularité étymologique bien propre à faire sentir la difficulté de cette science trop souvent conjecturale, que les mots *courtilière* et *jardinière* sont de faux homonymes évidemment faits de la même racine; *hortus*, *horticulus*, courtil, *courtilière*; hortus, orto, *huerden*, *giardino*, jardin, *jardinière*. Il n'y a rien de plus invraisemblable, et cependant il n'y a rien de plus vrai.

COUTUMIER, *e*. Les lexicographes recueillent cette locution familière : il est *coutumier* du fait. Il falloit ajouter qu'elle ne se prend pas en bonne part.

CRAC. *Particule interjective qui marque soudaineté.* WAILLY. — *Soudaineté* ne se retrouve pas dans le Dictionnaire, et c'est tant pis, car il valoit bien *crac*.

CRAMOISI. En quelques provinces le peuple dit *kermoisi*, et c'est le peuple qui a conservé la bonne prononciation. *Cramoisi* vient de *kermès*.

CRAPAUD. Il faut ajouter aux acceptions de ce mot celle dans laquelle il désigne une certaine pierre grossière qui se trouve quelquefois comprise dans le bloc du statuaire, et qui rend inutile ce qu'il a fait jusque-là. Il y a des *crapauds* dans ce marbre.

Toute l'Europe savante a retenti de l'étrange découverte d'un sculpteur, qui trouva dans son bloc un *crapaud* vivant; à cette dernière circonstance près, je suis fort porté à croire que ce phénomène repose sur une équivoque, et il y a bien d'autres miracles qu'on expliqueroit de la même manière.

CROASSER. De *Crocitare*, qui devroit faire *croacer;* orthographe de Restaut.

Ce mot a rapport au cri du corbeau. Celui de *coasser*, qui vient de *coaxare*, convient mieux à la grenouille : quant au *coax* ou *koax* de la grenouille, qui est un hideux néologisme de Rousseau, il n'est pas plus françois que le *taratantara* d'Ennius n'étoit latin.

CROCIDISME. Si un Dictionnaire explique jamais ce mot par *carphologie*, comme celui de M. Boiste, et que ce Dictionnaire s'en tienne là, le lecteur ne sera guère plus avancé s'il ne sait pas le grec.

Il est incertain d'ailleurs si l'on doit écrire *carphologie*, de καρφος, une paille, ce mot désignant une maladie convulsive dans laquelle on semble vouloir arracher de la paille ou des plantes; ou bien *carpologie*, parceque le siége de cette convulsion est dans la main. Ce qu'il y a de certain, c'est que c'est beaucoup de trois noms pour une maladie dont il n'y a peut-être pas trois exemples,

et que cette abondance inutile se fait surtout sentir dans un Dictionnaire qui n'est pas le Dictionnaire de médecine.

CROISOIR. *Instrument avec lequel on fait diverses façons*, etc. GATTEL. *Peigne pour tracer les façons*, etc. BOISTE. — Il est peu important de savoir si le nom de cet instrument avec lequel on *fait* des *façons* est masculin, comme dit M. Boiste, ou féminin, comme dit M. Gattel. En françois il s'appelle *marque*, et *croisoir* n'est pas françois.

CROISSANCE. *Accroissement, augmentation en grandeur*. BOISTE. — Barbarisme populaire qui n'a jamais été pris pour *accroissement* dans un livre bien écrit.

CROITRE. Ce mot est perdu dans le sens d'*accroître;* il est cependant plus précis et va infiniment mieux en vers.

C'est infailliblement leur *croître* le desir.....
MALHERBE.

M'ordonner du repos c'est *croître* mes malheurs.....
Pour *croître* ta colère et pour hâter ma peine.....
Nous en *croissons* la pompe, et le mépris des lois
Nous fait suivre son char au milieu de deux rois.....
Mais la plus belle mort souille notre mémoire
Quand nous avons pu vivre et *croître* notre gloire.....
Ce malheur toutefois sert à *croître* sa gloire.....
CORNEILLE.

CYATHE. *Ancienne mesure romaine qui contenoit autant de vin qu'on en peut boire d'un trait.* GATTEL, BOISTE. — C'est selon la soif et le tempérament. Le *cyathe* n'étoit que la douzième partie du septier, et cela n'auroit contenté ni Hercule, ni Alexandre, ni Antoine, ni le vieux poète Ennius. Auguste buvoit deux *cyathes* d'un coup, et Athénée introduit dans les *Deïpnosophistes* un homme qui en boit dix. *Garçon, apportez une tasse, et versez-y les* cyathes *de ceux qu'on aime: quatre pour les convives, trois pour l'amour, et puis un pour la dernière victoire d'Antigone. Arrêtez : il en faut encore un pour le jeune Démétrius. Donnez-en un pour Vénus, et c'est assez.*

Voilà qui est bien pour un ivrogne; mais les poètes en faisoient presque autant au dire d'Horace.

Qui musas amat impares
Ternos ter cyathos attonitus petet
Vates.

Od. XIX, *lib.* III.

Les amants du temps de Martial buvoient autant de *cyathes* qu'il y avoit de lettres au nom de leur maîtresse, et c'est pourquoi le lyrique veut qu'on boive neuf coups aux neuf muses; autrement les courtisans de Clio se seroient enivrés plus tard que ceux de Melpomène. Quant à ceux de Terpsichore, c'étoient des musiciens.

CYCLOPE. Le monde enfant a jugé comme les enfants, sur des apparences. Un bon écuyer lui a paru un Centaure, un forgeron lui a paru un *Cyclope*, et voici comment.

Les ouvriers qui sont obligés de travailler auprès d'un feu ardent ne pourroient soutenir longtemps ni la vue ni la chaleur des brasiers éblouissants qu'ils doivent attiser sans cesse. Pour s'en garantir autant qu'il est possible, ils s'habillent d'une simple chemise longue, et se masquent d'une espèce de cornet fait en cône, dont l'extrémité antérieure est fermée par un talc ou un verre circulaire un peu mat. A l'aide de cette machine, ils tempèrent l'éclat et l'ardeur du feu, sans perdre la faculté de respirer, et sans beaucoup diminuer celle de voir.

Les forgerons de Vulcain connurent sans doute ce moyen, ou tel autre qui lui étoit équivalent. La langue grecque, dont toutes les expressions sont une image, dut en conséquence les appeler *les hommes à l'œil cercle*, κύκλος οψ.

CYMBALE. *Triangle de fer.* BOISTE. — Il n'y a rien qui ressemble moins à un triangle qu'une *cymbale:* car la figure d'un triangle offre le plus simple, et la figure d'une *cymbale* le plus multiple des polygones. La *cymbale* est un instrument arrondi et creux; et, comme cet instrument ne produit d'effet que par son action contre un in-

strument tout semblable, on n'en prend guère le nom qu'au pluriel.

Au reste, ce n'est certainement ni Boivin, ni Dacier, ni d'Ablancourt, qui auroient défini *cymbale* par *triangle de fer*. Ces messieurs savoient à merveille que le nom de cet instrument est fait de κύμβη, un vase, ou de κύμβος, une cavité, et qu'il n'y a rien de commun entre une cavité ou un vase, et un *triangle de fer*.

CYPHONISME. *Supplice qui consistoit à frotter de miel et à exposer aux mouches.* BOISTE. — On pense généralement que ce supplice consistoit plutôt à *être frotté* de miel et *exposé* aux mouches. La différence de l'actif au passif n'est pas ici d'une petite importance.

CYPRIS, CYTHÉRÉE. *Crustacée sessiliocle.* BOISTE. — Ce crustacée sessiliocle a de très-jolis noms; mais que veut dire sessiliocle?

Qui a les yeux fixes et sessiles. BOISTE. — Fort bien; mais que veut dire sessiles?

Sans queue. BOISTE. — Littéralement : *Cypris* est un crustacée qui a les yeux sans queue.

Ce n'est pas précisément cela.

D

D. *substantif.*

1° Expression abrégée du mot *don* ou *dom*, en parlant d'un seigneur espagnol ou d'un moine de Saint-Benoît.

2° Expression abrégée du mot *dame*, dans l'abréviation N. D., pour Notre-Dame.

3° Signe de douceur, en caractères de musique.

4° Signe du dessus, à côté ou sur l'enveloppe d'une partie de chant.

5° Denier dans les anciens comptes.

Acceptions omises.

DAME. *Interjection.* C'est le vieux mot *dam*, damnation; Dieu me damne, *god damn.* Mais l'usage l'a restreint à des explosions moins violentes.

D'APRÈS. Les auteurs élémentaires et les lexicographes mettent ce mot sous la même rubrique

que la préposition *après*. Il faut bien se garder de les confondre.

Caton parle *après* César dans Salluste; mais il est *loin* de parler d'*après* lui. *Longè mihi alia mens est*, etc.

Je conseille au premier écrivain qui voudra faire un Dictionnaire *après* tous ceux que nous avons, ou une grammaire *après* nos dix mille grammairiens, de ne pas écrire de confiance d'*après* ses prédécesseurs.

DÉBRIS. Il n'a jamais été employé qu'au pluriel par nos bons auteurs, si ce n'est par La Fontaine qui le prenoit alors dans le sens absolu de destruction, acception qu'il a perdue. Il ne seroit pas permis de dire le *débris* de Carthage, malgré l'exemple de M. Delille :

Et ces deux grands *débris* se consoloient entr'eux.

Chamfort raconte qu'il s'étoit trouvé dans une société où ce vers occasionoit de vives contestations, quand le vieux bailli de R... entra, donnant la main à la comtesse de M.... « Ah ! dit quelqu'un, le vers est bon. » S'il ne l'est pas il faut le dire. Ce sont les grands talents qui fournissent les grandes autorités, et leurs fautes mêmes sont utiles, parceque celles de la médiocrité sont au-dessous de la critique.

DÉCAMÉRON. *Ouvrage contenant les événements de dix jours.* BOISTE. — Ou des récits qui ont été faits en dix jours, comme le *Décaméron* de Boccace, qui a donné son nom aux autres.

DÉCEPTIF. Trompeur, séduisant. (Omis.)

> Ce présent *déceptif* a bu toute leur force.
>
> CORNEILLE.

Déceptif n'est pas bon, mais il est là, et ce passage de *Médée* est remarquable par le style, comme une très-grande partie de cette tragédie si méprisée, et que Voltaire paroît à peine avoir lue. Elle offre au moins cela de singulier qu'elle est comme le point de départ entre le genre classique et le genre romantique. Voici des vers où tout Shakspeare semble passer dans Corneille :

> Ces herbes ne sont pas d'une vertu commune ;
> Moi-même en les cueillant je fis pâlir la lune,
> Quand les cheveux flottants, le bras et le pied nu,
> J'en dépouillai jadis un climat inconnu.

Pope y auroit mis des guillemets.

DÉCILLER, DESSILLER. L'étymologie de ce mot, toujours figuré, est très-sensible ; c'est ouvrir, séparer les *cils*. Son orthographe doit donc être une et conforme à cette racine ; c'est donc *déciller* qu'il faut écrire.

DÉCOUVREUR. *Celui qui a fait une découverte. Colomb fut le découvreur de l'Amérique.* WAILLY. — Si cette phrase se trouve dans un livre bien écrit, il faudra remercier celui qui en sera le *découvreur*, et laisser le mot dans le Dictionnaire; mais je ne sais ce qu'il y fait s'il n'est pas dans la langue.

DÉGUISER.

> Je n'examine point si ce respect *déguise;*
> Mais parlons une fois avec plus de franchise.
>
> CORNEILLE.

Ce verbe actif, dit un excellent critique dont j'ai souvent emprunté les judicieuses observations, *devient ici verbe absolu, et est employé sans complément. C'est une ellipse poétique qui enrichit la langue en dépit des grammairiens.*

J'ai donné un grand nombre d'exemples du même genre de licence, et j'avoue qu'ils me paroissent presque tous plus heureux que celui-ci.

DENRÉE. *Denaria*, ce qu'on pouvoit avoir pour un denier. Dans l'enfer d'Épistémon, Xerxès vend une *denrée* de moutarde à François Villon. Cette jolie étymologie est de Le Duchat.

DÉRAISON. Ce mot a pu échapper à la facilité souvent incorrecte de Chaulieu, à la plume rapide et insouciante de madame de Sévigné, et

Gresset lui-même peut l'avoir transporté du style des conversations de province dans des vers d'ailleurs aussi purs qu'élégants, sans qu'il ait acquis pour cela le droit de cité : c'est un barbarisme.

Déraisonner est un mot heureux, parcequ'il exprime vivement le défaut de logique d'un homme qui raisonne mal, comme *détoner*, le défaut d'oreille d'un chanteur qui sort du ton ; mais on ne dit pas plus *déraison* que *déton*. L'opposé du ton c'est le faux ; l'opposé de la raison c'est la folie, la sottise, l'absence du jugement.

DÉROCHER. *Se précipiter d'un roc.* ACADÉMIE, BOISTE. — Patois.

DÉSANIMÉ. Omis et inusité. *Inanimé* se dit de ce qui ne jouit pas d'existence réfléchie, de sensibilité. *Désanimé* se diroit de ce qui l'a perdue.

> De sorte qu'à présent deux corps *désanimés*
> Termineront l'exploit de tant de gens armés.
>
> CORNEILLE.

DÉSAPOINTEMENT, DÉSAPOINTER. Mots consacrés par Montaigne, par Amyot, et que les Anglois se sont bien gardés de perdre comme nous. Il faut remarquer, au reste, que tous ces anglicismes que la routine reproche à la néologie sont généralement d'excellents galli-

cismes tombés en désuétude, et que s'en ressaisir, c'est prendre son bien où on le trouve.

DÉSERTER. *Abandonner un lieu.* — Ou bien, dans notre ancienne poésie, rendre un lieu désert ou abandonné.

> Mars, qui met sa louange à *déserter* la terre,
> Par des meurtres épais.....
>
> MALHERBE.

Quelle langue c'étoit alors que la nôtre ! Quelle puissance d'expressions ! quelle richesse de métonymies ! Sa *louange*, pour sa *gloire ; déserter*, pour *dépeupler ; épais*, pour *fréquents* ou *nombreux*, le *spesso* des Italiens !

DÉSESPOIR. Nos anciens poètes l'ont souvent employé au pluriel, et Voltaire regrette qu'on n'ose plus en faire de même. Il pense que *les désespoirs* est une expression aussi naturelle que *les espérances*, et il en donne pour raison qu'on peut désespérer de plusieurs choses, comme on peut en espérer plusieurs. C'est donner au mot *désespoir* une acception qu'il n'a jamais eue, ce qui vient d'une petite confusion d'idées facile à éclaircir. Nous attribuons deux sens au mot *espérance :* celui d'un sentiment général qui embellit et charme la vie, et celui d'une attente particulière qui peut se multiplier à l'infini dans la pensée, et par conséquent se *pluraliser* dans

l'expression. Le mot *désespoir* n'a d'autre sens que celui qui répond à la première de ces acceptions, c'est-à-dire celui d'un sentiment absolu; le second n'est pas françois. Corneille a donc eu tort de dire, selon moi :

Et par *les désespoirs* d'une chaste amitié.....

DESTRIER. Nous devons à la romance, et aux autres poésies de goût antique, la conservation de ce joli mot, qui ne vient pas *à dexteritate*, comme dit Ménage, mais *à dexterâ*, parcequ'on menoit le cheval de main de la droite, anciennement dite la *dextre*. Ce mot s'est conservé en françois dans *ambidextre*, latinisme très-singulièrement figuré, puisqu'il signifie *deux mains droites*. On disoit à Rivarol, pour excuser la maladresse d'une demoiselle, qu'elle étoit *gauchère* : Elle a donc deux mains droites, dit-il.

Je n'ai vu traiter nulle part cette intéressante question : « Quels motifs ont déterminé l'homme à l'emploi privilégié de la main droite? » mais il est certain que toutes les langues s'accordent à désigner l'adresse, ou l'imperfection qui y est contraire, par des mots figurés de cette première acception. On est allé plus loin : l'idée de malheur s'est mêlée souvent à celle de gaucherie, comme dans le *sinister* des Latins; et cela n'est pas si mal trouvé.

DÉTONER. *Sortir du ton.*

DÉTONNER. *Faire explosion.*

Il n'est pas permis de confondre ces deux mots dans le même paragraphe, comme l'a fait M. Boiste. Ils n'ont aucune espèce de rapport, et nul exemple ne peut faire mieux sentir la nécessité de la lettre double, pour l'intelligence de la prononciation et de l'étymologie. *Détoner* appartient à *ton*, mode ou degré d'élévation du son. *Détonner* appartient à *tonnerre.*

DÉTRIMENTS. *s. pl. En termes d'histoire naturelle, débris. Mont formé de détriments de végétaux.* WAILLY. — On a peine à croire que des débris de végétaux puissent former un mont ; quant à *détriment*, ce n'est point un terme d'histoire naturelle. Les débris d'animaux ou de végétaux, qui résultent d'un grand froissement, se nomment *détritus.* L'action d'opérer ce froissement se désigne par le verbe *détriter*, qui est très-usité en parlant des végétaux qui donnent de l'huile, et que presque tous les Dictionnaires ont omis.

Le mot *détriment* n'est françois qu'au figuré, et n'a point de pluriel.

DETTEUR. Ce mot de Rabelais est employé par La Fontaine : il est indispensable dans la langue ; pourquoi n'y seroit-il pas admis ?

DEVOIR. *verbe.*

> Je *dois* à ma maîtresse aussi bien qu'à mon père.
>
> CORNEILLE.

L'Académie trouve cette expression trop vague. Voltaire dit que l'usage s'est déclaré depuis pour Corneille, et il en apporte ce vers pour exemple :

> Je *dois* à la nature encor *plus* qu'à l'amour.

Il se trompe, comme cela arrive toujours quand on écrit vite sur une matière qui intéresse peu. L'Académie a raison, car ce qu'il y a de *vague* dans le vers de Corneille, c'est le défaut de régime; et dans le vers que Voltaire rapporte, le verbe *devoir* en a un.

Cette liberté n'étoit pas rare toutefois dans notre ancien langage. *Debvez-vous tousiours à quelcung?* dit Panurge. *Par icelluy sera continuellement Dieu prié vous donner bonne, longue et heureuse vie.*

Au reste, cet exemple se rapporte plutôt à une acception spéciale où *devoir* se prend sans régime : c'est le cas du *detteur*, de l'homme qui n'est point au courant de ses affaires. *Il doit*, signifie fort bien, *il a des dettes*, et cette manière convenue de parler n'excuse pas l'autre, dont au contraire elle augmente le louche. Le personnage de Corneille n'est, grammaticalement parlant, qu'un

amoureux et un fils de famille fort embarrassé dans ses comptes : ce n'est pas ce qu'il a voulu dire.

DIALECTE. Il est indiqué dans quelques Dictionnaires comme un substantif de genre douteux. Danet, Richelet, le *Novitius*, le font féminin, et la méthode grecque de Port-Royal, masculin : préface de l'édition de 1695, p. 17, 28, etc., en quoi elle est suivie presque universellement. Il semble qu'on auroit dû se conformer au procédé des Latins, qui lui ont donné le même genre qu'en grec : *tum ipsa διάλεκτος habet eam jucunditatem ut latentes etiam numeros complexa videatur*, dit Quintilien, *Instit. Orat.*, *lib* IX, *cap.* IV.

DIAPRÉ. Voilà un participe charmant dont tout le monde connoît l'usage. Pourquoi ne pas admettre le verbe, qui ne seroit pas moins utile et moins agréable ?

DICTATEUR. Il a été employé pour *celui qui dicte à un autre*, par La Fontaine, Pélisson, Voltaire. Cela est très-bien dans les analogies de la langue, où l'on dit *créateur*, *amateur*, etc. ; mais il n'y a point de mot qui ne soit à préférer pour éviter l'équivoque.

DICTION. Les Dictionnaires ont oublié ce mot dans une acception très-commune et très-utile :

manière de *dire* ou de prononcer le discours. Il y a plus : c'est qu'il ne devroit peut-être avoir que celle-là, *élocution* suffisant très-bien à l'autre.

La *diction* consisteroit donc dans l'énonciation matérielle du discours, dans le rapport de la prononciation avec la pensée; ce qui, comme on le voit, exige une assez longue périphrase.

L'*élocution*, dans le choix, dans l'ordre des mots.

Le *style*, dans l'effet général de l'*élocution*, dans la couleur commune d'un ouvrage d'esprit.

On diroit, la *diction* d'un acteur, d'un lecteur renommé; l'*élocution* d'un orateur; le *style* d'un écrivain.

Ces définitions sont en quelque sorte prescrites par l'étymologie : *diction* vient de *dicere*, dire; *élocution*, de *loqui*, parler, et *style* du nom de l'instrument avec lequel on écrit.

Talma disoit admirablement les vers; tel avocat parle bien; le style est autre chose.

M. Delille réunissoit à un degré rare trois qualités fort rares, la *diction*, l'*élocution*, et le *style*.

DICTIONNAIRES SPÉCIAUX. Je parlerai souvent dans ces notes de la nécessité des *Dictionnaires spéciaux*, des nomenclatures techniques, et de l'impossibilité de les réunir avantageusement au Dictionnaire de la langue. Je veux en présenter un petit exemple qui prendra cependant quelque place; et, cet exemple, je ne le

tirerai point des sciences en général, mais d'une science en particulier, l'*Histoire Naturelle*. Je ne le tirerai point de l'*Histoire Naturelle*, prise en entier; mais de celle de ses parties qui est peut-être la moins riche en nomenclature, la *Zoologie*. Je ne le tirerai point des livres françois qui traitent de la *Zoologie*, à les considérer en masse; mais de l'admirable et rapide analyse de M. Duméril; et, pour être encore plus exigu, je me bornerai à la lettre A, qui est bien loin d'être la plus riche. Il en résultera toutefois trente articles, qui sont à peu près aux articles omis comme un est à trois mille, et que j'offre à nos lexicographes universels pour leur prochaine édition, sauf à eux à se compléter dans la *Table des Matières* de la *Zoologie analytique* :

Abditolarves.
Acanthophis.
Acanthopomes.
Adélobranches.
Agathidie.
Agénéiose.
Akide.
Akyrode.
Alipèdes.
Alloptères.
Améiva.
Amic.
Anarnak.
Anatifier.
Angustipennes.
Ani.
Anomides.
Anoures.
Anthices.
Anthophiles.
Apale.
Apalytres.
Aphidie.
Aphyostomes.
Apiaires.
Aplocères.
Apterichte.
Argonautier.
Argule.
Arpenteuse.

Sur quoi je dois répéter qu'il est bien loin de mon intention de reprocher sérieusement cette défectuosité à un lexicographe ; et que si je vois quelque chose à reprendre dans son système, c'est de s'être exposé à y tomber. Encore une fois, tout cela appartient à la langue des sciences et non à la langue françoise. Il ne faut pas défendre aux sciences, sous peine de borner leur essor, de s'enrichir d'expressions tirées des langues anciennes, dont le mécanisme favorisoit bien plus que dans la nôtre les compositions de mots ; mais il est inutile et même dangereux de mêler cette inépuisable famille de mots techniques à ceux dont nos Dictionnaires se composent; autrement il en résultera que rien ne ressemblera moins à un Dictionnaire françois qu'un Dictionnaire françois, et que le meilleur de tous paroîtra écrit, sous la dictée de Ronsard, par l'écolier limousin.

DIEU. Il faut un article particulier pour le pluriel, qui a une acception différente.

Les Dieux n'étoient dans la Mythologie que des êtres intermédiaires entre la toute-puissance de la nature et le genre humain ; ils y tenoient seulement la place de nos anges, et voilà pourquoi la dévotion, telle que nous la connoissons, étoit peu familière aux anciens. La cause première n'étoit connue que des sages, et les causes secondes ou intermédiaires n'étoient crues que

du peuple; ce qui constitue une religion éminemment philosophique.

DIPHTONGUE. *Diphtongue* signifie proprement deux sons. *Oi* est une *diphtongue* dont les éléments expriment très-mal le son; mais ce son est réellement double, quoiqu'il n'en résulte qu'un monosyllabe. Ce qu'il y a de particulier, c'est que la lettre *x* est elle-même une *diphtongue* dans le sens le plus exact de ce mot. Quant aux sons *eu*, *au* et *ou*, il est très-inconvenant de les appeler *diphtongues;* ce sont des voyelles pures, fort ridiculement figurées dans notre langue. Le concours de deux voyelles ne peut pas plus produire une voyelle proprement dite, que le concours de deux substances une substance une et élémentaire. Il seroit peut-être à propos de se contenter de les appeler *digrammes*, en attendant que le temps et l'usage, deux puissances qui modifient à la longue les institutions et les alphabets, remplacent dans le nôtre ces signes équivoques et barbares par des signes propres et précis.

La *diphtongue* est encore mal définie, dans certains de nos Dictionnaires, *une syllabe composée de différents sons*. Il falloit dire, *de deux différents sons*. *Toi*, *moi*, *loi*, sont des syllabes composées de différents sons, et pourtant ce ne sont pas des *diphtongues*, puisqu'on y reconnoît trois sons différents.

DIPNOSOPHISTE. *s. m.* BOISTE. — Lisez *Déipnosophistes*, s. pl.

Livre grec, etc. BOISTE. — Et que fait là le titre d'un livre grec? *Déipnosophistes* n'est pas plus françois que *batrachomyomachie* et cinquante mots de même espèce qu'on s'est obstiné à recueillir. *Lexicon* est un mot grec, mais il a reçu dans notre langue une application générale. Il n'en est pas de même de *déipnosophistes* qui est le titre exclusif d'un ouvrage d'Athénée; c'est faire entrer mal à propos la bibliographie dans le Dictionnaire.

DIPTÈRE. *adj.* GATTEL. — Et substantif masculin.

Il se dit des insectes à deux ailes. GATTEL. — Sans étuis, avec un balancier à leur origine. Les coléoptères sont des insectes à deux ailes.

DISPENSÉ. *Excepté de la règle ordinaire.* — Autorisé à quelque chose.

> Quoi! s'il aimoit ailleurs, serois-je *dispensée*
> A suivre, à son exemple, une ardeur insensée?
>
> CORNEILLE.

DISSIDENT. *Qui n'est pas de la religion dominante.* WAILLY. — Un *dissident* est presque toujours de la religion dominante; mais il est en opposition avec quelques idées reçues en matière de discipline. Si c'est en matière de dogme, il est

hérétique ; s'il est tout à fait étranger à cette religion, il est *infidèle ;* s'il l'est à toutes les religions, il est *déiste ;* s'il l'est à toutes les croyances, les philosophes lui donnent le nom d'*athée*, et le vulgaire, le nom de *philosophe*.

DIVERS. Il ne signifie pas seulement *différent*, il signifie encore *varié*, et les poètes l'ont employé bien heureusement dans ce sens. Quand M. Delille ou M. Le Brun en firent usage, M. Clément l'admira comme trouvé, en cette acception. Il n'avoit pas lu La Fontaine, qu'il a commenté.

DIVORCE. *Rupture de mariage, dissensions dans le mariage ou entre les amis.* — Ajoutez : Dans les nations et parmi les citoyens.

> Ils ont assez long-temps joui de nos *divorces*.
>
> CORNEILLE.

Voltaire approuve ce mot comme *juste* et *excellent*.

DODELINER. *Traiter mollement.* WAILLY.— C'est le sens figuré ; le sens propre est : *balancer la tête comme un enfant que l'on berce*, et il a été pris ainsi par Rabelais, ce qui est au reste de fort peu d'importance. Le Dictionnaire des grands écrivains n'est pas le même que celui du peuple.

DONNÉES. Ce mot est reçu en mathématiques pour *quantités connues*. Quel inconvénient y auroit-il à en autoriser l'emploi dans des cas analogues, en métaphysique, en morale, et généralement dans l'usage des sciences?

DONT. De *unde*, quoique les principaux éléments de cette racine aient disparu dans notre orthographe actuelle. Rabelais écrit : *Je vous remets à la grande chronicque pantagrueline à congnoistre la généalogie et anticquité* d'ond *nous est venu Gargantua*. Liv. I, chap. I. Cet archaïsme éclaircit très-bien la question.

DOUTE. Son ancienne orthographe étoit *doubte*, qui est évidemment fait de *dubitatio* et non de *dubium*, dans lequel le *t* n'entre pas en construction ; aussi ce mot a-t-il été longtemps féminin.

> Nos *doutes* seront éclaircies.....
> C'est la *doute* que j'ai qu'un malheureux m'assaille.....
> C'est la *doute* que j'ai que ce dernier effort.....
>
> MALHERBE.

Ces exemples ne sont pas exclusivement propres à la langue poétique. Le même auteur écrivoit en prose : *Je l'ai tiré d'ici pour* la doute *que j'avois que ses parties ne lui eussent tendu quelque piége*.

DOUTEUX. On connoît son acception. La Fontaine lui en a donné une autre, qui revient à timide ou méfiant, (L. II, F. XIV.)

Il étoit *douteux*, inquiet.

Ce n'est pas une règle ; mais c'est une exception qu'il faut recueillir.

DRAMATIQUE. *Se dit d'un discours très-éloquent.* BOISTE. — Dans lequel un mouvement dramatique est heureusement introduit, ce qui est extrêmement rare. L'oraison funèbre de Marc-Aurèle, dans Thomas, est placée dans un cadre fort dramatique ; mais un discours n'est pas nécessairement dramatique pour être fort éloquent : ces deux idées n'ont point de rapport.

DRU. Fort, vigoureux, de δρῦς, un chêne ; et de la même manière, *robuste*, du latin *robur*. Belle chaîne de comparaisons communes à tous les peuples, qui nous ramène à l'institution des langues et à l'emploi primitif des figures.

DRYOPS. *Coléoptère aquatique.* BOISTE. — Coléoptère terrestre et silvain, comme son nom l'indique.

DUPE. *s. f.* — La Fontaine l'a fait masculin par une licence qu'il est bon de signaler aux étrangers, mais qui n'a pas eu d'imitateurs.

E

E. *substantif.*

1° Expression abrégée du mot *Éminence.*

2° Expression abrégée du mot *Excellence.*

3° Expression abrégée du mot *Est.*

Acceptions omises.

E muet final. Voltaire prétend qu'il se prononce dans la déclamation et dans le chant comme la prétendue diphtongue *eu*, et que l'on dit *gloir-eu* et *victoir-eu*, comme *glorieux* et *victorieux*. Ce qu'il y a de vrai, c'est que l'*eu* est le son fort de l'*e* muet, qui n'est pas une voyelle bien caractérisée; de sorte que, quand on est forcé de le soutenir, on est exposé à parvenir de degré en degré au dernier terme de la gradation vocale. Mais les déclamateurs et les chanteurs, qui se sont formés une bonne méthode de prononciation, évitent très-bien cet inconvénient, sur le-

quel Voltaire a eu tort de tromper les étrangers. La prononciation chantée ne feroit d'ailleurs ici qu'une exception, car elle affectionne essentiellement les voyelles pleines et emphatiques. Il ne seroit donc pas étonnant qu'elle substituât quelquefois au son terne et fugitif de l'*e* muet des sons plus favorables à la mélopée. Si Voltaire avoit vécu de notre temps, rien n'auroit empêché qu'il avançât que l'*e* muet se confond avec l'*o* dans le chant. L'*o* est une voyelle d'un degré plus grave et plus ferme que l'*eu*.

ÉBÈNE. *s. f.* — Voltaire l'a fait masculin.

> Je vis Martin Fréron, à la mordre attaché,
> Consumer de ses dents *tout* l'ébène *ébréché*.

S'il est vrai que l'Académie ait adopté l'orthographe de Voltaire, elle ne peut guère refuser ses licences, qui sont généralement plus heureuses. Je ne suis pas éloigné de prévoir le cas où le perfectionnement progressif de nos lumières exigeroit impérieusement que le mot *ébène* prît le masculin, puisque Voltaire l'a trouvé bon. Il est vrai que les Latins appeloient l'ébène *ebenus*, et c'est ce qui a trompé Voltaire, qui n'a pas remarqué que presque tous les noms d'arbres de cette terminaison sont féminins.

ÉCOUTOIR. Nom reçu du cornet acoustique,

omis par les Dictionnaires, mais consacré par un poète :

> Déjà pour secourir son oreille peu sûre,
> Orgon vers lui tourne son *écoutoir*.
>
> DELILLE.

ÉCUMER. *De rage.* — Et écumer la rage.

> Au point qu'il *écume* sa rage.
>
> MALHERBE.

> Mais à la fin les flots en *écumant* leur rage.....
>
> RACAN.

> Le Pô quand hors de ses bornes
> Il *écume* sa fureur.....
>
> MAYNARD.

Ce tour a été poétique : il est devenu populaire; mais il est françois.

EFFENDI. *Homme de loi chez les Turcs.* — C'est comme si on disoit que *signor* est le titre d'un avocat italien. *Effendi* est d'ailleurs un mot de relation qui ne doit point avoir de place dans notre Dictionnaire. Bon pour le Dictionnaire turc.

ÉGAYER. Il est difficile de ne pas avoir beaucoup d'homonymes dans une langue ; mais il faut y éviter scrupuleusement les homographes, surtout quand l'étymologie même l'exige. Ainsi l'on écrit quelquefois, mais très-mal, *égayer du linge*,

c'est-à-dire imbiber ou tremper, au lieu d'*aiguayer*, qui vient d'*aqua*, *aigua*, ou *aigue*.

ÉGOÏSME, ÉGOÏSTE. Ces deux mots ont étrangement changé d'acception depuis la confection de nos Dictionnaires. L'*égoïsme* étoit alors la manie de parler exclusivement de soi. C'est un défaut ridicule et insupportable, mais qui n'a rien d'odieux. Maintenant l'*égoïsme* est le vice d'un homme qui rapporte tout à lui-même, c'est-à-dire qui est capable de tout ce qui peut nuire aux autres, s'il a quelque avantage à en tirer. Dans ce nouveau sens, l'*égoïste* est un monstre.

Comment se fait-il que les anciens n'aient pas eu de mot pour rendre cette idée ainsi que nous la concevons? C'est le résultat des institutions. Liez le bonheur de l'individu à celui de l'espèce, et l'*égoïsme* deviendra une vertu.

ÉLISION. *Dans les vers latins l'élision se fait non-seulement sur les voyelles et diphthongues, mais encore sur la lettre* M. GATTEL. — L'*élision* ne se fait sur la lettre *m*, en latin, que parceque la lettre *m* indique une voyelle, nasale à la vérité, mais qui ne s'en élidoit pas moins. Les Latins prononçoient *monstron horrendon*, etc., et supprimoient la voyelle en versification. L'hémistiche connu, *le jour est loin encore*, leur auroit paru le plus barbare des hiatus.

ELZEVIER, ELZEVIR. *Livre imprimé par* Elzevir. BOISTE — Il falloit dire par les *Elzevirs*, car ce livre, fût-il d'Isaac, de Jean, de Daniel, d'Abraham ou de Bonaventure, ou de tous ensemble, n'en seroit pas moins un *Elzevir*. Au reste, les amateurs de livres disent également un Lavagnia, un Étienne, un Plantin, un Barbou, un Didot, un Bodoni, et cette ellipse ne constitue pas un substantif.

On dit aussi un *variorum*, pour un volume de cette collection, et non pas pour la collection même, comme définissent Restaut et le Dictionnaire de Trévoux. Dans ce dernier cas, le substantif est toujours pluriel.

EMBRASEMENT. *Grand incendie*. ACADÉMIE. — INCENDIE. *Grand embrasement*. ACADÉMIE.

ÉMERVEILLABLE. Qui excite l'admiration.

> Et d'un *émerveillable* change.....
> Comme un objet *émerveillable*.....
>
> MALHERBE.

Omis.

BIBLIOTHECA BODLEIANA

ENGEIGNER :

> Tel, comme dit Merlin, cuide *engeigner* autrui,
> Qui souvent s'*engeigne* soi-même.

J'ai regret que ce mot soit trop vieux aujourd'hui,
Il m'a toujours paru d'une énergie extrême.
LA FONTAINE.

D'*ingenium* ou d'*ingannare*. Ménage écrit *enganner*.

Le verbe *s'ingénier*, qui a du rapport avec celui-ci, est un néologisme sans autorité, si ce n'est celle des lexicographes, qui l'ont mal à propos accueilli.

ENIVRÉ. Cette expression est trop usitée maintenant. On en a fait, particulièrement dans la métaphore, un abus que l'autorité des livres saints ne justifie pas. Je me souviens d'avoir entendu dire à La Harpe ces vers tirés d'un grand poème sur la révolution de France, qu'il a eu le bonheur de ne pas achever :

Tout ce peuple *enivré* du vin de ma colère
Va parler aux humains une langue étrangère,
Un langage inouï créé pour ses forfaits,
Et le monde verra ce qu'il ne vit jamais.

C'étoit là un langage inouï, et des vers comme le monde n'en avoit jamais entendu.

ENLIZER. Mot d'un usage heureusement rare, car il exprime un accident phénomène dont on cite peu d'exemples. Il y a sur les côtes de l'Océan de certaines grèves mobiles qui, à la retraite

des marées, présentent au voyageur une apparence trompeuse de solidité. Si son pied s'engage dans le sable sur lequel il croyoit pouvoir s'appuyer, et qu'aucun secours immédiat ne le délivre, il est perdu à jamais. Tous ses efforts pour se défendre de la voracité de l'abyme ne font que hâter sa perte. Il descend irrésistiblement jusqu'à ce qu'il soit englouti. C'est ce qu'on appelle *s'enlizer*, du moins sur les côtes du Mont-Saint-Michel, où quelques événements de ce genre ont laissé de cruels souvenirs. Ce genre de catastrophe n'est pas non plus inconnu en Écosse, puisque S. Walter Scott s'en est servi pour le dénouement de *la Fiancée de Lammermoor;* c'est ce qui m'avoit porté à chercher l'étymologie de ce mot *enlizer* dans l'anglois *leash*, lien, attache, ou dans *leasing*, mensonges, expressions qui seroient également propres à exprimer figurément cette horrible déception de la nature, et la manière dont elle saisit ses victimes. Il n'y auroit rien d'extraordinaire d'ailleurs à trouver des mots d'origine angloise au Mont-Saint-Michel; mais depuis, le bourguignon *lizeu*, glissoire, m'est revenu en mémoire, et j'ai pensé que du patois *lizer*, avec une préposition très-bien appropriée au sens, on avoit dû faire le verbe *enlizer*, glisser en. *Lizer* n'est lui-même que *glisser*, moins son initiale, retranchée par apocope.

ENRAGER. *Verbe neutre.* ACADÉMIE. — Oui, dans cette acception : *j'enrage*, qui est très figurée;

mais non dans celle-ci : je suis *enragé*, ou atteint de la *rage*, qui n'est jamais que passive.

ENTREPRENDRE. Peut-on l'employer sans régime, comme Corneille l'a fait dans *Cinna?*

> Si c'est la liberté qui vous fait *entreprendre*, etc.;

et dans *Héraclius :*

> Et lorsque contre vous il m'a fait *entreprendre*, etc.

Il a usé de la même liberté pour le verbe *prétendre*, qui ne la permet pas d'avantage, vers. 50, sc. II. act. I. de la dernière de ces tragédies :

> Mais connois Pulchérie et cesse de *prétendre*.

ÉPHORES. *s. m. pl.* BOISTE. — Lisez *Éphore. s. m.*

Juges, à Sparte, qui réprimoient *l'autorité royale.* BOISTE. — Lisez, qui *contenoient.* On ne réprime pas une autorité légitime.

ÉPICURIEN. On sait quelle acception est donnée à ce mot dans le commun usage ; mais on ne sauroit excuser les gens d'esprit qui en perpétuent l'erreur en l'employant comme le vulgaire. Un *épicurien*, dans l'acception juste du terme, seroit un véritable sage, et non pas un homme abandonné à toutes les voluptés.

Le nom de *machiavéliste* est encore plus im-

proprement appliqué. Le *machiavélisme* proprement dit est la plus sanglante des ironies. Il faut donner un autre nom à celui des tyrans.

ÉPILEPSIE. *Mal caduc, haut-mal.* BOISTE. — C'est expliquer un mot exact par deux battologies populaires.

Mal de saint, mal Saint-Jean. BOISTE. — Pourquoi pas mal héroïque, mal d'Hercule, maladie des comices? Singulier rapprochement des modernes qui ont appelé ce mal le mal de saint, et des anciens qui l'ont appelé le mal sacré. Il n'est ni saint ni sacré, mais il est extraordinaire, et cela se confond souvent.

ÉPISODIQUE. Le petit Poinsinet est le premier qui ait attaché cet attribut au titre d'une comédie. Une comédie ne peut pas être *épisodique*, puisqu'on entend par *épisodique* une petite composition intercalée dans une grande. S'il étoit possible que le plan d'une comédie admît en lui une autre comédie de très-peu d'étendue, celle-ci seroit vraiment *épisodique;* mais ce n'étoit pas le cas du *Cercle.*

ÉPOUSE. *Qui a épousé un homme.* BOISTE. — Une religieuse étoit l'épouse de Jésus-Christ. Il ne faut pas disputer sur les mots, mais il faut être précis.

ÉQUANIMITÉ. Évitons le néologisme su-

perflu, mais ne rebutons pas celui qui nous enrichit. Nous avons *magnanimité, pusillanimité*, et même *longanimité;* car je le trouve dans des écrivains qui ont le privilége d'écrire hardiment comme ils sentent, sans crainte d'être soulignés par les journaux. Pourquoi ne pas admettre ce beau mot d'*équanimité*, qui a été employé par Sully? Tout-à-fait semblable aux autres pour la construction, il représente une nuance de pensée très-belle et très-importante, que nous ne pouvons exprimer sans de froides périphrases.

ÉQUIDIQUE. Vers de membres égaux dont le sens contraste, *exemple :*

> Et par droit de conquête, et par droit de naissance.
> *Alba ligustra cadunt, vaccinia nigra leguntur.*

Le vers *équidique* est devenu trop commun chez nos poètes, mais il n'est pas nommé dans nos Dictionnaires.

ÉRATÉ. *Fin, rusé.* WAILLY. — On appelle *dératé*, un homme agile à la course, et, figurément, un homme difficile à *attraper*.

Ératé est un barbarisme.

ERMAILLI. *Fabricant de fromage de Gruyère.* Il faut peut-être écrire *armailli*, comme on le prononce en Suisse, d'*armentarius*, un bou-

vier. Dans la chanson du *Rans-des-vaches*, l'*armailli* n'est pas le chef de la fromagerie, ou, pour mieux dire, de la *fruitière*, qui est le mot consacré, mais oublié comme tant d'autres. C'est le pâtre qui conduit les troupeaux.

> Les *armaillis* des Colombettes
> De bon matin se sont levés.

ERRATA. Un auteur, qui n'avoit trouvé qu'une faute dans son livre, étoit fort embarrassé de savoir s'il devoit écrire *erratum* ou *errata*. Ménage prit l'engagement d'en trouver une autre.

Ménage coupoit le nœud gordien; M. Boiste le dénoue : il veut qu'on écrive *erratum* pour une seule faute. Je ne sais pas s'il seroit vrai, et Dieu me garde de le savoir, qu'Armide ou Renaud fût le meilleur *opus* de tous nos opéra; mais je sais que cela seroit barbare. Vous définissez vous-même *errata*, substantif masculin, sans ajouter qu'il n'a point de singulier; il peut donc s'employer dans ce nombre.

ERRE. D'*errare*. Ce substantif n'est presque jamais employé qu'au pluriel, et le plus souvent dans cette manière de parler, que la plupart des Dictionnaires ne donnent pas : reprendre ses *erres*; figure très-juste et très-heureuse pour exprimer l'action d'un homme qui cherche le point d'où il a commencé à s'égarer, en repassant

dans les lieux qu'il a successivement parcourus depuis qu'il s'égare.

ÉRUDIT. Expression utile, agréable, longtemps repoussée, mais enfin admise dans l'usage universel. On la doit à l'abbé de Pons.

ÉRYTHROCÉPHALE. *s. m. Insecte.* TRÉVOUX. — Il n'y a point d'insecte qui s'appelle génériquement *érythrocéphale*, mais on peut appeler ainsi tous ceux qui ont la tête rousse. Alors ce substantif devient un adjectif; cet adjectif composé en ameneroit mille autres, et il n'y en a pas un d'utile dans le Dictionnaire de la langue.

ESCARBOT. Ce mot, corrompu de *scarabæus*, reste dans la langue avec le sens vag u et général d'insecte à étuis; il en est de même de *scarabée*. Ces emplois sont abusifs : il faut les régulariser, les simplifier. Le mot *scarabée*, le mot *escarbot*, désignent un genre et non une espèce. La définition trop extensive de quelques Dictionnaires, et trop exclusive de quelques autres, est donc à réformer.

Il paroît que l'*escarbot* de La Fontaine est le cerf-volant. Son trou est toutefois bien petit pour un lapin.

M. Boiste rend *escarbot* par fouille-merde, scarabée pillulaire, et scarabée onctueux. Ce der-

nier est un *méloé* ou *proscarabée* qu'on n'a jamais nommé *escarbot*.

ESCARBOUCLE. *Espèce de rubis d'un rouge foncé.* — Je ne sais si cette définition convient aux lapidaires, mais elle ne paroîtra pas suffisante aux amateurs de la féerie et du merveilleux des siècles intermédiaires. Une *escarboucle* étoit un beau diamant, lumineux comme le soleil, et qui brilloit pendant la nuit au front des dragons et des *guivres*. Boyle rapporte que M. Clayton avoit un diamant qui jetoit de nuit une lumière pâle comme celle que donnent les lampyres et le bois pourri. Vartoman dit bien plus ; il a vu le roi de Pégu resplendissant de pierres de ce genre, à tel point que les yeux avoient peine à en supporter l'éclat dans la nuit la plus obscure ; ce qui fait dire à Furetière : « Vartoman ment puamment. » Furetière n'est pas poli.

ESCARGOT. *Limaçon terrestre.* BOISTE. — Il n'y a point de vers testacés qu'on nomme limaçons, et le limaçon proprement dit n'est pas aquatique.

ESPARCETTE. *Espèce de foin.* BOISTE. — Foin est le nom générique des graminées sèches ; l'*esparcette* est une espèce de sainfoin.

ESPATULE. GATTEL. — Barbarisme du Midi. Lisez *spatule*.

ESPÈCE. Pour indiquer un homme de bas étage, c'est un néologisme insolent et ridicule. Cette infame acception a l'autorité de Duclos, et même celle de J. J. Rousseau, tant le génie a pris plaisir à s'avilir pour complaire à la vanité.

ESPRIT. Ce mot a fourni des volumes. Il ne doit prendre que peu de lignes au lexicographe. Je m'arrête à une seule de ses acceptions. D'Alembert définit l'*esprit* systématique, art de réduire les principes d'une science à un petit nombre : il se trompe; c'est l'esprit de méthode dont il parle, et l'esprit systématique fait souvent tout le contraire.

ESQUICHER. *Esquiver le coup*. ACADÉMIE. — Dans la seule langue où ce mot soit admis, dans celle du jeu, ce n'est pas esquiver le coup, c'est s'y exposer, en se dégarnissant des cartes foibles, à être ce qu'on appelle *gorgé*, autre terme d'argot fort connu des oisifs de province, et fort ignoré des Dictionnaires.

ESSUYER.

> On craint qu'il n'*essuyât* les larmes de sa mère.
>
> ANDROMAQUE.

Racine pouvoit dire :

> Mais qu'il n'*essuie* un jour les larmes de sa mère.

Au reste, ce prétendu solécisme se trouve exact à l'analyse.

ESTAMPER UN NÈGRE. *Le marquer avec un fer chaud*, etc. GATTEL. — Les Nègres ne sont pas les seuls *animaux* sujets à cette opération ; elle se pratique aussi sur les chevaux. Il n'y a pas de mal, au reste, à laisser de pareils mots et de pareilles définitions dans les Dictionnaires : la postérité s'en servira pour *estamper* d'une empreinte brûlante les tyrans et les bourreaux.

ESTOMPER. *Dessiner avec des couleurs en poudre. Estomper*, suivant l'Encyclopédie *estomber* ou *estouper*, et suivant un usage commun *estromber*, ce n'est pas proprement dessiner avec des couleurs en poudre, c'est frotter le crayon qu'on a mis sur son dessin avec de petits rouleaux de papier barbus par le bout, ou avec du chamois roulé sur un petit bâton en forme de pinceau. Cet instrument s'appelle *estompe*, et il n'est pas connu de l'Académie françoise, qui ne pensoit guère à consulter l'Académie de peinture sur son Dictionnaire.

Comme il arrive quelquefois qu'un frottement accidentel étend les traits du crayon, il y a une nuance d'expression pour distinguer cette défectuosité de l'*estompe* par procédé. Un dessin à l'*estompé* est celui qui est sorti ainsi des mains

de l'artiste. Un dessin *estompé* est celui dont les traits n'ont été étendus et les hachures confondues que par le hasard.

ESTRADE. *Battre l'estrade, la strada,* du latin *strata,* substantif peu connu, qui se disoit pour *pavé.* On le lit dans Eutrope. Nous disons communément *battre le pavé.*

Quant à *estrade,* de *strada,* c'est du françois fait par un Italien ou par un Gascon, et qui ne vaut pas mieux, étymologiquement, qu'*esquelette* et *espatule.*

ÉTAPE. Du latin *stapia,* un étrier. *E stapiâ descendere.* On a long-temps écrit *estape.*

On dit encore indifféremment, le vin de l'*étape* ou le vin de l'*étrier.*

On en a fait *estafier,* c'est-à-dire un homme qui court l'*estafette,* qui va d'*étape* en *étape.* Les Dictionnaires connoissent les extensions de ce terme et oublient sa première acception.

ÉTAT (*faire*). *Je* fais *beaucoup d'*état *de monsieur votre frère. Je* fais état *qu'il y a plus de cent mille ames à Lyon.* GATTEL. — Dans la première de ces phrases d'exemple, *je fais état* est un archaïsme qui ne paroît pas fort important à renouveler. Dans la seconde, c'est une locution barbare et inadmissible.

ÉTERNEL. *Qui n'a jamais eu de commen-*

cement et qui n'aura point de fin : en ce sens, il ne peut se dire que de Dieu. GATTEL. — Personne ne doute qu'il ne se puisse dire du temps, témoin le substantif *éternité*, qui est tout-à-fait orthodoxe.

ÉTOPÉE. *Peinture des mœurs, des passions, du caractère.* M. Boiste donne à ce mot le signe de première publication : cela est vrai ; mais cela n'est vrai qu'autant qu'il l'écrit ainsi. Il a mis plus haut *éthopée*, qui en est la juste orthographe.

ÉTRÉCIR. Cette orthographe est un des monuments de la barbare prononciation que les Italiens introduisirent sous les Médicis. On prononçoit alors *étret, étrette :*

> Et sans les portes *étrettes*
> De leurs habitations.....
>
> LA FONTAINE.

De là *étrécir* pour *étroicir*, qui est l'orthographe naturelle du verbe.

ÉTUDE. *s. f. Étude*, qui vient de *studium*, devoit être masculin. Il l'étoit encore du temps de Malherbe, qui a dit :

> Dont *le vain étude* s'applique, etc.

Depuis, il a suivi la marche naturelle de notre langue, qui a modifié les genres d'une manière

plus systématique qu'on ne le pense ordinairement, en raison de la terminaison des mots. Les mots de cette désinence, qui viennent presque tous des substantifs latins en *udo*, sont presque tous féminins, comme eux. Cette hypothèse, à laquelle je ne vois pas d'exception, pourroit au besoin être convertie en règle, et peut-être l'a-t-elle été sans que je le sache.

ÈVE. C'est le nom de la première femme, nom qui signifie *bonne* ou *agréable*, dans les langues typiques de l'Orient, et qui étoit passé en ce sens dans le grec. Il est homonyme d'un impératif de la langue celtique, celui du verbe *boire*. Ce rapprochement a suggéré à un savant Bas-Breton l'idée la plus ridicule qui soit jamais entrée dans la tête d'un étymologiste de profession, et c'est beaucoup dire. Il présume qu'Adam et Ève parloient sa langue dans le Paradis terrestre, et que le nom d'Adam fut formé du cri qu'il poussa en avalant la pomme, dont le peuple croit partout qu'il lui resta un morceau à la gorge : *a tam !* quel morceau ! comme celui d'*Ève*, de la réponse qu'elle lui fit, et qui est ordinaire en pareil cas : *ev*. bois. On voit que les sciences les plus arides ont bien leur côté plaisant.

EXEMPLE. On demande s'il faut dire de *belles exemples* d'écriture, *les saintes Hymnes* de l'Église ? L'usage a consacré ces exceptions ; mais il

y a plusieurs sortes d'usages, celui qui crée les langues, et celui qui les dénature. Une fois que le genre d'un mot est établi, tout usage qui contrevient à cette règle est vicieux; et il est ridicule de réformer un principe sur la foi d'un maître d'école ou d'un sacristain qui ne sait pas le françois.

EXORABLE. Qui peut être fléchi, qui peut être appaisé.

> Ne désespérez point! Les dieux plus pitoyables
> A nos justes clameurs se rendront *exorables*.....
>
> Rendez-la, comme vous, à mes vœux *exorable*.....

Repousserons-nous un mot nécessaire, élégant, harmonieux, qui a été employé par Corneille et recommandé par Voltaire?

Que dira l'étranger qui, après avoir admiré une belle expression dans vos classiques, la cherchera inutilement dans vos Dictionnaires?

Omis.

EXPIRÉ. Racine dit très-incorrectement: le héros *expiré*, quoique *expiré* puisse se dire figurément d'une époque, d'un délai, d'un terme, sans aucun auxiliaire.

Expirer ne s'entend au sens propre que de l'action de rendre le dernier soupir, et le participe ne peut être françois en ce sens.

Ce participe est devenu un substantif dans le jargon des marchands, qui est encore plus détestable que celui des avocats. On écrit fort élégamment dans ce style, l'*expiré* pour le mois *expiré*, et l'on ne se doute pas que ce barbarisme est une figure, une ellipse.

EXPLICABLE. Voici un étrange mot. On dit fort correctement : *Cela n'est pas explicable*, et on ne peut dire : *Cela est explicable*, s'il en faut croire les grammairiens. Qui nous *expliquera* le motif de cette règle étrange? Elle est hors d'analogie avec tous les principes de la langue.

EXPLORER. Ce mot est fort vieux, mais fort nécessaire dans l'usage des sciences, où il commence à se multiplier. On ne peut se dispenser de lui donner place parmi tant d'autres mots dont les sciences ont enrichi la lexicographie.

EXPROPRIER. Ce mot et toute sa famille appartiennent aujourd'hui au Dictionnaire de la langue françoise, puisqu'ils sont consignés dans le livre de ses lois.

La pureté du style est essentielle aussi dans le texte des lois, car sans pureté il n'y a point de clarté; et l'expression de la loi est vicieuse si elle n'est claire. Croyons que les jurisconsultes à venir s'en tiendront aux expressions consacrées par les lois, au moins dans les cas prévus, et qu'on pourra enfin parler françois en justice.

EXTERMINER. Ce mot contenant implicitement l'idée de chasser hors de toute limite, comme le montre son étymologie, il semble qu'il ne doit être employé qu'absolument, et qu'il est inconvenant de lui faire gouverner la préposition *de*. Voltaire a donc commis une battologie dans ce vers :

Exterminez, grand Dieu, *de la terre* où nous sommes, etc.

Où nous sommes en est une autre. Il est malheureux, dit Chamfort, que le mot *hommes* ne puisse jamais se trouver à la fin d'un vers, sans que cette phrase parasite *où nous sommes* se présente au bout de l'autre. Il vaudroit mieux ne jamais placer le premier de ces mots à la rime.

EXTRA-SÉCULAIRE. *Qui a vécu plus d'un siècle.* — Il ne falloit pas recueillir ce barbarisme absurde de Linguet. *Extra-séculaire* signifieroit tout au plus *hors du siècle*, et non pas, *qui a vécu plus d'un siècle*, ce qu'on rendroit assez mal, mais beaucoup mieux, par *ultra-séculaire*, que je me garde bien de recommander à personne.

EXTRAVAGANTES. Constitutions des papes ajoutées au droit canon, et c'est pour cela qu'on les appelle *extravagantes*, ou *errantes en dehors* : mais ce mot ultramontain n'est françois qu'en bibliographie canonique.

EXTRAYEUR. *Faiseur d'extraits de livres.* — Cette mauvaise expression a l'autorité de M. de Palmy, très-habile *extracteur* ou *abstracteur* de livres, et qui s'entendoit fort bien à en tirer la *quinte-essence.* Il auroit dû s'en tenir aux mots de Rabelais.

F

F. *substantif.*

1° Caractère de musique qui indique le *fa*.

2° Nom de la plus basse des trois clefs.

3° Signe de force au-dessus ou au-dessous d'une des lignes de la portée.

4° Doublé, en caractères majuscules, il indique une force beaucoup plus considérable.

5° Doublé, en caractères ordinaires, mais unis ou identifiés (*ff*), il désigne les Pandectes.

6° Il est aussi l'expression abrégée du mot frère, en parlant d'un moine.

Acceptions omises.

FABLIER. *Fabuliste.* WAILLY. — Rendre *fablier* par *fabuliste* c'est détruire tout le charme de cette délicieuse expression faite pour La Fontaine, et qui n'est applicable qu'à La Fontaine. *Un fabuliste* fait des fables ; le *fablier* en produit, comme sans le savoir. Les fables des imitateurs de

La Fontaine sont à ses ouvrages ce que le stras est aux pierres précieuses.

FACTURE. Les lexicographes qui définissent *facture, façon de faire* ne doivent pas se croire incomplets en définition. Cela fait deux battologies sur une, et il y a superfluité.

FAINE. De *fagina,* féminin de *faginus,* ce qui appartient au hêtre.

Il est douteux que les hommes aient jamais vécu de gland, et même qu'ils aient jamais pu en vivre. On concevrait plus facilement qu'ils se fussent nourris du fruit du hêtre, qui est beaucoup plus agréable et qui n'est pas moins commun.

Les Grecs ont appelé le hêtre Φάγος, et Φάγω l'action de manger. Cette conformité de racines semble appuyer mon hypothèse.

Si cette étymologie étoit vraie, elle remonteroit certainement à la langue primitive. Je ne la donne pas pour bonne, mais elle vaut bien le βεκκος, qui fit tant d'honneur aux Phrygiens avant d'être restitué aux chèvres.

FAINGALE ou FRINGALE. Mot usité en différents lieux pour exprimer une idée qui n'a, je crois, point de signe reçu dans la langue. C'est ainsi qu'on appelle une faim subite et inopinée qui saisit plus particulièrement les enfants et les femmes, hors de l'heure accoutumée des repas, et

qui est quelquefois suivie de défaillance quand on ne trouve pas moyen d'y remédier à l'instant. L'étymologie de ce terme est assez difficile à trouver. Il faut peut-être la chercher dans cette vieille expression employée par Baïf, feuillet 22 des *Mimes et Enseignements*.

> Tout l'été chante la cigale :
> Et l'hiver elle eust la faim vale.

Vale est ici adverbe, et vient de *valdè;* ou adjectif, et vient de *valens* ou de *valida*. M. Solvet, qui ne l'a point entendu, écrit *la faim rále*, mais c'est contre l'autorité de l'excellente édition de 1581, qui a été faite sous les yeux de Baïf.

La substitution du *g* au *v*, et la syncope des deux mots dans *faingale*, sont des particularités si communes en lexicologie qu'il seroit même superflu d'en rapporter des exemples.

FAIRE. Ce mot est difficile à définir *exactement* et *complétement;* mais c'est porter l'exactitude trop loin que de l'expliquer, comme M. Boiste, par près de quatre-vingts infinitifs. Une énonciation très-simple, et par conséquent très-claire, en peut tenir lieu. Dites par exemple :

Exécuter un ouvrage ou une action dont l'espèce est déterminée par les mots complétifs.

Dites mieux encore, ce qui n'est pas difficile ; mais surtout ne dites pas tant, car l'abondance des mots nuit nécessairement à la clarté.

Que pensera l'étranger qui sera renvoyé, pour une seule définition, à cent définitions incohérentes, et qui les recueillera toutes sans pouvoir les rapporter à une définition commune, qui est précisément la seule qu'il cherche?

FALBALA. On attribue à ce mot une singulière étymologie, qu'il faut recueillir pour éviter des tortures aux *Ménages* à venir. Un prince, étonné de l'assurance avec laquelle une marchande de modes se flattoit d'avoir dans son magasin tout ce qui peut servir à la parure des femmes, s'avisa de lui demander des *falbalas*, mariant au hasard les premières syllabes qui se présentèrent à son esprit. On lui apporta sans hésiter cette espèce d'ornement qui en a conservé le nom.

FALLACIEUX. Ce bel adjectif n'a pour lui que trois autorités, celles de Corneille, de Bossuet et de Voltaire. Il n'a pas celle des anciens Dictionnaires de l'Académie.

Il se lit déjà dans Marot :

> Je pense en vous et au *fallacieux*
> Enfant Amour, qui par trop sottement
> A fait mon cueur aimer si hautement.

FANFARES. Puisque les lexicographes citent *fanfarer* pour *se panader*, d'après l'autorité de

Rabelais, ils devoient rapporter *fanfares* pour *fanfaronnades*, qui est encore plus commun, et qui se lit dans le vieux Dictionnaire de Nicod. Au reste, l'un et l'autre sont maintenant des antiquités de la langue, et ne conviennent plus qu'à un dictionnaire archaïque dont l'utilité se fait sentir tous les jours.

FANTOCCINI. *Jeu théâtral exécuté par des marionnettes.* Boiste. — Lisez : marionnettes qui exécutent un jeu théâtral.

Fantoccini est un nom honorifique des marionnettes. Il est presque du temps où les baladins se sont nommés artistes. Il n'y a rien qui enrichisse autant les langues que la vanité, et Brioché a la sienne.

FAQUIN. L'auteur du rare *Dictionnaire étymologique*, imprimé à Genève en 1666, petit in-12, dit que ce mot vient du grec *faquinos, ce qui est venu d'une lentille, fort petit et vil légume; car* faquin *est un homme de peu.* Je ne connois pas le grec *faquinos*, mais je suis persuadé que *faquin* vient du latin *fascis*, du françois *faix*, de l'italien *fascio*. En Italien, *facchino* signifie *porte-faix*, et par extension un homme de peu, comme chez nous.

FASCICULE. *Ce qu'on peut porter d'herbe sous un bras.* Et beaucoup plus communément

une élucubration scientifique de peu d'étendue, qui paroît périodiquement.

Quelques Dictionnaires donnent ce mot, dans sa première acception, pour un terme de médecine. Ce seroit tout au plus un terme d'herboriste.

FASCINATION. *Charme qui fascine les yeux, qui empêche de voir la réalité.* C'est aussi l'action de certains animaux sur d'autres, comme du chien sur la perdrix, du tigre sur sa proie, et du serpent sur les oiseaux, si toutefois les oiseaux sont *fascinés* par les serpents, ce qui est possible.

FAUCHEUR. L'Académie écrit *faucheux*, qui est patois, et définit le *faucheux* une espèce d'araignée. C'est un insecte qui a fort peu de rapports avec l'araignée, et qu'on nomme *faucheur* à cause de ses longues pattes et de son allure.

FEMME. D'*homo, homina,* puis *femina*, par la substitution de la sifflante. On trouve encore *foemina* dans les manuscrits.

Je me rencontre dans cette observation avec Court de Gébelin, et je ne l'en consigne pas moins dans mes notes, parce que cette coïncidence me semble ajouter à la probabilité de l'hypothèse.

FERRIFICATION. *Changement en fer.* TRÉ-

VOUX, GATTEL, BOISTE. — Nul corps ne peut se changer en fer. Dans le cas contraire, il ne faudroit désespérer de rien pour les alchimistes.

FERTILE. *En blé, en vin, en expédients, en inventions.* — Pris de mauvaise part, et avec la préposition *de :*

> On tient que ce plaisir est *fertile de peines.*
>
> MALHERBE.

FERVEUR. *Ardeur; zèle, sentiment vif et affectueux avec lequel on se porte aux choses de piété, de charité, etc.*—A l'amitié, à l'amour, à tous les sentiments.

> Entre tous ces rivaux dont la jeune *ferveur*
> Adore votre fille.....
>
> CORNEILLE.

L'Académie a décidé, dans ses *Remarques sur le Cid,* que *ferveur* ne pouvoit s'employer que dans le langage de la dévotion. Cette définition consacrée a passé dans tous les Dictionnaires; mais l'usage, qui les consulte peu, a beaucoup étendu l'acception de ce mot élégant et utile; et c'est ce qu'il faut dire quand l'occasion s'en présente, car les Dictionnaires sont l'expression et non la règle de l'usage.

FIXER. Pour regarder *fixement.* Employé en ce sens par J. J. Rousseau, Diderot, Delille, An-

quetil, Rivarol, Thiébault, madame de Genlis, et cent autres. M. de Châteaubriand le condamne; mais il en use, et fait bien.

Je ne cite point ici M. Delille pour les deux vers rapportés par M. Carpentier dans son excellent *Gradus* françois :

> Ah! quand pourra ton fils te presser sur son sein,
> Mes yeux *fixer* tes yeux, ma main serrer ta main!....

Ici le mot *fixer* peut être pris dans un sens très-correct, pour *attacher tes yeux sur les miens*; et cette acception, qui l'emporte de beaucoup en énergie sur l'autre, est certainement celle du poète.

FLABELLÉ. Ce mot n'a été recueilli par aucun lexicographe. Il est très-usité en botanique, et surtout en entomologie, pour indiquer des dentelures profondes et légères, qui donnent au limbe d'une pétale ou au profil d'une antenne l'apparence d'un panache. Il n'a point d'équivalent.

FLATTER. *v. actif.* Il a été substantif, et il est peut-être susceptible de l'être encore, comme la plupart des infinitifs. L'infinitif est le substantif du verbe.

> Les Muses hautaines et braves
> Tiennent le *flatter* odieux.
>
> MALHERBE.

On ne citeroit guère d'exemples à l'appui de cette expression. On en citeroit bien moins encore à l'appui de cette idée.

FLORE. *s. m. Traité des plantes d'un pays.* BOISTE. — Lisez : *s. f.* Description des plantes d'un pays. Et ajoutez au mot FAUNE : Description des animaux d'un pays : ou bien supprimez tous les deux, ce qui sera peut-être aussi plus convenable.

FLOU. *adv.* GATTEL. — Il est aussi substantif et même adjectif.

Vieux. BOISTE. — Pas si vieux. Du temps de Vatteau et de Boucher, qui l'ont effectivement renouvelé. On trouve *floup* dans Villon, *peindre* d'une manière tendre, légère, etc.

Dieu nous préserve de Dorat, des *baisers* musqués, des amours rouges, et des peintres qui peignent *flou*.

FLUTISTE, et de même *harpiste, violoniste,* et le reste. Voilà des néologismes bien introduits dans l'usage, et qu'il est difficile d'en chasser.

Ne sont-ils pas aussi d'une invention très-naturelle, et d'un emploi très-utile?

On a dit autrefois *joueur de flûte, de violon*, etc.; mais ces périphrases sont devenues bien triviales pour nos artistes, et on ne voit pas d'ailleurs la nécessité d'employer une périphrase dans le cas où le sens ne demande qu'un mot.

FORCÈNEMENT. *s. m.* Qui paroît fait assez naturellement de *forcené*. Il faudroit lui laisser une place parmi les archaïsmes du Dictionnaire, au moins en faveur des étrangers qui lisent Corneille.

FORET. *Instrument pour percer un tonneau; cheville pour en boucher le trou.* — Deux acceptions, dont l'une appartient exclusivement à M. Boiste, au lieu de cinq au moins qu'il auroit fallu recueillir.

1° Outil d'acier, dont les arquebusiers, les orfévres, les bijoutiers, les ouvriers en fer et en métal de toute espèce, se servent pour percer celui qu'ils mettent en œuvre.

2° Tablette à cellules, où les imprimeurs renferment les biseaux, les têtières, bois de fond, et autres garnitures de formes, pour l'imposition.

3° Ciseau de tondeur de draps, pour couper le superflu du poil qui se trouve sur les étoffes.

FORFANTE. Pour hableur, charlatan, fourbe. Mot d'argot, dérobé à l'italien, et qu'il faut laisser à l'italien et à l'argot. L'usage a mieux consacré *forfanterie*, qui restera françois, en dépit de sa mauvaise origine, jusqu'à ce qu'il manque de sujets d'application, ce qui n'arrivera pas de sitôt, surtout en littérature.

FORJETER. ACADÉMIE, TRÉVOUX, RESTAUT, WAILLY.

FORGETER. GATTEL, BOISTE. *Terme d'architecture.* — Dans le cas d'équivoque entre deux orthographes données, il faut recourir à l'orthographe étymologique. *Forjeter,* de *foris jacere,* est la seule orthographe admissible.

FORT DE, etc. Locution emphatique, qui a passé du néologisme du barreau au néologisme des brochures, des journaux, et de la tribune. Notre temps est celui des discours *forts de choses,* et il n'est personne entre nous qui n'ait eu le bonheur d'entendre quelque part des avocats *forts de la vérité de leurs moyens,* et des orateurs *forts de la pureté de leur conscience.* Ce style n'est pas *fort.*

FORTUNÉ. Bien traité de la fortune ou du sort; et comme cela signifie riche, dans la logique du peuple, un homme *fortuné* signifie nécessairement un homme riche, dans sa grammaire. C'est un barbarisme très-commun dans la langue, et qui provient d'une erreur très-commune dans la morale.

FORTUNE (BONNE-). *s. f.* — Et non pas substantif avec l'attribut, dans le cas où ce mot signifie, *les bonnes-graces d'une femme* (définition reçue, et que je n'oserois retracer sans cela). Il en résulte qu'on ne peut jamais dire, comme nos petits-maîtres, avoir de *bonnes-fortunes,* mais des *bonnes-fortunes;* parce que *bonnes-*

fortunes ne fait en cette acception qu'un seul mot. De même, on ne diroit pas qu'on a eu de *bonnes-graces* de madame telle ; mais on pourroit dire qu'elle a accordé des *bonnes-graces* de bonne grace, ce qui arrive presque toujours, et certainement on feroit beaucoup mieux de ne dire ni l'un ni l'autre, même quand cela seroit, ce qui n'arrive pas si souvent. Dans tous les cas, c'est là une nuance très-difficile à établir pour les imprimeurs délicats, qui suppriment les tirets, vulgairement nommés *traits d'union*, et j'aurois essayé de le leur prouver par un exemple plus décent, si j'avois exclusivement écrit *ad usum studiosæ juventutis*.

FOUGÈRE. *Plante qui sert à faire le verre.* BOISTE. — Et vingt autres choses. Du pain en Auvergne, du vernis en Chine ; à chauffer les fours en Saxe ; à laver le linge en quelques parties du nord de l'Angleterre, etc.

Laissons ce fatras de propriétés aux naturalistes, aux économistes, et surtout aux monographes. Définissons les choses par des caractères *sensibles* et *distinctifs*.

FOURBE. *s. f.* Il falloit peut-être conserver ce vieux mot, qui n'a pas tout-à-fait le même sens que *fourberie*. *Fourberie* indique une action déterminée ; et *fourbe*, un penchant ou vice habituel.

Ménage prétend qu'on a dit pour *fourbe*, ad-

jectif, le vieux mot *coz*, qu'il fait dériver de *cautus*. *Cautus* n'a pas pu faire *coz*, et *coz* n'a jamais signifié *fourbe*, comme on peut le voir par la citation même de Ménage, qui allègue un Philippe de Beaumanoir, dont voici les termes : *Il advint au temps le bon roi Philippes que un dict à un autre par maltalent, Vous êtes* coz, *et de* moy-mesmes. *Coz* est ici dans un autre sens qu'il est inutile d'expliquer.

FOURCHETTE. Généralement, instrument en forme de fourche.

1° Instrument de métal ou de bois, qui sert à saisir les aliments.

2° Partie inférieure de la vulve.

3° Instrument qui sert à soutenir la langue des enfants quand on leur coupe le filet.

4° Portion conique élevée au milieu de la sole du cheval.

5° Endroit où les deux petites noues de la couverture d'une lucarne se joignent à celle d'un comble.

6° Pièce presque carrée, garnie de deux aiguilles qui servent aux cardeurs à percer le feuillet.

7° Pièce de charronage composée de deux morceaux, et qui est enchassée dans le train de devant.

8° Autre pièce de charronage également composée de deux bois enchassés dans les mortaises faites à la face de dessous du lissoir de

devant, et communément nommée *entre-deux de fourchette*.

9° Instrument de fourbisseur qui empêche que les dents de l'étau ne marquent sur la lame de l'épée quand on la monte.

10° Partie de l'horloge qui, recevant la verge du pendule dans une fente située à sa partie inférieure, recourbée à angle droit, lui transmet l'action de la roue de rencontre, et la fait mouvoir constamment dans un même plan vertical.

11° Bâtons de bois taillés à dents, que l'on enfonce autour des cloches de verre placées sur les couches pour les élever, afin de donner de l'air aux plantes.

12° Tringle de fer qui sert aux verriers à avancer ou reculer une barre de la grille.

13° Fourche à deux pointes, sur laquelle on posoit le mousquet pour tirer.

14° Morceau de bois armé de deux branches de fer, et qu'on attache à la flèche du carrosse.

15° Bandes de peau cousues le long des doigts du gant.

16° Partie de la manchette qui garnit l'ouverture de la manche d'une chemise d'homme.

17° Le creux de l'estomac, etc.

M. Gattel rapporte sept de ces acceptions, et M. Boiste deux. Il faut rapporter toutes les acceptions connues, ou s'en tenir à une acception géné-

rale, et laisser les autres aux dictionnaires spéciaux. On n'exige aucune méthode en particulier, mais on voudroit que les lexicographes en suivissent une.

FOURMILION. *Insecte qui se nourrit de fourmis.* GATTEL. *Névroptère qui creuse une fosse, etc.* BOISTE. — Ce n'est pas l'insecte qui se nourrit de fourmis; ce n'est pas le névroptère qui creuse une fosse; c'est la larve de l'insecte, du névroptère, et M. Gattel ne connoît pas bien cette dernière acception du mot *larve*, qui est cependant assez ancienne. Il en donne une définition vicieuse. L'état de larve est le premier que subisse un insecte en sortant de l'œuf.

FOURMIS. C'est ainsi que l'écrit La Fontaine dans une de ses fables :

> Quand sur l'eau se penchant une *fourmis* y tombe.

Et plus loin :

> Ce fût un promontoire où la *fourmis* arrive.

Cette licence n'est pas une règle.

FOURNÉE. Dictionnaire dit de l'ACADÉMIE, édition de 1811. — On n'ose pas transcrire ici la définition de ce mot, qu'il ne faudra pas oublier dans le dictionnaire des cannibales. Les bour-

reaux ont cinquante expressions plus décentes au service des lexicographes.

FOYERS. Rentrer dans ses *foyers*, locution néologique qui remonte à La Motte-Houdard, et dont les orateurs de la révolution ont fait un extrême abus.

Elle n'a pas cependant le sens ridicule que l'abbé Desfontaines lui attribue en la traduisant par ces mots : *Rentrer dans sa cheminée*. C'est là son acception propre, et non son acception figurée. Prise comme on le fait, elle ne s'emploie jamais qu'au pluriel. C'est une métonymie dont Cicéron même avoit donné l'exemple : *Repetere focos*.

FRANC-MAÇON. Il y a des volumes sur l'étymologie du nom de cette célèbre société. Le premier élément en est connu ; d'où vient le second?

Tous les peuples ont attaché une prévention défavorable au nom des peuples qui les ont envahis, comme chez nous *Goth* et *Sarrazin*, et chez les Romains *Gaulois* et *Barbare*. Il n'est pas étonnant que les peuples de l'ancienne Gaule aient fait la même chose pour les *Francs*.

Cette prévention s'est particulièrement attachée à certains états qui sont plus propres aux castes proscrites ou aux nations ennemies, comme de tanneur chez les Japonois, de tailleur à la Chine, de charpentier pour les cagots de Languedoc, de

cordier pour les cagous de Bretagne, de *maçons* pour les *Francs*, etc. Le peuple de Londres est fort persuadé qu'une grande partie de la population de France est composée de perruquiers et de maîtres à danser.

Les *Francs* ont pu conserver ce surnom d'état, par une cruelle ironie, comme les *gueux* des Pays-Bas et les *sans-culottes* de la révolution, et le retenir ensuite dans des sociétés secrètes qui se sont maintenues jusqu'à nous, institutions très-communes chez les peuples mêlés.

Les affiliations de cette société aux templiers, et puis à quelques architectes d'Angleterre, peuvent être fort vraies, sans rien changer à mon hypothèse. Quant à ce qui concerne *Adonhiram* et le temple de Jérusalem, c'est une assez mauvaise plaisanterie.

FRÈLE. *En quelques endroits, demoiselle, jeune fille.* GATTEL, RÉSTAUT, BOISTE. — Ce n'est ni dans Racine, ni dans Molière, ni même dans La Fontaine. J'aime à croire que ce n'est nulle part, sinon par exception. En tout cas, c'est une homonymie fort impertinente, car il faut chercher quelque temps pour y trouver un germanisme.

FRÉQUENTER. *v. n. Il fréquente dans*, ou *chez*, etc. Barbarisme.

FUIR. L'Académie, dans ses *Observations sur le Cid,* ne veut pas que *meurtrier* soit de trois syllabes; mais elle prétend que *fuir* est de deux. Ce sont les poètes qui font l'usage; ce sont les grammairiens qui l'écrivent.

FUNÉRAILLES. *Obsèques et cérémonies qui se font aux enterrements.* — Poétiquement, morts violentes.

> Je l'ai vu tout sanglant au milieu des batailles
> Se faire un beau rempart de mille *funérailles.*
>
> CORNEILLE.

L'Académie blâma cette expression dans ses *Sentiments sur le Cid,* et Corneille en fit le sacrifice. On peut ne pas approuver sa soumission.

Un poète de notre temps, qu'il est déjà permis de citer après les classiques, a dit :

> Et son orgueil rêvoit les *funérailles*
> De nos bataillons indomptés.
>
> BAOUR-LORMIAN.

G

G. *substantif.*

1° Lettre numérale qui valoit 400, et 40000 avec la tilde ou le tiret ($\bar{G}$).

2° Signe du gros dans le commerce.

3° Signe du g-ré-sol dans la musique.

Acceptions omises.

GABEGIE. Tromperie, fascination, etc. (*Il y a de la*). Ce mot trivial est d'un usage si commun dans le peuple qu'il n'est presque pas permis de l'omettre dans les Dictionnaires, et qu'il est du moins curieux d'en chercher l'étymologie. Il est évident qu'il nous a été apporté par les Italiens du temps des Médicis, et que c'est une des compensations de peu de valeur que nous avons reçues d'eux en échange des innombrables altérations que leur prononciation efféminée a fait subir à notre belle langue. *Gabgie* ou *gabbeegie* est fait de *gabbo* et de *bugia,* ruse et mensonge.

GAINE. *Étui de couteau, scabellon, pétale en fourreau.* BOISTE. —

1° Étui de presque tous les instruments de métal qui sont susceptibles d'en avoir un; on a même dit *gaîne* d'épée, et nous avons conservé *dégaîner* et *rengaîner*.

2° Indépendamment de la *gaîne* de scabellon, il y a encore en architecture la *gaîne* de Terme qui est aussi bien connue. La *gaîne* d'ailleurs n'est qu'une partie du scabellon.

3° Indépendamment des pétales en fourreau, les botanistes ont donné le nom de *gaîne* ou de feuilles en *gaîne* à certaines feuilles radicales qui entourent la tige.

4° Les marins appellent *gaîne* de flamme un fourreau de toile où le bâton de la flamme est passé.

5° Ils appellent *gaîne* de pavillon, une bande cousue dans toute la largeur du pavillon, et où passent les rubans.

6° Ils appellent *gaîne* de girouette, des bandes de toile par où l'on coud les girouettes au fût.

7° Les potiers d'étain appellent *gaîne* un trou carré qui traverse les empreintes ou calibres qui servent à tourner.

8° Les anatomistes appellent *gaîne* certaines tuniques membraneuses qui environnent quelques parties comme des *gaînes*.

9° C'est encore le nom de la silique du *gaînier*.

GALA. *Fête, festin à la cour.* — Et ailleurs ; c'est du vieux verbe *galer,* se réjouir, et l'on se réjouit partout, au moins comme à la cour. Malgré son noble emploi, ce mot a cessé d'être noble.

GALERIE. Il y a différentes étymologies de ce mot, parmi lesquelles les curieux peuvent choisir. Je ne l'examine que dans une acception où il a été négligé par les Dictionnaires, et qui méritoit cependant d'être conservée puisqu'elle se lit dans des classiques du premier ordre : c'est la phrase proverbiale, *faire ses galeries,* employée par La Fontaine dans la fable du *Cigne et du Cuisinier.*

Des fosses du château faisant leurs *galeries.*

Il me semble que cette expression, prise en ce sens, ne vient point de cet ornement de nos maisons et de nos spectacles qu'on appelle *galeries,* mais du vieux verbe *galer,* qui signifie *se réjouir,* et auquel elle se rapporte beaucoup mieux. Reste à savoir si *galerie* n'en dérive pas lui-même dans son sens le plus commun.

GARNISAIRE. Mot nouveau, mais consacré. C'est un homme qu'on met en garnison chez les contribuables en retard. La profession n'est pas nouvelle comme le mot. On appeloit ces gens-là *Comestores*, dans la basse latinité, et *mangeurs,*

dans le plus ancien usage de notre langue ; mais elle a beaucoup gagné en délicatesse depuis cette époque.

M. Boiste écrit *garniser*, qui est moins conforme à l'esprit de notre orthographe.

GAUDES. Bouillie de maïs, qui nourit presque toute la population de plusieurs départements de France, et dont le nom indispensable est mal à propos négligé dans les Dictionnaires. M. Boiste l'a recueilli le premier; mais il n'a pas su, ou il a oublié de dire que le singulier étoit inusité.

GELINOTE. *Jeune poule.* BOISTE. — C'est *géline* qu'il faut dire, ou plutôt qu'on disoit.

Oiseau métis de perdrix rouge et de perdrix grise. BOISTE. — C'est une découverte en histoire naturelle, ou une erreur en définition.

GÉNITURE. M. Boiste cite Marot. *Géniture* n'est pas si vieux ; il est dix fois dans La Fontaine, et on s'en serviroit encore dans le burlesque, si l'on écrivoit encore du burlesque, ce qu'à Dieu ne plaise.

GENTIL. *e. adj. Païen.* BOISTE. — Ce mot n'a point de féminin en ce sens ; c'est abusivement qu'il a un singulier, et il est substantif..

GÉOTRUPE. C'est le nom d'une famille d'*éleutherates* de Fabricius. Je n'introduis ici ce mot,

fort suraboudant dans un Dictionnaire de la langue françoise, que parceque M. Boiste l'avoit d'abord écrit *glotrupe*. Les fautes d'orthographe sont très-fâcheuses partout, mais elles sont presque irréparables en pareil cas. Voilà un nouveau mot qui doit son existence à la méprise d'un scribe; il y en a peut-être mille dans la même hypothèse, et on feroit de l'étymologie une science exacte? Au reste, ce seroit une véritable richesse pour une langue que d'avoir des Dictionnaires *spéciaux*, des Dictionnaires *techniques* : mais je doute qu'on puisse les identifier avantageusement avec le Dictionnaire proprement dit.

GIGANTOLOGIE. *Traité des géants*.—M. Boiste accueille ce mot dans son Dictionnaire, et l'appuie de l'autorité de Paw. Paw n'a fait que s'en servir d'après Habicot qui l'inventa. Mais les mots de cette espèce sont-ils réellement des mots françois? On peut écrire sur tous les objets qui frappent les yeux, et, si l'on en traite *ex-professo*, on a le droit de faire précéder son livre d'un mot composé de deux substantifs grecs, comme celui-ci, parce que cette propriété de composition qu'a le grec sert admirablement la précision et la clarté. En résulte-t-il qu'un Dictionnaire doive se charger de toutes les combinaisons possibles de mots grecs?

GIGANTOMACHIE. *Récit du combat des*

géants et des Dieux, par Homère et Scarron. BOISTE. — Il n'y a point de *gigantomachie* d'Homère ; il y en a une de Scarron, et c'est comme s'il n'y en avoit point. Il ne faut d'ailleurs pas mettre Scarron si près d'Homère, quand il s'agit d'autorités.

GOULET et GOULOT. BOISTE. — Les langues n'ont pas besoin de Synonymes absolus. C'est d'ailleurs trop de deux mots pour une acception si triviale. *Goulot* n'a jamais été employé par un bon écrivain ; il faut s'en tenir à *goulet*, qui a l'autorité de Regnier :

> Un barril défoncé, deux bouteilles sur cu
> Qui disoyent sans *goulet :* Nous avons trop vescu.

GOURDE. Voici une étymologie bien sûre et bien surprenante. On appelle *gourde* une espèce de courge vide qui sert à renfermer les liquides.

Ce mot vient de *cucurbita* par la mutation du *c* en *g* et l'apocope de la pénultième syllabe. On sait que l'*u* se prononçoit *ou : Gougourta.* Du temps de Périon on disoit *gougourde.* Une nouvelle apocope a réduit ce mot à son expression actuelle.

Courge n'est évidemment qu'une variante de prononciation.

GOUVET. Nom oublié, mais universellement usité, de la petite serpe des vignerons.

Ce mot n'est pas si méprisable. On le lit dans Rabelais, et c'est avec l'instrument qu'il qualifie que les *petits moinillons de Sévillé esgorgetoient* les soldats de Picrochole.

J'ai cru long-temps que *gouet* ou *gouvet* étoit fait de *gobio*, parce que cet outil a la forme d'un hameçon, mais son analogie avec *serpe* ou *serpette*, tirée de *serpens*, me donne lieu de croire qu'il est formé d'*anguis*, par apocope de la première syllabe.

Au reste, si *gouvet* paroît encore loin d'*anguis*, on s'en rapprochera facilement par son patois, *gouison*, qui est usité en Bourgogne.

GRADUELLEMENT. Mot analogique, utile, indispensable peut-être, agréable à l'oreille, conforme à l'esprit de la langue, universellement usité, mais oublié par l'Académie.

GRANDEUR. Sa *grandeur*, son *altesse*, sa *hautesse*, son *excellence* (*ab excelso*), métaphores honorifiques empruntées de la taille humaine. Voilà une singulière tradition de l'origine des suprématies civiles.

Tout cela est fort bien dans les rapports sociaux de l'homme, parce que cela est indispensable; mais dans les rapports de l'homme avec lui-même et avec la morale naturelle, les titres pompeux dont s'affuble cette débile créature, ont bien leur côté ridicule. On parle d'un prélat

agonisant qui s'écrioit sur son lit de mort : O mon Dieu! ayez pitié de ma *grandeur!*

GRAVURE. *Art de graver sur le métal ou sur le bois.* GATTEL. — Sur une matière dure ; et, de plus, production de l'art de graver.

GRIBOURI. *Scarabée.* GATTEL. — Ce n'est pas un scarabée.

Qui a la figure d'un très-petit hanneton. GATTEL. — Qui n'a point cette figure.

Il ronge les racines les plus tendres. GATTEL. — Il ne ronge point les racines.

Le peuple appelle *gribouri* une espèce d'*eumolpe* dont la larve dévore les jeunes pousses de la vigne, et Geoffroy a étendu ce nom à la nombreuse famille des *cryptocéphales.*

GRIME, SE GRIMER. Il y a peu d'étymologies moins connues que celle-ci, et dont cependant on soit allé si près : *grime* se dit d'un vieillard soucieux; *grimaud*, d'un écolier sournois et déplaisant; *grimer*, du pain qui s'éraille et dont la croûte se lève; *se grimer*, de l'action de se vieillir à dessein, de se faire des rides. *Grimace* reconnoît certainement la même origine, puisqu'on se fait des rides en grimaçant. Or, si l'on se rappelle que le mot latin *rima* signifie *ride*, on ne doutera pas que tous ceux-ci n'en soient faits par l'addition du *g* paragogique, qui est assez commune

dans les langues, comme en *grenouille* de *ranuncula*. Je serois fort étonné que cela parût susceptible de contestation.

Ce n'est cependant pas l'opinion de Le Duchat, qui toutefois fait venir *grimaud* de *rima*, mais de *rima*, italien, dans le sens de *rime* ou consonnance à la fin du vers. *Il y a, dit-il, de l'apparence que* grimaud *est proprement un écolier déjà un peu avancé, qui commence à rimer, c'est-à-dire à faire des vers grecs et latins, tant bien que mal. A tout cela,* réplique M. Johanneau, qui n'admet pas cette hypothèse, et qui n'en met aucune autre à la place, *il n'y a qu'une chose à répondre, c'est qu'on ne* rime *pas en grec et en latin, et qu'on ne fait pas de vers françois dans les colléges.* Mais cette réponse ne me paroît pas aussi victorieuse que M. Johanneau se l'imagine; car *rima* et *rime* n'ont été formés que par extension de *rhytmus*, qui ne signifie pas ce que nous entendons par *rime*, mais la cadence, le mouvement et la mesure du vers, abstraction faite de la consonnance. Cette étymologie seroit donc admissible, si l'autre ne valoit pas incomparablement mieux.

GRUAU. Faut-il dire du pain de *gruau* ou du pain de *griot?*

Cette question se divise naturellement ainsi :

1° Ces deux mots sont-ils françois?

2° S'ils sont françois, signifient-ils la même chose?

3° S'ils ne signifient pas la même chose, quel est celui dont l'acception convenue offre le plus de rapports avec l'objet qu'il s'agit de représenter?

Cette dernière difficulté résolue, nous aurons le mot.

Sur le premier point de la question, je réponds : Ces deux mots sont françois, puisqu'ils se trouvent tous les deux dans les Dictionnaires, archives incomplètes, et, si on ose le dire, archives détestables de la langue, mais qui n'en sont pas moins, *et jus et principium et fons,* puisqu'ils sont l'expression plus ou moins exacte de l'usage.

Sur le second, je réponds : Non, ils ne signifient pas la même chose : *Gruau* signifie de l'orge ou de l'avoine mondés, et *griot* signifie une *issue de blé,* qui, suivant toutes les définitions que j'ai pu recueillir, contient la partie la plus nourricière et la plus *féculeuse* du grain.

Nous voilà bien près de la solution de notre troisième question. On va voir combien cette manière mathématique de procéder en grammaire simplifie la réponse.

Fait-on du pain d'orge mondé ou d'avoine mondée, c'est-à-dire dont la base s'appelle *gruau?* Non.

Fait-on du pain d'une farine dont l'issue s'appelle *griot?* Oui, et c'est même de cette farine qu'on fait le pain dit de *gruau.*

La difficulté me paroît décidée.

Gruau et *griot* étant françois dans deux acceptions, je n'hésiterois pas à appeler pain de *griot* notre prétendu pain de *gruau*, quand ce ne seroit que pour éviter une ambiguïté de sens qui trompe l'esprit. Les grammairiens qui ont prêté, sans le savoir, leur autorité à l'opinion contraire, l'ont si bien senti qu'ils disent toujours *gruau* de froment. Cependant il y a déception dans le terme, puisqu'on ne monde pas le froment.

On peut nous opposer deux arguments assez spécieux :

1° *Griot* n'a jamais signifié autre chose que *issues de blé, fleurage, rémoulage, recoupures*, en un mot, *grossière farine de son. Pain de griot* signifieroit donc *pain de son.*

Mais *bran* en anglois signifie *son; brandy, eau-de-vie. Brandevin* signifieroit donc *le son du vin*, comme *griot, le pain du son*, et ce rapprochement équivaut à une démonstration, car le *brandevin* est exactement au vin ce que le *pain de griot* est au pain commun, c'est-à-dire l'extrait le plus pur que l'on serve sur la table des riches. Ces deux mots nous ayant été donnés en même temps, par le même peuple, leur parenté ne peut être révoquée en doute.

2° Le mot *griot* est nouveau dans les Dictionnaires, et les anciens lexicographes n'en parlent point.

Mais le pain de *gruau* est-il d'un usage ancien dans les boulangeries? Il est nouveau comme le mot *griot*.

Et comment un mot nouveau s'introduit-il dans les Dictionnaires?

Parce qu'il est consacré par un nouvel usage.

Et comment un mot s'accrédite-t-il dans l'usage?

Par la nécessité d'exprimer une nouvelle idée, ou un nouveau produit.

Or, voici deux choses qui sont exactement contemporaines, savoir : un produit et un mot.

S'il y a analogie évidente entre le produit et le mot, il est incontestable que le mot a été fait ou employé pour le produit.

Donc il faut dire *pain de griot*.

GUEULE. *Bouche des animaux.* BOISTE. — Il falloit dire des quadrupèdes ; car on ne dit pas la *gueule* du rossignol, la *gueule* du papillon, la *gueule* de l'huître.

Il falloit même dire, de la plupart des quadrupèdes ; car on ne dit pas la *gueule* du cheval.

On le disoit encore du temps de Rabelais : *De cheual donné toujours reguardoyt en la* gueulle. Liv. I, chap. II.

GUEUX, MISÉRABLE, etc. Au sens propre, ces adjectifs se disent d'un homme très-pauvre ; au sens figuré, d'un scélérat. Il paroît que cette

extension est de la langue des riches et non pas de celle de l'humanité. Chez les anciens, *res sacra erat miser*. Chez nous, pour marquer qu'un homme est à fuir, on dit que c'est un malheureux.

GUILLAUME. *Nom d'homme.* GATTEL. — Voyez BARTHÉLEMI.

Un nom propre n'est bien placé dans le Dictionnaire, qu'autant qu'il présente à l'esprit l'idée d'une qualité qui a appartenu par excellence à l'individu qui le portoit. Cette sorte de consécration n'est pas commune, surtout en bien.

GUILLOTINE. *Instrument inventé ou perfectionné par.....* Dictionnaire dit de l'ACADÉMIE, 1811. — Eh qu'importe par qui ! C'est déjà trop que l'usage ait flétri le nom d'un homme peut-être honnête, en l'attachant à un instrument de mort, sans qu'on se charge encore de consacrer cette hideuse étymologie dans un livre destiné *à l'immortalité*, au moins par son épigraphe.

Perfectionné est un terme d'une apathie atroce. On le croiroit de ce savant dont le bourreau disoit, le jour du supplice de Damiens : « Laissez passer Monsieur ; c'est un amateur. »

GUIRIOT. *Musicien, tambour nègre.* BOISTE. — Poète chez différentes peuplades. Il y a peut-être aujourd'hui un de ces *guiriots* qui chante une

nouvelle Iliade, qui immortalise une autre histoire, qui crée une nouvelle mythologie, en mendiant dans des huttes qui feront place à des palais. Peut-être ce *guiriot* vrai ou faux aura-t-il un jour un Macpherson qui le consacrera à l'enthousiasme des jeunes gens, à l'admiration des érudits, et à l'idolâtrie des caillettes. Il ne faut pas répondre que nous n'aurons point alors des littérateurs *guiriots*, comme nous avons eu des Bardes; en attendant, il faut se contenter de Racine.

GYRIN. *s. m. Scarabées sauteurs; tourniquets aquatiques.* BOISTE. —

1° On ne définit pas un singulier par un pluriel.

2° Les *gyrins* ne sont pas des scarabées.

3° Les *gyrins* ne sautent pas.

4° Il n'y a point de *tourniquets* terrestres.

H

H. *Lettre de l'alphabet.*

Cette lettre sera-t-elle indiquée dans votre Dictionnaire à venir comme une consonne? ce n'est point une articulation.

Sera-t-elle considérée comme vocale? elle n'a point de valeur propre.

Dans *ch*, elle est barbare : c'est un élément fort étranger à l'articulation qu'elle représente.

Dans *ph*, elle est barbare; et *ph* est un digramme ridiculement inventé pour exprimer une articulation déjà exprimée par un autre signe de l'alphabet.

On dit que *ph* est étymologique; cela est faux : les mots dans lesquels on l'emploie nous sont venus par le latin du grec, et la lettre φ n'est pas un digramme.

A la tête des mots qui n'ont pas la première voyelle aspirée, la prétendue lettre H est barbare; car il n'y a rien de pis dans les langues qu'un signe sans valeur.

A la tête des mots dont la première voyelle est aspirée, elle ne marque qu'un esprit. L'esprit des Grecs n'étoit point un signe de leur alphabet.

Elle prend alors l'usage opposé à celui de l'apostrophe; mais cet usage n'a rien de plus important que celui de l'apostrophe même. L'apostrophe marque qu'il y a élision, et l'*h* ou esprit qu'il n'y en a point.

L'aspiration dans la langue françoise n'est qu'un hiatus. Ce n'est ni une vocale ni une consonnante. C'est autre chose dans certaines langues où elle devient presque gutturale; alors c'est une articulation caractérisée.

M. de Volney répondoit en 1810 à cette proposition, que l'aspiration est *radicale* dans certaines langues de l'Orient. Oui, l'aspiration consonnante ou articulée, mais alors elle rentre dans la classification générale des signes; autrement elle n'est qu'une modification, et une modification ne sauroit être radicale. Il a daigné se réunir depuis à mon opinion. J'ai cité ailleurs des exemples de l'aspiration qui s'articule : on en verra dans toutes les langues, où elle fait tantôt place à la gutturale et tantôt à la sifflante, c'est-à-dire aux articulations des touches extrêmes.

Puisque j'en suis venu à considérer cette question des aspirations qui ont pu passer à l'état de consonnantes, je n'omettrai pas de dire que cette prétendue aspiration H, aujourd'hui si muette, a été de ce nombre, et qu'il reste des traces de sa première valeur dans le bas-breton, dans le gallois, dans plusieurs langues du Nord, et même dans le dialecte ou *la* dialecte de Toscane, *in bocca Toscana*. C'étoit évidemment cette valeur qu'elle représentoit, dans les temps reculés du moyen âge, au-devant d'une foule de noms propres, comme Hilderic, Hilperic, Hildebert, Hildebrand, Hlodoix, Hlotarius, où sa figure, devenue insignifiante, fut remplacée tantôt par le C, tantôt par le CH, équivalents du K et du X grecs. Cette longue confusion d'acceptions doit avoir principalement résulté de l'usurpation presque inexplicable qui fut faite de la lettre X pour exprimer l'abréviation qu'elle exprime encore chez nous, et que les Grecs rendoient, comme on sait, par une figure différente, inusitée dans notre alphabet. Il fut naturel de remédier au désordre qui pouvoit résulter dès lors de la double acception du X, en le remplaçant, à l'ordinaire, par une autre lettre de l'alphabet grec tombée en désuétude, et le choix du scribe inconnu à qui nous devons cette nouvelle source de logomachies grammaticales tomba sur l'H ou *èta*, qui ne faisoit plus qu'une lettre avec l'E ou *epsilon*. C'est à

ce caprice que l'H françois doit tant de singuliers priviléges qui ont fini, ainsi que nous l'avons vu, par n'aboutir à rien, et qui ont cela de commun avec quelques autres priviléges du même temps. Si l'on pouvoit douter de cette généalogie *graphique*, il suffiroit pour l'éclaircir de remonter jusqu'au monogramme de J. C. qui fut composé sous Constantin de l'initiale I, et de la finale S, séparées par le X ou *chi* grec, surmonté entre ses deux branches par une espèce de crosse ou de *lituus*, qui ressembloit assez d'ailleurs au P ou *ro* grec, pour figurer suffisamment la seconde lettre du nom du Christ. C'étoit déjà l'esprit de ces premiers jours de dégénération. Au moment de l'usurpation de la figure X ou *chi*, pour son acception actuelle, on remplaça le X par l'H, dans le monogramme sacré comme partout ailleurs; et la substitution barbare des lettres C H à cette lettre détournée de sa première signification, mais qui du moins en avoit acquis une autre, ne l'a pas plus chassée du saint chiffre des chrétiens que du nom populaire de *Henri*, qui a été écrit *Xenseric*, et que l'histoire a conservé avec cette orthographe ou avec ses analogues. La postposition de l'H fut tellement immédiate que le monogramme de J. C., encore usité dans l'Église, conserve jusqu'à la *superfétation* traditionnelle de celui de Constantin. Seulement, à la place du *lituus*, le décorateur chrétien planta sur la barre de l'H le signe vénéré de la croix. Le

monogramme de la Vierge, qui fait pendant à celui-ci se compose d'un M et d'un A, fort gracieusement ajustés; il n'est guère moins ancien, s'il n'est pas du même temps *.

* A l'instant où je revois ces épreuves d'une page écrite il y a bien des années, j'ai le chagrin de lire dans les Journaux de 1828, et, qui plus est, à l'article des séances de la chambre élective :

1° Que le monogramme de J. C. est en trois lettres *séparées*. — Il y a des monogrammes de trois lettres et davantage; mais il n'y a certainement point de *monogrammes* en lettres *séparées*.

2° Qu'il représente la devise de la société de Jésus. — Les monogrammes expriment des noms, ou des initiales de noms : il n'y a jamais eu de *devise* en *monogramme*.

3° Que ce monogramme signifie *Jesus Humilis Societas*. — Constantin vivoit douze cents ans avant saint Ignace; la société de Jésus n'est pas *humble*, et *Jesus* fait *Jesu* au génitif.

4° Que ce *monogramme en trois lettres* signifie, *Jesus Hominum Salvator*. — Du temps de Constantin, époque où l'on n'avoit pas tout-à-fait oublié le latin, on disoit encore *Servator*.

5° Que le *monogramme* des Jésuites est en quatre lettres : A. M. D. G. — Ces quatre lettres sont en effet les initiales de la devise des Jésuites. Elles n'en sont pas le *monogramme*. Cette question a terriblement porté malheur à nos savants. Ce n'est pas la faute des Grecs.

Les Jésuites, qui ont été accusés de fort vilains solécismes, ne seroient jamais tombés dans ceux-là. Je crois qu'il y a moyen de combattre leur dangereuse domination sans apprêter à rire aux balayeurs des derniers colléges de l'Europe.

HAHA. *Ouverture au mur d'un jardin, avec un fossé en dehors.*—C'est généralement l'obstacle inattendu qui sépare le promeneur d'un jardin qu'il a apperçu de loin, et qui lui en interdit l'entrée. Le nom qu'on lui a donné est la mimologie exacte d'une exclamation d'étonnement.

HALOTECHNIE ou HALURGIE. *Traité des sels.* BOISTE, WAILLY.

Halotechnie, science ou méthode des sels.

Halurgie, pratique ou manipulation des sels. Ces mots ne sont point équivalents ; et si on les a employés indistinctement dans quelques ouvrages, ce n'est point une autorité, c'est un abus.

HALTÈRES. Très-vieux mot qui a signifié *alternative*, et qui a fini par lui céder la place. *Comme il estoit en ces haltères*, dit Trippault, c'est-à-dire dans cette incertitude, dans cet embarras. *Alter* a usurpé cette acception sur *halter*, qui signifie le contre-poids des danseurs de cordes et le balancier des diptères, parce que ce dernier terme n'avoit point d'analogue, point de famille en françois. Sa légitimité n'en est pas moins évidente. On dit encore : il est en balance ; il ne sait sur quel pied danser.

HAMPE. *Bois d'une hallebarde.* WAILLY.—

C'est aussi le bois d'une flèche. C'est particulièrement le nom d'une tige qui n'a que des feuilles radicales, et qui s'élève nue jusqu'à la corolle.

HANGAR. *Il y a des provinces où* h *s'aspire, et d'autres où* h *ne s'aspire pas.* ACADÉMIE. — De manière qu'un voyageur qui fait le tour de la France doit s'informer partout de la prononciation locale ; et, comme elle ne varie pas seulement en ce mot, il en résulte qu'il y a autant de langues françoises que de départements. L'Académie n'étoit pas chargée de l'histoire des idiotismes et des patois, mais de présenter l'état de la langue, selon les classiques et le bon usage.

HAPPER. Se dit des pierres qui produisent sur la bouche une sensation d'adhérence tenace. Acception oubliée et nécessaire.

HAQUET. Les Dictionnaires le donnent pour une sorte de charrette longue et sans ridelles. Il a signifié autrefois cheval, comme on peut le voir dans ces vers de Coquillard :

> Sus, sus, allez vous-en, Jaquet,
> Et pansez le petit *Haquet*,
> Et faites-lui bien sa litière.

On ne peut douter que ce mot vienne d'*equus*, aussi bien que *haquenée*, *haca*, *faca*, et *facana*.

Alfana vient d'*equus* sans doute.

Cela est fort extraordinaire, mais cela est très-vrai, et les épigrammes ne prouvent rien.

HARO. On prétend qu'il vient de *ah Raoul*, opinion extravagante : c'est un mimologisme des deux voyelles les plus pleines de la langue. Aussi est-ce non-seulement une clameur de guerre, mais un cri d'équitation et de vénerie.

HAUT. L'aspiration est vicieusement parago-gique dans un mot qui vient du latin *altus*.

Nous l'avons négligée dans *autel*, traduit d'*altare*, qui est fait d'*altus*, parce que l'*autel* étoit consacré aux dieux *hauts*, *superis*.

On appeloit *ara* les autels des dieux inférieurs ou infernaux.

HÉBÉTÉ. Quand M. de la Popelinière demandoit à mademoiselle Quinault comment elle lui conseilloit de se faire peindre à côté de sa femme peinte en Hébé, et qu'elle l'engageoit à se faire peindre en *hébété*, mademoiselle Quinault dérivoit sans doute ce verbe du mot *bête*, comme la plupart des grammairiens, qui font *abêtir* et *hébéter* synonymes.

Il n'y a aucun rapport entre le verbe latin *hebesco* et le substantif latin *bestia* ; en traduction

françoise, le rapport de consonnances a déterminé celui d'acceptions. *Hebetatus*, latin, ne signifie littéralement qu'*affoibli, usé*, ou *stupéfait*, ce qui fait souvent qu'un homme d'esprit ressemble à une bête, mais ce qui ne prouve pas qu'il en soit une.

HÉCATOMBE. Sacrifice de cent bœufs. Un de ces mots que nous employons à tout propos, sans acception de son étymologie et de son sens véritable. Cette extension, qui résulte le plus souvent d'une profonde ignorance, est pourtant une figure de rhétorique, une catachrèse. Je m'imagine qu'il est arrivé à plus d'un poète et à plus d'un orateur de faire des catachrèses sans le savoir.

HENNIR, HENNISSEMENT. *Prononcez hanir, hanissement.* WAILLY. *Hannir, hannissement.* BOISTE. — L'usage commun n'est pas d'accord avec les Dictionnaires; on prononce généralement *hennir*, et cette prononciation est à-la-fois étymologique, euphonique et pittoresque.

HERBORISTE. D'*arbor, arboriste*, qui étoit souverainement ridicule, car on ne recueille pas des arbres; et d'*arboriste, herboriste*, qui est une violation intolérable de l'étymologie; car *herbe* ne se dit pas *herbor*.

HÈRE. Par quelle singularité avilissons-nous l'acception des mots que nous empruntons aux étrangers? *Ross* est devenu chez nous le nom d'un mauvais cheval ; et ce mot *her*, qui signifie *seigneur* dans toutes les langues du Nord, n'est pris dans la nôtre qu'en mauvaise part. Il est vrai qu'on y joint ordinairement un attribut désavantageux, comme lorsqu'on dit *pauvre hère ;* mais La Fontaine n'a pas hésité à l'employer tout seul dans le même sens :

> Vos pareils y sont misérables,
> Cancres, *hères* et pauvres diables
> Dont la condition est de mourir de faim.

BIBLIOTHECA BODLEIANA

Je fais cette remarque, parceque les Dictionnaires ne laissent pas supposer qu'il puisse se prendre isolément.

HERECHERCHE. *Insecte coléoptère.* BOISTE. — Je déclare, en ma qualité d'entomologiste, qu'*herecherche* n'a jamais été le nom d'aucun insecte coléoptère. C'est peut-être *hétérocère* qu'on a voulu dire, car *hétérocère* n'est pas dans le Dictionnaire de M. Boiste. Quant à ce dernier mot, il n'est pas françois, il est technique : la langue des sciences est universelle.

HÉSITER. Ce mot est, dans les Dictionnaires, au nombre de ceux dont la première syllabe n'est pas aspirée ; d'après quelle autorité ?

Corneille dit dans le *Menteur :*

> Ne *hésiter* jamais et rougir encor moins.

Est-ce pour éviter le hiatus, comme dit Voltaire? singulière raison! toutes les voyelles aspirées sont dans le même cas. Il est impossible de porter plus loin la distraction.

HEUR. Ce mot n'est plus dans les Dictionnaires, quoiqu'il se soit conservé dans cet emploi proverbial : *Il n'y a qu'*heur *et* malheur *en ce monde.*

Corneille en a fait un grand usage, qui n'est plus une autorité pour les lexicographes ; mais il se trouve encore dans La Bruyère et dans Voltaire.

HEURE. *On dit familièrement* sur les une heure, *pour dire* vers une heure, aux environs d'une heure ; *et, dans cette phrase, on prononce* les *comme si la première syllabe de* une *étoit aspirée.* ACADÉMIE. — On dit *familièrement,* sans doute ; mais tous les usages vicieux sont plus ou moins familiers, et le Dictionnaire de l'Académie ne doit pas être le dictionnaire du mauvais langage.

Vers une heure est bon françois.

Aux environs d'une heure est une platitude qu'il faut effacer de nos livres.

Comme si la première syllabe de une *étoit aspirée.* — Écrivez d'*une;* car si elle est aspirée quelque part, ce que je ne crois pas, ce n'est certainement pas là.

HEUREUX, *e. Qui est favorisé de la fortune.* WAILLY. — Si *favorisé de la fortune* signifie *riche,* cette définition n'est ni vraie ni morale.

Si *favorisé de la fortune* signifie *bien traité du sort,* cette définition n'est pas morale; mais elle est peut-être vraie.

HIBRIDE. On entend par *hibride,* non-seulement un mot composé de deux langues, mais une chose qui tient de deux natures, une espèce qui tient de deux espèces.

Les nomenclatures scientifiques ont chargé la langue françoise de beaucoup de mots *hibrides,* c'est-à-dire de beaucoup de barbarismes ridiculement inutiles.

Pour qu'un mot *hibride* fût excusable, il faudroit que sa seconde partie eût manqué à la langue qui a fourni la première, ou *vice versâ,* ce qui n'arrive jamais.

HIÈBLE. *Plante qui par ses feuilles, sa fleur et son fruit, ressemble au sureau.* WAILLY. — On pouvoit ajouter : par une très-bonne raison que voici ; c'est que c'est un *sureau.*

Il faut d'ailleurs écrire *yèble.*

HIER MATIN, HIER AU SOIR. C'est ainsi qu'il faut s'exprimer à peine de mal parler. *Hier soir*, si commun dans nos prosateurs, et, qui pis est, dans nos poètes, n'est ni plus ni moins incorrect qu'*hier au matin*. J'avoue que cette règle est fort arbitraire, et qu'il seroit peut-être difficile d'en donner la raison logique; mais ce n'est pas là un argument contre une règle en matière de langage, et la Grammaire reconnoît une loi devant laquelle tous les arguments s'évanouissent : c'est le *si volet usus* d'Horace.

HILARIEUX. J. B. Rousseau a dit :

> Noblesse d'ame, *hilarieux* génie,
> Et don d'esprit par-dessus l'or vanté, etc.

Le sage M. Pougens ne pense pas que ce mot soit de nature à être réintégré dans le langage moderne, et il a plusieurs fois raison.

Hilarieux génie seroit mauvais et plat, dans le cas même où *hilarieux* seroit françois.

Hilarieux seroit mauvais et barbare dans le cas même où *hilariosus* seroit latin.

Hilariosus n'est pas latin; c'est un barbarisme. Et puis J. B. Rousseau savoit-il le latin? et, après tout, J. B. Rousseau est-il classique?

HILLOT. Pour *valet*. On le fait très-mal dériver d'ilote. Il vient du diminutif *fillot*, par la substi-

tution si commune d'une de ces initiales à l'autre.

Hils et *Hillots* se disent pour fils et enfants dans le patois de Béarn. Quant à l'extension de sens de ce mot *hillot*, qui représente un valet dans cette acception, elle est commune à toutes les langues. Horace appelle son esclave *puer*, et le bon Dacier traduit élégamment : *laquais*.

HODÉ. Très-vieux françois, encore aujourd'hui patois de Picardie et de Champagne. Il signifie : lassé du chemin, fatigué du voyage. Par quelle étrange bizarrerie les Grecs ont-ils jeté leur ὁδός, voyage, leur ὁδεύω, je chemine, dans la langue antique de nos provinces? En quelques parties de la Savoie, *oder* veut dire partir : *je m'ode*, je m'en vas.

HOLLANDE. L'usage est pour toile d'*Hollande*, fromage d'*Hollande*. LES GRAMMAIRIENS. — Cela est vrai; mais c'est l'usage des blanchisseuses et de l'office, qui ne devroit pas faire loi au salon.

HOMME. *Animal raisonnable*. ACADÉMIE, BOISTE, etc.—

Ce n'est pas quand il est ivre.

Ce n'est pas quand il a la fièvre.

Ce n'est pas quand il livre bataille pour une préséance.

Ce n'est pas quand il égorge son semblable pour une abstraction religieuse ou politique.

Ce n'est pas quand il trouble son pays pour un intérêt personnel.

Ce n'est pas quand il se coiffe de la doctrine d'un novateur, des rêves mystiques d'un illuminé, des promesses d'un charlatan.

Ce n'est pas quand il use sa vie en chicanes, et sa fortune en frais de justice, à l'occasion d'un mur mitoyen.

Ce n'est pas dans les académies de jeu ; ce n'est pas dans les académies d'escrime ; ce n'est quelquefois pas dans les autres.

On auroit très-bien défini l'*homme* un animal *raisonnant*.

Homme ne signifie plus guère *mari* ou *époux* que dans l'usage du bas peuple.

Mari vit encore dans la bourgeoisie.

Époux est du bon ton de province.

Père, mère, frère, sœur, ne sont plus recevables dans une conversation polie.

Gendre et *bru* font mal au cœur.

Et comment s'exprimer, dira-t-on ? *monsieur, madame,* voilà les termes. Répondrez-vous à cela que *monsieur* et *madame* indiquent des relations sociales et non pas des relations de parenté ? Qu'importent les relations de parenté ? La société ne se raffine qu'aux dépens de la nature, et le beau langage qu'aux dépens du bon sens.

HORS. Je ne cite ce mot que comme un nouvel exemple de la substitution d'une aspiration à une sifflante, ou *vice versâ*. On disoit également *fors: Tout est perdu* fors *l'honneur*.

Même analogie entre *fouir* et *houer*, entre *fable* et *habler*, etc.

HOSPITALIER. Dacier est le premier qui ait transporté le mot *hospitalier*, dans notre langue, des personnes aux choses ; c'est dans sa traduction de ces beaux vers d'Horace :

> *Quà pinus ingens, albaque populus*
> *Umbram hospitalem consociare amant*
> *Ramis.*

Dans ce beau lieu où de grands pins et de grands peupliers joignent amoureusement leur ombre hospitalière. « Je sais qu'il y a des per-« sonnes trop délicates qui ont été choquées de « cette expression, mais je prendrai la liberté de « leur dire qu'elles ne paroissent pas avoir beau-« coup étudié l'usage qu'on peut faire des figures, « ni les bornes qu'on y doit garder. Celle-ci est « très-belle et très-heureuse, et il n'y a rien de « plus ordinaire, surtout dans la poésie, que de « transporter ainsi les expressions de la personne « à la chose, et de la chose à la personne. Les « exemples en sont infinis. » (Madame Dacier, *traduction de l'*Odyssée, *Remarques sur le livre* XIV.)

Il seroit à souhaiter que le reste de la phrase de Dacier fût aussi heureux que cette expression. J'ai cru que le lecteur ne seroit pas fâché de savoir que c'est à lui que nous en étions redevables, et qu'elle lui avoit été reprochée. On a eu bien de la peine à faire entrer la poésie dans la langue françoise.

HOSTIE.

De tous les combattants a-t-il fait des *hosties* ?

CORNEILLE.

Hostie étoit très-beau dans le sens de victime, mais son acception liturgique lui a fait perdre l'autre. Quand on joua le *Séjanus* de Cyrano, que Mirabeau appelle un cours d'athéisme avec privilége du roi, des chrétiens, plus zélés qu'intruits, inondèrent le théâtre, déterminés à troubler par un grand éclat la représentation de cette pièce impie. Mais il y falloit un prétexte ; les vers les plus hardis passèrent cependant sans être remarqués, et le mécontentement des spectateurs ne se manifesta qu'à ces mots de la catastrophe, qu'on prit pour une provocation au plus affreux des sacriléges :

Frappe ! voilà l'*hostie*.

HÔTE. Substantif à sens extrêmes : l'homme qui reçoit et l'homme qui est reçu.

HUAILLE. Omis. Ce mot vaut-il la peine d'être conservé, parce que Voltaire a trouvé bon de dire :

> Le roi cornu de la *huaille* noire
> Se déridait entouré de ses pairs.
> *La Pucelle*, ch. V.

Vient-il de *huée*, comme le pense M. Carpentier? Je serois assez porté à le croire. Il me paroît équivalent à *cohue*, qui signifie une assemblée où l'on *hue ensemble*. Il est au reste bas et même burlesque, c'est-à-dire d'un degré au-dessous de bas.

HUILE. *s. f.* Quoique venu d'*oleum* qui est neutre, et cela parce que l'élision de l'initiale et l'analogie de la consonnance ont peu à peu trompé l'oreille et modifié l'usage. Dans l'Est et dans le Midi ce mot est encore masculin; et un de nos bons écrivains s'y est trompé dans les premières éditions de sa traduction d'Horace :

> Que l'*huile* sur le feu rissole en petillant,
> S'élève en pyramide, et soit *servi brûlant*.

J'emprunte à Domergue cette citation qui me paroît d'ailleurs inexacte, et dans laquelle je suppose un vers omis.

HUMEUR. Ce mot n'est pas le moins singulier de notre langue; les Anglois nous l'ont pris

dans le sens de gaieté, de caractère vif et plaisant, qu'il a eu chez nous jusqu'au temps de Corneille.

> Cet homme a de l'*humeur*.
> *Suite du Menteur*, acte III.

Non-seulement nous avons perdu cette acception, mais nous l'avons remplacée par une acception toute contraire.

Ce n'est pas tout : la valeur qui est propre à ce mot, quand on le prend absolument, ne l'empêche pas de prendre un adjectif qui ne la détermine pas mieux. Quoique *humeur* ne signifie en soi-même, dans ce sens, qu'une fâcheuse et mauvaise disposition de l'esprit, on dit sans pléonasme, *fâcheuse et mauvaise humeur;* et enfin, comme si cette valeur n'étoit point identique, mais amovible et uniquement déterminée par l'attribut, on la change tout-à-fait en changeant celui-ci : une *belle*, une *agréable humeur*, ce qui signifie à l'analyse une *belle*, une *agréable disposition chagrine*.

Le passage cité de Corneille signifie absolument, pour un étranger, le contraire de ce qu'il veut dire, à moins que cet étranger ne soit Anglois, ou qu'il ne connoisse très-bien toutes les bizarreries de notre langue.

Comment se retrouver dans ce singulier désordre de sens, si les lexicographes ne prennent le soin d'en bien déterminer les cas ?

HURLER. C'est le cri du loup. Pourquoi n'admettriez-vous pas *hululer*, qui représente si bien le cri de la chouette, du hibou, des animaux qui se plaignent? Les Italiens ont *urlare* et *ululare* qui est tout-à-fait latin. Lisez la *Philomèle*, improprement attribuée à Ovide, et vous y verrez deux ou trois cents mots consacrés aux chants des oiseaux et aux cris des quadrupèdes et des reptiles. Il n'est pas bien nécessaire que nous ayons jamais un poème comme la *Philomèle*, mais il n'y auroit pas d'inconvénient à ce que nous fussions assez riches pour le traduire.

HUYAU. *Coucou*. BOISTE. — Avec toute l'extension dont ce mot est susceptible au figuré :

> Ci-gît maître Jacques Tuyau
> Qui de trois femmes fut *huyau*.

HYDRACHNES. *Araignées aquatiques*. BOISTE. — Les *hydrachnes* ou *hydrachnés* ne sont pas des araignées. Ce sont des *Éleuthérales* que Fabricius à fort judicieusement détachés du genre *dytique*.

I

I. *Substantif.*

1° Expression abrégée du mot *Impériale.* S. A. I.

2° Lettre numérale qui vaut *un.*

Acceptions omises.

Figures familières : droit comme un *i.*; mettre les points sur les *i.*

IDIOT. Idiot signifie chez nous un sot, un imbécile, un homme privé de toute faculté. Chez les anciens, *idiotès* signifioit un solitaire, c'est-à-dire un homme qui fait de ses facultés l'usage le plus raisonnable, quand la société est mauvaise.

IDOLE. Corneille l'a fait masculin :

> Et Pison ne sera qu'*un idole sacré*
> Qu'ils tiendront sur l'autel pour répondre à leur gré.

La Fontaine de même, v. 7 de la fab. VIII du l. IV :

Jamais idole *quel qu'il* fût.....

M. Boiste lui donne ce genre dans le sens de *sot;* je ne lui connois pas cette acception.

ILLÉTRÉ. Un homme de peu d'instruction. L'abbé Desfontaines a dit *illitéré* dans ce sens; mais ce dernier mot n'est pas françois. Il est cependant reçu dans l'usage du barreau, pour une autre acception non moins essentielle que la première, c'est-à-dire pour désigner un homme qui ne connoît pas les lettres. Ce néologisme paroît fort utile.

ILLISIBLE. L'usage a décidé qu'il devoit se dire de ce que l'œil ne pouvoit point lire. Quant à *inlisible,* il se dit des choses que l'esprit ne peut pas supporter ; le premier a rapport à l'écriture ; le second au style : un manuscrit *illisible,* un livre *inlisible;* et les exemples ne manquent pas.

IMPÉRATIF. Les Grecs et les Latins *nommoient* le verbe par la première personne. Cela devenoit impossible dans une langue comme la nôtre, où les personnes sont marquées par le pronom, au lieu de l'être par une terminaison particulière. L'infinitif, qui est l'expression générale

des verbes, y fut judicieusement substitué. Reste à savoir si, dans un Dictionnaire vraiment philosophique, on ne le remplaceroit pas par l'impératif. L'impératif est évidemment la racine du verbe; c'est le premier rapport de l'homme à l'homme, la demande ou le commandement. Aussi est-il souvent monosyllabique dans toutes les langues connues : *i, da, dic, duc, fac, fer,* vas, viens, prends, lis, sois. Cela se remarque encore plus généralement dans plusieurs langues orientales qui sont certainement plus primitives. Leibnitz avoit la même opinion en ce qui concerne la langue allemande. L'extension de cette application n'a rien qui ne soit naturel.

IMPOSER. Prescrire un impôt, et figurément le respect. Avec le pronom *en*, mentir ou tromper. Je ne fais cette remarque très-connue, et d'ailleurs non négligée par les lexicographes, que parce qu'elle l'est trop communément dans la conversation et même dans la langue écrite. Un éditeur de La Fontaine lui a reproché ce vers excellent :

Leur apparence *impose* au vulgaire idolâtre.

Monsieur de La Harpe tombe lui-même dans cette faute : *Elle* en impose *d'un coup d'œil à Mustapha, le chef des pirates.* (Cours de Litt., t. VI.)

M. Delille enfin la laisse échapper dans son touchant éloge de madame Geoffrin :

> Elle rendoit l'essor à la timidité;
> *En imposoit* à la témérité, etc.

Et ce n'est malheureusement pas le cas de dire :

> Que l'auteur à la langue, en dépit du purisme,
> Ose faire présent d'un heureux solécisme.

Il n'y a point de solécisme plus essentiel à éviter que celui qui peut offrir l'apparence d'une équivoque.

IMPUDEUR. Les Latins n'avoient pas *impudor :* nous n'avions pas besoin d'*impudeur*. Il est vrai que le défaut de pudeur se multiplie chez nous sous une foule d'aspects qui peuvent exiger une foule de mots ; mais les mots ne nous manquent pas. Nous avons *effronterie* pour l'*impudeur* des femmes perdues; *impudence*, pour celle des hommes déshonorés, et *audace*, pour celle des scélérats. *Impudeur* est un barbarisme.

IN. Voyelle nasale. Il y a une grande confusion dans l'orthographe de nos voyelles nasales. *En* se prend pour *an*, et *in* pour *en*. On demande si la voyelle *in* est françoise, et s'il faut suivre la prononciation un peu raffinée de certains acteurs qui disent *in-pétueux*, *in-patient*, et non

ain-patient, ni *ain-pétueux*. C'est, dit-on, sur une tradition de Corneille, qui étoit Normand ; et le bon homme Le Maître-de-Claville, qui étoit Normand aussi, se plaint vivement, quarante ans après Corneille, du mauvais usage de son temps, qui commence à substituer la prononciation actuelle à l'ancienne. *Quelle honte pour notre siècle!* dit-il ; *tous les jours j'entends dire* aintroïbo : introïbo *seroit trop bourgeois pour ces messieurs.* Je ne vois pas à cela un grand sujet de honte pour notre siècle ; mais notre manière d'exprimer le son par les lettres est si ridiculement vague, que les meilleurs esprits peuvent tomber tous les jours dans des incertitudes de ce genre.

INAMUSABLE. BOISTE. — Néologisme qui n'a que deux autorités, lesquelles me paroissent équivalentes à rien : celle de Dorat et celle de Demoustier. Leurs comédies ont pu trouver souvent le public *inamusable;* mais que n'étoient-elles amusantes !

INCESTE. Ce mot n'a peut-être jamais été adjectif que dans ce vers de Voltaire :

> *Inceste*, parricide et pourtant vertueux.
> Acte V d'*Œdipe*.

Il faut apprendre aux étrangers que les écrivains que notre langue regarde comme ses princi-

pales autorités en ont souvent violé les lois, et dire dans quel cas il l'ont fait; autrement il résultera une confusion inextricable de l'opposition des définitions dans le Dictionnaire, et des acceptions dans les classiques.

INCONDUITE. Jusqu'à la fin du dernier siècle, ce mot n'avoit été employé par aucun bon écrivain. En 1760 il passoit encore pour un barbarisme. Il a eu depuis l'autorité de trois romans et de quatre Dictionnaires.

La *conduite* d'un homme peut être bonne ou mauvaise; et *conduite* pris absolument, ne signifiant qu'abusivement ce que nous entendons par bonne conduite, *inconduite* ne peut signifier le contraire. La modification en bien ou en mal est nécessairement dans l'adjectif.

INCONSTITUTIONNALITÉ. BOISTE. — Et pourquoi pas *transsubstantiationnalité* qui a l'avantage de faire à lui tout seul un vers de dix syllabes?

Inconstitutionnalité est un mot de circonstance; ce n'est pas un mot françois.

Ne croiroit-on pas lire la plainte du Chiquanous à qui on avoit *morrambouzevezangouzequoquemorguatasacbacguevezinemaffressé l'œil*, et qui étoit en outre *esperruquancluzelubelouzerirelu* du talon?

INCONVENANT. Un de ces mots que l'Académie n'admet point, et que tout le monde croit françois. Comme nous n'avons pas l'adjectif *convenant*, j'avoue qu'*inconvenable* vaudroit mieux, et on pourroit l'appuyer au moins de l'autorité de nos vieux écrivains : *Je n'oseroye escrire*, dit Froissart, *les horribles faicts et* inconvenables *qu'ils faisoyent aux dames*.

INCROYABLE, MERVEILLEUSE. M. Boiste ne donne que *merveilleux*, dans le sens de petit-maître. Il a été beaucoup moins commun que ces deux mots vraiment historiques, et que le lexicographe doit recueillir pour l'éclaircissement des mémoires du temps. On les employoit assez heureusement, en raison de l'abus inconcevable que les gens à la mode faisoient de ces deux adjectifs prodigués sans nécessité, comme toutes les locutions qu'adopte le beau monde. Si les Dictionnaires ne les conservent pas, les ingénieuses caricatures de Vernet

Aux Saumaises futurs préparent des tortures;

et il faut savoir définir un mot quand les arts l'ont consacré.

INÉDIT. On disoit autrefois *anecdote*, qui avoit le même sens, mais qui ne signifie plus dans l'usage que ces petits récits dont se compose

l'esprit de la plupart des gens du monde, et qui ne sont souvent rien moins qu'*inédits*. *Inédit* est donc devenu nécessaire, surtout pour la commodité des éditeurs, à qui je reprocherois plus volontiers l'abus de la chose que celui du mot.

INFÉLICITÉ. *Malheur, disgrace. Il est peu usité.* GATTEL, BOISTE. — Ce n'est ni malheur ni disgrace; c'est une négation qui n'a point d'extrêmes, et voilà pourquoi elle est très-peu usitée; car il n'y a personne qui se croie heureux ou malheureux à demi.

INFICIER. *Nier, contredire.* On étonnera beaucoup de lecteurs en leur apprenant que ce verbe n'est pas françois.

INFIME. « Marmontel regrette que l'usage ait « privé la langue françoise de l'adjectif *infime*, et « propose, comme exemple de l'emploi qu'on en « pourroit faire, la phrase suivante : *d'élever un* « *homme dans un instant du rang* infime *au rang* « *suprême, ce n'est qu'un jeu pour la fortune.* »

POUGENS.

On auroit pu trouver moyen de faire beaucoup d'autres applications de ce mot dans les *Œuvres de Marmontel.*

INFUSOIRES. On ne peut se dipenser d'admettre ce mot dans le Dictionnaire, puisqu'il

désigne maintenant une grande classe d'animaux. Il faut de nouveaux mots pour de nouveaux êtres, pour de nouvelles idées; et les langues s'enrichissent nécessairement avec les sciences.

INGÉNUITÉ. C'est ce que Vauvenargues définit sincérité innocente ; et on demande à Vauvenargues ce que c'est qu'une sincérité qui n'est pas innocente. Il n'y a rien de plus facile que de disputer sur les mots; mais c'est ce qui n'arriveroit pas si l'on s'entendoit sur les définitions.

On nomme *ingénuité*, en argot de comédien, le rôle d'une jeune fille innocente et simple comme il y en a encore beaucoup dans les comédies. Les excellentes *ingénuités* sont fort rares au théâtre, et les véritables *ingénues* ne sont pas communes dans le monde.

INHABILETÉ. Monsieur de La Harpe dit inhabilité : c'est un latinisme, à la vérité; mais c'est un barbarisme en françois.

Ce mot est reçu au barreau.—C'est une raison de plus pour que ce mot soit un barbarisme.

INHONORÉ. *O Dogeron, ta cendre* inhonorée *repose dans quelque endroit peut-être inconnu de Saint-Domingue ou de la Tortue.*
RAYNAL. —

Les vents ont dispersé ta cendre *inhonorée*.
ESMÉNARD.

Il est certain que ce mot exprime une autre idée que *déshonoré*, celle d'une cendre *injustement privée d'honneurs;* mais, s'il y avoit des mots pour toutes les nuances de la pensée, il n'y auroit plus de poésie ; toutes les langues seroient réduites à un positif absolu et mathématique, qui interdiroit toutes ressources à l'imagination, tout développement à la pensée. Ce perfectionnement est sans doute fort desirable dans la langue usuelle, où il est bon de tout dire exactement ; mais il tueroit la langue poétique. La langue poétique par excellence est celle qui a le moins de mots contre une idée, et qui ne peut exprimer de nouvelles idées ou de nouvelles combinaisons d'idées que par des figures.

INIGISTE. *Jésuite.* (vieux.) BOISTE.—Pas plus que l'institution, qui étoit assez nouvelle, relativement à notre langue, et qui n'a point envie de mourir.

INIMITIÉ. *Haine ouverte et durable, malveillance, aversion.* BOISTE. — La haine ouverte s'appelle aversion ; la haine durable s'appelle rancune. La malveillance est un effet de la rancune ou de l'aversion. L'inimitié est un sentiment presque négatif, qui peut n'être ni ouvert (et alors il s'appelle perfidie), ni durable (et alors il s'appelle brouillerie), ni malveillant (et alors c'est

le juste mécontentement d'un homme offensé mais généreux).

INSECTE. *Petit animal dont le corps est composé d'anneaux ou de segments.* BOISTE. — Les crustacés ont le corps composé d'anneaux ou de segments, et ne sont pas tous de petits animaux. Il en est de même des aranéïdes; et l'araignée aviculaire n'est pas un petit animal.

Les insectes sont des animaux invertébrés, sans vaisseaux, qui ont des membres, des nerfs, et le corps articulé.

INSECTIER. On est convenu généralement de ce mot pour désigner le meuble qui renferme une collection d'insectes. On le lit déjà dans la *Flore des insectophiles* de Jacques Brez, 1791. Il est vrai qu'*insectophile* ne se trouve pas plus dans les Dictionnaires qu'*insectier*, et qu'il n'est pas bien sûr qu'ils doivent s'y trouver l'un et l'autre; mais alors, et ne l'oublions pas, il faut nécessairement des Dictionnaires *spéciaux*; et, pour leur composition, il faut des sociétés *spéciales*; car on doute qu'une société particulière sache tout.

Remarquons au reste en passant qu'*insectologie* et *insectophile* sont mal construits, comme tous les mots composés, dont les éléments sont empruntés de deux langues : c'est *entomologie*, et par conséquent c'est *entomophile* qu'il faut dire.

INTENABLE. En parlant d'un poste, d'une place, d'une position, surtout dans l'usage de la guerre. Mot très-utile, d'un emploi très-fréquent, et auquel il faut suppléer par une périphrase qui n'est pas plus correcte ou qui est moins expressive. Il vaut mieux le recevoir.

INTERFOLIÉ. Se dit d'un livre où les feuillets d'impression ont été séparés à la reliure par des feuillets blancs, pour l'usage des gens de lettres, qui lisent la plume à la main. Les Anglois disent *interleaved*, qui est dans leur Dictionnaire.

Les premiers typographes, qui étoient éminemment lettrés, et qui imprimoient pour les savants, avoient pourvu à ce besoin par différents artifices, soit en laissant en blanc un des côtés du feuillet, comme dans les *Parodiæ morales* d'Henri Estienne; soit en tirant les livres usuels sur très-grand papier, comme les *Institutiones Justinianæ* des Gaesbeck; soit en interlignant outre mesure, comme dans la plupart des éditions *princeps*, et des livres anciens à l'usage des classes.

Omis.

INVAINCU. « Ce mot, dit Voltaire, n'a été « employé que par Corneille. » —

Excepté Saint-Amant :

Ces fameux biberons à tauper *invaincus*.

La Fresnaye Vauquelin, en parlant d'Achille :

> Fais-le brusque et hautain, actif et convoiteux,
> Ardent, impitoyable, *invaincu*, dépiteux.

Ronsard :

> Assemblez sur mon corps la France et l'Italie,
> Et toutes ces cités qui subirent les coups
> De ma dextre *invaincue*, et m'enterrez dessous, etc.

Corneille a dit :

> Ton bras est *invaincu*, mais non pas invincible....
>
> Ce bonheur a suivi leur courage *invaincu*.....

On espère trouver cette belle expression dans les futurs Dictionnaires de notre langue. « Elle « signifie autre chose qu'*indompté*, dit judicieuse- « ment Voltaire. Un pays est *indompté*, un guer- « rier est *invaincu*. »

Il y a une petite autorité qui prévaut parmi les *puristes* sur celle de Corneille et de Voltaire. C'est celle d'un *Dictionnaire d'orthographe*, où il est dit qu'*invaincu* est un barbarisme ; mais l'autorité d'un Dictionnaire n'est pas invincible.

INVESTIGATION. Ce mot n'étoit que de Montaigne; il ne fut recueilli que par Furetière, et conservé que dans l'excellent Dictionnaire de Trévoux. J. J. Rousseau prit la liberté de l'exhumer de ce livre anathème, et les grammairiens à la

suite le lui reprochèrent si amèrement, qu'il se crut obligé à exprimer sa justification dans ces paroles mémorables et modestes. « Je puis répon-« dre, dit-il, que, quand j'ai hasardé le mot *in-« vestigation,* j'ai voulu rendre un service à la « langue, en essayant d'y introduire un terme « doux, harmonieux, dont le sens est déjà connu, « et qui n'a point de synonyme en françois. »

A parler sincèrement, *investigation* n'est pas fort doux, il n'est pas harmonieux, et, qui pis est, il n'est pas composé dans ses analogies françoises; car, *investiguer* nous manquant, et *vestige* étant le seul mot de sa famille qui le rappelle, il faudroit dire *investigiation,* pour se faire comprendre, comme l'on dit *prodigieux* et *prestigieux*. Je ne ferois pas cette observation sur un mot populaire, parce que les capriees du langage populaire deviennent essentiellement, et sans aucun motif raisonné, des usages et des lois; mais il seroit à souhaiter que les gens de lettres et les savants fissent bien les mots, quand ils ont besoin d'en faire.

IRÉ.

La gentille alouette avec son tire lire
Tire l'ire à l'*iré,* etc.

Ce mot n'est pas un de ceux auxquels M. Boiste attache la note de vieillesse, et on peut douter cependant qu'il ait été employé depuis Du Bartas. Je ne vois pas toutefois qu'il ait été remplacé

chez nous, puisque *coléré* n'est pas françois.

IVRAIE, IVROIE. ACADÉMIE. — D'*aborior*, *aborium*, parce que l'*ivraie* ou *ivroie* empêche le développement des céréales parmi lesquelles elle se trouve semée, et fait *avorter* l'espérance du laboureur. L'étymologie a disparu dans l'orthographe italianisée de Voltaire, qui nous a fait perdre aussi la vraie prononciation du mot, comme elle nous fera perdre partout la belle diphthongue *oi* (*oa*) qui est une des plus heureuses combinaisons de sons que la langue ait prêtées à la mélopée et à la musique. Il y a plus : je suis parfaitement convaincu que c'est la poésie chantée qui nous l'a conservée jusqu'ici, et que nous prononcerions *craire*, *victaire* et *glaire*, comme ce comédien de province, fameux dans les almanachs, si les traditions de l'opéra-comique n'avoient pas défendu notre prononciation contre le vandalisme des grammairiens à la suite, et des *orthographiers* patentés.

IZESCHNÉ. s. m. *Ouvrage de Zoroastre en soixante-douze chapitres*. — BOISTE. On ne s'attendoit guère à voir Zoroastre en cette affaire, et on ne sauroit s'imaginer combien il y d'honnêtes gens qui croient savoir un peu de françois, et qui ne se sont avisés de leur vie qu'*Izeschné*, ouvrage de Zoroastre en soixante-douze chapitres, fût un substantif masculin.

J

J. *Substantif.*
Lettre numérale qui valoit cent.
Acception omise.

JADIS. Adverbe qui a été adjectif, et qui l'est encore dans l'expression commune : *au temps jadis;* ce que tous les Dictionnaires oublient.

JARNAC. M. Boiste donne ce mot pour le nom d'une espèce de petit poignard. On l'emploie aussi proverbialement dans cette phrase : le coup de *Jarnac,* à laquelle le fameux duel de *Jarnac* a probablement donné lieu, si ce n'est le meurtre de Louis de Bourbon, tué en 1569 par Montesquiou, sous les murs de la petite ville de *Jarnac,* et qui put passer en proverbe, comme le coup d'un assassin habile.

JEAN. Nom d'homme devenu substantif.

> Jean! Que dire sur *Jean?* c'est un terrible nom,
> Que jamais n'accompagne une épithète honnête.
>
> DESHOULIÈRES.

Les Dictionnaires ont oublié de nous instruire de cette faculté péjorative du mot *jean*, et de l'acception non moins commune qu'il reçoit isolément. Tout le monde sait ce que c'est qu'un *jean;* mais il est plus difficile de rendre raison de cette attribution de sens. Les *Jeans* les plus illustres de notre calendrier n'auroient pas figuré dans celui de Bussy, si je me rappelle bien la légende. Il est vrai que le peuple écrit communément *jean gou*, pour *gengou*, le nom barbarement francisé d'un certain *gengulphus*, dont l'histoire est fort connue; mais cette étymologie est si vulgaire que j'en ai honte. Au reste, la question laisse abondante matière à conjectures, et il ne faudra pas aller loin pour trouver ailleurs un autre *Jean* qui fasse les honneurs de cette locution. Ce ne sera pas la peine, pour cette fois, de recourir au celtique.

JECTIGATION. *Tressaillement du pouls, indiquant le mouvement du cerveau.* BOISTE. — Cette définition peut être reçue; mais, puisqu'on recueille des termes de médecine, il ne faut pas négliger les diverses acceptions qu'ils ont pu rece-

voir des maîtres de la science, fussent-elles aujourd'hui en désuétude.

Van Helmont définit la *jectigation* une espèce d'épilepsie, et Sennert une simple jactation; ce qui n'a aucun rapport avec le tressaillement du pouls.

JETONIER. *Académicien qui n'alloit à l'Académie que pour recevoir ses jetons d'argent.* BOISTE. — Académicien exact et laborieux, qui assistoit régulièrement à l'Académie, et qui y recevoit par conséquent très-justement les jetons qui lui étoient attribués. Cette qualification dérisoire, cette définition insultante, sont de la façon des académiciens musqués qui méprisoient beaucoup le travail, et beaucoup plus la pauvreté. Où ne se glisseront pas la sotte vanité des distinctions sociales, la morgue impertinente de la richesse, et le persifflage indécent du mauvais esprit, si les académiciens n'en sont pas exempts? Il semble que là, par exception, devroit régner cette sublime égalité qui, pour le reste de la société, ne sera jamais qu'une chimère; et on est presque mortifié, pour l'honneur de l'espèce, d'y trouver les hommes tout aussi petits qu'ailleurs.

Observons seulement, en passant, que tous les écrits qui ont honoré l'Académie françoise sont sortis de la plume des *jetoniers*; et que les académiciens de *fortune* ou de *naissance* auroient

couvert cette société de ridicule, si les autres ne l'avoient couverte de gloire.

JONCHETS. *Petits bâtons menus..... avec lesquels on joue.* — Il falloit ajouter :

1° Qu'ils sont ordinairement d'os ou d'ivoire.

2° Que leur nom vient conséquemment d'*oscillum*, diminutif d'*os*.

3° Que d'*oscillum* on a fait naturellement *onchet* et non pas *jonchet*.

4° Que ce nom d'*onchet* est le seul françois et le seul usité, quoiqu'il ne se trouve pas dans le Dictionnaire.

JOUR. Tout le monde ne connoît pas la bizarre et cependant certaine étymologie de ce mot. Il vient de *dies*, par *diurnus*, qui a donné aux Italiens *giorno*; et, comme *alfana*, il a beaucoup changé sur la route.

Inutilité curieuse.

K

K. *Substantif.*

Lettre numérale qui a valu 250, et 250,000 avec la barre horizontale (K̄).

Acception omise.

KILO. Élément de noms numériques dans la nouvelle méthode.

Pour se conformer à l'ancienne orthographe il auroit fallu écrire *chilo;* mais cette innovation n'est condamnable que parce qu'elle est partielle. Pour se conformer à l'étymologie, il falloit écrire au moins *kilio*. *Kilomètre* ne représenteroit à un homme du dialecte Dorien que *mesure de l'âne;* et, puisque nous écrivons pour les Grecs, il ne faut pas les tromper. *Voyez* CHILIARQUE.

KYRIE ELEÏSON. *s. m.* BOISTE. — On dit le

Kyrie eleïson, comme le *Gloria patri*, comme le *Domine, salvum fac regem*, sans que cette usurpation elliptique de l'article transforme la citation en substantif. On dit ainsi, le *Qu'il mourût* du vieil Horace, le *Quoùsque tandem* des *Catilinaires*, et ce ne sont point des substantifs.

Tabourot, surnommé le seigneur des accords, s'égaie aux dépens d'un M. Gaulard qui croyoit que les Grecs disoient la messe en latin, parce qu'il étoit arrivé au *Kyrie eleïson*. M. Gaulard pourroit croire aujourd'hui à meilleur droit que les Latins la disent en françois, quand ils parlent grec. Il auroit l'autorité du Dictionnaire.

L

L. *Substantif.*

1° Lettre numérale qui vaut 50, et 50,000 avec la barre horizontale ($\bar{L}$).

2° Expression abrégée du mot *livre*, dans le commerce.

3° Expression abrégée du mot *leurs*, dans cette abréviation LL. AA. ou LL. MM. (leurs altesses ou leurs majestés), comme S. du mot *son* ou *sa*, dans cette abréviation prise au singulier.

Acceptions omises.

LAPIS-LAZULI. Mot composé de deux langues, et dont l'étymologie est peu connue. On sait ce que signifie *lapis;* quant à *lazuli* pour *lazuri*, il est du persan *lazurd*, qui signifie *bleu-éclatant*, dont nous avons fait aussi *azur*, avec l'aphérèse de l'initiale, ou plutôt en confondant cette initiale avec l'article, *l'azur.*

LARIGOT. C'étoit le nom d'une espèce de flûte. Boire *à tire larigot*, c'étoit ce que le peuple appelle encore *siffler*, *flûter*, *chalumer*. Cette analogie triviale est incontestable, malgré *la Rigaut*, cloche de Rouen, et le proverbe connu, *boire comme des sonneurs*.

LARMIER. C'est aussi, outre les définitions reçues, cette espèce de fenêtre ébrasée qu'on pratique au niveau des pavés pour éclairer les caves et les cuisines souterraines.

LARVES. *Terme d'antiquité.* — Il faudroit d'*antiquités*. Le mot technique seroit *d'archéologie*. C'est aussi un mot de mythologie, de poésie.

> Filles de l'Achéron, Pestes, *Larves*, Furies.....
>
> CORNEILLE.

C'est aussi un mot d'histoire naturelle, et cette dernière extension est fort ingénieuse.

LAS-MOI. (On ne prononce pas le *s*.) Exclamation plaintive qui est propre à la Franche-Comté. Les Bourguignons disent *hélas moi !* Les Italiens ont *ohime*, qui est très-analogue, même par le son; et La Monnoye remarque fort bien qu'il n'y a presque aucune différence entre l'*ohime* ou *oïme* des Italiens, et le *væ me* de l'empereur Claude, dans l'*Apocolokyntosis*.

Cette langue interjective de la douleur et de la plainte est celle sur laquelle les hommes sont le plus universellement d'accord : c'est la première qu'ils aient apprise.

LE, LA. De tous les mots à sens extrêmes, il n'y en a point de plus remarquable que l'article. *Al*, qui est article dans les langues orientales, et qui y est aussi le nom de Dieu, devient celui du néant par sa métathèse en *la ;* mais du moins la métathèse le modifie. Il n'en est pas de même chez les Italiens et chez nous, où l'article lui-même *immodifié* attache au nom propre qu'il précède, tantôt l'idée d'une grande supériorité morale et civile, tantôt celle du plus honteux avilissement. Chez nous en particulier c'est l'article qui constitue le nom des nobles, et quelquefois même la noblesse ; mais il a la propriété très-opposée de désigner aussi ce qu'il y a de plus bas dans l'ordre social, c'est-à-dire les filles publiques. La plupart des lexicographes ajoutent *les comédiennes*, ce qui est injurieux et déplacé ; car une comédienne n'est pas une femme méprisable parce qu'elle est comédienne ; et, qui plus est, *les femmes du peuple*, ce qui est infame ; car il n'y a rien de nécessairement ignominieux à être du peuple. Dans tous les pays du monde on croiroit que les langues sont faites pour une caste.

LÉPIDOPTÈRES. *Insectes à quatre ailes.*

BOISTE.—A quatre ailes colorées. Les névroptères et les hyménoptères sont aussi des insectes à quatre ailes; mais leurs ailes sont nues et transparentes.

LETTRE. *s. f.* — Il est aussi masculin au pluriel dans ce solécisme de chancellerie : *lettres royaux*.

Auguste ne put pas donner *le droit de cité* à un mot fort élégant. Chilpéric ne put pas faire recevoir quatre lettres fort utiles à notre abécédaire; mais les vieux barbarismes se perpétuent tant qu'on veut.

LETTRES DOUBLES. Elles ont été supprimées par Piron, par Duclos, par Dumarsais, qui est surtout une grande autorité. Cette réforme a une apparence de philosophie; mais il n'y a point de bonne réforme particulière, et celle-là ne serviroit qu'à simplifier l'orthographe sans l'améliorer sensiblement. Encore y a-t-il des *lettres doubles* qui feroient nécessairement exception, comme celles de *commotion*, d'*erreur*, d'*immensité*, qui sont caractéristiques et pittoresques. On ne répétera jamais assez que notre orthographe est détestable; mais il ne faut pas trop se laisser prendre à l'esprit de réforme en orthographe, dans un temps où chacun s'est piqué d'avoir la sienne, jusqu'à Rétif.

LEU. *Loup* (LA FONTAINE). BOISTE.—La Fontaine a dit en effet :

Et ce dicton *picard* à l'entour fut écrit :
« Biaux chires *leus*, n'écoutez mie
« Mère tenchent son fieu qui erie.

Leus ou *leups* n'est pas plus françois que *biaux chires;* et La Fontaine, qui ne faisoit pas un Dictionnaire, en convient naïvement.

Ce qui reste à savoir, c'est si un Dictionnaire des dialectes n'iroit pas bien à une nation à qui l'on promet tant d'*Homères*.

LIBELLE. Ce mot a un peu varié depuis le latin, où il ne signifioit communément que *petit écrit;* car le *libellus famosus* de Suétone ne signifie proprement qu'*une brochure qui a fait du bruit*. Tous les petits écrits ne sont pas essentiellement méchants, et tous les écrits méchants ne sont pas essentiellement petits. Je ne parle pas des méchants écrits, car chacun sait qu'il y en a de toute sorte. Ces mots, un *gros libelle*, qu'on a souvent occasion d'employer, sont donc un solécisme étymologique, mais bien consacré par la langue. *Libelle* s'est d'ailleurs conservé en droit dans sa première acception, et personne ne doute qu'il y mérite souvent toutes les deux.

LIMAÇON. *Insecte rampant.* BOISTE. — Ver qui rampe, comme tous les vers.

LL *mouillée*. Cette double lettre, qu'on ap-

pelle improprement *mouillée*, est une consonne particulière comme le *gn*, comme le *ch*, et d'autres encore. Quand M. Gattel essaie de la représenter à l'italienne, par le tétragramme *glie*, il met une orthographe absurde à la place d'une orthographe ridicule. Ou son Dictionnaire est fait pour des François, et alors sa méthode est inutile; ou il est fait pour les étrangers qui apprennent la langue, et alors elle est dangereuse. Jamais un espagnol ne verra son *n* tildé dans la bizarre aggrégation des lettres *g* et *n*; jamais un lecteur quelconque ne verra dans le mot *figlie* que ce qui y est, c'est-à-dire un vocable inconnu, et qui n'appartient à aucune langue. Ce seroit une idée heureuse et même sublime que celle d'un Dictionnaire de prononciation, s'il existoit une langue qui pût peindre par des signes exprès tous les éléments du langage; mais si cela est impossible dans l'état de nos alphabets; si l'on ne peut suppléer à cette défectuosité sans un abécédaire factice; si l'on ne peut donner d'utilité à cette invention qu'en obtenant pour elle, et une publicité immense et une approbation universelle, à quoi sert-il de s'en occuper jusqu'à nouvel ordre? Je ne doute pas toutefois que les langues européennes ne finissent par se ranger, sinon sous un Dictionnaire commun, au moins sous un alphabet commun, infiniment perfectionné. Il faut pour cela une grande puissance politique qui donne la même unité aux autres parties du système social,

de ce genre d'uniformité devant résulter, par une conséquence nécessaire, la nécessité de simplifier tous les moyens de communication des hommes entre eux. Il faut pour cela une autre puissance encore, plus grande, plus absolue, plus assurée que la première, celle du temps.

LUCIFER. C'est le nom de la planète de Vénus. Une apostrophe d'Isaïe à cet astre a fait croire que *Lucifer* étoit le nom d'un ange de ténèbres, ce qui seroit une singulière ironie, car *Lucifer* signifie, comme on sait, tout autre chose. Il faut restituer à chacun ce qui lui appartient, et laisser à une brillante étoile la qualification de *porte-lumière*, qui sied très-mal à un damné.

LUCUBRATEUR. Un homme qui *lucubre*, qui s'occupe d'*élucubration*. Ce terme, un peu hasardé, a l'autorité de la poésie : je le lis au troisième chant du poème de *la Conversation*.

LURON. Ce mot très-caractéristique, très-populaire, sans être trop trivial, et que notre Désaugiers, toujours si correct, a souvent employé dans ses délicieuses chansons, ne se trouve dans aucun Dictionnaire. Il y a plus : on ne lui connoît aucune analogie immédiate, et la lettrine *lur*, qui exprime une des racines les plus gracieuses et les plus fluides que puisse articuler la voix humaine, est tout-à-fait inusitée chez nous comme

initiale. Je ne serois pas éloigné de croire que *luron* est fait de ce mimologisme commun du chant et de la danse, de ce *trala deri dera* qui supplée aux paroles et quelquefois à la musique dans les fêtes joyeuses du peuple, et qui a fourni aux vieux chansonniers, entre autres gais refrains, *luron*, *lurette*, et *lalure*. Un *luron* ne demande qu'à chanter et à danser. *Ma lurette* est devenu dans ce sens un nom de femme. Dans le langage grivois, on appelle une fille de mœurs suspectes une *lonladerirette*, une *luronne*. Ménage n'auroit pas manqué de tirer *luron* de l'italien *lurcone*, un homme de plaisir, un voluptueux, un gourmand. S'il n'avoit pas l'origine que je lui attribue, je le chercherois plus volontiers dans les langues du Nord. C'est à elles que nous devons son complément dans le mot *godelureau*, littéralement un *bon lureau* ou un *bon luron*. Nous avons conservé cette dernière expression en adoptant l'autre.

LYCÉE. *Lieu consacré à l'instruction.* ACADÉMIE. Si quelque chose prouve très-explicitement que les langues ont été données, c'est l'impossibilité où nous sommes de les faire servir à nos idées, à nos institutions, à nos découvertes, sans demander au passé, et qui plus est aux langues qui n'existent plus, des éléments de mots presque toujours fort étrangers à ce que nous avons l'intention de dire. Nous possédons deux temples voués au culte le plus pur des Muses;

l'un est celui des Beaux-Arts, l'autre est celui de l'enseignement. Avec l'aide des Latins, nous avons appelé le premier *maison de loups*, et, les Grecs aidant, le nom du second peut signifier une *tanière* ou une *peau de loup*. En françois pur, cela ne signifie rien du tout. Nous sommes bien de notre pays.

LYCOPHRON. Ce mot est devenu un substantif de la langue, pour désigner l'auteur obscur qui enveloppe sa pensée de voiles impénétrables, par allusion à ce poète de l'école d'Alexandrie, qui parvint à faire sur *Cassandre* une espèce d'épopée mystique, beaucoup moins claire que les vers Sybillins. Je crois que les Dictionnaires ne peuvent plus se refuser à l'admettre, car le temps ne paroît pas loin où cette personnalité deviendra presque générique.

LYMÉXILE. *Espèce de cantharides*. BOISTE. — Les auteurs françois disent *lyméxilon*, et non pas *lyméxile*.

Il n'y a aucun rapport entre les *lyméxilons* et les cantharides, en telle méthode qu'on les prenne.

LYSARDE ou LISARDE. *Lézard gris*. BOISTE. — Mauvais patois.

M

M. *Substantif.*

1° Expression abrégée du mot *Majesté.*

2° Expression abrégée du mot *Monsieur.*

3° Avec la barre horizontale ($\bar{M}$), lettre numérale qui vaut un million.

Acceptions omises.

MACÉDOINE. Ce mot est du Dictionnaire des jeux. Il est aussi du Dictionnaire de la cuisine, et il commence à passer dans celui de la littérature, au moyen d'une extension fort judicieuse. Il s'est probablement employé d'abord en parlant d'un mêts très-composé, par quelque allusion à cette variété incroyable de peuples auxquels Philippe et Alexandre firent subir les lois de la Macédoine, et dont on remarqua les vêtements divers et confus dans les armées de ce der-

nier. Il n'y a point d'expression plus heureusement figurée au sujet de certains livres.

MACULE. Ce mot n'est plus guère employé qu'en astronomie. Il ne s'est pas pris dans son sens figuré depuis Corneille :

A l'époux sans *macule* une épouse impollue;

ce qui n'empêche pas qu'*impollu* ne soit pas français, et que *macule* ne le soit guère.

MAFLÉ. Il n'est dans aucun bon auteur, mais il est dans les Dictionnaires.

Quant à *maflu*, qui n'est pas dans les Dictionnaires, il est dans La Fontaine :

Grasse, *maflue* et rebondie.

Il est cruel d'avoir si souvent à choisir entre les Dictionnaires et les classiques.

MAGE. Je ne suis pas sûr qu'il y ait encore des juges *mages;* mais je sais qu'il faudroit écrire des juges *majes :* car le nom de ces juges vient de *major*, comme celui de *maïeur*, qui est commun dans la plupart de nos provinces, et non pas de μάγος, sage ou magicien; car il n'y a rien de commun entre les magiciens et les juges *majes*. Quant aux magiciens, il paroît presque sûr qu'il n'y en a plus.

MAHEÛTRE. M. Boiste dit que le *maheûtre* étoit un soldat royaliste au temps de la Ligue. Il y a un livre du temps de la Ligue qui est intitulé : *Dialogue du maheûtre et du manant. Maheûtre* venoit probablement de l'allemand *meister*, comme certains étymologistes l'ont pensé, et il ne signifioit pas absolument un soldat. Quant à *manant*, on connoît son étymologie qui n'est pas tout-à-fait aussi injurieuse que son acception. Un des caractères de notre langue, et de celle de tous les peuples extrêmement policés, c'est d'avilir les idées par les mots.

MALIN. Le féminin est *maligne*, que La Fontaine a prononcé *maline*, pour la commodité de la rime, dans sa fable intitulée : *L'Oiseleur, l'Autour et l'Alouette :*

> Elle avoit évité la perfide ma*chine*,
> Lorsque, se rencontrant sous la main de l'oiseau,
> Elle sent son ongle *maline*.

Remarquez qu'on ne dit pas *la main de l'oiseau*, qu'*ongle* est masculin, et qu'il n'est pas permis de prononcer *maline*, ce qui est toutefois très-commun dans nos provinces.

MAMMIFÈRE. *Qui a des mamelles.* BOISTE. — Ce mot n'est pas de ceux qu'il faut exclusivement réserver aux Dictionnaires spéciaux, car les

grandes divisions des sciences appartiennent à la langue en général. M. Boiste est cependant le seul lexicographe qui l'ait recueilli et sa définition n'est qu'un pléonasme qui n'apprend rien.

Les *mammifères* sont des animaux vertébrés, à poumons, à mamelles, et vivipares.

MARATRE. *Femme du père des enfants d'un autre lit.*

Rabelais n'hésite pas à nommer le mari de la mère ou *noverce, vitrice* ou *pardtre,* et les enfants eux-mêmes *privings,* expressions qui, comme on voit, épargnent de longues périphrases. On est étonné que le barreau, d'ailleurs si hardiment barbare dans l'adoption de ses vocables familiers, ne nous ait pas conservé ceux-ci, qui sont du moins plus utiles que bien d'autres.

MARTINISME. *Secte, christianisme épuré.* CATINEAU.

Commerce avec les ames, les anges; et connoissance des mystères de la nature. BOISTE. — Je prie les lecteurs de nos Dictionnaires de ne rien croire de tout cela. Les *martinistes* n'ont aucun *commerce avec les ames;* il est présumable qu'ils n'en ont guère plus *avec les anges,* et on doute qu'ils *connoissent* à fond *les mystères de la nature.* Leur système n'est point un *christianisme épuré;* il n'a pas même eu l'honneur de faire *secte,* et si les lexicographes devoient en parler,

il faudroit qu'ils se bornassent à dire ce qui est vrai : c'est que saint Martin étoit un fou, et qu'un *martiniste* seroit un charlatan, dans le cas où il y auroit encore un *martiniste*.

MASSE.

> Je suis en mesme temps tout de flamme et de glace.
> Sans fin mesmes discours je refais et défais.
> O misérable esprit! quel amour, quelle paix
> D'un chaos si confus débrouillera la *masse*.
>
> DESPORTES.

Malherbe critique la rime de *glace* et de *masse*, parcequ'il y a une longue et une brève. Nous sommes si loin de notre prosodie antique qu'il n'y a peut-être personne qui puisse décider aujourd'hui, sur le simple jugement de son oreille, laquelle est la longue ou la brève; et nous nous flattons d'avoir perfectionné les instruments de notre langue poétique! Au reste, Malherbe décide ailleurs la question qu'il ne fait que soulever ici. C'est dans ces vers :

> Mais qu'en leur ame trouve place
> Rien d'aussi froid que votre glace,
> Cela ne se peut nullement.

Place n'a jamais été long.

MÉGALANTHROPOGÉNÉSIE. Ce mot, qui ne finit pas, recueilli par M. Boiste, avec une

note défavorable (art *prétendu* de faire des enfants d'esprit), mérite de l'être par tous les lexicographes. C'est la découverte du siècle qui a le plus profité; jamais les enfants d'esprit n'ont été en aussi grand nombre.

MÊME. Les versificateurs se mettent un peu trop à leur aise sur ce mot; il n'est pas permis de confondre un adjectif avec un adverbe; et si l'on autorise quelque licence d'orthographe dans la poésie, c'est quand il n'en peut pas résulter d'équivoque. Approuvera-t-on La Fontaine, qui transforme l'adjectif en adverbe dans ce vers :

> Où du sang des dieux *même* on vit le Xante teint?

et Corneille, qui pluralise un singulier dans ceux qui suivent :

> Ici dispensez-moi du récit des blasphèmes
> Qu'ils ont vomi tous deux contre Jupiter *mêmes!*

Il est important de décider jusqu'à quel point la poésie a le droit d'altérer le langage.

MÉNAGERIE. Il s'est dit autrefois pour l'économie ou le soin du *ménage*, idée qui n'a plus d'expression propre, et il est employé ainsi par La Béotie.

Économie, mieux écrit *œconomie*, étoit un mot très-heureusement composé pour cet usage; mais il a été d'abord restreint par métonymie à l'idée

d'épargne, et puis appliqué par les grands penseurs de notre siècle à une science fort étrangère, ce qu'on appelle l'*économie* politique. Il faudra peut-être en revenir à *ménagerie*.

Ménage a long-temps signifié chez nous la même chose qu'*économie*, mais il a presque toujours eu les deux sens. On sait ce que Panurge appeloit vivre de *ménage*.

MÉRITER. *Verbe actif.* Corneille l'a fait neutre.

Plus elle est volontaire, et plus elle *mérite*.

MESSIE. *Le Christ promis.* LES DICTIONNAIRES. — C'est une définition juive. Notre *messie* est le Christ arrivé.

MÉTAPHRASTE. *Qui traduit littéralement.* GATTEL, CATINEAU, WAILLY.

Qui ne traduit pas littéralement. BOISTE. — Qui traduit, et rien de plus.

Μεταφραστὴς signifioit tout bonnement *interprète*, et on y ajoutoit bon ou mauvais, selon l'occasion. Il faudroit user du même procédé en françois pour *métaphraste*, si *métaphraste* étoit françois.

MEURTRIER. Comme Théophile avoit dit :

Le *meurtrier* que la peur bourrelle incessamment,

l'Académie ne trouva que cinq syllabes dans cet hémistiche du *Cid* :

Qu'un *meurtrier* périsse.

Remarquons en passant que nous ne rendons pas assez de justice à Corneille, sous le rapport de l'intelligence du nombre, et de l'harmonie. La prosodie de notre langue et la mesure d'une foule de mots analogues à celui-ci n'étoient pas encore déterminés de son temps. Son tact exquis le prémunit contre l'autorité même de ses juges. Il compta trois syllabes où Chapelain n'en comptoit que deux, et Racine a compté comme lui. Il existoit dernièrement à Paris un journal dont les rédacteurs comptoient comme Chapelain. Chacun a son goût.

MIE.

Si le roi m'avoit donné
Paris sa grand'ville,
Et qu'il me fallût quitter
L'amour de ma *mie*, etc.

D'où vient ce mot ? Rabelais dit, dans le Voyage de Pantagruel à l'île d'Ennasin : *L'ung appelloit une aultre ma mie, et elle le appeloit ma crouste*. Nous ne donnons pas ce quolibet pour une étymologie.

De *mon amie*, on a fait *m'amie* par contraction,

comme l'*amie* de *la amie* par euphonie. Cette origine une fois perdue de vue, le pronom articulaire a usurpé l'initiale du nom, et *mie* est devenu un substantif féminin qui a conservé le sens primitif. C'est précisément l'opération contraire à celle qui a eu lieu dans le mot *oisir* devenu *loisir* par l'usurpation de l'article. Ces mutations résultent de deux figures que nous avons déjà nommées ailleurs, la syncope et l'apocope, ce qu'il n'est pas mauvais de savoir, mais ce qu'il est presque indifférent d'ignorer.

MILABRE. BOISTE. — Il faut écrire *mylabre*, parceque ce nom vient de μύλη, une meule, et on verra bientôt pourquoi.

Petit insecte des fleurs. BOISTE. — Les *mylabres* de Geoffroi ne sont pas des insectes des fleurs; ce sont des insectes qui vivent dans le grain des plantes légumineuses, et qu'on ne trouve que trop souvent dans les pois et dans les lentilles; c'est ce qui fait qu'on les a appelés *mylabres* ou *meuniers*.

Les *mylabres* des nouveaux méthodistes ne sont pas de petits insectes; ce sont des espèces rares en Europe, et généralement employées comme épispastiques. Le *mylabre de la chicorée* est la cantharide de la Chine.

La confusion des nomenclatures rend cette partie des Dictionnaires très-difficile, presque au-

tant qu'elle est inutile, et c'est beaucoup dire.

MILLE-PIEDS. *Cloporte*. BOISTE. — Non.
Iule. BOISTE. — Non.
Insecte d'Amérique. BOISTE. — Et des quatre autres parties du monde.

MIMIAMBE. *Vers ïambique obscène*. RESTAUT, GATTEL. — Littéralement, vers des *mimes;* et il est vrai qu'on lit dans Ovide :

Scribere si fas est imitantes turpia mimos.

Mais les vers de Laberius et de Publius Syrus ne sont point obscènes. L'archimime qui déclamoit aux funérailles ne se permettoit pas de vers obscènes. Platon prenoit plaisir aux *mimiambes* de Sophron de Syracuse ; et *obscène* est de trop dans la définition, qui n'est pas complette d'ailleurs.

MIMOLOGISME, MIMOLOGIQUE. Ces deux mots sont nouvellement, mais très-utilement introduits dans la grammaire, pour exprimer la construction d'un mot formé d'après le cri humain. *Huée, brouhaha,* etc., sont des *mimologismes* ou des substantifs *mimologiques,* en quoi ils diffèrent des onomatopées formées sur les bruits élémentaires et mécaniques, telles que *fracas* et *cliquetis*.

MINÉRALOGISTE. Les Dictionnaires donnent

minéraliste et *minéralogue*, mais non *minéralogiste*, qui est seul françois, au moins si l'on en juge par analogie. On dit *entomologiste*, *ichtyologiste*, *ornithologiste*, etc. Point de perfectibilité possible sans méthode.

MIRACLE, (À). Une de ces expressions emphatiques qui ont un instant de vogue dans les cercles précieux de Paris, et qui, à l'inverse des mots utiles, tombent en décadence en se popularisant. Ils ne méritent d'ailleurs d'être consacrés par les Dictionnaires, qu'autant qu'ils l'ont été par les classiques, comme celui-ci l'a été par La Fontaine :

Il sait notre langue *à miracle.*

Tout homme qui saura notre langue *à miracle*, ne se servira pas de cette locution à l'avenir, quoique La Fontaine s'en soit servi par concession.

MIRAUDER. *Regarder avec attention, fixer.* BOISTE. — *Fixer* n'est pas dans le Dictionnaire de M. Boiste ; il n'est dans aucun autre avec cette acception, et le patois *mirauder* n'y devroit pas être. C'est cependant de ce vieux verbe qu'est fait le nom de Miraut :

Miraut sur leur odeur ayant philosophé, etc.

MITE. *Scarabée très-petit.* BOISTE. — Le *scarabée* constitue un genre et non une classe.

La *mite* (*Minuta*), qui n'est pas coléoptère, n'a rien de commun avec les *scarabées*.

Observation très-inutile s'il n'en résultoit une conséquence très-importante : (il faut des Dictionnaires spéciaux.)

MOI. Il a deux acceptions comme substantif, et toutes deux ont échappé aux lexicographes, M. Boiste excepté.

Dans la première, il est l'expression figurée de l'égoïsme : elle est consacrée par Pascal, Marmontel, et Mirabeau.

Dans la seconde, il signifie ce que M. Boiste définit avec plus de concision que de précision, *individualité métaphysique*. Le *moi* des psychologistes est le sentiment persistant d'une ancienne existence dans les êtres qui ont changé de forme. C'est une grande et inutile question de savoir si le *moi* d'une chenille passe dans son papillon, comme le *moi* d'Euphorbe avoit passé dans Pythagore.

MOLLUSQUES. Ce mot manque à beaucoup de Dictionnaires, et il est mal défini dans les autres.

M. Boiste appelle les mollusques *des vers imparfaits*. M. Cuvier, qui a établi la définition de la classe, a placé au contraire les mollusques à la tête des animaux invertébrés, parceque leur organisation interne est plus compliquée que celle

des autres, et que cette complication détermine la priorité relative parmi les corps organisés.

Les *mollusques* sont des animaux invertébrés, sans articulations, qui ont des vaisseaux, des organes pulmonaires, et des nerfs simples.

MOUCHARD. Un biographe prétend que ce mot vient du nom propre d'un certain père de *Mouchy*, opiniâtre ennemi de la réforme, et qui en faisoit observer les sectateurs secrets par des espions à ses gages.

Il étoit inutile de chercher là cette étymologie, qui se présentoit tout naturellement dans *musca*, qui avoit eu la même acception figurée chez les latins, comme on peut le voir plusieurs fois dans Plaute et dans Pétrone.

Mouche est d'ailleurs encore synonyme de *mouchard*, tant dans ce sens particulier que dans son usage proverbial, une fine *mouche*, je voudrois être *mouche*:

> Les *mouches* de cour sont chassées.
>
> LA FONTAINE.

Mouche de cour, se lit déjà dans l'*Éperon de Discipline* d'Antoine du Saix, qui fit imprimer cet ouvrage à une époque où le père de *Mouchy* étoit encore fort jeune.

MURMURATEUR. Un mot qui vient, dit-on,

de Port-Royal, et qui a l'autorité du père Bouhours, paroît à l'abri de toute critique. Admis par Richelet, il a passé de là dans cette édition batarde de Moutardier, qui a éclipsé, comme tant d'autres enfants clandestins, la gloire de ses aînés. Louis Racine a dit :

> Ce peuple dont un voile obscurcissoit les yeux,
> *Murmurateur* volage, amateur de faux dieux.
> . . . . .
> Et leur historien ne leur déguise pas
> Qu'ils sont *murmurateurs*, séditieux, ingrats.

Cependant il est vrai de dire que *murmurator* est de l'assez mauvais latin de Saint-Augustin ; que *murmurateur* n'est pas bon, et que les vers de L. Racine sont détestables.

MUTILATEUR.

> Je demandois qu'au sortir du berceau
> Chaque plante, chaque arbrisseau,
> Pût à son gré déployer son feuillage;
> Que, bravant le croissant, l'échelle et le treillage,
> Chaque branche en dépit des vieux décorateurs
> Et des ciseaux *mutilateurs*
> Pût rendre un libre essor à son luxe sauvage,
> Suivre sa fantaisie et dépasser ses sœurs.
>
> DELILLE.

On ne rapporte ici ces vers qu'à l'occasion du mot *mutilateur*. Quant au reste, il vaudra mieux relire le *Philosophe Scythe*.

MYCÉTOPHAGUES. C'est l'orthographe de M. Boiste et celle de la plupart des entomologistes françois. Il faut écrire et prononcer *mycétophage* par égard pour l'analogie. On dit *ictyophage*, *acridophage*, *anthropophage*, etc. Les *mycétophages* ou *mycétobies* sont des insectes qui mangent les champignons, qui vivent dans les champignons.

N

N. *Substantif.*

1° Expression abrégée du mot *anonyme*, ou équivalente d'un prénom inconnu.

2° Avec la barre horizontale, ou la tilde (Ñ), 9,000 ou plutôt 90,000.

Acceptions omises.

N finale. On sait l'anecdote académique à laquelle a donné lieu le fameux quatrain de Saint-Gelais.

> Petit cheval, joli cheval,
> Bon à monter, bon à descendre,
> Quoique moins grand que Bucéphal,
> Tu portes plus grand qu'Alexandre.

Mais il faut bien déterminer jusqu'à quel point la voyelle nasale peut se lier par sa finale avec la voyelle suivante ; et si l'on décide que cela est

seulement d'exception, comme je le crois, il faut interdire aux poètes l'épouvantable hiatus qui en résulte dans de si fréquentes occasions.

NAUCORE. *s. m.* BOISTE. — Substantif féminin. *Mouche scorpion.* BOISTE. —

1° La *naucore* n'est pas une mouche; c'est un *hémiptère* de Geoffroi.

2° La *mouche scorpion* n'est pas une *naucore;* c'est une *panorpe.*

M. Boiste ajoute que cette *naucore* est un insecte *rémitarse*, et il a raison quant à la *naucore;* mais la *mouche scorpion* seroit fort embarrassée sur l'eau si le malheur l'y faisoit tomber. Elle n'est pas *rémitarse.*

NAVIRE. *s. m.* Originairement féminin, comme *navis,* puis devenu masculin par esprit d'analogie, avec les autres mots françois de cette terminaison. *Voyez* ÉTUDE.

Malherbe a dit :

Car aux flots de la peur *sa navire* qui tremble.. ..

Ce qu'il y a de remarquable, c'est que l'Académie approuvoit ce changement de genre quand il étoit question du vaisseau des Argonautes, comme dans cet autre vers de Malherbe :

En *la navire* qui parloit.

Ménage qui n'étoit pas de l'Académie, et c'est

un bien grand malheur, car le Dictionnaire vaudroit beaucoup mieux, trouve le féminin plus poétique. Il devoit être en effet plus poétique de son temps, puisque Malherbe l'avoit employé. Ce sont les poètes qui font les mots poétiques. Ce ne sont pas les grammairiens.

NE. Il se prend d'une manière fort singulière à la suite des comparatifs : *Plus que vous ne pensez*, où il est non-seulement battologique, mais encore contradictoire. Comme les Italiens disent aussi *piu che vi ne pensate*, je crois que c'est un italianisme. Toutefois il faut remarquer que *ne* n'est point un négatif dans la phrase italienne, mais un pronom qui revient à notre mot *en*. C'est donc par erreur que nous avons tourné ce mot en négation ; et la phrase françoise ne signifie réellement que ceci : *plus que vous en pensez* ou *que vous pensez de cela*.

NÉCYDALE. *Insecte nocturne*. BOISTE. — Nom vague emprunté aux Grecs pour deux ou trois genres d'insectes qui ne sont point nocturnes, mais qui devroient l'être, si l'argot des méthodistes s'appuyoit sur l'étymologie.

NENNI. *Particule négative*. — Et substantif masculin :

> Un doux *nenni* suivi d'un doux sourire
> Est tant aimable. Il vous le faut apprendre.
>
> MAROT.

NÉOLOGISME. Se dit non-seulement de l'abus d'un mot nouveau, mais de ce mot nouveau lui-même, ce que l'on a oublié. Oui, c'est l'abus d'un mot nouveau; mais n'abusons pas du terme.

Il faut des mots nouveaux aux sciences, ou il faut borner leur essor, car tel mot nouveau est l'expression d'une idée nouvelle dans l'usage des sciences; et la communication d'une idée nouvelle devient impossible si on lui refuse le signe.

Défendez-vous le *néologisme* aux poètes, passe encore : la langue la plus pauvre est toujours assez riche pour eux. Quant aux mots renouvelés, ne les appelez plus des *néologismes;* ce sont des découvertes dans les antiquités de la langue, ce qui n'empêche pas qu'elles ne puissent être exploitées par un sot.

NI. *Ni* est une *particule* qu'on pourroit appeler alternative, comme *soit,* parce que ces mots ont besoin d'être opposés avec eux-mêmes dans la même phrase, pour y être employés correctement. Voltaire a dit : « Ce vers serait fort beau :

« Je ne vous ai ravi *ni* donné la couronne. »

« Il est très-français ; *ni n'ai donné* le gâterait. » Voltaire n'y pense pas : *ni n'ai donné* le gâteroit certainement; mais *ni n'ai donné* n'est pas *très-françois;* ce n'est pas le verbe qui est alternatif, c'est la particule.

Je ne t'ai *ni* ravi *ni* donné la couronne.

seroit encore plus beau, mais surtout plus françois ; et *ni ravi* ne gâteroit rien.

Il faut beaucoup se défier des observations de Voltaire, en grammaire, parce qu'il écrit presque toujours sous l'impression d'un caprice, et presque jamais sous celle d'un raisonnement : cela est infiniment plus joli, mais cela n'est pas si sûr.

NOMS PROPRES et LOCAUX. On a dit plaisamment qu'il y avoit cent mille mots françois qui n'avoient pas de genre ; ce sont les noms de villes, qui sont cependant susceptibles de prendre de temps en temps l'adjectif. L'usage, qui vaut une règle académique, donne communément le féminin à ceux qui finissent par un *e* muet, et le masculin aux autres ; mais Racine, plus puissant que l'usage, a dit :

Une Jérusalem nouvelle, etc.

C'est un italianisme ; nous disons encore *la Jérusalem délivrée*, et tous les noms de villes sont féminins en italien. Je voudrois bien savoir décidément ce qu'ils sont chez nous.

C'est une autre question assez importante que de savoir si l'on doit prononcer les noms propres et locaux comme ils sont prononcés dans chaque langue en particulier ; attacher à des signes donnés de l'abé-

cédaire des valeurs qu'ils n'ont pas chez nous, et confondre ainsi toutes les acceptions des lettres. Ajoutez à cela que certaines langues, l'allemande, l'angloise, l'espagnole en particulier, pour ne pas sortir de l'Europe, ont des éléments qui nous manquent. Faudroit-il les introduire dans notre langue parlée? cette prétention me paroît extrêmement mal entendue.

Encore une considération. Il n'appartient qu'à l'homme qui possède plusieurs langues d'attribuer leurs valeurs propres aux mots des langues étrangères que certaines circonstances font passer dans la nôtre; et une langue appartient à toute la nation qui la parle. C'est donc un abus singulier de l'érudition la plus commune que de tromper à tout moment son auditeur en défigurant les noms écrits.

Il y auroit un moyen de remédier à ce désordre, mais ce moyen seroit pire que le mal : ce seroit de représenter cette espèce de mots dans notre écriture, par les signes qui nous en rendroient la perception plus exacte, de peindre le son aux dépens de la lettre.

Il y auroit un meilleur moyen toutefois, mais celui-là est impossible, car personne n'en parle chez un peuple qui croit tout possible : ce seroit de réformer l'abécédaire, et de le rendre commun à l'Europe.

Je regrette sincèrement, à la vérité, qu'on déna-

ture si étrangement le nom des hommes célèbres; il me semble que c'est leur dérober quelque chose de leur juste portion de gloire que de la rapporter à je ne sais quel assortiment bizarre de syllabes, qui ne donne aucune idée de leur dénomination véritable.

Je regrette même que nous ayons si ridiculement francisé la plupart des noms anciens. *Tite* seroit barbare aujourd'hui en parlant de l'empereur *Titus*, et *Titus* ne le seroit pas moins en parlant de l'historien *Tite-Live*. D'où vient cette irrégularité? de l'usage, dira-t-on; mais ce n'est pas de l'usage d'Amyot, de Montaigne, de Charron, des bons écrivains de notre langue naissante. Il est curieux de remarquer que, chez tous les peuples, ce qui constitue l'usage, ce sont les mauvaises habitudes et les mauvaises autorités.

NONCHALOIR. *Substantif*. Pourquoi ce mot n'a-t-il jamais été recueilli? Le défendra-t-on au genre de la poésie naïve, dans lequel il figure si bien; ou, ce qui est plus probable, regarde-t-on la poésie naïve comme un genre perdu? Sommes-nous devenus trop solennels pour prendre plaisir encore à des tableaux qui n'ont d'autre mérite que celui du naturel et de la vérité? Je le crois, mais on ne devroit pas s'en apercevoir à la lecture du Dictionnaire, qui n'est en lui-même qu'une collection passive de mots. Le ca-

ractère d'une nation ou d'un siècle perce dans tout ce qu'ils produisent.

NON-SENS. Anglicisme fort usité, et que les Dictionnaires ont très-bien fait d'admettre, ne fût-ce que pour caractériser la moitié de leurs définitions.

NOURRITURE. Ce mot, pris dans le sens d'*éducation*, n'est pas un synonyme superflu. Il a été fort heureusement employé par Corneille, par La Fontaine, par Voltaire, qui reconnoît qu'il va beaucoup mieux en vers que celui qui l'a remplacé.

Tous les mots du genre de ce dernier ne conviennent nullement au style poétique ; il n'y a rien de plus contraire au nombre et à l'harmonie que le dissyllabe languissant qui le termine.

NUAGER. *Qui appartient aux nuages, qui est d'une nature analogue à celle des nuages, qui habite les nuages*, dit l'excellent M. Pougens, dont j'ai connu trop tard l'estimable ouvrage, c'est-à-dire quand le mien étoit fait.

Quels vers délicieux que ceux-ci, et que ce tableau est charmant et vrai :

Ainsi qu'Iris la *nuagère*
Bigarre sa robe légère
Aux rais du soleil opposé.....

Cela est malheureusement d'Amadis Jamyn ; et de quel droit Amadis Jamyn a-t-il fait des vers avant qu'on pût savoir si *nuager* étoit françois? La question est décidée : il ne l'est pas.

NUCIFRAGE. *Qui vit de noix.* BOISTE. — Qui brise les noix. Le moulin à noix est essentiellement *nucifrage*, et on ne diroit pas qu'il vit de noix.

NUDITÉ. *La* nudité *du costume ôte à Vénus sa ceinture, aux Grâces leur voile enchanteur.* BOISTE. — Cela est infiniment délicat, mais il est douteux que cela vaille la peine d'être écrit. Il est évident qu'avec une ceinture et un voile enchanteur on n'est pas tout-à-fait nu. On est seulement vêtu fort légèrement.

O

O. *Substantif.*

1° Lettre numérale qui valoit *deux*, et surmontée d'une barre ou tilde ($\bar{O}$) 11,000.

2° L'*o* du Giotto : expression proverbiale reçue parmi les peintres pour une figure parfaitement ronde, parce qu'on prétend que Giotto avoit tracé un cercle exact au courant du crayon.

Acceptions omises.

OBJET. La Fontaine l'emploie pour *image*, v. 6 de la fab. IX du liv. VI :

> . . . . . Ses jambes de fuseaux
> Dont il voyoit l'*objet* se perdre dans les eaux.

C'est un latinisme.

Dans Corneille, par une figure encore plus hardie, il est employé pour réminiscence :

> Et que leur cher *objet* entretenant ma flamme, etc.

OBSÉQUIEUX. Nous devons ce mot nouveau, qui est peut-être de trop pour exprimer une nuance fort rare des idées d'obligeance et de politesse, à J. J. Rousseau, suivi par Marmontel. M. de Las Cases nous offre maintenant *obséquiosité*, et M. Boiste *obséquieusement*. Ces Messieurs sont bien *obséquieux*. J'aimerois cent fois mieux *obséquible*, qui du moins seroit fait de quelque chose, et viendroit de quelque part. Règle générale : quand on emprunte un mot à une langue, il n'est pas permis de lui inventer des dérivés. Or, *obsequiositas* et *obsequiositer* sont de monstrueux barbarismes. Il faudroit dire *obséquie* et *obséquemment* pour être conséquent avec l'étymologie. Le mieux est de s'en tenir à *obséquieux*, et de l'employer rarement, parce qu'il n'est ni clair, ni commode, ni harmonieux, ni nécessaire.

OBSERVER. On ne trouvera dans aucun bon écrivain ce verbe *observer* avec l'acception que je lui trouve maintenant partout : Je vous *observe*, pour je vous fais remarquer. On *observe* une chose, on fait *observer* une chose; mais on n'*observe* pas une chose à quelqu'un; règle que je ne ferois pas *observer*, si on l'*observoit* un peu mieux.

ODOPOIES. *Constructeurs des chemins à Athènes.* BOISTE. — Et probablement dans toute l'Attique, et dans toute la Grèce, et dans tout pays où l'on parloit grec; car il est impossible

d'exprimer cette idée autrement en grec; mais que fait ce mot en françois? j'aimerois, pour le moins, autant trouver dans le Dictionnaire le nom de l'île d'Odes, *où les chemins cheminent;* il est probablement plus connu.

OEIL. Quelle bizarrerie que celle de ce mot à déclinaison hibride qui devient étranger à lui-même, à son étymologie, et à ses analogues, en passant au pluriel!

L'Académie étoit fort en peine de savoir comment l'on devoit prononcer *entre quatre yeux*. C'étoit une difficulté à trancher en abandonnant la phrase au peuple qui ne lit pas les Dictionnaires, et qui prononce comme il veut. L'abbé Thoulier d'Olivet, qui étoit un bon bourgeois de Franche-Comté, et qui avoit des traditions du pays, décida qu'il falloit dire *quatre-s-yeux*, ce qui fut généralement accueilli par la bonne compagnie, où cette petite locution est, comme on sait, très-commune; mais l'Académie oublia *mille-s-yeux* dans le Dictionnaire. On ne peut pas penser à tout.

OFFENSEUR (CORNEILLE, SAINT-RÉAL). BOISTE. Un de ces mots que l'Académie en corps n'admet point, et que tous les membres de l'Académie en particulier emploieroient fort bien en cas de besoin. Il faut le croire omis.

Au reste, l'Académie, qui ne reçoit pas cette

expression dans le *Dictionnaire*, l'approuve solennellement dans les *Sentiments sur le Cid.*

OFFICES, DEVOIRS. *Rendre de bons offices.* — Ce mot n'avoit jamais été employé dans cette acception avant la traduction du traité *de Officiis* de Cicéron, par Dolet. Celui-ci s'étant avisé de rendre le titre latin par un mot nouveau, l'usage consacra sa témérité. Dolet a donné le droit de cité à quelques autres expressions tout aussi audacieusement francisées, et tout aussi favorablement accueillies, ce qui est d'autant plus singulier que cette impulsion partoit d'une province éloignée.

OI. Cette diphthongue, si commune dans nos verbes, se prononçoit autrefois comme dans ce mot *autrefois* qui vient de tomber de ma plume. Les Italiens, qui inondèrent la cour sous le règne des Médicis, et qui ne pouvoient en faire usage, y substituèrent une voyelle qui n'en rappelle nullement la valeur. Depuis, l'usage toujours bizarre, et dans ce qu'il condamne et dans ce qu'il prescrit, a maintenu en certains mots la prononciation première et l'a rejetée de beaucoup d'autres, sans rien changer à l'orthographe. Voltaire, scandalisé de ce désordre, entreprit d'y remédier en substituant le digramme *ai* à la diphthongue *oi* dans les lieux où cette diphthongue est prononcée à l'italienne; mais il n'a pas réfléchi que les éléments de ce digramme

n'ont pas plus de rapport avec le son dont il s'agit, que ceux de la diphthongue *oi*. Les deux orthographes ne sont donc qu'un cercle vicieux dont il paroît impossible de sortir. En attendant, je crois très-convenable de s'en tenir à la plus ancienne, puisqu'elle est au moins monumentale, et qu'elle conserve une tradition précieuse de la prononciation et de l'étymologie. Il n'en est pas moins vrai qu'il n'y a rien de plus absurde que d'exprimer la valeur d'une voyelle simple par le concours de deux voyelles étrangères, et que ces défectuosités monstrueuses témoignent assez la jeunesse de nos langues.

A propos de cette conspiration italienne contre la plus belle de nos diphthongues, contre cette double voyelle si pleine, si sonore, si harmonieuse, qui retentit encore si magnifiquement à nos oreilles françoises, dans *gloire* et dans *victoire;* à propos, dis-je, de cette guerre de mots commencée par les infâmes mignons de Henri III, et fort étourdiment renouvelée par le chantre de Henri IV, il faut lire Henri Étienne dans ses excellents *dialogues du langage françois italianizé*, et prendre part, en dépit de soi, à sa juste indignation contre les misérables étrangers qui efféminoient de son temps notre bel idiome national. Non-seulement on prononçoit alors comme aujourd'hui, j'*allès*, je *venès*, je *faisès*, je *disès*, mais encore *harnès*, *endrèt*, et *courtès*, que l'ancienne prononciation a reconquis. Remarquez que ces mots sont écrits

dans Henri Étienne comme ici, que c'est ainsi que les a écrits depuis Dumarsais, et qu'il ne faudroit pas les écrire autrement, s'il étoit possible de renouveler partiellement l'orthographe de la langue, pour *l'approcher*, comme disent les anciens grammairiens, *au plus près de la prolation*. Ces habiles gens ne se seroient pas avisés de la maladroite orthographe de Voltaire, qui ne remédie à rien. Il est vrai qu'il est plus beau d'avoir fait *Mérope*, *Zaïre*, et surtout les contes et les poésies fugitives ; mais à quoi bon s'occuper de grammaire?

La prononciation de la diphthongue *oi* n'est pas elle-même bien déterminée. Il paroît que celle qu'on peut représenter par *oa* prévaut dans la diction emphatique de la chaire, du barreau, et du théâtre. Elle passoit pour très-vicieuse à la fin du seizième siècle : il falloit prononcer *troes roes*, pour *trois rois*, selon l'opinion des meilleurs grammairiens de l'époque; c'est ainsi qu'écrit entre autres le *Lyonnoes* Taillemont, qui a fort bien exprimé la prononciation de son temps, dans son rare et précieux volume de la *Tricarite*.

ONCIRODYNIE, ONCIROMANTIE. BOISTE. — Faute d'impression qui ne doit pas tirer à conséquence dans les nouveaux lexiques, mais qu'il est bon de signaler en passant. Ces mots sont faits d'ὄνειρος, *somnium*, et ne peuvent s'écrire qu'*oneirodynie*, *oneiromantie*. Erreur de copiste : elle est corrigée dans la cinquième édition.

Oneïrogone en est une autre. Si l'on admet l'étymologie qu'on lui donne, il faut *oneïrogyne*; et, pour être sévèrement exact, il faudroit supprimer tous ces composés inutiles qui n'appartiennent nullement à la langue, et qu'elle ne peut emprunter que dans un cas spécial.

ON. Une des singularités de notre langue c'est que ce mot puisse prendre le féminin (*on* est *heureuse* d'être mère), quoique très-certainement dérivé d'*homo*, qui est le masculin typique ou par excellence. Ce qui prouve clairement qu'il a été substantif c'est qu'il reçoit encore l'article (*on* dit ou l'*on* dit). Du temps de Rabelais on écrivoit les *homs* pour les *hommes*.

ONGLE. *s. m.* La Fontaine l'a fait du genre féminin, v. 12 de la fab. xv du liv. VI:

Elle sent son ongle *maligne*.

Ce n'est pas ici une autorité, car c'est plus qu'une liberté. C'est une faute, puisqu'à cette exception près, *ongle* est partout du genre masculin, comme *unguis*, dont on le tient dérivé. Cependant il est bon d'observer qu'*ongle* ne peut être fait d'*unguis*, qui manque dans tous ses cas d'un des éléments essentiels de sa racine. Il procède évidemment d'*ungula*, qui est un substantif féminin; et ce qui paroîtra plus singulier peut-être c'est

de la Chine ne le sont pas. On imprime *opistographiquement* à Manille, quoique le papier y soit à-peu-près de même nature et de même consistance qu'à la Chine. Les imprimeurs n'aiment pas les copies *opistographiques*, ou écrites au dos, surtout quand elles sont écrites en caractères fort menus, parce qu'elles ne permettent pas la division du travail.

OPPRESSER. *Ne se dit qu'en parlant de certaines affections corporelles.* ACADÉMIE. — Il s'est très-bien dit au figuré :

> A ceux qui l'*oppressoient* il ôtera l'audace.....
>
> Soit que d'un *oppressé*
> Le droit bien reconnu soit toujours favorable.....
>
> MALHERBE.

> Ne me préfère pas le tyran qui m'*oppresse*.....
>
> CORNEILLE.

ORTEIL. Le peuple prononce à merveille *arteil*, car ce mot est fait d'*articulus*, et l'usage qui a changé l'initiale est tout-à-fait barbare; mais il n'y a point d'objection contre l'usage. *Arteil*, qui est le mot propre, le mot bien construit, le mot étymologique, n'en est pas moins un barbarisme.

OSSIANISME, OSSIANIQUE. Ces expressions ne sont pas françoises et le genre auquel elles se rapportent ne le sera jamais.

Le style primitif avoit d'autant mieux pris en France qu'on y étoit plus loin des mœurs primitives. Il passa de mode comme toutes les beautés fausses ou déplacées. Le premier langage de l'homme naturel est imposant, majestueux, quelquefois sublime; mais l'école qui voudra reprendre ce langage au milieu d'une société décrépite ne sera que ridicule.

Homère même est déjà loin du style primitif. On lui a comparé les poètes hébreux. C'est mettre une enfance vigoureuse et de bonne augure au niveau d'une belle et forte adolescence.

Toutefois, ce genre a paru quelque temps former une école, et même une école nombreuse. Cela n'est pas étonnant : il n'y a rien de plus facile à imiter que ce qui s'écarte de toutes les idées d'une époque donnée. Ce qu'il y a de plus extraordinaire peut-être dans le besoin de l'extraordinaire, c'est que c'est, de tous les besoins de l'esprit, celui qu'on a moins de peine à contenter.

OÙ QUE. *Quocumque*, en quelque lieu que :

> *Où que* soit Rosidor, il le suivra de près,
> Et je saurai changer ses myrthes en cyprès.
>
> CORNEILLE.

Expression provinciale, mais que sa vivacité elliptique rendoit digne d'être conservée.

Marot a dit admirablement :

L'œil et le cœur de tous ceux qui la virent
*Où qu'*elle allât tous les jours la suivirent.

M. François de Neufchâteau a remarqué cette locution dans Buffon et J. J. Rousseau. Il semble que c'étoient assez d'autorités pour la recommander à l'Académie.

OUTARDE. Ce n'est pas d'*avis tarda,* mais de la composition hibride du vieux mot *oue* et du latin *tarda,* si toutefois l'adjectif *tarde* n'a pas été françois. Quant à ce nom d'*oue tarde* ou lente, il n'aura rien de singulier pour les chasseurs qui savent que l'*outarde* est très-facile à tirer, parce qu'elle a beaucoup de peine à reprendre son vol une fois qu'elle est posée.

OUTRAGEUX.

Quelque espoir *outrageux* d'être mieux reçu d'elle.....

. . . . . .

Cesse de me tenir ce discours *outrageux*.....

CORNEILLE.

L'aveu de l'Académie et la protection de Voltaire ont à peine donné un peu de crédit à ce mot, parce qu'il est trop près d'*outrageant,* qu'il en diffère par une nuance trop légère, et que sa nécessité ne se fait guère sentir qu'en poésie, où il ne faut pas le dédaigner.

OVÉ, *e. Terme de botanique; ovale.* BOISTE. — Terme d'histoire naturelle ; ovoïde.

Ovale se dit de la figure d'un œuf, sans égard à sa solidité; *ové*, de cette figure prise dans toutes ses dimensions.

Ovale est à *ové* ce que *circulaire* est à *sphérique*.

Oviforme qui signifieroit en construction la même chose qu'*ové*, est défini ainsi par M. Boiste: *substance de la consistance du blanc d'œuf*. On ne conçoit pas le rapport pue M. Boiste a pu découvrir entre cette subtance et cette forme, à moins qu'il n'ait voulu parler de la consistance du blanc d'un œuf cuit dur.

OXYLÈLES. *Genre de coléoptères.* BOISTE. — Il falloit écrire *oxytèles*, et accorder l'honneur de la même mention, du moins pour être conséquent, aux *astrapées*, aux *callicères*, aux *latrobies*, aux *omalies*, aux *pinophiles*, aux *tachines*, aux *tachypores*, qui sont autant de subdivisions des *staphylins*, dans la méthode de Gravenhorst, d'ailleurs fort peu connues des naturalistes eux-mêmes.

OYEZ. M. Boiste rapporte ce mot comme vieux. Toutes les personnes de tous les temps de tous les modes du verbe *ouïr*, sont très-vieillies, à l'exception de l'infinitif et du participe passif.

P

P. *Substantif.*

1° Lettre numérale qui signifioit 1000, et barrée 400,000.

2° Lettre musicale qui signifie *Piano.*

3° Lettre commerciale qui signifie *Protesté.*

4° Expression abrégée du mot *Père,* en parlant d'un moine.

Acceptions omises.

PAÎTRE. On l'a pris en sens différents : pour l'action de *paître,* proprement dite ; et pour celle de conduire les troupeaux qui *paissent.* Cette dernière acception n'est pas françoise, mais elle est conforme à l'expression antique et naïve des premières langues, où l'on retrouve cette identité, comme dans le patois des habitants presque no-

mades de nos grandes montagnes. On ne sauroit donc blâmer M. Duval d'avoir dit :

> Dans Sichem aux gras pâturages
> Nous *paissions* de nombreux troupeaux.

C'est le terme propre de la Bible, et ses nombreux traducteurs l'ont presque toujours conservé. Il y a quelques années qu'un jeune auteur très-obscur, ayant employé un passage de la Bible, copié sur l'excellente traduction de Le Gros, où cette hardiesse se trouvoit, fut accusé de barbarisme. Le barbarisme est de Le Gros, mais il n'est pas si barbare.

Delille, fidèle à ces belles traditions d'une langue naïve que nos *puristes* ont décolorée, n'en disoit pas moins :

> Précieuse faveur du Dieu puissant des ondes,
> Dont il *paît* les troupeaux dans les grottes profondes.

Et le sévère Domergue :

> Enfants, *paissez* vos bœufs, et sillonnez vos plaines.

PALIMPSESTE. *Tablette dont on pouvoit effacer l'écriture.* BOISTE. — Il ne falloit pour cela que suivre le précepte d'Horace : *Stylum vertas.* Cette expression est plus générale : on l'emploie aussi en parlant des manuscrits sur parchemin ou sur papier dont on a fait disparoître l'écriture,

pour la remplacer par d'autres ouvrages, et c'est à l'heureuse découverte de cet artifice, et du procédé qui fait revivre l'écriture ancienne, que nous devons la publication de beaucoup d'excellents écrits que l'on croyoit perdus.

PANIQUE (TERREUR). Frayeur subite et sans fondement, ainsi nommée, selon Pausanias, parce qu'on la croit excitée par le dieu Pan. Cela est vrai dans le sens où *Pan* signifie *tout*. Un homme frappé de terreur *panique*, est un homme qui a peur de *tout*, et Pausanias qui écrivoit en grec nous prouve ici qu'une étymologie naturelle n'est pas chose si facile à trouver.

PANORAMA. Mot nouveau, devenu nécessaire pour un art nouveau et une industrie nouvelle.

Il est reçu maintenant de dire, une vue *panoramique*. Il faudroit dire, pour se conformer aux règles de l'étymologie, une vue *panoramatique*, s'il y avoit lieu à se servir de cette expression.

PAPA. Ce mot et beaucoup d'autres appartiennent à la série des premières articulations de l'enfance. Ils ne sont d'abord qu'une émission vague, incertaine, sans objet, qu'on nous accoutume peu à peu à faire l'expression d'une idée, d'abord bien vague et bien mal précisée elle-même. Il y a long-temps que les enfants prononcent *papa* et

maman avant d'avoir lié l'idée de ces articulations à celle de deux personnes déterminées ; et ce n'est que bien long-temps après qu'ils commençent à se rendre un compte passablement clair des rapports de leurs parents avec eux. Je ne pense pas que personne conteste cette hypothèse, ou plutôt cette démonstration; et, comme ce qui est vrai pour une idée l'est nécessairement pour toutes les autres, il est évident que l'intelligence humaine va toujours du mot à l'idée et non pas de l'idée au mot.

J'ai le bonheur de pouvoir lire dans une lettre de M. de Bonald cet axiome spécieux, mais dont j'ose révoquer la vérité en doute : *L'homme a pensé sa parole avant de parler sa pensée.*

Ce qu'il y a de certain, c'est que les animaux et les enfants, qui n'en diffèrent guère en apparence, font usage de voix et d'articulations très-indépendantes de l'exercice de la pensée; et que, dans ce qui nous concerne, ces articulations et ces voix sont devenues des signes d'idées, quoique tout le monde reconnoisse très-bien qu'elles n'en représentent point.

PAPIMANE, PAPIMANIE. BOISTE. — Le lexicographe s'appuie de l'autorité de La Fontaine pour ces deux mots plaisamment inventés, mais qu'il falloit rapporter à Rabelais, leur créateur. Ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est qu'ils n'aient pas rappelé à l'écrivain qui les recueilloit le nom du malheureux pays de *Papefiguière*, qui avoit

les mêmes droits à être rangé à sa lettrine. C'est ainsi que le verbe *pantagruéliser*, qu'on lit un peu plus haut, fait regretter l'oubli du nom comique de *pantagruélion*, que le même auteur a donné au chanvre, et qui ne mériteroit pas moins d'être conservé dans les Dictionnaires, ne rappelât-il au lecteur que la meilleure monographie de botanique qui ait jamais été écrite.

PARALLAXE. *s. f.* Boileau l'a cru masculin :

> Que l'astrolabe en main un autre aille chercher
> Si le soleil est fixe ou tourne sur son axe,
> Si Saturne à nos eux peut faire un *parallaxe*.

Il devoit cependant être préservé de cette erreur par l'étymologie qui a été d'accord cette fois avec l'esprit de notre langue, où les mots de cette terminaison sont ordinairement féminins.

PAROISSIEN. Autrefois *parochien*, de *parochianus*, composé lui-même de παρὰ et d'οἶκος, et qui équivaut à *cohabitant*. Il se disoit relativement aux habitants d'une paroisse entre eux, comme dans l'histoire du bûcheron de Rabelais, qui s'en alla *prélassant par le pays, faisant bonne troigne parmi ses* parochiens *et voisins*. Il se dit maintenant relativement au chef de la paroisse seulement, qui appelle ses *paroissiens* les habitants de la paroisse à laquelle il préside, et

dont il est le curé, non pas de κύριος, souverain, maître absolu, mais du latin *cura*, parce qu'il en a le soin. Au reste, il y a quelque chose de très-philosophique dans l'extension de cette racine, qui a exprimé en même temps la pleine puissance et les pénibles soucis. Ces idées sont aussi voisines dans l'ordre moral que dans l'ordre alphabétique.

PARTANT. C'est un terme de pratique, selon M. Boiste. Dans ce vers :

> Plus d'amour, *partant* plus de joie,

ce n'est pas un terme de pratique, ou je me trompe fort.

PARTIE. Les Dictionnaires ne manqueront pas de nous dire, parmi les différentes acceptions de ce mot, qu'il est d'usage au barreau dans le sens d'adversaire. On ajoutera au besoin qu'il n'est ni poétique, ni élégant dans cet emploi, et l'on aura une apparence de raison. Voici l'usage qu'en a fait Corneille :

> Il semble que de Dieu la main appesantie,
> Se faisant du tyran l'effroyable *partie*,
> Veuille avancer par là son juste châtiment.

N'entreprenons pas de déterminer ce qui est propre ou non à la poésie. Il n'y a rien que le génie ne puisse élever à sa hauteur.

PARVULISSIME. C'est un barbarisme de Voltaire et de d'Alembert, en parlant d'une petite république. *Parvus* n'avoit pas un superlatif de cette racine.

Mais tous les mots qui échappent à un homme de beaucoup d'esprit, dans une conversation très-libre ou dans une correspondance très-amicale, qu'on peut fort bien considérer comme une simple conversation, sont-ils nécessairement français? ma foi non!

PAS, POINT. Ces mots sont très-mal qualifiés adverbes ou particules négatives, et très-mal rapportés au sens de *non* et de *nullement*. Ce sont de vrais substantifs *adverbiformes*, qui ne sont pas négatifs par eux-mêmes, mais seulement par la comparaison qu'ils établissent, et qui, dans *pas* et *point*, sont relatifs aux distances, comme dans *grain*, *goutte* et *mie*, aux dimensions et aux poids, et dans *note*, à la durée des sons. Ces quatre expressions, exclues du style soutenu, se sont réfugiées dans le langage le plus familier; mais il est impossible de contester leur identité d'application avec les mots cités en tête de cet article.

Il résulte de cette observation très-commune, mais trop négligée, une question qui intéresse le *technisme* de la versification. Les prétendus adverbes *pas* et *point*, étant faits des substantifs ho-

monymes, peuvent-ils rimer avec eux, comme dans ces vers de Benserade?

> Chevaux ailés ne se rencontrent *pas*
> A point nommé comme chevaux *de pas*.

Il me semble que cela passe un peu les licences de la poésie.

PATEMMENT. *D'une manière publique, certaine, patente. Burlesque.* BOISTE. — Et pourquoi burlesque? ce mot est fort usité au barreau, où, parmi quelques archaïsmes et quelques néologismes burlesques, on emploie fort à propos des expressions que nous avons fort mal à propos dédaignées. Celle-ci est de ce nombre : elle est utile, exacte, parfaitement construite de l'adverbe latin. Elle est excellente.

PATIENCE.

> On voit aller des *patiences*
> Plus loin que la sienne n'alla.
>
> BENSERADE.

Corneille a une foule de ces pluriels inusités. « Nous estimons, dit M. François de Neufchâteau, que son exemple autorise à les employer, « quand l'occasion s'en présente, sans avoir égard « au scrupule des puristes modernes. »

On est tombé depuis quelque temps dans un excès tout-à-fait opposé à celui des écrivains méti-

culeux qui repoussoient obstinément ces pluriels si propres à ajouter à la pompe du discours. Les prosateurs de ce temps-ci ont *pluralisé* tous les substantifs trop vulgaires, dans l'intention de leur donner un air de nouveauté. Le goût seul peut marquer une juste limite entre la parcimonieuse timidité des premiers, et la profusion indiscrète des seconds.

PATIENCE. *Plante.* — Singulier exemple d'apocope. Cette plante s'appelle en latin *lapathum* ou *lapathium*. Dans ce nom de *lapathium*, francisé et prononcé *lapassion*, selon l'usage antique, la première syllabe a fini par se confondre avec l'article, et conséquemment par disparoître de la construction. *Lapathum* venoit de λάπαθος, et celui-ci de λαπάζω, qui exprime l'action des herbes émollientes. Dans le mot françois, où il n'y a plus d'étymologie reconnoissable, il se trouve au contraire une analogie équivoque.

PATOIS. Je ne demande pas si ce mot tire son origine *a patria* ou *a patavinitate*. Je demande si le Dictionnaire concordant des *patois* d'une langue ne seroit pas un des plus beaux monuments qu'on pût élever à la lexicologie. Je connois tel de ces singuliers idiomes qui fourniroit à l'explorateur habile plus de curiosités et de richesses que cinquante de nos glossaires.

PAYEN. C'est une singulière chose que l'étymologie naturelle et historique des mots *paganisme* et *payen*, dont l'équivalent fut introduit pour la première fois sous Théodose-le-Jeune. *Paganus, incola pagi*. C'est dans les villages que l'instruction arrive le plus tard, et les villages furent les derniers imbus des superstitions *payennes*. Quand une croyance s'est étendue, son nom s'approprie à la nation entière, les *Gentils*. Quand elle se retire devant la raison et la vérité, on croit lui faire trop d'honneur en la laissant aux *paysans*.

PÉDANT. Ce mot désigne étymologiquement l'homme qui est chargé de l'éducation de la jeunesse. Voyez ce que cette belle acception est devenue, et avec quelle invincible puissance l'usage des langues modifie la valeur des mots selon l'essence des choses !

PÉDOTROPHIE. Ce mot a deux acceptions dans le Dictionnaire de M. Boiste, et n'en a aucune dans la langue françoise à laquelle il est fort étranger. Si pourtant on veut l'employer dans l'un et l'autre sens, ce ne peut être avec une orthographe uniforme. Il faut écrire *pédotrophie*, de πέδον, pour l'art des engrais, et *pædotrophie* ou *paidotrophie*, de παιδίον, pour l'art d'allaiter les enfants. Si l'on doit des égards à l'étymologie, c'est surtout quand il s'agit de l'orthographe des homonymes.

Scévole de Sainte-Marthe a fait un poème intitulé *Pædotrophia;* mais *pædotrophie* n'est pas plus françois que *callipédie* et *mégalanthropogénésie*. Le grec est une langue fort commode pour les fabricateurs de mots composés; mais notre Dictionnaire n'est pas obligé de se charger de tout cela.

PÉJORATIF, *ve*. Omis. — On nomme ainsi une expression, et particulièrement une terminaison qui ravale le sens.

Il n'y a pas un mot françois sous la lettrine *pej;* et on ne sait pourquoi *péjoratif* n'y est point. Cela vient peut-être de la vieille erreur qu'il n'y a point de *péjoratif* en françois.

Nous avons pris aux Italiens leur *péjoratif* en *accio*, et nous l'employons à tout moment. Dans *bravache*, dans *villasse* ou *villace*, la dernière syllabe est *péjorative*.

Il en est de même de nos diminutifs en *otte*, et d'une foule d'autres; ce qui prouve qu'il y a beaucoup de *péjoratifs* françois, quoique *péjoratif* ne le soit pas.

PÉLICAN. *Oiseau aquatique qui retire de son estomac, avec son bec, les aliments qu'il a pris pour en nourrir ses petits*. GATTEL. — Nous avons vu des gens bien embarrassés de s'expliquer comment un oiseau pouvoit tirer quelque chose de son estomac avec son bec. C'est d'un sac membraneux

et extensible placé au-dessous de son bec, qu'il rejette le produit de sa pêche, et non pas les aliments qu'il a pris ; car il ne se nourrit pas plus en déposant le poisson dans cette poche, qu'un chasseur en mettant le gibier dans sa carnassière.

PÉNÉTRER.

> Seigneur, dans ton temple adorable
> Quel mortel est digne d'entrer ?
> Qui pourra, grand Dieu, *pénétrer*
> Ce sanctuaire impénétrable ?
>
> J. B. ROUSSEAU.

Je cite cet exemple comme une exception, et non pas comme une règle. *Pénétrer* demande une préposition qui le suive quand il a pour régime un substantif de lieu. La grammaire exige ici, *pénétrer dans ce sanctuaire*.

PÉRENNITÉ. Un de ces mots qui sont étonnés de n'être pas françois. Il n'est pas synonyme d'éternité, qui se dit relativement à Dieu et au temps ; il se dit des objets naturels, des choses, des institutions. L'éternité est absolue, parce qu'elle est propre à des êtres immortels. La *pérennité* est relative, parce qu'elle est mesurée sur les calculs de l'homme, et sur la durée du monde. M. Boiste, qui admet *pérennité* dans son petit Supplément, définit la *pérennité, longue durée de fonctions*. *Pérennité* signifie mieux que cela ;

il signifie perpétuité, continuité non interrompue, et il se dit d'autres choses que des fonctions. En France, on ne pourroit l'appliquer qu'à la royauté et à la pairie, dans cette acception spéciale ; mais les autres ne manquent pas. Dieu nous délivre de la *pérennité* des mauvaises routines !

PERFIDE. Corneille a dit dans *Héraclius*, *perfide généreux*, et je ne répondrois pas que cette alliance de mots n'eût pas été admirée. Il n'y a cependant rien de plus vague, et par conséquent de plus condamnable que l'union de deux attributs entre lesquels l'esprit ne peut déterminer distinctement le sujet. Comme on dit encore *un perfide*, et *un cruel*, surtout dans les boudoirs, on croiroit volontiers que c'est *généreux* qui est l'adjectif dans le premier exemple cité, aussi bien que dans celui-ci :

> Ces cruels *généreux* n'y veulent consentir.....

Mais Corneille répond à cette hypothèse dans un autre passage qui ne présente aucune équivoque :

> Et peu de *généreux* vont jusqu'à dédaigner,
> Après un sceptre acquis, la douceur de régner.....

Brébeuf trouva cette expression si belle, dit M. François de Neufchâteau, qu'il la répéta dans la *Pharsale* :

Ces *cruels généreux*
Font voir ce que la guerre a de plus rigoureux.

Voltaire au contraire paroît tenté de la blâmer, et déclare qu'il ne s'en serviroit point. Là-dessus, M. François de Neufchâteau multiplie les exemples d'adjectifs accouplés qui se lisent dans Racine, dans Boileau, et dans Voltaire lui-même, et qui pourroient se multiplier encore, car on en trouve partout. La solution de la question est dans un seul mot. Il y a beaucoup de substantifs qui sont aussi adjectifs. Ainsi Racine a très-bien dit:

Othon, Sénécion, jeunes voluptueux,
Et de tous vos plaisirs *flatteurs respectueux*.

Parce que l'on dit *un flatteur*, qu'on ne dit pas *un respectueux*, et qu'il n'y a par conséquent aucune équivoque possible sur le substantif. Boileau a très-bien dit :

Sans sortir de leurs lits plus doux que leurs hermines,
Ces *pieux fainéants* faisoient chanter matines.

Parce que l'on dit un *fainéant*, qu'on ne dit pas *un pieux*, et qu'il n'y a par conséquent aucune équivoque possible sur le substantif. Voltaire a très-bien dit :

L'amitié que les rois, ces *illustres ingrats*,
Sont assez malheureux pour ne connoître pas.

Parce que l'on dit *un ingrat*, qu'on ne dit pas *un illustre*, et qu'il n'y a par conséquent aucune équivoque possible sur le substantif. Il est bien probable que Corneille même n'est tombé dans l'alliance d'adjectifs que Voltaire lui reproche, que parce qu'il étoit déjà d'usage de son temps de dire *un perfide*, et *un cruel*, et que cette habitude reçue ne laissoit que fort peu d'ambiguité dans l'expression ; mais je ne crois pas qu'il se seroit avisé d'accoler deux adjectifs qui n'auroient été ni l'un ni l'autre susceptibles de s'employer substantivement. Ainsi je doute qu'il se fût permis d'écrire : ces *généreux sanguinaires*, ou Boileau, *ces pieux inactifs*, parce qu'on ne dit ni *un généreux*, ni *un sanguinaire*, ni *un pieux*, ni *un inactif*. Voilà, suivant moi, toute la difficulté.

PÉRIPÉTIE. *Changement inopiné d'une fortune bonne ou mauvaise en une toute contraire. Il se dit surtout du dernier événement d'une pièce de théâtre, d'un poème épique, d'un roman.* GATTEL. — Il ne se dit même jamais que dans ce sens ; et, dans un Dictionnaire bien fait, le sens propre doit précéder le sens figuré.

PERMESSE. *La demeure des Muses.* ACADÉMIE, RESTAUT, BOISTE. — Le *Permesse* est une rivière qui arrose la demeure des Muses, et qui leur est consacrée ; mais une rivière ne peut se

qualifier de demeure que par rapport aux nymphes et surtout aux poissons.

Un poète vivant a écrit :

Dans les sentiers étroits du raboteux *Permesse.*

Celui-là en a fait une montagne et ce sont les Dictionnaires qui l'ont trompé. Les lexicographes ne sauroient avoir trop d'égard pour les poètes qui ne connoissent pas la mythologie.

PHAÉTON. On a oublié parmi les significations de ce mot, celle dans laquelle il est pris pour cocher ou conducteur de voiture, d'une manière très-noblement ironique :

Le *phaéton* d'une voiture à foin, etc.

LA FONTAINE.

PHARMACIEN. *Clystère* est depuis longtemps passé de mode; *lavement*, qui lui a succédé, n'étoit déjà plus honnête du temps de l'abbé de Saint-Cyran, qui le reprochoit au père Garasse. Le père Garasse répondit que par *lavement*, il n'entendoit pas autre chose que *gargarisme*, et que ce n'étoit pas sa faute si les apothicaires avoient profané ce mot à un usage messéant. On ne dit plus que *remède*, qui est équivoque, mais qui est décent. Voilà de merveilleux amendements au langage.

Apothicaire n'est pas plus tolérable maintenant que *lavement* et *clystère* : on dit *pharmacien*, qui est grec comme *apothicaire*; et qui sera remplacé avant quelques années par un autre mot grec à peu près équivalent, pour le plus grand bien du Dictionnaire et de la politesse françoise.

PHILOSOPHE, PHILOSOPHIE. La postérité sera bien embarrassée sur la véritable acception de ces deux mots, si toutefois il lui arrive de lire ce qu'on imprime chez nous depuis trente ans.

Étymologiquement, un *philosophe* est l'ami de la sagesse.

En définition, selon d'Ablancourt, c'est un homme maître de ses passions; selon Dumarsais, un apôtre de la vérité; selon Montaigne, un sage qui se prépare à la mort; selon d'Alembert, un être raisonnable qui applique son intelligence aux objets qu'elle peut embrasser; selon Huet, La Harpe, et quelques autres, celui qui étudie la sagesse; selon Marmontel, Pompignan, Thomas, celui qui la pratique et qui l'enseigne; selon Houteville, qui n'entend ou du moins ne désigne qu'un homme simplement judicieux, celui dont l'exacte raison rapporte chaque idée à des principes clairs; selon Pascal, dont la définition plus droite est tirée des principes de la philosophie ancienne, celui dont la vie est naturelle et paisible. Puissent les amis de la sagesse s'en tenir là.

PHISETER. Macrocephalus, *poisson énorme qui donne l'ambre gris.* RESTAUT, BOISTE. — Il falloit écrire *physether,* de deux mots grecs qui signifient à peu près *souffleur,* nom équivalent de cet animal.

Il n'est pas sûr que le *physeter* s'appelle exclusivement *macrocephalus ;* il est moins sûr qu'il donne l'ambre gris ; il est moins sûr que ce *poisson énorme* soit un poisson, car ce seroit certainement un cétacée ; mais ce qui est parfaitement sûr, c'est que Pantagruel tua un monstrueux *physether* auprès de l'île farouche.

PHLOGISTIQUE. *Partie des corps susceptible de s'enflammer.* ACADÉMIE. — C'est le *carbone,* ou toute autre chose, et non pas le *phlogistique.*

Feu primitif, élémentaire. BOISTE. — Qu'est-ce que du feu primitif?

Matière inflammable. BOISTE. — Presque tous les substantifs du Dictionnaire sont dans le même cas.

Calorique. BOISTE. — Le calorique n'a rien de commun avec le *phlogistique.* Le *phlogistique* est un mot de système, un mot de théorie qui n'est plus françois, parce qu'il appartenoit à une théorie, à un système détruit.

PHLYCTÈNES. *Subst. masc. plur.* BOISTE. — Il est aussi singulier, et qui plus est féminin, au moins suivant l'analogie étymologique.

Maladie cutanée. WAILLY.—La *phlyctène* n'est pas une *maladie cutanée ;* c'est le symptôme d'une affection cutanée, une pellicule fine et transparente comme celles qui s'élèvent sur les brûlures, et c'est aussi le nom de cette pellicule elle-même.

PHYSICIEN. Tout le monde sait qu'en anglois *médecin* se dit *physician.* On sait moins généralement que *physicien* a été françois en cette acception, comme dans ce passage de la farce de Pathelin :

> Les *physiciens* m'ont tué,
> De ces brouillis qu'ils m'ont faict boire ;
> Et toutefois il les faut croire ;
> Ils en ouvrent comme de cire.

PHYSIOGNOMONIE. Signe, indication du naturel. Nous avons contracté ce mot, très-bien composé, mais sans le perdre, en celui de *physionomie,* qui pouvoit être également bien construit du grec : loi, règle, tirée des traits du visage : ce dernier nom convient à la *physionomie* considérée comme science. Il est mal appliqué à la *physionomie* considérée comme aspect général de l'homme, le second élément de composition n'ayant aucun rapport à ce sens particulier. Les Grecs disoient le *physique,* qui ne s'emploie plus en françois que dans le mauvais langage des comédiens et du peuple.

M. Boiste n'a pas rebuté le mot singulièrement

ridicule de *physionotrace*, instrument pour réduire et graver les dessins des portraits; mais, fort embarrassé de l'étymologie, il l'a supposé formé de φύσις, nature, ὄνος, âne, et du françois *tracer;* littéralement, instrument propre à tracer la ressemblance des ânes : cela n'est pas si exclusif qu'on puisse attribuer cette intention à l'inventeur.

Maintenant un histrion, qui grimace quelques figures connues, s'intitule *physionomane,* amateur passionné des têtes d'âne. *Physionomanie* prendra-t-il place dans le Dictionnaire où cet art honteux s'appelleroit *physiopée,* s'il pouvoit devenir le sujet d'un article dans l'inventaire des richesses de la langue ? c'est ce que je ne sais pas; mais ce qu'il y a de certain, c'est que la multitude des inventions renouvelées des Grecs, par des charlatans qui ne sont pas Grecs en tout point, a surchargé cette partie du vocabulaire usuel d'une foule de platitudes qui révoltent quiconque a reçu les premiers éléments de l'éducation classique, et j'ai voulu en donner un exemple.

PHYSIONOMIE. La génération des mots populaires fournit d'excellentes autorités à l'étude de l'étymologie, car c'est le peuple qui a fait les langues. J'en suis bien fâché pour les Académies. Voici un mot qui a subi d'étranges révolutions, dans lesquelles je ne fais que suivre le vieux Trippault, qui écrivoit avant 1580. De φυσιογνωμονία,

φυσιογνωμία ; et ensuite, *physionomie*, *phlomie*, *phylolomie*, *phylonomie*, *phylosomie* et *phylosonomie*. « Autrefois, dit notre auteur, *phly-* « *mouse*, *phrymouse*, *phrymeuse*, *phryllelimeuse* « et *phryllelimouse*. Et, qui pis est, se trouvent au- « cuns qui estiment mieux parler en disants « *phe-* « *lommie* et *phlebotomie*. » Henri Estienne s'amuse aux dépens de ces *pindariseurs* ridicules, dans ses *Dialogues du langage françois italianizé*. Mais n'est-il pas curieux que la dernière classe de la société ait conservé les plus anciennes versions de ce mot tout grec, et que ce soit précisément parmi celles qui étoient le plus naturellement tournées à l'air et à l'esprit de notre langue ? Le bas peuple dit encore *frimousse* pour *physionomie*, expression et caractère du visage. Il appelle *frime* une grimace, une *physionomie* trompeuse et affectée. J'oserois à peine hasarder cette étymologie si Trippault n'en avoit pas conservé les intermédiaires, et je craindrois bien plus encore d'en tirer la conséquence naturelle, si ce métier de lexicographe, que je fais par aventure, ne m'en prescrivoit pas le devoir. De ces trois mots *physionomie*, *frimousse* et *frime*, il n'y en a que deux de françois, les deux derniers ; l'autre est grec.

PICROCHOLE. C'est l'orthographe de M. Boisse, et c'est la bonne, contre l'autorité de la plupart des éditeurs de Rabelais, et de ceux de La Fontaine à la fable de *la Laitière*. Mais ce n'est

pas un mot françois, c'est un mot factice, qui n'est d'aucune langue, et qui ne doit trouver place dans aucun ordre alphabétique, si ce n'est dans l'*Index* de *Gargantua*.

PIMÉLIE. *s. m.* BOISTE.—Substantif féminin. *Espèce de ténébrion.* BOISTE.—Analogue et non congénère.

PINDARISER. Si cette expression pouvoit être françoise, ce ne seroit pas dans le sens que lui donne le peuple ; elle ne conviendroit qu'à ces *petits illustres*

> Qui traduisant Sénèque en madrigaux
> Et rebattant des sons toujours égaux,
> Fous de sang-froid s'écrioient : Je m'égare ;
> Pardon, messieurs, j'imite trop Pindare ;
> Et supplioient le lecteur morfondu
> De faire grace à leur feu prétendu.

Mais elle n'est bonne dans aucune acception, l'adjectif *pindarique* ne pouvant faire un infinitif en *iser*, malgré une fort jolie épigramme de Chénier, et des exemples fort mal appliqués.

PINEAU. Il arrive souvent aux personnages de Rabelais d'avaler *d'horribles traits de vin pineau*. Le plant qui produit ce vin, et qui est assez estimé, porte un raisin très-noir, à grains petits et fort serrés, qui composent une grappe conique

autour de laquelle ils sont disposés comme les écailles de la pomme de pin : c'est de cette analogie que vient son nom. La même affinité se retrouve dans l'argot, où un certain vin se dit *pivois*, à cause de la ressemblance de son raisin avec la *pive*, nom patois du fruit appelé si improprement *pomme de pin*. Le mot *pive*, qui seroit bien à préférer à l'autre, n'est point dans les Dictionnaires.

PIPEAU. *s. m.* LES DICTIONNAIRES. — Pris comme nom d'un instrument, ce mot s'emploie toujours au pluriel.

Il prend au contraire le singulier dans sa seconde acception, où M. Boiste le pluralise et le définit par *gluaux*.

Le *pipeau* de la chasse n'est point un *gluau* : c'est un petit bâton fendu par le bout et armé d'une feuille dans laquelle on siffle pour contrefaire le *pipiement* des oiseaux.

PLAGIAULE. *Flûte des anciens, à bout recourbé.* BOISTE. — Ce que l'on conclut de l'opinion de Servius sur ce vers de Virgile, *Æn., lib.* II, 737.

Aut ibi curva *choros indixit* tibia *Bacchi.*

Mais cette opinion est peut-être fondée sur une mauvaise étymologie, πλάγιος ayant signifié

obliquus et *transversus*, expressions qui pouvoient se rapporter à la manière de jouer de l'instrument tout aussi bien qu'à sa forme, témoin notre flûte *traversière*, qui n'a pas le bout recourbé. Au reste, on est assez d'accord pour identifier le *plagiaule* avec la *photinge* et la *lotine* que M. Boiste oublie toutes deux.

PLAINDRE. *v. actif.* — Et neutre.

> J'ai beau *plaindre* et beau soupirer.....
>
> Aimant mieux *plaindre* par coutume
> Que vous consoler par raison.

PLAISANT, *e*. Le verbe *plaire* est très-loin de son participe. Il n'y a rien de moins *plaisant* qu'une belle tragédie qui plaît à tout le monde; et il n'y a rien qui plaise moins généralement que la plupart de nos *plaisants*. C'est une déviation de sens fort singulière et fort irréparable, mais qui ne remonte pas au-delà des plus beaux temps de notre littérature. Il n'y avoit pas encore d'équivoque dans ces vers de Racan si souvent cités :

> Agréables déserts, séjour de l'innocence,
> Où, loin des vanités de la magnificence,
> Commence mon repos et finit mon tourment,
> Vallons, fleuves, rochers, *plaisante* solitude,
> Si vous fûtes témoins de mon inquiétude
> Soyez-le désormais de mon contentement!

PLÉBÉ, *e*. Réduit à l'usage du peuple.
Locutions plébées. MALHERBE.
Omis.

PLECTRUM. *Bâton pointu et crochu pour toucher des instruments à cordes*. BOISTE. — Cette forme étoit commune et non pas exclusive. Le *plectrum* étoit une espèce d'archet pour toucher les cordes, dont la figure varioit suivant l'instrument, comme on peut le voir dans les planches de Pignorius et de Montfaucon.

PLÉONASME. *Redondance; mots accumulés qui ont le même sens. Exemple :* voyons voir. BOISTE. —

1° La redondance n'est pas le *pléonasme* et le définit mal.

2° *Voyons voir* n'est pas un *pléonasme;* c'est une répétition barbare.

L'accumulation de mots inutiles pour un sens connu a trois nuances :

La première est la répétition, qui est une superfluité d'expressions identiques.

Je l'ai vu, dis-je vu, de mes propres yeux vu.

Dans cet exemple, elle est, comme on sait, une figure très-heureuse.

La seconde est le *pléonasme*, qui est une superfluité d'expressions équivalentes, comme dans le

discours de Target : « La paix et la concorde, suivies du calme et de la tranquillité. »

La troisième est la redondance, qui ne diffère du *pléonasme* que parce que les termes ne sont pas absolument synonymes, et forment une gradation à la vérité presque insensible. Il y en a des exemples dans tous les écrivains *périodistes*.

PLETHRE. *Mesure grecque, quinze toises.* BOISTE. — Cent pieds carrés.

PLEURS. La Fontaine l'a pris au singulier, dans *Je vous prends sans verd :*

> *Pleur* enlaidit, douleur est folle.

Et au v. 5 de *Belphégor :*

> Princes et rois et la tourbe menue
> Jetoient maint *pleur*, poussoient maint et maint cri.

Il est aussi dans Bossuet et dans Voltaire.

Pleurs, larmes. BOISTE.

Larmes, gouttes d'eau qui sortent de l'œil. BOISTE. — Les *pleurs* de la vigne et les *pleurs* de l'Aurore ne sortent pas de l'œil.

PLURIEL. Il y en a deux espèces pour les noms propres. Le numérique ; *les Cotins d'Italie*. L'emphatique ; les Voltaire, les Rousseau.

L'*Élohim* hébreu est un pluriel emphatique, comme le *nous* de nos rois.

POISON. *s. m.* — Et féminin.

D'où s'est coulée en moi *cette lâche poison?*.....
MALHERBE.

Je rapporte cet exemple dans la seule intention de prouver que la langue du peuple, si grossière et si défectueuse, n'a peut-être point de locution qui n'ait eu son autorité. C'est là qu'il faut rechercher tous les archaïsmes de la langue littéraire.

POISSON. *Animal qui naît et qui vit dans l'eau; qui a des écailles, des nageoires.* GATTEL. — Une infinité de mammifères, de reptiles, de vers, de mollusques, d'insectes, de zoophytes, naissent et vivent dans l'eau.

Les tatous, les pangolins, les serpents, les lézards, ont des écailles.

Les cétacés ont des nageoires.

Les poissons sont des animaux vertébrés, sans poumons, qui respirent par des branchies, et qui vivent dans l'eau.

POITEVIN. *Les hommes et femmes ressemblent aux Poictevins rouges*, etc. PANTAGRUEL, liv. IV, chap. IX. Voyez là-dessus la belle étymo-

logie de Le Duchat. *Pictavi*, de *Pictura* est un nom latinisé sur le nom local, qui signifioit *peint* ou *tatoué*, comme celui des Bretons. *Poitevin rouge* est un proverbe à l'appui de cette étymologie, et Jean de La Haye l'a bien vu dans ses *Antiquités du Poitou*. La manie de se peindre est commune à tous les peuples primitifs et à tous les peuples dégradés. Il y a quelques années que toutes les femmes du beau monde, dans deux ou trois nations de l'occident, se masquoient le visage de céruse et de vermillon. La civilisation est un cercle vicieux.

PÔLE. L'Académie a couronné un poème où se trouvoit ce vers :

Et des *pôles* glacés jusqu'aux *pôles* brûlants.

Il ne faudroit pas oublier de nous dire clairement ce que c'est que *pôle*.

POLYCHLEUE. On n'étonnera personne en parlant de l'argot des savants. Il y a peu de professions où l'on ait plus habilement perfectionné l'art de discourir sans être entendu. Je ne saurois désapprouver cependant la précaution qu'ont souvent pris quelques hommes d'une instruction élevée, de s'isoler d'un cercle ennuyeux en parlant entre eux un langage qui passe sa portée. Au seizième siècle, qui étoit l'âge de l'érudition, les

personnes lettrées étoient convenues d'un certain *mot du guet* qui leur faisoit reconnoître sur le champ, dans une société de composition hétérogène, les divers éléments auxquels ils avoient affaire. Il suffisoit, pour cela, d'appeler un babillard *athyroglosse* et un menteur *pseudophile*. *Polychleue* désignoit un méchant moqueur, et se trouve encore dans quelques vieux livres avec cette signification. Ce qui m'étonne, c'est qu'Henri Étienne dise de ce mot : *Plusieurs, de ceux mesmement qui ont bonne cognoissance de la langue grecque, ne s'aviseroyent pas comment ce mot est forgé. Quant à moi, je ne m'en serois pas avisé si je n'eusse sceu l'application.* Il n'y a cependant rien de plus facile, même pour ceux qui, comme moi, ont très-peu de connoissance de la langue grecque. Il est forgé de πολὺς, qu'il est trop superflu de traduire, et de χλεύη, risée, moquerie, raillerie piquante; de sorte qu'il étoit difficile de mieux dire, et même de dire autrement.

PORC-ÉPIC. Nous écrivions autrefois, *épic* de blé.

Exemple de mot qui a changé d'ortographe propre, et qui la garde en construction.

PORTRAIRE. Voltaire regrette ce vieux mot dont nous ne pouvons offrir l'équivalent qu'au moyen d'une périphrase. Qu'on ne crie pas au

néologisme! c'est de l'archaïsme qu'il s'agit, du renouvellement des mots anciens qu'on a ravis à la langue et qu'on n'a pas remplacés. Les auteurs de nos Dictionnaires ont émondé comme le Scythe.

POSSÉDER. *Posséder* est communément un verbe actif et qui demande un régime.

Cela n'est pas au barreau, où il marque l'état d'une personne et où il devient conséquemment neutre. Ces beaux vers de Corneille sont dans ce dernier cas :

> Cependant *je possède;* et leur droit incertain
> Me laisse avec leur sort leur sceptre dans la main.

POUDING.

1° Une aggrégation de pierres liées par un ciment naturel, et ordinairement susceptibles de poli.

2° Un mets anglois dans lequel il entre des raisins de Corinthe qui y produisent une marbrure semblable à celle des *poudings*.

Cette analogie est si évidente qu'il ne falloit pas chercher à la seconde de ces acceptions une étymologie en l'air, comme l'ont fait tel et tel lexicographes.

PRÉCÉDENT. Au moment où je mets cet ouvrage au jour, le mot précédent est devenu substantif dans la langue ministérielle et parlemen-

taire pour exprimer, je crois, une chose faite qui a acquis force de jurisprudence. Les *précédents* de la chambre, etc. Je ne suis pas sûr qu'on ne dise pas aussi, les *antérieurs*, les *conséquents*, etc. Il faut espérer que ce détestable argot n'entrera pas dans le Dictionnaire. Il ne restera de mots de la révolution, dans la langue littéraire, que ceux que la révolution a trouvés tout faits, et les écrivains classiques de l'époque, c'est-à-dire Mirabeau, et un petit nombre d'autres, n'en ont jamais inventé un seul. Quand les journaux monarchiques reprochoient à Mirabeau cette belle expression : *les bouillons du patriotisme*; ils lui reprochoient, sans le savoir, une locution de Corneille et de La Fontaine.

PRÉCÉDER. Un de nos anciens poètes a dit :

De ce nectar délicieux
Qui pour l'excellence *précède*
Celui même que Ganimède
Verse dans la coupe des dieux.

Ce n'est pas *pour l'excellence* de ces vers que je les rapporte, mais pour faire remarquer le verbe *précéder*, avec l'acception de l'*emporter sur* ou *d'être meilleur*, faute qui se renouvelle souvent dans des écrits plus modernes.

PRÉCIOSITÉ. Ce mot est propre à La Fontaine ; il n'a jamais été employé avant lui ni depuis.

Son autorité l'auroit consacré sans doute, si le ridicule qu'il exprimoit avoit survécu à Molière. Un travers échappe à l'expression qui le caractérise, ou en sortant des usages, ou en s'y généralisant de manière à se confondre avec les habitudes communes. Je ne sais dans quel cas est celui-ci.

PRÉCIPITER. *Jeter dans un lieu profond.* ACADÉMIE. — Et figurément, perdre, ruiner, réduire aux dernières extrémités.

> Ces violents transports la vont *précipiter.*
>
> CORNEILLE.

Cette acception est tout-à-fait perdue, et j'ajouterois qu'elle n'est guère *regrettable*, si ce mot très-utile et de construction très-françoise avoit la sanction de l'usage.

Précipiter est fait de *præ* et *caput*, ou plutôt *occiput* ou *occipitium*, la tête la première.

Domergue a donc très-judicieusement observé que les vers célèbres de Le Brun,

> Et Montgolfier, quittant la terre,
> Se *précipite* dans les cieux,

étoient moins un exemple d'heureuse alliance de mots, qu'une preuve de l'étourderie ambitieuse du poète qui emploie les expressions sans connoître

leur étymologie et leur valeur. Il n'y a rien de merveilleux à avoir la tête la première quand on monte.

PRÉDESTINÉ. Terme absolu. On est *destiné* au mal ou au bien; mais on n'y est pas *prédestiné*. *On ne sauroit éviter le malheur auquel on est prédestiné*. Phrase académique où il y a deux fautes : une de grammaire, que je viens de faire voir; une de logique, plus sensible encore.

Prédestiner; destiner de toute éternité au salut : définition de l'Académie. Sa phrase fait donc à l'analyse : *On ne sauroit éviter le malheur auquel on est* destiné au salut. Supprimons le complément *au salut ;* reste : *on ne sauroit éviter le malheur auquel on est destiné*. Et qui en doute, si le destin est inévitable?

PRÉLASSER, (SE).

> L'âne *se prélassant* marchoit seul devant eux.
>
> LA FONTAINE.

Il ne faut pas oublier ce joli mot, mais il faut en faire remonter la création plus haut que La Fontaine :

Je veys Diogenes qui se prelassoit *en magnificence avec une grande robbe de pourpre*. Liv. II, ch. xxx de *Pantagruel*.

Rabelais l'a fait neutre, dans un autre exemple que j'ai cité au mot PAROISSIEN.

PREMIER. *adj.* Il a été adverbe, même dans les classiques.

> *Premier* que d'avoir mal, ils trouvent le remède.
>
> MALHERBE.

PRESTIGIEUX. Omis.

Ces lettres prestigieuses *furent précisément l'époque où les hérésies littéraires.... obtinrent une sorte d'empire.*

Je n'ai voulu que faire voir en passant que la philosophie du dix-huitième siècle a été souvent prestigieuse *et séductrice dès sa première apparition.* LA HARPE.

Ce mot est fait de *prestige*, comme *prodigieux* de *prodige*, et *litigieux* de *litige*, qui viennent de *prestigium*, *prodigium*, et *litigium*. On n'auroit pas fait *vertigieux*, mais *vertigineux*, *de vertige*. L'étymologie de l'attribut part toujours du génitif, ce qui est très-philosophique.

PRÉSUMABLE. Un de ces mots très-usités que tout le monde croit françois, excepté l'Académie.

PRÊTRE. Πρεσβύτης, un vieillard, et de là πρεσβύτερος, un prêtre, comme *senex* et *senator*.

Vetare, faire défense, vient de *vetus*, comme *gero*, de γέρων ; et, bien que ces étymologies soient nouvelles, elles sont incontestables. Dans la primitive Église, on n'admettoit à la prêtrise que les vieillards, parce que l'âge de l'expérience est nécessairement celui de la modération. Presque tous les hérésiarques et tous les fanatiques étoient fort jeunes. Saint Jean, *le frère de Jésus-Christ*, qui mourut centenaire, ne savoit plus qu'une des règles de la loi : *Aimez-vous les uns les autres*.

PRIAM. On lit dans un *Nouveau traité de la prononciation*, qu'il faut dire *Prian* et non *Priam*. J'ai peine à croire que cela passe en précepte; mais il paroît que l'opinion du grammairien est fondée sur une vieille tradition. La Motte a écrit :

> Eh bien! nous allons voir si ce fils de *Priam*
> Trompera l'Achéron ainsi que l'Océan.

PRIMEUR. *Première saison de certains fruits*. BOISTE. — Et, au figuré, premières productions, prémices de certaines choses.

> . . . . Aussi les gens que j'aime
> De mes récits ont toujours la *primeur*.
>
> DELILLE.

PRINCAULT. *Premier coup*. (MONTAIGNE.) BOISTE. — Je ne connois pas *princault* : c'est pro-

bablement *primsault* que M. Boiste a voulu écrire, et ce mot en valoit la peine. Il ne falloit même pas oublier *primsaultier*, ne fût-ce que pour procurer aux étrangers l'intelligence d'une douzaine de passages de Montaigne.

PRINCIPION. *Petit prince*, etc. On pouvoit laisser ce mot au dictionnaire du burlesque, ou bien il falloit recueillir tous les diminutifs ironiques de même construction : et pourquoi pas *procillon* que ces excellents vers de Dufresny ont rendu presque proverbial?

> Il achetoit sous main de petits *procillons*,
> Qu'il savoit élever, nourrir de procédures :
> Il les empâtoit bien, et de ces nourritures
> Il en faisoit de bons et gros procès du Mans.
>
> *Reconcil. Normande.*

PROPICE. De *propè*, et mieux de *propius*, *propitius*. Mais pourquoi? Ce qui est proche n'est pas toujours favorable, ce qui est *propice* n'est pas toujours proche. Il faut chercher ce rapprochement dans une extension spéciale de sens dont Rabelais fournit peut-être le premier exemple en françois. De son temps *propice* ne signifioit que *proche*, et c'est dans cette acception qu'il écrit, liv. IV, chap. VIII : *Le vent est propice*. Ici, le contact des idées est si parfaitement immédiat, que l'usurpation du sens s'explique d'elle même.

PROSATEUR. Il est assez extraordinaire qu'on se soit cru obligé de faire un mot pour exprimer l'occupation ou le talent d'un homme qui fait ce que M. Jourdain faisoit sans le savoir. Depuis que la mode de parler en vers est devenue si commune, *prosateur* est devenu un mot assez utile. C'est au moins une subdivision introduite dans l'innombrable espèce des auteurs. Nous avons l'obligation de cette expression à Ménage qui était prosateur et poète en quatre ou cinq langues, sans être de l'Académie, qui, encore une fois, a perdu à cela un bien digne associé et surtout un excellent Dictionnaire. Il l'auroit fait tout seul.

PROSEUGUE. *Lieu destiné à la prière chez les Juifs.* BOISTE.—Littéralement, *prière*, chez les Juifs comme partout ailleurs. Ce mot n'est point hébreu, il est grec, et il faut l'écrire *proseuque* ou *proseuche*, comme l'Encyclopédie, du grec προσευχή.

PROSODIE. *s. f.* Les Dictionnaires oublient ce mot au pluriel dans une acception très-connue des antiquaires. C'étoient des chants en l'honneur des dieux, et, selon Pollux, d'Apollon et de Diane en particulier. Dans l'acception ordinaire, *prosodie* n'est jamais que singulier.

PUDEUR.

Il vous épargne la *pudeur*
De les lui découvrir vous-même.

Belle et rare acception du mot *pudeur*, dont La Fontaine avoit probablement donné l'exemple à La Bruyère qui s'en sert fort bien également dans l'éloge de M. de Soyecour.

PUNISSEUR. Corneille et Molière ont dit : *le foudre punisseur*. Voilà une très-heureuse expression

On ne peut trop répéter qu'un néologisme n'est heureux qu'autant qu'il offre une sensible *analogie* d'expression avec les idées *analogues*. Pour qu'un néologisme de construction tout-à-fait nouvelle fût bon, il faudrait que l'idée le fût aussi.

PURISME. *C'est un barbarisme de puriste. Remarques sur le dict. de l'Académie.*
— M. Boiste s'est trompé, en lui attachant dans son Dictionnaire (3e édition), le signe qu'il attribue aux mots inconnus des lexicographes. L'Académie a eu le tort de l'imprimer avant lui, si toutefois l'usage que de bons écrivains en ont fait depuis ne l'a pas justifiée. Voyez IMPOSER.

PUY. *Lieu élevé, montagne.* (*vieux*). BOISTE.
— Ce mot est fort vieux sans doute, mais il est encore fort intelligible, dans le Dauphiné, dans le Lyonnois, dans l'Auvergne. On ne s'est même pas cru obligé de désigner autrement jusqu'ici le *Puy*-en-Vélay et le *Puy*-de-Dôme. J'ai dit ail-

leurs que *Chaux* avoit le même sens en Franche-Comté, et *Jouhe* dans une partie des Alpes, comme *Ballon* dans les Vosges. Rien de tout cela ne se touve dans le Dictionnaire qui a été fait au pied de Montmartre, mais on y trouve *Butte*, qui est conséquemment françois et même classique.

PYRAMIDE. On le fait venir de l'oriental *Hyram*, monument. Il dérive plutôt du grec πῦρ, le feu. La flamme qui s'élève affecte cette figure. Πυραμὶς est un mot grec, et il est naturel qu'un mot grec ait une racine grecque.

PYRÉNÉES. Le nom des Pyrénées a tout-à-fait l'air d'avoir été imposé par les Grecs. Vient-il, ainsi que *pyramides*, de la racine πῦρ, parce que ces montagnes affectent en général une forme pyramidale comme les flammes qui s'élèvent, ou parce que c'étoit l'usage d'allumer des feux au-dessus des montagnes, dans certaines solennités, ou parce qu'elles donnent naissance, plus qu'aucune autre chaîne de montagnes du monde, à des sources chaudes qui jouissent d'une grande célébrité, ou parce qu'une ancienne tradition rapporte que les forêts immenses dont elles étoient couvertes furent dévorées par un incendie, sous le règne de Celtès, ancien souverain de nos régions, qui donna son nom à la langue celtique? Les an-

tiquaires et les poètes, étymologistes fort suspects, prétendent que les *Pyrénées* s'appellent ainsi en mémoire d'une nymphe ou d'une princesse Pyrène, qui eut l'honneur d'être aimée d'Hercule. Je ne dis pas le contraire.

Q

Q. *Substantif.* — Lettre numérale qui valoit 500; et tildée 50,000.

Acception omise.

QUADRILLE. Troupe de danseurs ou de masques. Ce mot est féminin dans les Dictionnaires, et masculin dans l'usage.

QUARANTE. *Quatre fois dix.* BOISTE. — Ou dix fois quatre, ou deux fois vingt, ou toute division de quarante qu'il est possible de faire par un nombre connu. Il falloit dire : *quatre dixaines,* parce que l'on compte par dixaines.

Membre de l'Académie françoise; et sans s, *l'un des quarante.* BOISTE. — Il résulteroit de cette singulière réticence que, lorsqu'on parle des

quarante réunis, ce mot exige un *s*. Précisément comme les *quatre* ordres mendiants, les *cinq* parties du monde, les *sept* sages, et les *neuf* muses.

QUART. Il signifie la quatrième partie d'un tout. Il a signifié autrefois le *quatrième*, pris absolument et dans toutes ses acceptions :

> Un *quart* voleur survient qui les accorde net.
>
> LA FONTAINE.

QUARTON. Feuillets ajoutés à un livre, ou qu'on y introduit après coup pour en remplacer d'autres. Il doit s'écrire ainsi, et non comme l'écrivent tous les Dictionnaires, n'étant pas formé de *charta*, papier, comme son homonyme *carton*, mais de *quartum* ou *quarta pars*, la quatrième partie, parce qu'un *quarton* est en effet le *quart* d'une feuille in-8°. Il est vrai que l'on dit, un *quarton* d'une demi-feuille, et que l'on fait quelquefois par économie des *quartons* d'un seul feuillet, mais ce mot ne s'emploie alors que par extension ou catachrèse.

Un livre *cartonné* est un livre relié en *carton*.

Un livre *quartonné* est un livre dans lequel on a introduit des *quartons*.

QUE. Les Dictionnaires ont omis une de ses acceptions, qui est très-familière à la poésie. C'est

devant la particule *si*, où il devient élégamment emphatique :

> *Que* si j'étois archevêque à Paris.
>
> VOLTAIRE.

QUENOUILLE. *Tomber en quenouille ; passer aux femmes ; se dit du royaume de France.* BOISTE. — Le royaume de France est justement un des royaumes dont cela ne se dit pas, et dont cela ne peut pas se dire tant que durera la loi salique, dont les dispositions sont fondées, comme on sait, sur un passage de saint Mathieu et de saint Luc. *Lilia non laborant, neque nent.*

QUIDAM. Mot purement latin, qui signifie *certain*, et qui se prend souvent dans cette phrase triviale : *un certain quidam.* C'est une battologie ridicule que Voltaire a employée, toutefois ironiquement, dans un passage de la *Pucelle.*

R

R. *Substantif.*

1° *Révérend*, en parlant d'un moine. *R. P.*

2° Lettre numérale valant 80.

3° Avec la tilde, 80,000.

4° Dans le commerce, *Remise*, *Reçu*, etc.

Acceptions omises.

R finale, dans l'infinitif des verbes en *er*.

Faut-il prononcer *aimér* ou *aimé?* L'usage du théâtre est d'employer le premier de ces modes de prononciation au-devant d'une voyelle, et le second au-devant d'une consonne. Je le crois bon; mais est-il consacré par une décision académique, sceau nécessaire de la correction ?

RABBIN. *Au vocatif rabbi.* BOISTE. — Cela peut être en hébreu; cela n'est pas en latin; je ne

crois pas que cela soit en françois, où les cas ne se distinguent point par la désinence.

RABLU. *Bien fourni de rable.* BOISTE. — Je suis persuadé que ce seroit là une assez bonne définition de *rablu;* mais je n'ai jamais entendu dire que *rablé*, qui n'est pas lui-même fort élégant.

RABUTINAGE. Il faudra nous faire grâce une autre fois, dans tous les Dictionnaires du monde, de ce substantif formé du nom de *Rabutin;* car, avec la faculté d'en faire autant sur tous les noms propres, les Dictionnaires n'en finiroient pas. Il a été employé par madame de Sévigné; mais ce qui sied bien dans une lettre va très-mal dans un lexique.

Ce n'est pas qu'un nom propre ne puisse fournir un bon substantif bien usité, comme un César, un Amphitryon, un Harpagon, un Cartouche; mais il faut pour cela le sceau d'une grande autorité, celle du peuple, qui n'a lu ni l'*Histoire amoureuse des Gaules*, ni les *Heures de la Cour.*

RÂGE. Les Dictionnaires devroient dire que ce mot n'a plus aujourd'hui de pluriel, malgré l'autorité de plusieurs poètes classiques, et celle de leurs éditeurs :

> Déployez toutes vos *rages*,
> Princes, vents, peuples, frimas.
>
> BOILEAU.

« Quoique tous nos vieux poètes, dit Saint-Marc, « eussent employé ce pluriel, il n'étoit déjà plus « en usage quand notre poète composa son Ode. « Je ne lui ferai pourtant pas un crime de s'en « être servi dans cet endroit, où ce pluriel me « paroît bien plus énergique que le singulier. »

Voltaire le regrette également dans sa note sur ce vers de Corneille :

Le sang de Polyeucte a satisfait leurs *rages*.

Ce qu'on peut dire de mieux en faveur de ce pluriel, c'est qu'il étoit quelquefois commode pour la mesure ou pour la rime, et c'est ici son seul mérite.

RAIN (de forêt). *Lisière*. CATINEAU, GATTEL. — *Rameau* (*vieux*). BOISTE. — C'est se moquer du monde que de confondre l'orthographe de ces deux mots. Le premier vient de *ren, is,* et doit tout au plus s'écrire *rein*, s'il s'écrit encore.

Le second vient de *ramus,* et on l'écrit *raim*, quand on l'écrit.

RAMENTEVOIR (SE). A la lettre, *rem mente videre*. — Molière a dit encore dans le *Dépit amoureux :*

Ne *ramentevons* rien, et réparons l'offense.

Ce mot étoit heureux, parce qu'il s'expliquoit

mieux par son étymologie que les mots qui l'ont remplacé.

RAMINAGROBIS. *Homme gros, riche et fier.* WAILLY. — C'est une des mauvaises étymologies de Le Duchat qui a donné lieu à cette mauvaise définition.

Raminagrobis est un personnage de Rabelais, qui pouvoit être fier et même gros; c'étoit un poète. Quant à riche, c'est une autre affaire. C'est aussi un personnage de La Fontaine; mais ce personnage est un chat.

Il faut consulter les classiques.

RANCOEUR. Ce n'est pas *haine,* comme l'entend M. Boiste; c'est l'expression très-utile et très-heureuse d'un dépit concentré, mais tendre, comme celui qu'inspirent à un amant les rebuts de sa maîtresse; à un homme sensible, l'ingratitude de ses amis.

> Excuse par pitié ma jalouse *rancœur.*
>
> RÉGNIER.

Il est fâcheux que nous ayons perdu ce mot sans le remplacer. J'en dis autant de *marrisson,*

> Qui m'a toujours paru d'une énergie extrême,

et qui n'est qu'imparfaitement remplacé par le mot tout grec de *mélancolie.* C'est une usurpation de la

langue médicale sur la langue poétique. M. Boiste écrit *marisson*, sans égard pour l'analogie de ce substantif avec le vieil adjectif *marri*, qui nous est toutefois resté.

RANZ-DES-VACHES. *Air insipide, célèbre parmi les Suisses.* BOISTE.—*Insipide* est un peu fort.

J'aurois écrit, chant délicieux, et *délicieux* seroit un peu fort.

J'aurois écrit comme un Suisse, et M. Boiste a écrit comme un Parisien.

Chacun a son goût; mais il ne faut pas mettre son goût en définition.

RAPPELER (SE). — Il est reconnu que ce verbe ne peut être séparé d'un substantif par la préposition *de*, faute cependant très-commune.

On doute qu'il en soit de même dans le cas où c'est l'infinitif d'un verbe qui le suit. *Je me rappelle avoir entendu* paroît effectivement barbare.

Le meilleur seroit peut-être d'employer en ce cas le verbe *se souvenir*, qui gouverne la préposition.

RATOPOLIS. La Fontaine a ainsi appelé la capitale des rats; mais ce n'est pas une raison pour jamais admettre ce mot dans le Dictionnaire géographique, non plus qu'Éléphantide et Rhinocère. Il y a des esprits naïfs qui pourroient s'y tromper, témoin certain traducteur de quelques traités de Plutarque, qui vivoit du temps

d'Amyot. Trouvant dans le livre où Plutarque dispute *quels animaux participent plus de prudence, les terrestres ou aquatiques,* l'observation suivante : « L'ours, quand il se trouve dégoûté, « s'en va vers une fourmilière, et, s'asseyant « auprès, tire sa langue, qui est molle et a quel- « que humidité douce et gluante, et ne la retire « point jusqu'à ce qu'elle soit toute couverte de « fourmis, qui, étant par lui avalées, lui servent « de remède; » mais ne comprenant point le mot μυρμηκία, une fourmilière, cet habile helléniste s'avisa d'y lire un nom de pays, et de faire honneur de ce prodige de l'instinct animal aux ours de Myrmécie. On feroit un gros livre bien amusant *de ineptiis doctorum.*

RAVET. *Hanneton des Antilles, naturalisé en France ; blatte.* BOISTE. — Il n'y a rien de commun entre un hanneton et une blatte, mais le ravet des Antilles est une blatte.

RATTE. Ce mot est commun en province pour *rat* et pour *souris.* On ne l'emploie guère à Paris, ce qui fait qu'il n'est pas dans les Dictionnaires. Je ne vois pas la nécessité de l'y mettre, et je ne le remarque au contraire que pour l'indiquer dans une des fables apocryphes de La Fontaine :

Quelques *rattes*, dit-on, répandirent des larmes.

Le vers n'est pas mauvais; mais la fable n'est pas de La Fontaine, qui n'a employé ce mot dans aucune autre occasion, et il n'en faut pas d'autre preuve.

RE. *Particule duplicative.* — Peut-elle s'attacher à tous les verbes? alors il est inutile d'inscrire dans le Dictionnaire avec la particule duplicative tous les verbes qui l'ont reçue. C'est une règle générale.

Ne peut-elle s'attacher qu'à certains verbes? il faut en dire la raison, ce qui me paroît très-difficile dans tous les verbes dont le sens n'exclut pas l'idée de duplication.

REBELLER.

BIBLIOTHECA BODLEIANA

> Je dois vous avertir en serviteur fidèle
> Qu'en sa faveur déjà la ville se *rebelle.*
>
> CORNEILLE.

Voilà un verbe excellent par le sens, et un néologisme très-heureux par l'analogie. Condamneroit-on l'auteur qui s'en serviroit maintenant pour éviter une périphrase toujours froide ou un foible équivalent?

REBERCER. *Bercer de nouveau, remettre au berceau.* — Le Dictionnaire qui daigne me citer à l'occasion de ce néologisme très-hasardé, mais

qui m'a paru assez poétique, me fait beaucoup trop d'honneur. La phrase d'exemple qu'on m'y attribue est exactement calquée sur ce beau passage des *Voleurs* de Schiller. « Les harmonies « guerrières nous *rebercent* dans les songes de « notre gloire... » Et c'est à cette citation qu'il auroit fallu s'en tenir, si Schiller avoit écrit en françois. Dans l'état des choses, c'est un de ces mots sans autorité, qu'on ne peut ni conseiller ni proscrire. Le talent les prend ou les laisse.

RÉCLAME. *Pipeaux*. BOISTE. — Le *pipeau* du chasseur ne s'appelle pas *réclame*. Il s'appelle *reclaim*, qui est de même construction, mais qui est beaucoup plus antique.

Reclain, terme de coutume, est mal orthographié par M. Boiste. Il faut écrire *reclaim*, comme pour le précédent.

RECONNOITRE. *verbe actif*. — Et neutre.

Pourquoi n'avons-nous point de verbe qui exprime une des idées les plus importantes de la morale et de la société? Pourquoi ne peut-on pas dire *avoir de la reconnoissance*, ou *être reconnoissant*, à moins de recourir à un auxiliaire?

> Vois-je pas vos bontés à mon aide paroître,
> Et parler dans vos yeux un signe qui me dit,
> Que c'est assez payer que de bien *reconnoître* ?
>
> MALHERBE.

RECOUVRER. Le participe est *recouvré*, pour distinguer ce verbe de *recouvrir* qui fait *recouvert*. Cette nuance n'est pas aussi ancienne que la langue. *J'ai* recouvert *quelques livres joyeulx, lesquels te seront par le présent porteur rendus*. Liv. IV, chap. III, de *Pantagruel*.

REDIVIVE. *Qui renaît* (vampire). (CALMET.) BOISTE. — Le siècle prochain ne saura plus ce que c'étoient que les vampires.

Redivive seroit un mot assez heureux pour certains animaux qui ont une résurrection apparente, comme le *tardigrade rotifère;* ou pour certains ouvrages auxquels les circonstances rendent une vie momentanée.

REGARD. Le *regard* de quelqu'un, ce qui le *regarde*. Figure vive et hardie oubliée des lexicographes.

> Le jugement de Rome est peu pour mon *regard*.
>
> CORNEILLE.

RÈGNE. Il a été pris une fois, pour *royaume* ou *empire* dans les classiques. Ce singulier latinisme est de J. B. Rousseau, en parlant du Turc :

> Qui, paisible tyran de la Grèce abattue,
> Partage à notre vue
> La plus belle moitié du *règne* des Césars.

REMARQUABLEMENT. *D'une manière remarquable.* BOISTE. — Et pourquoi *d'une manière remarquable*, puisqu'on peut dire *remarquablement?* Cet adverbe est très-bon.

REPASSEUSE. Ce mot n'est pas françois, quoique fort généralement usité, de sorte qu'un homme qui se pique de bien parler, ne sait comment désigner l'ouvrière qui *repasse* son linge, ce qui est extrêmement embarrassant pour les gens de lettres qui ont des chemises.

REPENTI, *e. s.* BOISTE. — Non; c'est un participe.

Vieux, mais bon. VOLTAIRE. — Dans le sens de *repenti*, il n'est pas vieux, mais il est très-bon en effet.

Dans le sens de *repentant*, il est vieux, mais il n'est pas bon, malgré l'autorité de Corneille. *Un cœur repenti* n'est pas meilleur qu'*un héros expiré;* c'est un solécisme.

REPENTIES. *s. f. pl.* BOISTE. — Non, c'est un adjectif; ou s'il s'est pris substantivement, ce n'est que par ellipse. On disoit *les filles repenties*, et une courtisane célèbre, qu'on pressoit d'entrer parmi elles, répondoit fort plaisamment qu'elle n'étoit ni l'une ni l'autre.

REPIC ET CAPOT. *Perte.* BOISTE. — Cela dépend du genre de la partie. On peut gagner après

un *repic et capot;* mais il vaut mieux l'éviter quand on peut.

RESSENTIMENT. On dit *ressentir* pour *sentir,* et dans la même acception. Il n'en est pas de même de *sentiment* et de *ressentiment,* malgré l'autorité de Racine, au vers 6 de la sc. IV de l'acte II de *Bérénice:*

> Je demeure sans voix et sans *ressentiment.*

Remarquez que l'acception actuelle de ce mot *ressentiment,* qui est d'ailleurs très-beau, est infiniment éloignée de son étymologie naturelle, et qu'il y a peu de substantif qui ait moins d'analogie avec son verbe.

Delille nous a dit en parlant du chien :

> Gardant du bienfait seul le doux *ressentiment,*
> Il vient lécher ma main après le châtiment.

RÉUSSIR. *v. n.* On le fait maintenant actif dans certaines acceptions ; mal *réussir* un tableau, une composition, un ouvrage. Un tableau qui a *réussi* est celui qui a plu au public et aux connoisseurs ; un tableau qui est *réussi* est celui dont l'exécution a répondu à la pensée, à l'intention du peintre. J'emprunte ces exemples à la peinture, parce que c'est ici en effet de l'argot de peinture ; mais comme il n'est point de langue spéciale qui

tienne plus de place dans le Dictionnaire des salons, il y a lieu de craindre que ce solécisme ne gagne du terrain, et qu'on ne dise avant peu, *réussir* un projet, *réussir* une entreprise. Les arts et les métiers ont sans doute besoin de recourir quelquefois à certains mots de convention pour exprimer des nuances d'idées qui leur sont propres; mais ce seroit une faute irrémédiable que d'en souffrir l'introduction dans la langue écrite *.

RHOMBUS. *s. m.* Comme tous les Dictionnaires omettent le nom de cet instrument, ils me fournissent par là l'occasion d'étaler une érudition facile, mais dont l'objet avoit le mérite d'être fort à la mode en 1809, quand j'écrivois cette note.

Le *rhombus* des anciens étoit précisément ce que nous avons appelé depuis *le diable*, c'est-à-dire cette espèce de toupie de métal ou de bois qu'on fait pirouetter avec des lanières tressées; et les expressions d'Ovide, huitième Élégie, livre premier des *Amours*, équivalent à une description

* Je vois avec regret que mon ingénieux ami, M. Jal, ait pu se croire autorisé à employer ce mot dans ses spirituelles *Revues des sallons de peinture*, bien qu'il en connoisse à merveille l'irrégularité. Son style, si plein de verve, d'originalité et de ce feu d'imagination que les Italiens appellent *brio*, est d'ailleurs extrêmement correct, et on est étonné d'y trouver une pareille concession à la mauvaise grammaire de l'atelier.

formelle. Il en est aussi question dans la seconde idylle de Théocrite ; dans la vingt-unième élégie du liv. II de Properce ; et dans la trentième épigramme du liv. IX de Martial. Lucien dit quelque part que le *rhombus* étoit d'airain.

Je doute qu'on ait jamais bien traduit ce vers d'Horace :

Citumque retrò solve, solve turbinem.

Il signifie positivement : Faites rouler le *diable* dans l'autre sens. J'abandonne cette belle interprétation aux commentateurs.

Le poète Sicilien fait dire à une de ses bergères : « Comme, au nom de Vénus, je tourne rapide-« ment le *diable*, faites, ô Dieux, que mon amant « puisse venir à ma porte avec la même vitesse! » On ne sait pas si cette formule de conjuration s'est conservée parmi les joueuses.

Il paroît que le *rhombus* étoit un instrument de sortilége, et c'est peut-être pour cette raison qu'il a gardé le nom du *diable*, avec lequel il n'a d'ailleurs rien de commun. Il falloit autrefois une certaine initiation pour oser y mettre la main; mais les sciences mystiques tombent furieusement en décadence dans ce siècle. Au reste, les magiciennes de notre temps ont un genre d'habileté qui vaut bien tous les prestiges de Thessalie, et le diable n'y perd rien.

RHÔNE ou RHOSNE. *s. m. En latin* Rhodanus. *Un des quatre principaux fleuves de la France, et dont le nom est purement gaulois.* Le chevalier DE JAUCOURT. — Son nom se lit dans des auteurs grecs, et Schrevelius le dérive *a* ῥέω, *ob velocitatem motûs.* Schrevelius oublie ῥόθος, *undarum strepitus;* ῥόδος, *nympha, ab eodem strepitu*, et ῥόθιον, si analogue, et qui a le même sens. Ce n'est point là un mot purement gaulois, car il est presque tout grec.

RHOPATIQUE. *Sorte de ver.* WAILLY, BOISTE. — Ce n'est pas mon intention de corriger toutes les fautes d'impression des Dictionnaires de la langue, j'aurois un peu trop à faire; mais quand une de ces fautes se propage, et qu'elle réunit déjà deux autorités, elle devient un barbarisme dans toutes les règles. Il faut donc lire ici, *rhopalique*, et non *rhopatique;* sorte de *vers* et non de *ver.* C'est un vol que je fais à l'helminthologie, et une restitution que je fais à la littérature.

Le vers *rhopalique* est un vers dont les mots vont en croissant d'une syllabe:

Spes deus æternæ stationis conciliator.
AUSONE.

RIBAUD. *Luxurieux, impudique.* ACADÉMIE. — Cela est vrai dans l'acception générale, mais il faut une autre définition pour ceux qui liront notre

histoire et qui y verront les exploits des braves *ribauds* de Philippe-Auguste.

Le roi des *ribauds* fut long-temps un des officiers de la maison de nos rois.

RIDÉ. *La peau de l'éléphant est ridée.* ACADÉMIE.—La peau de l'éléphant n'est pas *ridée*. Le mot *ridé* comprend l'idée d'enfoncements et de saillies alternatives, avec une espèce de parallélisme. Il faut peut-être recevoir des sciences le mot *rugueux*, qui détermine bien l'état scabreux et irrégulier de la surface de certains corps.

ROCAILLEUX. Qui croiroit que ce mot n'est pas admis par l'Académie ? il est cependant très-bon au propre et très-bon au figuré, en parlant de certains styles ; mais la lettre *R* a peut-être été rédigée par Chapelain.

ROIDE, ROIDEUR. Comme, grâce à l'orthographe de Voltaire, nous avons perdu la prononciation traditionnelle de quelques milliers de mots, le philosophe Domergue lui-même, qui apprécioit cette orthographe à sa véritable valeur, n'est pas bien décidé sur la prononciation du mot qui fait l'objet de cet article. Il est tenté de prononcer *rède* et de conserver *roadeur*. Alors, si vous voulez des innovations, écrivez *rède* ou *roade*, et *rèdeur* ou *roadeur*; je m'en soucie fort peu : écrivez même *raideur*, qui est encore autre

chose ; mais dites-nous à quoi nous devons nous en tenir pour conserver aussi pure que possible la belle langue que le siècle de Louis XIV nous a donnée, et jusqu'à quel point un grand homme, qui n'avoit pas d'ailleurs une idée saine et arrêtée en grammaire, doit devenir pour toute la postérité l'arbitre de la langue écrite et de la prononciation ?

ROSE. Balzac dit des *roses*, pour des choses très-agréables. C'est une figure naturelle et charmante parce qu'elle est naturelle.

On dit aussi un *diamant*, pour une chose précieuse de telle espèce qu'elle soit, et les lexicographes l'oublient.

ROUCOULEMENT. Il est impossible de se refuser à l'admission de ce mot essentiel, d'ailleurs consacré par la prose éloquente et pure de Buffon et de Bernardin de Saint-Pierre.

ROUÉ. Un de nos meilleurs lexicographes a peut-être eu quelque tort de salir de la nouvelle acception de ce mot une des pages de son livre ; mais il faut avouer que les hommes corrompus, qui se sont appliqué cette dénomination infâme, ont au moins fait preuve de jugement.

RUBAN. Singulière extension. *Ruban, rosette, rosace, flamme*, viennent de racines qui signifient

rouge. Comme cette couleur est la plus éclatante de toutes, elle avoit usurpé le droit de dénommer les autres. La tradition de cette étymologie s'est perdue; et on dit fort correctement un *ruban* gris, sauf à rire le soir de la cassette de l'*Avare* qui étoit d'un *gris rouge*, et sans se douter que cette dernière expression vaut l'autre. C'est ainsi que les langues sont faites.

RUBANTÉ. *Garni de rubans*. ACADÉMIE, GATTEL, CATINEAU, WAILLY. — De *ruban*, il falloit nécessairement faire *rubanné;* mais l'étymologie (*rubens, tis*) a prévalu peut-être par hazard sous la plume de l'écrivain et sous celle du lexicographe; aucun intermédiaire n'ayant pu justifier ce participe bâtard d'un verbe qui n'existe pas, il faut absolument y renoncer.

Enrubaner et *enrubané* valent beaucoup mieux; aussi ne sont-ils pas des Dictionnaires: ils sont de Beaumarchais.

RUBRIQUES. *s. f. pl.* Il est aussi singulier pour indiquer la suscription d'un article de gazette : *sous la* rubrique *de Londres, sous la* rubrique *d'Amsterdam*.

On appelle encore *rubriques* les noms des grandes fêtes dans les almanachs, parce qu'ils y sont indiqués en lettres rouges; et il ne faut pas dédaigner un mot parce qu'il est du françois d'almanach ou de gazette.

Savoir toutes les rubriques. (MOLIÈRE.) — C'est un proverbe tiré de l'usage du droit, et que l'on emploie en parlant d'un avocat qui sait tous les passages imprimés en rouge dans les *Institutes*. On peut croire qu'il y a bien des avocats qui n'en savent pas tant.

RUDIMENT. (Au figuré) *éléments, premiers principes;* (au propre) *livre qui les contient.* BOISTE. — Tout le contraire.

RURAL, *e*. Il a été pris par La Fontaine au figuré, dans le sens de rustique :

Esprits *ruraux* sont volontiers jaloux.

S

S. *Substantif.*

1° Expression abrégée du mot *Saint.*

2° Expression abrégée du mot *Solo*, en musique.

3° Expression abrégée du mot *Sol*, dans les comptes.

4° Fil de fer crochu qui sert aux éperonniers à attacher la gourmette à l'œil du mors.

5° Pièce recourbée à l'usage des cloutiers d'épingles.

Acceptions omises.

Figure familière, faire des *s*.

SACRÉ. Une de ces expressions auxquelles l'usage a fait prendre deux acceptions extrêmes. Cette opération, que j'appelle la métathèse de sens, paroît avoir eu beaucoup de part à la composition des langues.

Ce qui est vrai du mot cité en françois, l'est également de ses équivalents hébreu, arabe, grec et latin, *kadasch*, *doun*, ὅσιος *et* ἅγιος, *osius* et *sacer*.

SAIGNER. *Du nez. Au nez. Par le nez.*

Les Dictionnaires ont mal à propos négligé la dernière de ces acceptions, et confondu les deux autres. L'usage, plus puissant que les Dictionnaires, leur attribue des usages très-distincts.

La première, qui n'est pas très-noble, n'est jamais que figurée. Elle signifie, manquer de courage, de résolution.

La seconde se dit d'une blessure extérieure.

La troisième d'une hémorrhagie, et ce seroit mal parler que de s'exprimer autrement.

SALIQUE (loi). *Sunt autem electi de pluribus viri quatuor Wisogast, Arbogast, Sologast et Windogast, etc.*

Voltaire dit que ce passage indique la supposition, et que ces quatre noms sont ceux de quatre cantons d'Allemagne. C'est comme s'il disoit qu'il est absurde d'introduire dans une tragédie des personnages qui s'appellent Vendôme et Nemours, parce que ce sont des noms de lieux très-connus, et que ces noms ne peuvent s'attribuer à des hommes. Il est de l'essence de la noblesse d'identifier le nom local à l'individu.

Quant à l'opinion de Postel, que le nom de loi *salique* est corrompu de celui de *loi gallique*, je suis étonné qu'un aussi savant homme ait avancé une étymologie aussi misérable. Il est vrai que du temps de Postel on connoissoit mieux les langues classiques que les langues autochtones; et c'étoit dans la langue nationale ou dans celle des vainqueurs qu'il falloit chercher cette origine.

SALUER. Dans le sens de *complimenter*, ce mot n'a pas encore trois siècles. On ne disoit pas *saluer*, mais *baiser les dames*, parce qu'il étoit en effet d'usage de ne pas les aborder sans leur donner un baiser sur la bouche, et cette étrange licence n'étoit pas circonscrite aux usages familiers d'une société intime ; elle étoit prescrite par l'étiquette et les bienséances à l'égard de toutes les femmes qui se rencontroient dans un salon où l'on étoit présenté, sans en excepter celles qu'on voyoit pour la première fois. Cette coutume nous étonneroit maintenant, si nous la lisions racontée dans une relation de l'Océanique. Du temps de Henri Étienne, vers 1580, elle étoit plus en vogue que jamais; et si quelque homme y manquoit par timidité ou par oubli, en négligeant envers une seule dame la politesse requise, *il étoit en très-grand danger*, selon cet écrivain, *d'être déclaré sot par arrêt de toutes les autres*.

SAN-BENITO. *Vêtement mortuaire, jaune*,

des victimes de l'inquisition. BOISTE.—Le *sanbenito* étoit souvent, mais non pas essentiellement mortuaire. Il falloit dire, vêtement d'expiation.

SARCELLE. De *querquedula, cercelle,* et par corruption *sarcelle.* Or, c'est le dernier que l'usage a consacré, et ce n'est pas le seul exemple de cette bizarrerie.

SATYRE. Voltaire comparoit Sterne à un de ces *satyres* d'une forme très-bizarre, mais qui contiennent des essences très-précieuses. Il entendoit par là une petite boîte ou une petite amphore chargée de figures étranges.

Il n'étoit pas bien difficile d'appliquer à l'imitateur de Rabelais, ce que dit Rabelais de lui-même, en comparant son livre aux *silènes*, Prol. du premier livre : Silènes *estoyent jadis petites boîtes, telles que voyons de présent ès boutiques des apothicaires, peinctes au-dessus de figures joyeuses et frivoles, comme de harpyes,* satyres, *oysons brydez, lièvres cornuz, canes bastées, bouqs volants, cerfs lymonniers, et aultres telles painctures contrefaictes à plaisir, pour exciter le monde à rire, quel feut Silène maistre du bon Bacchus ; mais au-dedans l'on reservoit les fines drogues, comme baulme, ambre gris, amomon, musoq, zivette, pierreries, et aultres choses précieuses.*

Voltaire a pris *satyres* pour silènes, et ni l'un ni l'autre ne sont dans les Dictionnaires.

SCALIGÉRIEN, VOLTAIRIEN. M Boiste adopte ces expressions pour désigner la critique de Scaliger, l'école de Voltaire, leur style, etc., et il n'y a rien de mieux; mais *Cornélien, Racinien,* et vingt autres, sont dans le même cas et ont les mêmes droits. C'est ainsi que les Italiens disent *Dantesque,* que nous dirions fort bien aussi. Ce sont là des priviléges dont toutes les langues doivent jouir, avec une réserve que les Dictionnaires ne peuvent pas fixer, mais dont le goût a le secret. Il seroit injuste et ridicule de s'imaginer qu'une langue est nécessairement arrêtée le jour où la dernière édition du *Dictionnaire de l'Académie* est mise en vente. Les langues croissent tant qu'elles vivent.

SCHAKAT. *Bonnet de Houzard, de feutre rouge ou noir.* BOISTE. — On ne dit que *shako,* et la couleur n'y fait rien.

SCHOLIASTE. Et non pas *scoliaste*, comme M. Boiste et vingt autres. *Scoliaste,* ainsi ortographié, signifieroit proprement l'auteur d'une chanson à boire. Nos chansonniers peuvent se faire appeler *scoliastes* comme Anacréon, mais il

n'est pas sûr qu'ils aient jamais des *scholiastes* comme lui.

« Tous les anciens ouvrages n'ont-ils pas été « fréquemment altérés par les copistes, » dit l'auteur de la *Grammaire des gens du monde*. « Ce qui le prouve, ce sont les variantes et les « *scolies* multipliées de leurs commentateurs. »

Scolies, lisez, chansons à boire.

SCIOMANCIE. *Divination par les ombres*. RESTAUT. — Puisqu'on admet ce mot, qui n'est effectivement pas à dédaigner, il est permis de rappeler *sciomachie*, littéralement *combat des ombres*, qui a été employé par Rabelais au titre de sa rarissime description des jeux faits à Rome pour l'heureuse naissance de monseigneur d'Orléans; *Lyon*, 1549, in-8°, 31 pages. Bernier, qui n'avoit certainement pas vu le livre, dit qu'on y trouve décrite l'apparition de figures d'hommes voltigeants et combattants dans l'air, ce qui fit passer pour magicien l'auteur de ce spectacle; et l'éditeur du joli Rabelais de M. Desoër en conclut fort naturellement que si tel est l'objet de la *Sciomachie*, qu'il n'a non plus vue que Bernier, il faut enlever au P. Kircker l'honneur de l'invention de la fantasmagorie. Mais il n'est point question de ces hommes voltigeants et de cette apparition dans la *Sciomachie*, et Rabelais définit lui-même cette expression trop hardiment figurée, *un simulacre et représentation de bataille*,

tant par eau que par terre; c'est à-dire tout simplement une naumachie et la fausse attaque d'un fort.

SCORPION. *Insecte aptère.* BOISTE. — Le *scorpion* n'est pas un insecte; c'est une aranéïde aptère comme les aranéïdes.

Aquatique. BOISTE. Le *scorpion* aquatique n'est pas un *scorpion;* c'est une nèpe.

Venimeux. BOISTE. — La nèpe n'est pas venimeuse.

SCHORSONÈRE. RESTAUT. Il faut écrire *scorsonère,* de l'italien *scorza nera,* écorce noire. L'*h* est surabondant et barbare.

SCULPTER. Tous les anciens lexicographes ont dit *sculper,* de *sculpere,* latin, dont il dérive, et le P. Catrou est le premier qui ait hasardé *sculpter,* dans son *Histoire romaine.* Son analogie avec *sculpteur* l'a fait préférer, quoiqu'il soit rare chez nous de former les verbes du supin.

SECTAIRE. *Attaché à quelque secte.*

SECTATEUR. *Partisan; qui soutient une doctrine.* — Si ces deux mots avoient le même sens, il y en auroit un de trop. Il falloit dire qu'un *sectaire* étoit le chef ou l'un des chefs d'une secte; qu'un *sectateur* étoit l'homme qui servoit son opinion ou son parti, et que de ces deux mots le

dernier étoit le seul qui pût se prendre en bonne part.

SEIGNEUR. L'équivalent de ce mot n'étoit pas usité chez les anciens de la manière dont nous l'employons dans le dialogue tragique. On se servoit communément du nom propre, ce qui étoit plus noble et surtout plus naturel; mais cette fière simplicité des temps passés ne convenoit plus au raffinement outré des sociétés modernes. Il est peut-être fâcheux toutefois que nos poètes n'aient pas eu la hardiesse de se conformer en cette partie à la sévérité du *costume*. Les Anglois n'ont pas été souvent plus téméraires, et Voltaire plaisante Shakspeare qui traite César de *milord*, quoique *milord* ne soit pas plus ridicule en Angleterre que *seigneur* chez nous.

SEMBLER. Ce verbe est un de ceux que nous appelons improprement impersonnels. Il ne se prend jamais correctement au devant d'un substantif.

> *Sembloit* un roi puissant de son peuple adoré.
>
> VOLTAIRE.

On ne *semble* pas un roi ; c'est une locution parisienne.

SEMONCE. Ce mot a signifié originairement,

invitation à une cérémonie publique ; par extension, invitation pressante de tel genre qu'elle soit ; en dernier lieu, réprimande du supérieur à l'inférieur. Il est important de faire remarquer cette déviation de sens, le substantif *semonce* et le verbe *semondre* se trouvant encore dans les classiques avec leur seconde acception :

> Son hôte n'eut pas la peine
> De le *semondre* deux fois.
>
> LA FONTAINE.

Maintenant le substantif ne s'emploie que dans la dernière, et le verbe ne s'emploie pas du tout.

SENS DESSUS DESSOUS. C'est l'orthographe commune. Vaugelas écrit *sans dessus dessous*, qui paroît aussi naturellement composé, et Court de Gébelin *c'en dessus dessous*, par ellipse de *ce que dessus dessous*, qui se lit dans Philippe de Commines. La question est encore à décider, du moins entre les deux premières leçons.

SENSIBLE. Ce mot signifie au sens propre ce qui tombe sous les sens. Au figuré, il est l'attribut d'un cœur facile à émouvoir, et qui reçoit aisément toutes les impressions touchantes. On a étendu cette acception au-delà de ce que permettoit l'esprit de la langue ; *sensible* signifie encore *irritable* et *passionné*, comme on le voit dans ces

vers fameux du *Catilina* de Crébillon, où il produit un effet si original :

> Il est vrai qu'autrefois, plus jeune et plus *sensible*,
> (Vous l'avez ignoré ce projet si terrible,
> Vous l'ignorez encor,) je formai le dessein
> De vous plonger à tous un poignard dans le sein.

SENTIMENT. Pour *ressentiment*, et *vice versa*.

> Qu'il ne reste entre vous ni haine ni colère.
> Sans aucun *sentiment* résous-toi de le voir.
>
> CORNEILLE.

SENTIR. Ce mot se dit généralement en parlant de l'impression que les objets extérieurs font sur nos *sens ;* et spécialement en parlant des *sensations* qui nous parviennent par l'organe de l'odorat. En italien, c'est l'organe de l'ouie qui a usurpé cette acception, et cela était naturel chez un peuple doué d'une organisation si musicale. Au reste, il est à remarquer que cette extension de sens n'est pas de toute antiquité. Henri Étienne, qui trouve fort bon *sentire la musica*, parce qu'il ne voit probablement dans *sentire* que la valeur morale du mot, n'admet pas qu'on puisse dire *sentire la messa,* au lieu d'*udire*. C'est une nuance dans la pensée. Beaucoup entendent sans sentir. Quelques-uns sentent où d'autres ne font qu'entendre.

SÉPHALITE. *Sectaire mahométan qui donne à Dieu la forme humaine.* — BOISTE. Il faut prendre garde à des rapprochements trop naturels, pour les éviter, et n'en pas alarmer les consciences délicates.

Comme il est évident d'ailleurs que le mot *séphalite* est fait du grec κεφαλὴ, *os* ou *caput*, je présume qu'il y a ici une énorme faute d'orthographe, et que c'est à elle que nous devons ce barbarisme.

SIDÉRATION. *Mort ou mortification de quelque partie; gangrène parfaite.* GATTEL, CATINEAU, RESTAUT, BOISTE. — La mort ou gangrène entière se nomme *sphacèle*. La *sidération* est dans Pline une maladie des plantes, et particulièrement du figuier et de la vigne, attribuée à l'influence de la canicule, et ce mot vient de *sidera*. Par une extension aujourd'hui plus commune, et qui paroît généralement adoptée par les physiologistes, dont quelques-uns écrivent très-mal *sydération*, il désigne le dernier degré de la prostration dans les maladies adynamiques. La médecine philosophique n'a pas eu d'égard à son étymologie, quand elle l'a adoptée, ce qui n'est pas très-philosophique en soi-même; mais il y a heureusement long-temps que les erreurs des médecins se bornent là.

SIÈCLE. Ajoutez aux définitions connues

celle-ci, qui est un peu mystique, mais qui a été universellement usitée : l'état laïque ou mondain; et de là, *séculier*, qui est opposé à *régulier*, acceptions qui se perdront un jour avec les traditions de l'histoire monastique.

SIGMATISME. Je ne trouve pas ce mot dans les anciens Dictionnaires, quoiqu'il soit reçu dans la langue en deux acceptions que M. Boiste a depuis recueillies d'après moi :

Premièrement, pour marquer la difficulté de prononcer la lettre *s*, comme *ïotacisme*, *lambdacisme*, etc., relativement aux lettres que ces expressions caractérisent.

Secondement, pour désigner un emploi abusif de la même lettre, défaut souvent reproché à Euripide, et dont on cite un exemple remarquable dans Racine :

Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos têtes ?

Le vers factice suivant est un des chefs-d'œuvre du *sigmatisme :*

Ciel, si ceci se sait, ses soins sont sans succès !

SIGNES MODIFICATIFS. Un bon Dictionnaire ne doit pas négliger d'indiquer les *signes modificatifs*, surtout dans une langue où la modification fait quelquefois la lettre. Notre *é*, et notre *é*, sont deux voyelles très-distinctes, et qui avoient des signes distincts dans les lexiques

grecs. Puisque ce désordre doit subsister chez vous tant que votre langue subsistera, ne laissez pas ignorer aux étrangers et à l'avenir le moyen de le débrouiller un peu. Faites-en de même pour la ponctuation qui ne vous a jamais occupés, quoiqu'exerçant une influence si caractérisée sur la valeur et la distribution du sens. Voyez enfin si ces signes sont complets, s'ils pourvoient à toutes les formes que la phrase est susceptible de prendre, et jusqu'à quel point on peut les perfectionner encore. Vous n'êtes, du moins en cela, retenus par aucuns de ces respects qui vous ont maintenus jusqu'ici dans une routine si servile. Les signes modificatifs appartiennent au grossier matériel de la langue, et n'ont pour eux aucune autorité consacrée. Mais alors ce soin ne vous paroîtra-t-il pas indigne de votre attention ? c'est une autre extrémité dans laquelle vous ne tombez pas moins volontiers que dans la première ; et il en résulte que les éléments les plus précieux d'une langue sont ce qu'elle a de plus imparfait. Le style d'Homère est sublime, et l'alphabet grec est presqu'autant que le vôtre un objet de dérision pour le plus foible des écoliers. Homère n'en a pas moins écrit, répondez-vous, et c'est répondre fort bien : mais à quoi servent donc vos livres ?

Le génie n'a besoin ni de définitions ni de règles ; il les trouve en lui-même, parce qu'elles n'ont été établies que d'après lui. Il en faut pour l'in-

struction des jeunes gens, pour celle des étrangers, pour la conservation des principes sur lesquels les langues reposent.

SILIGINOSITÉ. Latinisme très-peu usité pour exprimer la qualité farineuse du blé.

Quant à *siligmosité*, qu'on lit dans le Dictionnaire de M. Boiste, nous devons ce barbarisme à la précipitation de son copiste, qui a oublié de mettre les points sur les *i*.

SILLON. Je doute que *sillon* ait jamais été employé par métonymie pour les épis dont le *sillon* est chargé, ailleurs que dans ces vers de Perrault:

> Quand aux jours les plus chauds on voyoit dans les champs
> Rouler sous les zéphirs les *sillons* ondoyants, etc.

Mais les Dictionnaires ont oublié beaucoup d'acceptions propres ou figurées de ce mot; il se prend:

1° pour la trace que fait la charrue.

2° Pour la terre qu'elle rejette de part et d'autre en passant.

3° Pour la façon même du labourage.

4° Pour l'empreinte d'un bâtiment sur les eaux.

5° Pour les rides de la figure humaine.

6° Pour le trait que marque l'éclair.

7° Pour l'ornière qu'ouvrent les roues.

8° Pour les stries des coquillages.

9° Pour une strie plus profonde que les stries ordinaires sur les étuis des insectes.

10° Pour une petite trace qui est formée sur les os encore mous, par le battement des artères.

11° Pour une ligne ondoyante et transversale au palais des grands quadrupèdes.

12° Pour un terre-plein élevé dans le milieu des fossés qui se trouvent trop larges.

13° Pour un rempart de retranchement.

14° Pour chacune des élévations que forme le fil sur la bobine du rouet en passant par les différentes dents de l'épinglier, etc., etc.

SIMPLESSE. Mot charmant et nécessaire, auquel nos meilleurs poètes du genre gracieux ont donné le droit de cité.

Simplicité n'a pas la même acception au figuré, où il se prend maintenant pour grossièreté d'esprit et de manières, tant les merveilleux progrès de la politesse ont influé sur la modification des mots.

SIRE. Voici un exemple curieux des mutations que le caprice de l'orthographe peut faire subir à un mot. Celui-ci vient certainement du grec κύριος, seigneur. La bizarrerie de notre écriture étymologique, qui subsitue le *c* au *kappa*, et l'*y* sonnant *i*, à l'*upsilon*, c'est-à-dire une consonne sifflante à une gutturale, et une voyelle à une autre, en a totalement dénaturé le son. On a

d'abord écrit *cyre*, puis *sire*, par la substitution des lettres homophones, et peut-être pour éviter l'équivoque de cette expression avec le nom de Cyrus, roi de Perse, qui s'écrivoit alors *Cyre*, à la manière antique. *Cyre* se lit encore dans Rabelais, au chapitre du conseil d'état de Picrochole.

L'orthographe nouvelle a effectivement rapproché ce mot de ses analogues, *seigneur* et *sieur*, et ce seroit un avantage, si l'on pouvoit leur supposer une étymologie commune; mais tout le monde sait que *seigneur* est fait de *senior*, et que *sieur* en est la contraction. Pour se convaincre de la vérité de cette dernière allégation, qui suppose en effet une contraction très-forte, il suffit de se rappeler que le mot *seigneur* se trouve écrit dans des papiers anciens, et même dans de vieilles éditions, sous cette forme abréviative, *Sieur*, qui contient tous les éléments du mot contracté.

SOCIABILITÉ. Amyot a écrit *socialité*. Le premier de ces deux mots est le seul qui paroisse revêtu de quelque sanction académique, et c'est réellement le plus usité; mais le dernier seul a un analogue latin, quoique l'autre provienne de l'adjectif *sociabilis*. Ces différences tiennent à la différence des mœurs et des institutions, et en nous rapprochant par les mœurs et par les institutions d'un peuple ancien ou d'un peuple voisin, nous modifierons notre langue sans nous en apercevoir. Il faut seulement que cette institution *princière*

et solennelle, qui enregistre chez nous les progrès de l'intelligence et de la parole, n'abandonne jamais nos créations en chemin. On ne sauroit concevoir à quel point une nation qui se renouvelle marche vite dans les acquisitions de sa pensée, et dans celles de son langage.

Pour en revenir aux mots qui nous occupent, il est vrai qu'une couple de siècles *en çà,* un des deux, et peut-être tous les deux auroient été de trop. Aujourd'hui tous les deux sont très-utiles dans des acceptions diverses qui tirent leur origine des deux acceptions diverses du mot *société.*

On entend par *société* l'ensemble immense de la civilisation, et puis la réunion circonscrite de personnes qui se conviennent.

L'idée de *socialité* appartient à la première de ces définitions, et celle de *sociabilité* à la seconde.

L'auteur du *Contrat Social* n'étoit pas un homme fort *sociable.*

SOCRATIQUE. *Amour pur.* BOISTE. — C'est la définition de l'amour platonique. Ce qu'on appelle amour *socratique,* n'est pas précisément la même chose.

SORORIANT. *Qui s'enfle,* parlant *du sein des filles.* Dictionnaire de TRÉVOUX, WAILLY, BOISTE. — On pouvoit se dispenser de mettre cette définition à l'usage des lycées.

Parlant *de l'eau* (*style descriptif*). BOISTE. — J'avoue que de l'eau *sororiante* feroit assez bien en poésie, mais le style descriptif n'est déjà que trop riche comme cela.

SORTIR. Ce mot vient peut-être de l'usage des jeux de hasard, le lot, le nombre *sorti*, c'est-à-dire marqué par le sort, après quoi il s'est étendu à toutes les acceptions que nous lui voyons aujourd'hui.

Quant à *sortir son plein et entier effet*, c'est un barbarisme de droit.

SOT. Je ne considère pas ici ce mot dans son acception la plus générale, mais dans celle que les Dictionnaires ont oubliée :

Iris m'étoit inexorable
Lorsque son défiant époux
Mal à propos devint jaloux ;
O dieux ! qu'il me fût favorable !
La belle Iris me prit au mot,
En dépit de son fâcheux maître,
Et le pauvre homme fut un *sot*
Par la seule crainte de l'être.

Cette épigramme est de M. de Furetière, abbé de Chalivoy, qui a omis dans son Vocabulaire la curieuse extension de sens qu'elle présente. M. l'abbé Girard et M. l'abbé Roubaud n'ont pas été plus exacts dans leurs *synonymes*. Après ces messieurs, nous ne pouvons que glaner.

SOTADIQUE. *Vers ïambique, irrégulier.* BOISTE. — Un vers ïambique, irrégulier, peut être *sotadique*, c'est-à-dire obscène; mais un vers n'est pas nécessairement obscène, parce qu'il est ïambique et irrégulier.

Il y a quelques années que le maire d'une petite ville de province défendit la représentation d'une comédie nouvelle, parce que l'affiche annonçoit que cette pièce étoit écrite en vers *libres*. Il est probable qu'on jouoit une comédie en vers *sotadiques*, lorsque le sage Caton se retira des fêtes de Flore.

SOURCIL. *Poils au-dessus de l'œil.* BOISTE. —

> Puissent-ils tout d'un coup élever leurs *sourcils*
> Comme on vit autrefois Philémon et Baucis.

Il ne s'agit pas là de *poils au-dessus de l'œil.*

SOURCROUTE. Ce mot ne se trouvant jusqu'ici que dans un seul Dictionnaire, il faut remarquer que voici sa véritable orthographe. Il est fait de l'allemand *sauer-kraut*, chou acide; et en prononçant *choucroute*, comme le peuple, on ne fait que le transformer d'une manière très-abusive, puisque l'élément dont l'on tire le mot *chou* est précisément celui qui ne le signifie pas.

Nous sommes sujets à ces méprises dans les mots que nous prenons des étrangers, comme

lorsque nous disons du *bifteck* de mouton, le *Wauxhall* de Ruggieri, un *boulingrin* vert, etc.

SPÉCIMEN. En calligraphie, en typographie, en bibliographie, en littérature, exemple ou échantillon d'une écriture, d'un tirage, d'une fonte de caractère, d'un livre, d'une composition; mot indispensable à recevoir comme *fac simile*, comme *fac-similaire*, et reçu comme eux par l'usage, avant de l'être par les Dictionnaires.

STAPHYLIN. *Insecte hémiptère.* BOISTE. — Pas du tout. C'est un insecte coléoptère qui a les ailes tout aussi longues qu'un autre dans la proportion de son corps, mais qui n'a que des demi-étuis. C'est donc un *hémiélytre* ou *brachélytre*, et non pas un hémiptère.

M. Boiste connoît le mot *brachélytre*, et le traduit par *brévipenne*, en françois *courte-plume*. *Plume* se dit en effet pour *aile*, par catachrèse; mais ce ne sont pas les ailes qui sont *dimidiées* dans les *brachélytres*; ce sont les étuis. *Brévipenne* ne signifie que *brachyptère* ou *hémiptère*.

STATURE. *Hauteur de la taille d'une personne.* BOISTE. — En comprenant sous le nom un peu général de *personne* toutes les espèces d'animaux et de plantes sans exception.

Stature a reçu en histoire naturelle une autre signification non moins importante à recueillir.

Ce mot y désigne l'habitude générale et non la grandeur relative du corps.

STEINBOCK. *Bouquetin.* RESTAUT. — En allemand. Renvoyé au Dictionnaire d'Adelung.

STEINKERQUE. *Ajustement de femme.* BOISTE. — En néerlandois. Renvoyé au Dictionnaire d'Halma.

Si le Dictionnaire devoit nécessairement admettre tous les mots que l'anecdote du jour a imposés à la mode, le Dictionnaire ne finiroit pas, et Boisrobert, qui ne demandoit qu'à vivre jusqu'au G, le trouvoit assez long comme cela.

STÉNIQUE. *Qui resserre, fortifie.* BOISTE. — Puisque le Dictionnaire donnoit deux définitions à ce mot, il falloit lui donner deux orthographes. *Sténique* peut très-bien signifier *qui resserre,* quoique je ne l'aie jamais vu employé en ce sens; mais *ce qui fortifie* doit s'appeler *sthénique,* et ces deux homonymes n'ont de rapport que la consonnance. Il n'y a rien de commun entre les acceptions non plus qu'entre les racines.

STYGIENNE (eau). *adj. f. Terme de chimie.* GATTEL, CATINEAU. — Écrivez, *stygien, e.* adj., qui appartient au Styx. Vieux, mais fréquent dans les anciens poètes. Et ajoutez, si vous le

voulez, à cette définition l'acception alchimique qui est infiniment moins connue.

SUBLET. *Sifflet d'oiseleur.* BOISTE. — Et patois d'oiseleur. *Sublet* n'est pas plus françois que son verbe *subler.*

Matthieu Gareau dit bien dans le *Pédant joué :* « Ce biau marle qui *subloit* tant haut. » Mais cela ne prouve rien pour l'authenticité d'une locution.

En Bourgogne, on dit *sublot,* et *sublot* seroit dans le Dictionnaire, si le Dictionnaire avoit été fait en Bourgogne.

SUITE (DE). *Adv. L'un après l'autre, de rang, sans discontinuation.*

SUITE (TOUT DE). *Adv. Aussitôt, sans délai.* Définitions très-justes que je rappelle ici pour la plus grande commodité des orateurs, des auteurs, des avocats, des journalistes, et des écrivains publics, qui auront la complaisance de me lire *de suite,* ou que le hasard fera tomber *tout de suite* sur cet article. *De suite,* dans le sens de *tout de suite,* est un solécisme intolérable, dont on pourroit fournir mille exemples *de suite* dans de gros livres fort vantés, et que bien des gens répéteront *tout de suite* après m'avoir lu, tant est grande en *littérature* la puissance de l'exemple et de l'habitude !

SUIVANTE. Personnage qui a remplacé dans le drame moderne la nourrice des anciens, comme

le confident a remplacé l'écuyer du drame espagnol. Est-ce bien Corneille qui a introduit cette innovation assez spirituelle, quoique mal appropriée à nos mœurs?

On n'a pas d'idée des difficultés qui durent assaillir le poète dramatique, quand il entreprit d'assortir au système de notre littérature nationale toute la littérature des Grecs et des Latins; et le nom même des personnages de nos drames indique assez que nous n'osâmes pas, pendant long-temps, avoir une comédie françoise. Nos Orontes, nos Gérontes, nos Léandres, nos Cléons, nos Damons, nos Valères, sont des habitants d'Athènes ou de Rome. Un nom de Paris auroit paru un contre-sens sur un théâtre de Paris. Il falloit un prodigieux instinct de grandeur dans un peuple, pour qu'un pareil système d'imitation et de servitude ne l'empêchât pas d'être grand.

SUPERBE. *s. f.*

> Abattre sa *superbe* avec sa liberté.
>
> CORNEILLE.

Ce mot étoit très-bon; son homonymie avec l'adjectif a dû nécessairement en restreindre, et puis en faire perdre l'usage. L'adjectif lui-même n'est guère plus heureux. Devenu un superlatif de beau, il ne signifie presque pas autre chose.

Quand un comédien de province dit le fameux hémistiche d'Œdipe :

J'étais jeune et superbe ;

il minaude avec les loges, par fatuité ou par modestie. Cette bonne méprise n'est même pas sans exemple à Paris.

SUPRÉMATIE. Pris pour *supériorité*, ce mot est un barbarisme très-accrédité, et qui probablement se conservera. Quand Piron fait dire à *Arlequin Deucalion :* Ma *suprématie* aura soin de les *égaliser*, il fait peut-être, avec intention, deux barbarismes pour un. La Harpe en concluoit, à sa manière, que Piron étoit un grand révolutionnaire ; la conséquence auroit été plus juste en parlant d'Arlequin.

M. Boiste s'étaie de l'autorité de La Harpe à l'occasion d'*égaliser*. Je doute que La Harpe se soit jamais servi de ce mot durement condamné par son maître Voltaire, si ce n'est en citation, et dans l'occasion qui m'a fourni cet article.

SUR. *Sur*, dans le sens d'acide, est une locution picarde ou normande qui s'est introduite dans l'usage de Paris, et conséquemment dans le Dictionnaire, avec maint autre barbarisme. On ne la lit dans aucun auteur considéré, si ce n'est

dans Buffon qui ne la hasarde pas sans l'expliquer par son synonyme : des eaux *sures* ou aigres.

Il est malheureusement vrai que le calembour de Jeannot qui va loger dans la rue de l'Oseille, pour habiter une rue *sure*, n'est plaisant qu'aux boulévards et à vingt lieues à la ronde. Les provinces sont encore plus disgraciées qu'on ne croit.

SUSURRE ou SUSURREMENT. Je trouve ce mot dans de bons écrivains, et je ne le vois dans aucun Dictionnaire. Il est cependant agréable et utile, car il n'exprime pas la même idée que *murmure*, et son harmonie pittoresque le rend tout aussi propre à la poésie.

Les richesses dont on charge une langue, sans utilité, ne font réellement que l'appauvrir. Soyons donc très-sévères sur l'admission des mots nouveaux ; mais ne les recueillons pas avec moins de soin ; car il peut se trouver des hypothèses encore imprévues, dans la série infinie des combinaisons de la pensée, où ces superfluités deviendront nécessaires.

SYLPHE. *s. m. Génie de l'air ; insecte.* BOISTE. — Il faut deux articles pour celui-ci, et il faut avoir bien soin de les placer sous deux lettrines différentes.

Sylphe, génie de l'air, est fait du grec σύρφος, une créature aérienne, un moucheron ; et par

conséquent il doit s'écrire comme il est écrit en tête de cet article.

Silphe, insecte, est un substantif féminin, et on doit l'écrire *silphe*, parce qu'il vient du latin *silpha* qui vient du grec σίλφη, petit animal qui ronge les étoffes et les livres. Cette définition ne conviendroit plus cependant au genre qui porte ce nom. La *silphe* des modernes ne ronge que les cadavres.

T

T. *Substantif.*

1° Lettre numérale qui valoit 160.

2° Avec la tilde 160,000.

3° Signe musical qui indique que la taille prend la place de la basse, et qu'elle est écrite sur la même portée, la basse gardant le *tacet.*

4° Autre signe musical pour *Tous* ou *Tutti.*

5° Caractère du même genre, défiguré en croix dans nos partitions, mais qui indiquoit le *Trillo* ou tremblement.

6° Expression abrégée de l'adverbe *Très* dans l'abréviation T. S. P. (très-Saint-Père).

7° Expression abrégée du mot *Tournez,* dans la musique et au bas des lettres (T. S. V. P.)

Acceptions omises.

T. On sait combien il est fréquent que cette lettre prenne la valeur du S, quoiqu'il n'y ait pas d'éléments plus étrangers l'un à l'autre dans la

langue. M. de Montfort Lautour a proposé de l'écrire alors avec une cédille, comme celle que nous plaçons sous le C, pour lui donner la même valeur. Pourquoi ne propose-*t*-il pas de le remplacer par le S dans ce cas et d'en faire autant pour le C? A quoi tient cette timidité jointe à cette manie d'innovation? Innovez un système entier sur des bases philosophiques, ou n'entreprenez rien. Les changements partiels ne perfectionnent jamais l'ensemble. Les grandes pensées procèdent en masse.

T de liaison. L'harmonie a quelquefois exigé l'introduction de cette lettre parasite dans la phrase, ou elle sauve du moins des hiatus très-désagréables : Ira-*t*-il, a-*t*-il projet d'aller?

Il en est souvent de même de la lettre *s* après l'impératif : Mène-*s*-y-moi.

On a mal à propos condamné La Motte pour avoir dit :

> C'est la vérité qui t'approche;
> Et puisque sa candeur te plaît,
> Souffre-*s*-en ce tendre reproche
> Pardonnable à notre intérêt.

La Motte savoit bien que cet impératif ne prenoit pas la lettre *s;* elle étoit demandée ici par l'harmonie, et elle y est employée d'une manière très-conforme à l'esprit de la langue. Les vers de La Motte n'en sont pas moins très-mauvais.

TANDIS. *Préposition. Elle est toujours suivie de* que.—Pas toujours, même dans les classiques.

> C'est où le roi le mène, et *tandis*, il m'envoie
> Faire office envers vous de douleur et de joie.
>
> CORNEILLE.

TAPIS. L'étymologie de ce mot remonte un peu haut. Xénophon l'emploie pour désigner ce genre de tissu, qui étoit en usage chez les Perses, et qui n'avoit point d'équivalent chez les Grecs. Il étoit donc persan comme *satrape*, que le même écrivain a emprunté à la même langue.

TARDER. *Différer à faire quelque chose.* — Ou bien retarder, différer une chose.

> A des cœurs bien touchés *tarder* la jouissance,
> C'est infailliblement leur croître le desir.
>
> MALHERBE.

Ce mot et tant d'autres que je rapporte, d'après les classiques françois de la première époque, seroient maintenant d'un mauvais usage; mais combien des extensions de valeur, des appropriations d'idées de l'espèce de celle-ci, n'indiquent-elles pas de sève et de vivacité dans une langue naissante!

TARDIGRADE, TARDIFÈRE. *Insecte aquatique très-lent; ressuscite.* BOISTE. — Je crois qu'il faut lire *tardigrade rotifère*, animal infusoire ou

microscopique, et non pas *insecte;* pluvial et non pas *aquatique;* se ranime et non *ressuscite*, la dessication des sables qu'il habite suspendant l'exercice de sa vie, sans l'en priver tout-à-fait.

TANT. Cet adverbe n'est pas indiqué par les Dictionnaires dans une de ses acceptions communes, c'est-à-dire comme expression d'une valeur indéterminée. Je vous donnerai *tant.*

TATARES. C'est le nom le plus exact de ce peuple, et il est bon à conserver exclusivement, pour éviter l'homonymie.

TEMPÊTUEUX. L'académie qui a banni de son Dictionnaire, dans l'édition de 1762, cette belle expression de Montaigne, l'avoit admise dans l'édition de 1718, en remarquant qu'il faut écrire et prononcer *tempestueux.* — Précisément comme il faut écrire et prononcer *tempeste.* M. Delille a tranché la question :

> Et toi, terrible mer, séjour *tempêtueux*,
> Déjà j'ai célébré tes champs majestueux.

TEMPLIER. *Boire comme un templier*, proverbe qui ne vient point des mauvaises mœurs de cet ordre, mais du grec τενδεύω, je mange, je dévore, et de τένθης, un glouton, un *templier.* Les gens qui s'occupent d'étymologies savent très-bien que

le *p* est étymologique entre le *nu* et la plupart des consonnes. Cette rencontre fournit dans le temps matière à une mauvaise équivoque,

Et voilà justement comme on écrit l'histoire.

TENDRE. Le *tendre;* avoir du *tendre* pour quelqu'un, barbarismes de précieuses. Si un bon écrivain s'est servi de ce mot, c'est par ironie, et cela ne suffit pas pour qu'il soit françois.

TÉNÉBRIO, TÉNÉBRION. *Coléoptère; sent très-mauvais.* BOISTE. —
1° On ne dit en françois que *ténébrion.*
2° Les *ténébrions* ne sentent pas mauvais. M. Boiste les confond avec les Blaps.

TH. C'est ainsi que nous écrivons le son *t* dans la plupart des mots françois dérivés du grec. On appelle cela écriture étymologique; mais l'écriture n'est étymologique qu'autant qu'elle représente un signe par un signe, et le Θ grec est un signe simple. Il est absurde de rendre un signe simple par deux signes, surtout quand on a dans sa langue une figure qui suffit à elle seule à l'expression de la consonnance dont il s'agit.

Le Θ des grecs étoit, me dira-t-on, une lettre fortement aspirée, qui avoit peut-être même quelque rapport avec le *th* des Anglois; je suis très-porté à le croire; mais cette aspiration nous manque, et nos lettres *th* ne la peignent aux yeux de

personne. C'est une des mille inconséquences de notre orthographe.

THÉOLOGIE. Ce mot a une belle acception oubliée par les Dictionnaires. Il signifie aussi *contemplation en Dieu*, comme la *théologie physique* de Derham, la *théologie de l'eau* de Fabricius, la *théologie des insectes* de Lesser et Lyonnet; savants qui ont enseigné Dieu avec autant de puissance que les Scholastiques.

Depuis quelque temps on ne fait plus de *théologies;* on fait des *philosophies*, et ces *philosophies* sont très-bonnes et très-exactes; mais il s'en faut de beaucoup qu'elles plaisent à l'imagination autant que les autres. Il n'y a pas de mal à laisser quelques merveilles aux sciences, même quand on a eu l'épouvantable bonheur d'arriver à penser que la création est une sorte d'opération chimique fortuitement faite, et que ce grand ouvrage n'aboutit qu'à un *caput mortuum* éternel.

TILDE. On appelle *tilde* ce trait horizontal, qui, placé au dessus des lettres numérales, en rendoit la valeur mille fois plus grande.

La *tilde* est aussi le même trait employé sur la lettre *n* qu'il modifie, en espagnol, et dont il fait une lettre nouvelle, celle que nous exprimons plus imparfaitement encore par la conjonction hibride de deux consonnes dans le digramme *gn*.

TISSER. Les tisserands disent *tistre*, ou *tixtre*, ou *tissir*, et ils disent beaucoup mieux que le Dictionnaire. Le participe *tissu* est à peu près tout ce que la langue a conservé de ce verbe, et cet infinitif n'a jamais pu en bonne syntaxe produire ce participe.

TMESIS. Figure qui consiste à retrancher une partie d'un mot, quelque soit l'objet de cette réticence. Comme son nom est employé par quelques écrivains que tout le monde lit, on ne peut se dispenser de lui accorder une place et une définition dans les Dictionnaires.

Certains devins dont l'histoire a conservé le nom, ayant été curieux de connoître par alectryomancie quel seroit le successeur de l'empereur Valens, le coq qu'ils employèrent à cette opération ne mangea de grains que ceux qui couvroient les quatre lettres suivantes, Θ. E. O. Δ. Cette expérience coûta cher aux Théodores, aux Théodats et aux Théodules, mais Théodose n'en monta pas moins sur le trone. La discrète réserve du coq *divinateur* s'appelle *tmesis* en grammaire. La plupart des facéties de Bièvre, l'histoire du *per-vertisseur*, de la *contes-tation*, de la *fé-lure*, et plus de la moitié de nos calembourgs reposent sur des *tmesis*. Il faut bien que *tmesis* soit françois.

TOMBEAU. *Monument sur les frontières de*

deux mondes : porte de l'éternité : géole du jugement dernier.

Est-ce dans Menot, dans Barlette, dans le petit père André qu'on lit ces définitions? non vraiment; c'est dans le Dictionnaire, et je suis fâché de le dire, dans le meilleur de nos Dictionnaires.

TOMER. *Multiplier les tomes.* (MERCIER.) NOISTE. — On demandoit si Mercier étoit cité là comme exemple ou comme autorité.

TON (BON). Métaphore tirée de la musique et qui sera difficile à expliquer dans quelques siècles.

On se fait quelque idée de l'atticisme, de l'urbanité, de la politesse. On ne se fait pas une idée juste du *bon ton.*

C'est que ces qualités tiennent à l'esprit d'une nation, et celle-ci au caprice d'une mode.

Mais elles vivent dans les écrits de Térence, de Properce, de Chaulieu, de tous les classiques; et le *bon ton* n'a-t-il pas de monument?

Pardonnez moi : Dorat, Demoustier, mille autres moins connus, mais presque aussi habiles à saisir parfaitement les nuances de la conversation quintessenciée des salons d'une certaine époque.

Et si la postérité ne connoît ni Dorat, ni Demoustier, que pensera-t-elle du *bon ton?*

Elle en jugera par son opposé, car elle connoîtra Molière.

Le *bon ton* n'en a pas moins son mérite. C'est une charge de la politesse, comme la grossièreté est une caricature de la franchise; mais c'est une charge faite sans malice, et qui n'a pas pour but de rendre la politesse ridicule comme les bonnes gens le croiroient.

Dieu nous garde toutefois des livres de *bon ton* où il n'y a que cela.

TONRELONTONTON. *s. m. Chanson de Benserade.* RESTAUT.—Il est bon d'apprendre aux amateurs de la langue françoise que *tonrelontonton* est un substantif masculin, et que notre littérature le doit à Benserade qui est une grande autorité; mais il ne falloit pas oublier *mirliton* qui est bien plus joli, et *mirontonton* qui est bien plus connu.

On ne sauroit trop recueillir de refrains du même genre dans les lieux où ils se chantent; car, si ce n'est pas le moyen d'enrichir les langues, c'est au moins celui de grossir les Dictionnaires.

TORDRE. Ce verbe a un participe variable sur lequel les Dictionnaires ne sont pas d'accord.

Tort se dit des membres : jambes *tortes*, bras *torts*.

Tors se dit des ouvrages de l'art, un escalier *tors*, une colonne *torse*.

Tordu se prend dans le cas d'une action connue, déterminée : un arbre que le vent a *tordu*.

Tortu n'est jamais qu'attribut, et ne se prend point dans l'acception précédente, c'est-à-dire avec le verbe auxiliaire : un arbre *tortu*.

TOUFFEUR. *Chaleur accablante.* — Patois franc-comtois ; innovation dont l'Académie a probablement obligation à M. l'abbé d'Olivet.

TOURBE. Ménage le fait venir de l'allemand *zorff*. C'est tout bonnement du latin *turba*, renversement, parce que ce n'est qu'en détournant la terre qu'on découvre la *tourbe*, ainsi nommée par une extension naturelle.

M. Gattel pense que le mot *tourbe*, multitude, ne se prend plus au figuré que dans le style plaisant. Je ne l'y ai jamais vu ; mais je l'ai vu souvent, en revanche, dans le style le plus élevé.

TOURBILLONNER.

> L'aquilon siffle, et la feuille des bois
> A flots bruyants dans les airs tourbillonne.
>
> MILLEVOYE.

> Vous, insectes sans nombre, ou volants ou sans ailes,
> Qui rampez dans les champs, peuplez les arbrisseaux,
> *Tourbillonnez* dans l'air ou jouez sur les eaux.....
>
> DELILLE.

Omis par l'Académie, et cependant très-bon.

TOURMENTINE. *Térébenthine.* WAILLY. — Patois.

TOUT, TOUS. Ce collectif a été employé heureusement par Bossuet au-devant de quelques substantifs dont il relevoit la valeur par un nombre inusité. Cette inspiration est devenue depuis un artifice commun et facile sur l'effet duquel les néologues ne doivent plus compter. Il en est de même de ces alliances de mots si justement admirées dans Racine, si ridiculement recherchées dans les poètes d'une école long-temps célèbre.

Remarquons que ce collectif est identifié par l'usage à certains attributs. Le *non omnis moriar* ne se traduiroit plus : *je ne mourrai pas entier*, mais *tout entier*. Corneille lui-même a reconnu cet usage en corrigeant des vers où il a substitué la seconde locution à la première. C'est un gallicisme.

TRAITOR. (*Vieux*) *traitre.* WAILLY. — Ce n'est pas du françois. Ce n'est pas même du vieux françois. C'est du roman qui n'est bon à rien dans un Dictionnaire françois.

TRANSCENDENTALISME. (KANT). — Barbarisme, fait du barbarisme *transcendental*, qui est fait du barbarisme *transcendent*, qui est fait du barbarisme *transcendence*.

Transcendance et *transcendant* sont françois, avec cette dernière orthographe.

Il est très-remarquable qu'un Dictionnaire françois, donne de pareils mots pour françois, sur la foi d'un homme qui n'étoit pas françois, qui ne savoit pas le françois, et qui n'a jamais écrit en françois. Quant à ses traducteurs, je ne dis pas cela.

TRÉDAM! *Exclamation pour* notre dame. WAILLY. — Ou pour *tridem*, Dieu me damne trois fois. Mais il faut écrire *tredame* avec une lettre de plus et un accent de moins, suivant l'usage des bons auteurs, et surtout il ne faut pas le dire, car il est de très-mauvaise compagnie.

TRÈS. Les Orientaux ont exprimé le superlatif par la triple énonciation du sujet. Voilà l'occasion des trois *kyrie*, des trois *sanctus*, etc.

Le superlatif est le troisième degré de l'attribut dans les langues où l'attribut se modifie.

Chez nous il se remplace par la préposition adverbiale *très* qui n'est que le *tres* des latins prononcé à la françoise.

La particule *très* est donc une expression identique à l'attribut, et qui indique seulement que la valeur de l'attribut est triple.

Cette identité étoit fort bien exprimée par le trait d'union que notre savant imprimeur M. Di-

dot a supprimé peut-être un peu légèrement.

Cette heureuse étymologie du mot *très* n'est pas tout-à-fait neuve, mais elle est si peu connue qu'elle paroîtra neuve à bien du monde.

TROU. *Trou* de chou; *trou* de lentisque, dit Rabelais.

Je n'ose pas avancer que les lexicographes aient eu tort de dédaigner cette expression; mais dans le cas où ils la recueilleront à l'avenir, je les engage à ne pas suivre l'orthographe de certains *puristes* qui disent *tronc* de chou, contre l'autorité de Rabelais et celle de l'étymologie. *Trou* en cette acception doit être fait de Θύρσος, *thyrsus*, et si *truncus* en est fait aussi, ce n'est pas sans dessein qu'on l'a traduit de deux manières en notre langue pour deux acceptions.

TROX. *s. m. pl. Scarabées oblongs.*

1°. Un *trox* n'est pas au pluriel.

2°. Les *trox* ne sont pas des scarabées.

3°. Les *trox* ne sont pas oblongs.

TU, TOI, TUTOYER. De *tu*, *toi*, on a fait *tutoyer*. L'orthographe qui écrit *tutayer* est donc souverainement ridicule. Ces mots *tu*, *toi* fournissant un exemple nouveau des extensions d'un mot à deux sens extrêmes. Ils ne s'emploient chez nous que dans le langage de la familiarité la plus

U

UN. Il est quelquefois emphatique. Un Virgile, un Turenne, un Voltaire. Je crois que les Dictionnaires ne l'ont jamais remarqué dans cet emploi.

C'est encore un mot à acceptions extrêmes.

> On s'étonne de voir qu'un homme tel qu'Othon,
> Othon dont les hauts faits soutiennent le grand nom,
> Daigne d'un Vinius se réduire à la fille.
>
> CORNEILLE.

Remarquons, à propos de ces vers, que cette dernière hyperbate, *se réduire à la fille*, ne seroit plus admissible en françois.

URGENCE. D'*urgeo*, latin, qui est formé d'*ago* et d'une racine *ur*, dont les dérivés sont

très-communs dans toutes les langues, et dont il faut bien chercher l'acception dans une langue de première origine, puisqu'elle n'a pas conservé chez nous de valeur identique, comme chez les Latins où elle est la base d'*uro*, son expression véritable et essentielle. M. le président de Brosses, l'homme le plus judicieux comme le plus spirituel qui ait traité avec autorité de cette science ardue, écrit ce qui suit dans son excellent livre *de la formation méchanique des langues*.

« La terminaison latine *urire* est appropriée à « désigner un désir vif et ardent de faire quelque « chose, *micturire*, *esurire*, par où il semble « qu'elle ait été fondamentalement formée sur le « mot *urere*, et sur le signe radical *ur*, qui en tant « de langues signifie le feu. Ainsi la terminaison « *urire* étoit bien choisie pour désigner un désir « brûlant. »

Voltaire qui a touché à ces questions, je le répète, pour toucher à tout, n'a pas craint d'attaquer le président de Brosses sur un terrain où l'homme universel ne s'est jamais hasardé impunément, c'est-à-dire sans écrire une sottise. Il n'est pas inutile de le copier ici, pour donner au lecteur une idée des erreurs dans lesquelles peuvent tomber la mauvaise foi maladroite et la jactance étourdie : « Nous ne voyons pas que cette termi- « naison en *ire*, dit-il, soit appropriée à un désir « vif et ardent dans *ire*, *exire*, *abire*, aller, sortir,

« s'en aller ; dans *vincire*, lier ; *scaturire*, sourdre,
« jaillir ; *condire*, assaisonner ; *parturire*, accou-
« cher ; *grunnire*, gronder, grouïner, ancien mot
« qui exprimoit très-bien le cri d'un porc.

« Il faut avouer surtout que cet *ire* n'est appro-
« prié à aucun désir très-vif dans *balbutire*, bal-
« butier ; *singultire*, sanglotter ; *perire*, périr.
« Personne n'a envie de balbutier ni de sanglot-
« ter, encore moins de périr. Ce petit système est
« fort en défaut, nouvelle raison pour se défier
« des systèmes. »

Cela est sans doute fort agréablement tourné, et les adorateurs irréfléchis du maître concevront difficilement qu'on puisse lui répondre. Il ne faut cependant qu'une lecture attentive pour reconnoître que cette insipide ironie est fondée tout entière sur une proposition fausse, et qu'il y auroit, dans la manière dont cette question est posée, la plus insigne déception, s'il étoit possible d'y voir autre chose que l'inattention impertinente d'un juge prévenu. En effet, M. de Brosses, que Voltaire attaque si injustement dans ce passage, n'a point avancé que la terminaison en *ire* fût appropriée à un désir vif et ardent : c'est de la terminaison en *urire* qu'il a parlé, et il a attribué cela à la valeur de la racine *ur*, qui est le nom du feu dans beaucoup de langues. Observez même que les seuls mots où cette dernière racine se retrouve, dans la boutade que je viens de rapporter, ne

contredisent en rien l'assertion du savant auteur, *scaturire*, sourdre, jaillir, se liant très-bien à l'idée d'un désir brusque et impatient; et *parturire*, accoucher, à celle d'un besoin douloureux et d'une souffrance brûlante.

Cette petite explication prouvera du moins qu'on peut connoître toutes les ressources du langage sans en connoître les origines, et qu'il n'est pas nécessaire, pour marier les expressions avec harmonie et avec grâce, de les avoir étudiées dans leurs éléments. Elle servira peut-être à prévenir le lecteur inattentif contre des objections très-vaines que nous sommes disposés à admettre trop facilement sur la parole d'un grand homme. Un grand homme peut s'entendre fort mal en certaines spécialités. Le docteur Wallerius n'avoit pas pardonné à Napoléon de manier maladroitement les minéraux.

V

V. *Substantif.*
1° Lettre numérale romaine qui vaut 5.
2° Partie de violons.
3° Barrée ($\bar{V}$), 3 liv., ou un écu.
4° *Volti* ou tournez.
5° *Vide* ou Voyez.
Acceptions omises.

V. Cette consonne, si douce et si favorable à l'harmonie, manque dans une grande quantité d'alphabets, parce que sa touche est si légère, et sa valeur si fugitive, qu'elle se confond facilement avec les voyelles. C'est peut-être pour cela qu'elle est l'initiale de *voyelle* et de *voix*, et celle même de *vie*, qui paroît n'être qu'une onomatopée du souffle. Dans ma province, et dans presque tout le midi, le peuple ne prononce pas *oui*, mais *voui*, tant la mimologie du V est facile et naturelle. Il seroit fort surprenant toutefois que cette lettre

n'eût pas été connue des Grecs, qui poussoient si loin la recherche de l'euphonie. Il nous en reste d'ailleurs des traces dans les mots où l'adverbe Εὐ entroit en construction devant une voyelle, comme *Évangile, Évariste,* etc.; et l'*upsilon* minuscule a tout-à-fait la forme que nous avons attribuée au V. C'est ce rapport, et celui en général de la plus foible des consonnes avec les sons simplement vocaux, qui a occasioné la longue confusion de l'U et du V dans notre typographie. Il est maintenant bien démontré au reste que, si le V n'a pas été une consonne grecque absolument parlant, il a du moins existé dans l'usage de quelques dialectes, et dans celle d'Homère, à qui toutes les dialectes de la Grèce étoient familières. Je crois que c'est Richard Bentley qui a rétabli la mesure d'une foule de vers de l'Iliade et de l'Odyssée, en leur restituant seulement le *digamma* éolien. Je ne pense pas cependant que le V ait appartenu à la dialecte propre d'Homère, ou, comme l'avance quelque part un savant, que toutes les dialectes aient encore été confondues dans une seule langue à l'époque où il écrivoit. Les dialectes, ou langues provinciales, sont toujours antérieures à la langue classique ou nationale, et n'attendent pas, pour se diviser, que celle-ci soit fixée. La langue d'*oc* étoit bien connue avant le triomphe de la langue d'*oui,* et n'avoit rien de commun avec elle. Rabelais a écrit à l'époque des premiers développements de notre langue, et le patois de l'écolier

limousin n'étoit guère plus intelligible dès lors que son jargon latinisé. Ce qui me paroît *présumable*, c'est qu'Homère, voyageur par goût ou par nécessité, possédoit, comme ses poèmes le font voir, toutes les dialectes de la Grèce, et qu'il n'avoit pas fait scrupule de se servir du *digamma*, tout inconnu qu'il fût dans l'Ionie. Lorsque, après cela, on s'occupa de la transcription de ses œuvres, soit sous le règne de Pisistrate, soit sous celui des Ptolémées, le copiste d'Athènes et celui d'Alexandrie négligèrent nécessairement une lettre dont ils ne connoissoient pas la valeur, et qui ne se trouvoit nulle part dans les mots analogues de leur dialecte propre. Je citerai pour exemple le mot κλεὶς, dont les Latins ont fait *clavis*, et où il est impossible, en étymologie, de ne pas reconnoître le V latent. Il seroit possible toutefois, et je suis porté à le croire, que le V n'eût été restitué dans la dialecte d'Eolie qu'à une époque très-postérieure. Le nom de *digamma*, que les Éoliens lui ont donné, indique évidemment une lettre secondaire, puisqu'il énonce l'emprunt d'une figure et d'un nom. Le *digamma* est en effet un *gamma* à deux branches, qui a la forme de notre F, dont nous lui sommes redevables. Il est certain que l'alphabet latin, que nous avons si scrupuleusement adopté, ne place si près l'un de l'autre le F, ou *digamma*, et le G, ou *gamma* simple, que par égard pour cette routine d'Éolie. La tradition des Latins et la nôtre, qui

ont substitué le son du Φ à celui du *digamma* éolien, c'est-à-dire une consonne forte à une consonne douce de la même touche, ne prouvent rien contre l'idée que nous nous faisons de la valeur qu'avoit ce signe chez les Grecs anciens; et la tradition vivante des Grecs modernes, qui est conforme à notre hypothèse, répond plus qu'il ne faut à l'induction qu'on pourroit en tirer. Il n'est pas probable d'ailleurs que les Éoliens se soient cru obligés d'inventer une lettre pour exprimer un son qui étoit déjà très-bien figuré dans leur alphabet. Quant aux Latins, qui ont surabondamment chargé le leur du *digamma* et du Φ, représenté par *ph*, et aux François, qui ont sauté après eux, comme les moutons de Dindenaut, c'est un des dix mille exemples de l'étourderie qui a présidé à la composition de nos langues, et dont les Italiens seuls ont eu le bonheur de se préserver très-souvent.

VAILLANCE.

Multa renascentur, quæ jam cecidere.....

N'hésitez pas à rajeunir l'expression décrépite qui servira votre pensée, tant qu'elle n'est pas encore inintelligible et qu'elle ne choque point l'harmonie. Qui croiroit que *vaillance* étoit vieux il y a cent vingt ans, et qu'on le reprochoit à l'auteur de l'épitaphe de Turenne?

VAINCRE. Les Dictionnaires ne nous apprennent pas que, dans la plupart des temps de ce verbe, il y a des personnes inusitées. On a blamé Thomas Corneille d'avoir dit, v. 2 sc. IV de l'act. V d'*Ariane*.

De l'amour aisément on ne *vainc* pas les charmes.

VAIS (je m'en); VAS (je m'en).

Tous les deux se disent, comme l'atteste le mot connu du père Bouhours agonisant.

Du temps de Vaugelas, la cour disoit, *je vas*, et la ville, *je vais*. L'avis du peuple a prévalu sur celui de la cour, ce qui arrive souvent en matière de goût.

On ne diroit plus, *je vas*, comme dans ces vers de La Fontaine :

Mais plutôt qu'elle considère
Que je me *vas* désaltérant
Dans le courant.

Mais, je m'en *vas* se dit toujours, et Girard le trouve même préférable, à je m'en *vais*. Je partage là-dessus l'opinion du père Bouhours, qui étoit très-indifférent sur le choix.

VENDÉMIAIRE. M. Domergue est fort embarrassé sur la prononciation de ce mot; mais il dit que M. Sicard pense qu'il faut prononcer *van-*

tose et *vandémiaire*, et il se décideroit volontiers à partager cette opinion, « parce que nous faisons « sentir un *a* dans les mots *vent* et *vendange*. »

Il n'y a point d'*a* pour l'oreille dans les mots *vent* et *vendange*. Quant à *ventose* et *vendémiaire*, on peut les prononcer comme on voudra; cela ne fait de mal à personne.

VENIR. Voltaire l'emploie très-fréquemment pour *aller: Mon thème n'est point non plus mon départ pour Paris, pour* venir *vous voir et vous entendre. p.* 395, *tom. LXII. de l'édition de Beaumarchais*. C'est un solécisme de Paris.

VERBIAGE. *Abondance de paroles inutiles, superflues*. BOISTE. — Exemple, *superflues*.

VERD. De *Viridis*. Par euphonie, nous avons dit *verte* au lieu de *verde*, et ce féminin nous a accoutumés au masculin *vert*, qui n'est plus en analogie, ni avec ses sources, ni avec ses dérivés. Il suit de là que *verdâtre, verdelet, verdet, verdeur, verdier, verdir, verdoyant, verdoyer, verdure, verdurier*, et plusieurs autres mots de la même famille n'ont plus de radical en françois, et que leur étymologie a perdu son intermédiaire essentiel. A qui s'en prendre? à l'usage; mais il est peut-être essentiel de marquer ces transitions anomales dans l'histoire des langues.

VERDIER. Le savant auteur des *Remarques sur le Dictionnaire de l'Académie* parle d'un dangereux reptile, nommé *verdier*, et reproche implicitement à l'Académie de n'en pas faire mention.

1° Il n'y a point de reptile nommé *verdier*.

2° Le lézard verd, dont il est probablement question ici, a pu être nommé, par le peuple, *verdier*, *verdet* ou *verdereau*; mais ces usages locaux et circonscrits ne font pas autorité pour les Dictionnaires.

3° Ce qu'il y a de plus important à savoir dans tout cela, c'est que le lézard verd n'est pas dangereux.

VÉRONIQUE. C'est le nom *francisé* du linge sur lequel une des saintes femmes recueillit la *véritable image* du Sauveur (*vera icon*, et, en latin de la Légende, *verum* ou *veron icon*). On en a fait la sainte *Véronique* ou *véritable image*; et puis une sainte, qui n'est connue sous aucune autre dénomination. Il en étoit de même de sainte Épiphanie, qu'on avoit travestie en sainte Tiphaine ou Tiphaigne, et qui a été souvent donnée pour patrone dans les siècles peu éclairés. On sait maintenant qu'*Épiphanie* est un mot abstrait, et *Véronique* ne représente en françois qu'un linge sacré.

VERTUS. *Cinquième chœur des anges*. — Et

ajoutez : *dans les litanies*. Il n'y a que Swedenborg et saint Martin qui puissent répondre du reste.

VIDE. *Qui n'est rempli que d'air.* — Cela ne seroit pas toujours applicable au récipient de la machine pneumatique.

VOICI VENIR.

> *Voici venir* ma sœur pour se plaindre de vous.
>
> CORNEILLE.

Pourquoi ne dit-on plus *voici venir*, qui étoit très-bon au temps de Corneille? Parce que nous ne voyons plus dans ce mot *voici* qu'un adverbe ordinaire, et que l'esprit de notre langue ne permet pas à un adverbe d'exercer ce régime. Au commencement d'une langue, l'esprit perçoit, par une tradition implicite, les parties constitutives des mots. On démêloit encore dans celui dont je parle l'impératif *voi* suivi de l'adverbe *ci;* et, comme il n'est pas rare qu'un impératif entraîne un infinitif après lui, cette expression n'avoit rien de choquant.

VOIRE. Ce vieil adverbe s'est conservé en quelques provinces, en Franche-Comté, par exemple, où il est explétif, et modifie les formules qui paroissent trop impérieuses: Fais *voire*, va *voire*, etc.

Je ne fais pas cette remarque pour attribuer à

un mot vieilli une acception nouvelle qu'on peut trouver fort inutile, mais pour en tirer cette induction que le Dictionnaire des provinces seroit un ouvrage indispensable à la connoissance exacte des antiquités de la langue et des acceptions perdues.

VOITURISER. *v. n.* TRÉVOUX, RESTAUT. *Verbe act.* RESTAUT, 2e édition. *Imiter Voiture.* — Ni actif, ni neutre, ni françois. On ne dit plus *voituriser*, on ne l'a peut-être jamais dit, et il ne faut pas imiter Voiture.

VOYELLE. *Lettre qui peut se prononcer sans l'aide d'aucune autre lettre* (*a, e, i, o, u*). — Il falloit dire : Son simple, homogène, inarticulé, qui sert à soutenir toutes les articulations d'une langue.

En françois on pourroit exprimer cette définition avec ses exemples dans une formule qu'il seroit facile de faire préférable à celle-ci :

JE COMPRENDS INDISTINCTEMENT SOUS LA DÉNOMINATION DE VOYELLE TOUT SIGNE OU TOUT CONCOURS DE SIGNES QUI PEUT S'ÉNONCER PAR UN SON PUR, SANS L'ACTION IMMÉDIATE DE LA LANGUE CONTRE LES DENTS, LES LÈVRES OU LE PALAIS.

On n'a compris dans cette phrase ni les valeurs prosodiques des voyelles qui changent si sensiblement leur valeur dans *pâte* et *patte*, *faîte* et *faite*, *côte* et *cotte*, *mûre* et *mur*; ni l'*in* capucinal de

Le Maître de Claville, adjonction qui auroit facilement porté leur nombre aux dix-huit ou dix-neuf voyelles que certains grammairiens ont reconnues dans la langue françoise.

Mais qu'est-ce que cela auprès de l'innombrable mobilité des signes homophones? Un curieux a eu la patience de compter en françois quarante-trois manières de représenter la voyelle *o*, sans autre modification que de la brève à la longue, et du singulier au pluriel.

VULGARISER. *Rendre vulgaire. Il n'est dangereux de* vulgariser *les lumières et la vérité que chez un peuple corrompu.* BOISTE. — Je suis tout-à-fait de cet avis; mais il est fort dangereux, quand on écrit un Dictionnaire, de *vulgariser* en France les mots qui ne sont pas françois, et celui-ci est de ce nombre, ou je me trompe fort.

W

W. *La langue françoise n'admet point de double* W : *prononcez* V. (VOLTAIRE.) BOISTE. — Et plus bas :

Wisk. Sorte de jeu : prononcez *ouisk*.

Wiski. Sorte de voiture légère et élevée : prononcez *ouiski*.

— Il faut être conséquent.

Voltaire dit textuellement que la langue françoise n'admet point de double *w*. Il falloit dire de *w*, ou de double *v*, car un double *w* vaudroit quatre *v* ou deux *w*. Ce qu'il pouvoit dire, c'est que le *w* ne vaut pas *ou* dans notre prononciation, et il falloit supposer les exceptions possibles.

Mais que penser d'un système d'orthographe dans lequel on admet la figure des articulations qu'on n'a pas, et duquel on repousse la figure des articulations que l'on a ? Que penser d'une langue que l'on enrichit fièrement d'une lettre nouvelle,

en lui annonçant au nom infaillible de M. de Voltaire que cette lettre est inutile, car elle ne se prononce pas? Que penser d'une nation très-littéraire qui a refusé du plus savant de ses rois, des lettres empruntées aux Grecs, et propres à représenter étymologiquement une foule de nuances perdues de notre beau langage, et qui a inscrit ce double W si barbare dans les monuments de la littérature, pour exprimer l'initiale équivoque de ces mots *essentiels*, *wisk* et *wiski*? Il est vrai que nous peignons par des caractères menteurs, jusqu'à l'absurdité, l'initiale du nom de la *chimie*, de la *physique*, de la *philosophie*, de la *théologie*; mais il nous reste *wisk* et *wiski*, tout seuls, à la vérité, sans en être moins dignes de l'innovation qui les a consacrés. Un des vingt-cinq éléments de la langue écrite leur appartient par l'autorité des Dictionnaires.

WURST. *Sorte de caisson pour les chirurgiens de l'ambulance.* BOISTE. — Grécourt écrivoit ce mot *Vourst*, Jamet le jeune l'écrivoit *Vourscht*, et avant la nouvelle définition que lui attribue notre lexicographe, il n'avoit jamais signifié que *train de chasse*. Encore n'étoit-ce pas en françois.

X

X. *Substantif.*

1° Lettre numérale qui vaut 10,000, avec la tilde ($\bar{X}$).

2° Lettre abréviative du nom de *Christ.*

3° Pièce de fer à l'usage du moulin, qui a un trou carré pour recevoir la tête du petit fer : sur cette pièce est posée la meule de dessus. Elle a la forme d'un *x*.

Acceptions omises.

X. Nous traduisons par *ch* cette lettre grecque, mais nous en conservons la figure pour d'autres acceptions.

Nous la faisons sonner K, dans *excès;* Z, dans *dixaine;* S, dans *soixante:* GZ, dans *exempt;* CS, dans *extrême;* de deux manières dans *Xerxès;* et point du tout dans *dixme.*

Qu'on donne après cela des règles de prononciation infaillibles aux jeunes gens et aux étrangers, ce qui se fait très-communément chez nous *en six leçons*, comme personne n'en doute.

XENOMANE. Homme passionné des voyages. C'est le nom que donne Rabelais à ce *grand traverseur des voies périlleuses* qui accompagne Pantagruel chez les Lanternois, et quelques commentateurs ont pensé qu'il pouvoit désigner le fameux voyageur Belon, *Cenomanus*; mais Belon n'a publié ses premiers ouvrages que postérieurement au quatrième livre de Rabelais. On peut croire toutefois que Belon fut enchanté de l'analogie qui se trouvoit entre son nom national, *Cenomanus*, et le nom grec de son aventureuse manie. C'étoit l'esprit du temps.

XILOGRAPHIE, XILOPHAGE, etc. BOISTE. — De Ξύλον, bois. Tous les mots qui reconnoissent le même genre de composition doivent être écrits par un *y* grec, comme xylocope, xyloïde, xylologie, qui se trouvent correctement orthographiés dans le Dictionnaire, et ils ne pourroient l'être autrement à peine de violation ouverte de l'étymologie. *Xilo* n'est pas grec.

Y

Y. *Substantif.*

1° Lettre numérale qui valoit 150, et avec la tilde 150,000.

2° Espèce de fourche, d'usage dans différents métiers.

3° Golfe du Zuyderzée, célèbre en Hollande par un poème de Vandergoès.

Acceptions omises.

Y. N'est-il pas fort extraordinaire d'appeler *i* grec un signe que les Grecs appelloient *upsilon* et qui n'a jamais eu chez eux la valeur de l'*i*?

N'est-il pas très-ridicule de conserver ce signe dans l'abécédaire par respect pour l'étymologie, et de violer cette étymologie dans la prononciation?

Cette irrégularité pourroit se comprendre, si le son de l'*upsilon* manquoit à notre langue, comme à celle des Latins qui nous l'ont transmise.

Qui nous garantit d'ailleurs que les Latins ne prononçoient pas l'*upsilon* comme il doit l'être, dans les mots où ils l'avoient conservé?

Z

Z. *Substantif.*

1° Lettre numérale qui valoit 2000, et tildée, 200,000.

2° Caractère médical qui a signifié une once et demie, une demi-once, et la huitième partie d'une once.

3° Doublée, autre signe de la même science qui a indiqué chez nous la myrrhe, et qui se prend en Angleterre pour le gingembre ou *zinziber*. Acceptions omises.

ZAMBRELOUQUE. *Espèce de robe.* WAILLY. — En patois vénitien.

Ce mot n'a d'analogue en italien que le nom factice de *zamberlucco*, un des masques de Baretti. Cet ingénieux critique pourroit bien l'avoir

tiré de la langue angloise dont il a donné un fort bon Dictionnaire. *Chamber's slug* y signifieroit au besoin un pédant paresseux, ou occupé à des choses de peu de valeur, qui ne quitte pas la chambre. En France, les provinciaux appellent *chambreloque* une espèce de robe qu'on porte dans le négligé le plus secret, et ce mot paroît formé alors de *chambre* et de *loques*, mauvais haillons. Au reste, *chambreloque* n'est pas françois, et, en dépit du Dictionnaire, *zambrelouque* ne l'est guère plus.

ZÉPHIR. Il ne s'écrit *Zéphire* que pour désigner le nom propre d'un dieu. Voltaire a méprisé cette règle comme beaucoup d'autres.

&

&. Ce signe qui est un reste des abréviations gothiques paroît heureusement supprimé de l'alphabet comme tant d'autres. C'est une obligation que nous avons aux excellents typographes modernes, et c'étoit le seul service de ce genre qu'ils pussent rendre à notre langue. Les autres améliorations dont l'orthographe françoise est susceptible ont besoin de l'exemple des grands écrivains et de la sanction de l'usage.

L'auteur de l'*Alphabet raisonné* prétend que cette abréviation a été figurée à l'imitation d'un nœud de ruban, parce que la conjonction qu'elle représente a pour objet de lier les idées les unes avec les autres. La figure de l'*e* et du *t* gothiques unis à leur base, et traversés à leur sommet par la barre qui partage ces deux lettres, lui auroit

épargné les frais de cette conjecture, d'ailleurs ingénieuse. Un critique très-difficile n'a pas craint de dire que c'étoit la seule chose intéressante qu'il y eût dans le livre. Je voudrois bien qu'il en trouvât autant dans le mien.

FIN.

BIBLIOTHECA BODLEIANA